TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 035 — 40 PAGES — JEUDI 5 MAI 1977



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Désavoué par le conseil d'administration

M. JACQUES BOREL ABANDONNE TOUTE RESPONSABILITÉ DANS SON GROUPE

LIRE PAGE 35

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La « désobéissance civile » des protestants d'Ulster

Pour obtenir du gouvernement britannique une offensive résolue contre les extrémistes catholiques de l'IRA et exiger le rétablissement d'un Parlement régional à Belfast, les protestants d'Irlande du Nord ont organisé une grève générale d'une durée illimitée. Sous l'effet de pressions, voire de menaces, une partie de la population dans les régions protestantes a fini par suivre le mot d'ordre lancé par le Comité d'action des unionistes unis, et Londres continue d'envoyer des renforts.

On prête à Gladstone ce mot désabusé : « Quand nous trouvons une solution, les Irlandais changent la question. » Aujourd'hui, après huit ans de guerre civile larvée, le problème irlandais apparaît insoluble aux Britanniques, alors que les « durs » des deux communautés proposent des remèdes radicaux et naturellement contradictoires. L'IRA provisoire ne cessera sa campagne terroriste que lorsque les Anglais se décideront à quitter le nord-est de l'île. Les ultras protestants, eux, refusent d'admettre qu'un jour ou l'autre la province puisse être rattachée à l'Eire ; il ne s'agit pourtant plus pour eux de maintenir à tout prix les liens avec une métropole qui les a passablement déçus.

Le Parlement régional de l'Ulster a été suspendu en mars 1972 par Londres, qui, depuis, assure une « administration directe ». L'orgueil des Nord-Irlandais en est froissé, mais une vie aussi « normale » que possible est maintenue dans une société marquée par la violence quotidienne. La province continue d'être représentée à Westminster par douze députés, mais elle n'a plus d'institution politique qui lui soit propre. Une convention constitutionnelle dominée par les unionistes a siégé pendant sept mois jusqu'en mars 1976. Elle a voté un rapport recommandant le rétablissement d'un gouvernement régional avec système majoritaire. Or Londres a souvent répété qu'un gouvernement n'était concevable à Belfast que si la majorité unioniste acceptait de partager le pouvoir avec la minorité catholique. Depuis plus d'un an, le rapport est resté lettre morte, et les pourparlers engagés entre les leaders des deux communautés ont échoué.

En mai 1974, les loyalistes avaient provoqué la chute de l'exécutif interconfessionnel en décidant déjà une grève générale. Depuis l'échec de la convention, les Britanniques n'ont pas véritablement changé les données du problème, mais ils ont modifié la règle du jeu : l'« administration directe » sera maintenue aussi longtemps que les Nord-Irlandais n'auront pas trouvé eux-mêmes une solution.

Un compromis est-il possible entre une minorité et une majorité qui se déchirent depuis des dizaines d'années ? Au nom de la démocratie, les unionistes réclament l'application des conclusions de la convention constitutionnelle : pourquoi la Grande-Bretagne, disent-ils, refuse-t-elle de reconnaître à la majorité nord-irlandaise ce qu'elle réclame pour la majorité des Rhodésiens ? Las de tenir des discours que Londres ne veut pas entendre, ils ont décidé de passer à l'action. Au risque de se heurter directement aux soldats britanniques, ils organisent une campagne de « désobéissance civile », plus imposée d'ailleurs par le bras musclé de paramilitaires que souhaitée par la population protestante. Qu'en attendent-ils ? Certains observateurs voient dans cette grève générale le prélude à une prise de pouvoir par les activistes protestants qui, depuis plusieurs mois, caressent l'idée d'un Ulster autonome.

Après avoir ignoré la question irlandaise, M. James Callaghan doit relever le défi. Tôt ou tard, il lui faudra trancher en tenant compte de la réaction non seulement de Belfast, mais aussi de Dublin. Logiquement, seules des conversations tripartites pourraient esquisser un règlement. Mais comment le premier ministre britannique pourrait-il quitter la ligne de départ, puisque, d'entrée de jeu, la même question fondamentale se posera : qui peut représenter l'Irlande du Nord à de telles conversations ?

MAURITANIE : le raid du Polisario suscite une tension entre Alger et Paris

Tandis que s'achève l'évacuation des familles et d'une partie des cadres et techniciens français de Zouérate, le raid lancé, dimanche 1er mai, par le Front Polisario, contre la cité minière mauritanienne, est à l'origine d'un regain de tension dans la région.

Si les autorités marocaines s'abstiennent de tout commentaire, la presse dénonce avec vivacité « la nouvelle agression algérienne ». A Alger, l'ambassadeur de France a été convoqué mardi au ministère des affaires étrangères, où des explications lui ont été demandées concernant les déclarations faites quelques heures auparavant par M. Louis de Guiringaud, qui avait dénoncé l'attaque menée par « des forces venues d'un pays voisin ».

Dans un témoignage qu'il nous a adressé, l'ancien responsable de la sécurité à Zouérate affirme qu'il avait recommandé dès le mois de janvier 1976 l'évacuation de la ville par le personnel français, ce qui lui avait valu d'être licencié.

De notre correspondant

Alger. — Les relations franco-algériennes, déjà médiocres sur le plan politique, se sont altérées un peu plus le mardi 3 mai après les déclarations de M. Louis de Guiringaud mettant indirectement en cause la responsabilité de l'Algérie à la suite de l'attaque de Zouérate. Dans l'après-midi, M. Bouteflika, chef de la diplomatie algérienne, a fait convoquer l'ambassadeur de France, M. Guy de Commines, par M. Rachid Haddad, directeur des affaires françaises, qui lui a demandé des explications sur les déclarations de M. de Guiringaud.

Bien que rien n'ait filtré de part et d'autre sur cet entretien, qui a duré une dizaine de minutes, les propos du chef de la diplomatie française sont considérés ici comme « *très graves* ». On rappelle, dans les milieux officiels, que l'Algérie n'a jamais caché qu'elle soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions de l'ONU. Si ce droit avait pu s'exercer, ajoute-t-on, et si le Sahara occidental n'avait pas été « *envahi par les forces marocaines et mauritaniennes* », l'Algérie n'aurait pas eu à accueillir sur son territoire des réfugiés du peuple sahraoui, dont le front Polisario est le représentant.

Un risque d'escalade

De son côté le ministère de la défense de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique), a publié un communiqué concernant l'attaque « *de la ville-garnison de Zouérate, avec ses bases aériennes, ses casernes et ses installations économiques* ». Il rappelle que cette attaque a eu lieu le 1er mai, « *journée universelle du combat pour la justice et contre l'exploitation* », et à quelques jours du quatrième anniversaire du 20 mai 1973, date de la création du Front Polisario.

Selon le communiqué, les Sahraouis ont « *réduit ce point fort du dispositif militaire et économique* » mauritanien au cours d'un combat qui a duré de 5 heures à 9 heures du matin, et a fait « *soixante-cinq tués et plus de soixante-dix blessés* (1).

Sans mentionner les Français, le communiqué déclare que l'A.L.P.S. (Armée de libération populaire sahraouie) a fait de nombreux prisonniers ».

Sur le plan franco-algérien, on constate qu'en dépit du blocage dû à la crise du Sahara occidental et au soutien apporté par le gouvernement français au Maroc, à la Mauritanie et au Zaïre, la coopération culturelle et technique fonctionne assez bien et que les relations commerciales sont un peu moins mauvaises qu'il y a quelques mois. Tout se passe comme si les deux parties tenaient à préserver l'avenir. On peut craindre toutefois que les secteurs épargnés jusqu'ici ne finissent par être affectés.

D'autre part, on n'exclut pas dans les milieux diplomatiques une aggravation de la situation dans la région. L'attaque spectaculaire du Polisario contre la ville la mieux fortifiée de Mauritanie a, en effet, prouvé que les Sahraouis avaient des complicités dans la place et a mis en évidence la vulnérabilité du régime du président Ould Daddah.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 2.)

(1) Une source digne de foi citée par l'A.F.P. a fait état de trois morts et dix disparus (« le Monde » du 4 mai) (N.D.L.R.).

ETHIOPIE : plusieurs centaines d'étudiants auraient été fusillés

A la veille de la visite en U.R.S.S. du lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, président du DERG éthiopien, arrivé ce mercredi 4 mai à Moscou, plusieurs témoignages ont fait état de massacres d'une ampleur sans précédent en Ethiopie.

A Addis-Abeba, plusieurs centaines d'étudiants auraient été regroupés par l'armée et fusillés durant le dernier week-end. D'autre part, deux cent quatre-vingt-deux « contre-révolutionnaires » ont été « mis hors d'état de nuire » dans le district méridional de Sidamo.

Selon un article de William Campbell daté d'Addis-Abeba et publié dans le *Guardian* du 4 mai — version plus détaillée du récit diffusé par l'agence américaine U.P.I. — le massacre a commencé vendredi dans la capitale. Des membres de l'« Association des citadins », aidés de militaires, ont rassemblé en quatre points de la ville des étudiants et jeunes gens accusés d'avoir « *distribué des tracts hostiles au gouvernement* ».

Un grand nombre d'entre eux ont été fusillés immédiatement. Le seul hôpital Menelik aurait recueilli cent soixante-dix de leurs cadavres. D'autres étudiants auraient été arrêtés, cette fois par des militaires, dans la matinée de samedi. Le correspondant d'U.P.I. assure avoir assisté aux obsèques de l'une des victimes et entendu sa mère expliquer qu'elle avait trouvé le corps de son fils dans un amoncellement de près de cent cadavres. Un soldat présent à cette scène lui a déclaré : « *Votre fils ne nous a coûté qu'une balle* ».

Toujours selon l'agence U.P.I. quarante corps auraient été inhumés dans une fosse commune sur l'ancienne route d'Asmara, à la sortie de la capitale, et vingt à trente autres auraient été aperçus près de l'ambassade de France.

Les autorités s'efforcent de dissuader les parents des victimes de porter le deuil ou d'organiser des funérailles trop importantes. Lundi, un cortège de quatre mille personnes qui suivaient un convoi funèbre, a été dispersé par le passage en rase-mottes de plusieurs chasseurs F-5.

Les massacres d'Addis-Abeba sont confirmés, ce mercredi matin, par une « *source diplomatique* » citée par l'Agence France-Presse, et qui fait état de sept cents victimes. Le calme régnerait dans la capitale et ne serait rompu que par le passage de nombreux camions militaires transportant des paysans qui sont regroupés dans le cadre de la « *marche vers l'Erythrée* » en cours d'organisation.

Dans la province de Sidamo, au sud du pays, des informations rapportées par l'agence est-allemande A.D.N., qui dispose d'un bureau en Ethiopie et y rend compte plus largement des événements depuis l'expulsion des correspondants occidentaux, révèle que « *deux cent quatre-vingt-deux contre-révolutionnaires ont été mis hors de combat en quarante-huit heures, et que trente et un autres ont été tués récemment* ». L'agence ajoute que douze « *anarchistes ont été tués à Addis-Abeba par l'explosion d'engins qu'ils se préparaient à déposer dans des édifices publics* ».

Un débat délicat pour M. Barre : la taxe professionnelle

L'emprunt d'Etat de 6 milliards de francs, annoncé par M. Barre lors de la présentation du plan d'action gouvernemental, sera lancé le 23 mai au taux de 8,80 %, a annoncé le 3 mai M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, au cours d'une conférence de presse.

M. Boulin a également évoqué la discussion, en première lecture, du texte de loi relatif à la taxe professionnelle, qui aura lieu les 10 et 11 mai à l'Assemblée nationale. Le R.P.R., pour sa part, juge inacceptable le ménagement de la taxe proposée par le gouvernement (lire page 9). *Il s'agit là d'un débat « important », a indiqué M. Boulin, qui s'est déclaré* « très ouvert » *aux suggestions des députés, à la condition qu'elles aboutissent à un dispositif neutre pour l'Etat et n'entraînent pas de pertes financières pour l'économie.*

Nouveau débat délicat pour M. Barre : la discussion, la semaine prochaine à l'Assemblée nationale, des modifications apportées par le gouvernement à la taxe professionnelle.

Le R.P.R. vient de faire savoir qu'il était hostile à cette taxe, qui remplace la patente depuis l'année dernière. Le terrain est propice pour une attaque d'envergure : la réforme de la fiscalité locale a eu cette particularité de ne pas être une fausse réforme. Elle a profondément modifié les bases sur lesquelles étaient imposés les commerçants, les industriels et, d'une façon générale, tous les professionnels.

Du coup, certains professionnels, qui pour des raisons tout à fait incompréhensibles payaient depuis toujours très peu de patente (les transports, par exemple, mais aussi la recherche), ont vu leurs impôts locaux augmenter massivement. En revanche, d'autres (un million quatre cent aussi illogiques, payaient de très lourdes patentes (les banques, les grands magasins), ont vu leur fardeau s'alléger. On se souvient des réactions dénonçant un impôt « absurde », dont les augmentations atteignaient jusqu'à 800 %. La condamnation fut apparemment unanime tant il est vrai que les très nombreux commerçants qui bénéficiaient de baisses souvent importantes de leur impôt (un million quatre cent mille de professionnels, selon la direction générale des impôts) ne se manifestèrent pas pour défendre la réforme. Dans ce domaine, on ne crie que pour protester, rarement pour applaudir.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 35.)

Quelle sécurité économique mondiale ?

A Paris, comme dans les capitales des pays qui seront représentés « au sommet » de Londres le 7 mai (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon), la préparation de la rencontre devient plus active. Au cours d'un déjeuner, ce mercredi 4 mai, avec les chefs des trois groupes de la majorité, auquel assiste M. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, et M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, M. Giscard d'Estaing commente les positions de la France sur les dossiers de cette conférence.

A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Neuf ont également échangé leurs vues sur ce « sommet » de Londres, et notamment sur les conditions de la représentation des pays industriels et du « tiers-monde ». Sur la position à défendre fin mai, lors de la dernière phase du dialogue Nord-Sud (lire page 5).

I. — Des riches sans boussole

par PIERRE DROUIN

Souvent, le premier réflexe d'un joueur de tennis qui a raté une balle est de regarder furieusement sa raquette. Comme pour rejeter sa maladresse sur l'instrument qui n'aurait pas répondu à ce qu'on attendait de lui. Ainsi, nombre d'hommes politiques dans le monde, qui n'ont pas eu le courage de prendre à temps les mesures nécessaires pour endiguer l'inflation, ont-ils tendance à incriminer les moyens d'intervention, qui seraient inadaptés aux situations d'aujourd'hui, ou les agents économiques pas assez dociles.

Il arrive aussi que le tennisman cherche dans la réaction bruyante de quelques spectateurs l'excuse de sa faute. Cette fois, son attitude peut être justifiée. La déconcentration provoquée peut effectivement avoir causé le ratage. Pour la politique économique, si l'essentiel de la « bonne gestion » dépend de l'action des autorités nationales, une part de moins en moins négligeable de la réussite ou de l'échec s'explique aussi par le comportement de ceux qui n'agissent pas sur son terrain, par la manière dont les affaires sont conduites à l'étranger.

Comment faire pour que le dévergondage des uns ou la trop grande vertu des autres (se traduisant par d'énormes déficits ou de substantiels excédents de balances des paiements) ne fausse le jeu économique international ? C'est l'une des questions qui seront mises sur la table le 7 mai à Londres, lors de la conférence « au sommet » des chefs d'Etat et de gouvernement.

Si l'on pouvait déjà éliminer, en effet, les trop graves disparités de situation entre les pays industrialisés d'Occident, un grand pas serait fait vers la sécurité économique recherchée. Mais comment parviendrait-on dans une enceinte où figurent aussi les Etats-Unis, le Canada et le Japon à obtenir ce que les Neuf du Marché commun ne réussissent pas à faire malgré leurs liens institutionnels ?

(Lire la suite page 36.)



AU JOUR LE JOUR

L'addition S.V.P.

La démission de M. Jacques Borel va priver notre société d'un homme qui endurcissait le courage et les tripes des Français lancés sur les autoroutes.

Une halte dans un restoroute tenait souvent du parcours du combattant et constituait, dans le même temps, une invitation au voyage et une initiation au surréalisme culinaire. Les assiettes anglaises semblaient avoir traversé la Manche à la voile et les steaks tartares avoir parcouru toute l'Asie centrale sous la selle d'Attila. Quant au camembert, il provenait certainement des meilleures cimenteries.

M. Borel dit avoir démissionné pour convenances personnelles. Sans doute a-t-il été déçu par l'ingratitude d'un public trop fragile.

BERNARD CHAPUIS.

L'ISLAM AU GRAND PALAIS

Le lion, le calife et le lapin

Après l'exposition de l'Orangerie en 1971, un an après le Festival de l'Islam qui rassembla à Londres une moisson de chefs-d'œuvre comme on n'en avait pas vu en Europe depuis la célèbre exposition de Munich en 1911, voici que s'ouvre au Grand Palais une exposition qui, intitulée « L'Islam dans les collections nationales », sera peut-être le point de départ, si Dieu, comme on dit là-bas (et nos finances), le veulent, d'un musée entièrement consacré aux arts liés à la conquête arabe et à la religion musulmane.

Comparer ce qui a été fait à Londres et à Paris n'aurait pas de sens : budgets et temps de préparation n'étaient pas les mêmes et si, à Londres, on avait fait appel aux collections publiques et privées du monde entier, on s'est limité, ici, aux établissements parisiens (Louvre, Cluny, Guimet, Bibliothèque nationale, Musée des arts africains et océaniens, Pavillon de Marsan, Sèvres et Musée de l'armée).

Certes, on aurait pu aussi penser aux musées de province, aux trésors d'églises, mais en dehors même de ces vieux amis qu'on retrouve toujours avec plaisir (le suaire de saint Josse, le vase Barberini, le baptistère de saint Louis), les quelque huit cents objets réunis constituent un ensemble remarquable dont la diversité permet d'appréhender à peu près tous les aspects, aussi bien archéologiques que culturels, des civilisations islamiques.

Et l'on sera en particulier sensible à la place qui est accordée à la fois par des poteries populaires, à la fois par des poteries populaires souvent très récentes, d'une étonnante saveur, et par des bijoux, de merveilleuses broderies marocaines ou par ces voiles de tombeaux tissés à Fès et à Tunis au dix-septième siècle qui auraient enchanté Loti et qui sont bien parmi les plus beaux voiles de pourpre où l'on ait enveloppé de luxe et de piété les prêtres, les sages et les dieux morts.

(Lire page 22 l'article d'ANDRÉ FERMIGIER.)

AFRIQUE

Les répercussions du raid du Polisario en Mauritanie

Plus de cent cinquante des ressortissants français rapatriés de Zouérate après le raid mené dimanche par le Polisario contre la cité minière mauritanienne sont arrivés mardi soir 3 mai à Roissy. Environ cinquante cadres et techniciens sur deux cent soixante-seize ont demandé à quitter Zouérate. Dans un communiqué, la SNIM, qui exploite les mines de fer, a précisé que tous les agents qui en exprimeraient le désir seraient évacués et mis « en position d'attente ».

● A NOUAKCHOTT, le président Ould Daddah a reçu, mardi matin, M. Michel Removille, ambassadeur de France dans la capitale mauritanienne. Selon le diplomate, l'entretien a porté sur la coopération bilatérale à la veille de la tenue, à Nouakchott, des travaux de la grande commission de coopération franco-mauritanienne.

● A ALGER, le Front Polisario a déclaré dans un communiqué avoir fait, lors du raid sur la cité minière, de « nombreux prisonniers », sans faire spécialement mention des ressortissants français. Il réaffirme dans ce texte qu'il considère les territoires marocain et mauritanien, ainsi que « les parties occupées du territoire de la République arabe sahraouie démocratique », comme « des zones de guerre ».

● A PARIS, la déclaration de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, dénonçant mardi la responsabilité d'un « voisin » de la Mauritanie dans l'opération menée à Zouérate, a été suivie dans la soirée par une interview de M. Galley, ministre de la coopération. Ce dernier, répondant à un journaliste d'Europe 1 *qui lui demandait si l'on pouvait* envisager de la part de la France une action comparable à *l'opération menée* au Zaïre, a déclaré : « La règle constante de la France, c'est de ne rien faire qui ne nous soit demandé. On ne nous a rien demandé, donc le problème ne se pose pas. » Par ailleurs, le ministre a précisé que « tout ce qu'on avait pu dire sur une collusion entre la France et la Mauritanie est dépourvu de tout fondement ».

RABAT : la presse dénonce l'« agression algérienne »

De notre correspondant

Rabat. — « *Il ne fait aucun doute que cette nouvelle agression perpétrée contre la Mauritanie a été lancée par l'Algérie.* » Cette phrase que l'on relevait mardi 3 mai dans le journal *le Matin* donne le ton de la presse au Maroc. Pour le moment, les milieux officiels n'ont pas commenté l'événement. Mais l'envoi, dès *qu'il fut connu ici*, d'un émissaire du roi Hassan II auprès du président Moktar Ould Daddah est révélateur de l'attention extrême que l'on y porte.

Elle tient au *renforcement* constant, depuis la fin de la présence espagnole au Sahara occidental, des liens entre le Maroc et la Mauritanie sur les plans *économique, diplomatique*, technique (il y a des coopérants marocains à Nouakchott) et militaire. Depuis le 14 avril 1976, date de la signature de l'accord de partage du Sahara Occidental, c'est une ligne symbolique qui sépare l'extrême-sud du Maroc de l'extrême-nord de la Mauritanie. L'attaque de Nouakchott, l'année dernière, avait conduit à un soutien militaire marocain accru.

Le Maroc et la Mauritanie, dont l'union demeure pacifique, fait-on observer ici, veulent que cessent des agressions et des encouragements à la subversion venus d'Alger, et dont l'attaque de Zouérate est une nouvelle manifestation.

Voici une dizaine de jours, dans un entretien avec quatre journalistes venus de Paris, le roi Hassan II disait : « *Il y a deux événements qui se sont passés d'une façon concomitante, et, malheureusement, l'O.U.A. n'a pas bougé du tout pour envoyer des commissions d'enquête. A huit jours d'intervalle, Nouakchott est attaquée, on ne dit rien. Khartoum est attaquée, on ne dit rien. Et cette attaque en trapèze consistait à prendre Nouakchott pour grignoter le Maroc et à prendre le Soudan pour grignoter l'Egypte. Tout cela, à mon avis, fait partie d'un plan d'ensemble, et c'est pour cela qu'il faut dénoncer les plans d'ensemble.* »

Pour les Marocains, l'attaque de Zouérate constitue un autre élément de ce plan qu'ils sont décidés à contrecarrer par tous les moyens appropriés.

LOUIS GRAVIER.

SELON CERTAINS FRANÇAIS RAPATRIÉS

Plusieurs indices permettaient de prévoir l'attaque

Les six Français portés disparus dimanche dernier lors de l'attaque contre la ville minière de Zouérate ont bien été enlevés par des combattants du Polisario, a déclaré mardi soir 3 mai, en arrivant à Paris, Mme Pierrette Haristoy, épouse d'un des disparus, qui citait des témoins oculaires présents lors de l'enlèvement.

Mme Haristoy est arrivée mardi soir à Roissy à bord d'un DC-8 spécial affrété par la S.N.I.M. (Société nationale industrielle et minière) en compagnie de cent cinquante - trois ressortissants français, en majorité des femmes et des enfants, qui ont accepté l'offre de rapatriement de la société.

Selon Mme Haristoy, les six personnes enlevées se trouvaient au moment du raid dans la boîte de nuit Le Ranch, proche de l'aéroport. Les membres du Polisario, qui s'exprimaient en espagnol, les ont pris en otages et les ont conduits à bord d'une Land-Rover.

Elle fait état aussi d'un témoignage selon lequel le docteur Fichet et son épouse n'auraient pas été tués par des éclats d'obus, mais mitraillés de sang-froid après qu'on leur eut demandé de lever les mains (1).

Mme Haristoy a aussi indiqué que l'attaque était dirigée principalement contre la cité européenne. « *La fusillade,* a-t-elle dit, *a duré plus de deux heures. Ils ont utilisé de tout, des mitraillettes, des obus, des mortiers.* » Elle a aussi déclaré qu'il n'y avait pas eu de riposte mauritanienne. « *Nous n'avons rien entendu de leur côté* », a-t-elle précisé, en indiquant que les dégâts matériels avaient été importants.

La plupart des personnes qui sont arrivées à Roissy se sont déclarées « *encore sous l'empire du choc* ». Certaines d'entre elles ont estimé que des indices « *permettaient de s'attendre à une attaque du Polisario* ». Quinze jours avant le raid, le tunnel de la mine avait été saccagé et tout avait brûlé.

Plusieurs des rapatriés ont souligné qu'ils ne voulaient plus retourner en Mauritanie. « *Nous étions là-bas pour travailler, mais nous n'avons rien à voir avec cette guerre* », a souligné une des passagères.

Soixante autres personnes doivent arriver ce mercredi, à bord du vol régulier Nouadhibou-Bordeaux-Paris, et la S.N.I.M. affrétera de nouveau un DC-8 spécial qui partira vraisemblablement pour la Mauritanie jeudi. Les trois *Nord-Atlas français* venus du Sénégal ont poursuivi mardi leurs navettes entre Zouérate et Nouadhibou.

(1) Selon des informations recueillies à des sources dignes de foi, le *médecin et son épouse auraient* quitté leur bungalow en pleine nuit pour rejoindre une parente. Leur voiture aurait été atteinte par un obus ou mitraillée et personne n'aurait assisté à leur fin.

M. DE GUIRINGAUD : les forces d'agression viennent d'un pays voisin.

Dans une *déclaration* à la presse, mardi matin 3 mai, le ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, a exprimé l'espoir que les six Français *enlevés par le Polisario* seraient libérés rapidement. Il a indiqué que dans le cas contraire la France interviendrait par toutes les voies possibles, auprès de la *Croix-Rouge*, des Nations unies et des gouvernements qui ont des contacts avec le Polisario. « *La France*, a-t-il ajouté, *n'a rien à voir avec le conflit qui oppose le Polisario à la Mauritanie.* »

Le ministre a d'autre part précisé que « *Zouérate n'était pas une zone de guerre* ». « *Elle est à l'intérieur du territoire mauritanien. Il s'agit d'une agression menée par des forces venues de l'extérieur, et nous savons très bien d'où elles viennent. Elles viennent d'un pays voisin, et les bases du Polisario sont dans ce pays voisin. C'est de là que cette colonne est venue pour une agression contre la Mauritanie, sur un territoire où il est tout à fait normal que résident des Français qui sont des employés d'une compagnie minière.* »

M. de Guiringaud a indiqué que l'évacuation des femmes et des enfants avait été décidée par mesure de précaution sur le conseil de l'ambassadeur de France. Il a démenti formellement la présence de forces françaises en Mauritanie. Seuls, douze coopérants sont, a-t-il dit, instructeurs à l'école des sous-officiers d'Atar.

Evoquant le voyage que M. Galley, ministre de la coopération, va effectuer en Mauritanie, le ministre des affaires étrangères a précisé que ce déplacement, fixé depuis longtemps, aurait lieu comme prévu.

Une lettre de l'ancien responsable de la sécurité des Français

Un projet d'évacuation des familles avait été rejeté l'an dernier

M. Jean-Charles Eudeline, qui fut du 1er octobre 1972 au 31 janvier 1976 responsable de la sécurité des Français travaillant pour le compte de la Miferma, puis de la Cominor, à Zouérate, nous écrit :

« *La guerre « oubliée » du Sahara est marquée par des accrochages violents dans la région de Zouérate depuis le mois de novembre 1975. Le 19 décembre 1975, le centre administratif de F'Dérik, ex-fort Gouraud, a été attaqué au mortier. Le 30 décembre, le Polisario s'en est pris à la centrale électrique de Zouérate et au dépôt d'essence, arrosant l'ensemble de cinquante obus de mortier de 82 millimètres russes. Par ailleurs, le train minéralier a été attaqué plusieurs fois au canon sans recul.*

» *Etant responsable de la sécurité des expatriés, j'ai appuyé l'action revendicative des conducteurs de train européens refusant de poursuivre leur mission après ces incidents. Ils furent licenciés sans la moindre indemnité en janvier 1976 (quatre agents).*

» *Le 20 janvier 1976, la garnison mauritanienne d'Aïn-Ben-Tili était pratiquement détruite par des guérilleros disposant pour la première fois d'armes lourdes. Le capitaine Soueïdate, commandant la garnison, était porté disparu avec près de deux cents hommes. Au cours de l'action, des avions marocains étaient abattus par des fusées russes Sam-2.*

» *L'aggravation du conflit m'amena à préconiser l'évacuation des familles françaises craignant d'être les victimes innocentes de ce conflit. En accord avec mon directeur, je rédigeai à ce sujet une note d'information. La diffusion orale de cette note me valut d'être licencié immédiatement pour faute lourde. A la suite de mon départ, les cadres de Zouérate adressèrent au directeur général de Cominor, M. Ismaël Ould Amar, une lettre de protestation.*

» *Tous les renseignements en ma possession, dans le cadre de mes fonctions de sécurité et de mes relations avec les autorités mauritaniennes, concordaient : le Polisario avait, très logiquement, l'intention de porter un coup sensible à la Mauritanie, qui avait occupé une partie du Sahara ex-espagnol, en détruisant les installations et, plus particulièrement la centrale électrique. Sans électricité, pas de travail sur les carrières et, surtout, plus d'eau, les puits étant commandés par pompe électrique.*

» *L'ambassadeur de France à Nouakchott s'était déplacé alors à Zouérate pour annoncer aux Européens la mise en place d'un plan d'évacuation aérien des familles. M. de Lipkowski, de passage en Mauritanie, avait déclaré que « Zouérate ne serait pas une » nouvelle affaire Claustre multipliée par mille. »*

» *Je savais que ces divers plans n'empêcheraient nullement un désastre à Zouérate. Dès mon retour en France, j'avais tenté d'alerter les plus hautes autorités sur le drame qui se préparait.* »

Tension entre Alger et Paris

(*Suite de la première page.*)

Des diplomates estiment que Rabat *pourrait* ataquer en Algérie les bases arrières du Polisario pour venir en aide à la Mauritanie, avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir. D'autres n'excluent pas que la Mauritanie soit un jour démembrée, et que le Sénégal puisse récupérer le sud du pays peuplé de Noirs, ce qui confirmerait les analyses faites par l'Algérie au début de la crise, il y a un peu plus de dix-huit mois.

Coopération renforcée avec la Libye

La situation dans cette région, ainsi que la détérioration des rapports entre la Libye et l'Egypte d'une part, la Libye et la Tunisie d'autre part, semble avoir été au centre des conversations que le président Boumediène a eues avec le commandant Jalloud, « numéro deux » du régime libyen. Les deux hommes se sont entretenus pendant plus de trois heures lundi et se sont revus mardi. On précise, de source officielle, que « *l'agression impérialiste qui se déroule en Afrique préoccupe les deux pays qui ont pris des mesures dans l'intérêt des deux révolutions* ».

Il existe déjà une vingtaine d'accords de coopération entre Tripoli et Alger. Au cours de la visite de M. Jalloud, les travaux des deux délégations ont porté sur les échanges commerciaux, la coopération industrielle, la recherche pétrolière et la formation technique.

PAUL BALTA.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE NOUVEAU GOUVERNEMENT, qui s'est réuni pour la première fois le mardi 3 mai, sous la présidence de M. Boumediène, a décidé que le troisième plan quadriennal (1978-1981) sera soumis à l'approbation du congrès du F.L.N., qui doit se tenir au début de l'année prochaine. D'autre part, la *nomination* de M. Maoui, ancien ministre du tourisme, comme ambassadeur à Washington, a été officiellement annoncée. — *(Corresp.)*

Argentine

● UN DIRIGEANT DEMOCRATE-CHRETIEN a été enlevé par des inconnus le mardi 3 mai à son domicile de Buenos-Aires. Il s'agit de M. Ignacio Palacio Videla. — *(A.F.P.)*

Australie

● M. MALCOLM FRASER, premier ministre australien, a démenti mercredi 4 mai devant le Parlement que sa formation, le parti libéral, ait reçu des fonds de la C.I.A. Le quotidien *Sydney Sun* avait publié la veille les déclarations d'un ancien agent de la centrale américaine de renseignements, M. Marchetti, qui affirmait que le parti libéral et son partenaire au sein de la coalition gouvernementale, le parti national, avaient reçu depuis dix ans des subsides de la C.I.A. pour leur permettre de conserver le *pouvoir*. — *(Reuter.)*

Autriche

● M. BRUNO KREISKY, chancelier fédéral autrichien, commence ce mercredi 4 mai une visite officielle en Syrie. Il se rendra ensuite en Egypte. M. Kreisky a indiqué qu'il comptait « *y réactiver certaines choses qui, dans les relations entre les deux pays, sont en stagnation* », en particulier les échanges commerciaux. — *(A.F.P.)*

Cuba

● MM. FRANK WILLIS ET WAYNE SMITH, deux diplomates américains qui ont séjourné à La Havane à la fin du mois d'avril (*le Monde* du 3 mai), ont pu rencontrer quatre des vingt-quatre ressortissants américains actuellement détenus à Cuba, a indiqué mardi 3 mai le département d'Etat. Les deux diplomates ont également pu s'entretenir, *en l'absence de tout fonctionnaire* cubain, avec treize ressortissants américains résidant librement depuis des années à Cuba. — *(A.F.P.)*

Inde

● LE DALAI-LAMA a opposé une fin de non-recevoir à la proposition chinoise de rentrer au Tibet (*le Monde* du 3 mai). Un communiqué publié mardi 3 mai au bureau tibétain de New-Delhi affirme que le chef religieux de la communauté ne peut revenir à Lhassa tant que les autorités de Pékin n'ont pas « *supprimé les motifs de souffrance* » de son peuple, victime de « *la violation complète des droits fondamentaux des individus* ». — *(A.F.P.)*

Ouganda

● M. HENRY KYEMBA, ministre ougandais de la santé, a fui son pays la semaine dernière pour se réfugier au Kenya, ayant été prévenu que « *sa vie était en danger* », a-t-on appris de source informée mardi 3 mai à Nairobi. M. Kyemba est le quatrième Ougandais à avoir fui Kampala depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● LA PEINE CAPITALE PRONONCEE CONTRE MARIE MURRAY A ETE COMMUEE en une peine de prison à vie, mardi 3 mai, par la cour criminelle spéciale. La jeune anarchiste avait été reconnue coupable en juin dernier avec son mari du meurtre d'un policier, en août 1975. La condamnation à mort du mari avait été commuée en décembre dernier. — *(A.F.P.)*

Suisse

● LE SCANDALE DU CREDIT SUISSE (*le Monde* du 28 avril) fera l'objet de plusieurs interventions au Parlement helvétique. Les socialistes comptent proposer qu'un référendum soit organisé au sujet du contrôle public des banques ; ils envisagent de suggérer leur transformation en société d'économie mixte. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LA TANZANIE a démenti, mardi 3 mai, les informations de *Radio-Kampala*, selon lesquelles des éléments armés auraient pénétré en territoire augandais, à partir de la Tanzanie. Selon la radio ougandaise, captée à Nairobi, les forces ougandaises ont été mises en état d'alerte après la capture, dans la nuit de lundi 2 à mardi 3 mai, près de la frontière tanzanienne, de trente-sept personnes faisant partie « *'une force d'invasion* ». *En février dernier, l'Ouganda* avait déjà accusé la Tanzanie de masser des forces à proximité de la frontière ougandaise, accusation qui avait été rejetées par la Tanzanie. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

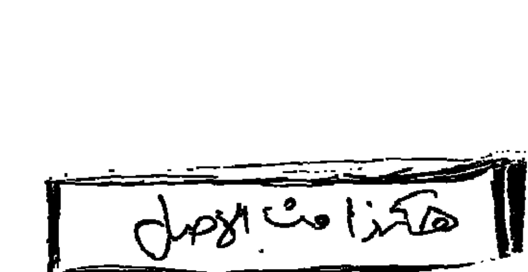
● SIX PROVINCES SEPTENTRIONALES DE LA THAILANDE ont été déclarées « *zones interdites* » par les autorités en prévision d'une offensive qui va être lancée contre des bases de guérillas communistes. Les villageois vivant dans ces provinces doivent évacuer les lieux. On ignore le nombre de personnes affectées par cette mesure. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● DOUZE ORGANES DE PRESSE OCCIDENTAUX A MOSCOU, dont deux agences internationales (A.F.P. et Reuter) sont sans communications depuis mardi matin 3 mai, incapables de recevoir ou d'envoyer des informations : les techniciens soviétiques ont coupé « par erreur » les câbles qui relient leurs bureaux à l'extérieur (*téléphone*, télex et téléscripteurs). — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LA FAMILLE DE M. JUAN CARLOS URRUZOLA LECUMBERRY, un journaliste argentin âgé de soixante-cinq ans, nous signale que celui-ci, arrêté le 3 novembre 1975 à Montevideo, jugé le 9 février 1976, est, depuis lors, détenu à la prison Liberté, dans le département de San-José, sans que la sentence lui ait été communiquée. M. Urruzola est, de surcroît, en mauvaise santé. Les autorités l'accusent d'être membre du parti communiste.



o en Mauritanie

Lettre de l'ancien responsable de la sécurité des

Un projet d'évacuation des familles avait été rejeté l'an dernier

AFRIQUE

Afrique du Sud

Peugeot dans un Bantoustan

De notre correspondante

Johannesburg. — Petits fours, discours et boissons fraîches. Une usine est inaugurée. L'événement aurait peu d'intérêt s'il ne se passait au Bophutatswana, l'un des huit Bantoustans qui, après le Transkei, en octobre, est destiné à accéder à l'indépendance le 6 décembre.

Peugeot-cycle, autrefois installée dans la banlieue de Johannesburg, vient de déménager pour Babelegi, nouvelle zone industrielle créée dans l'une des six parcelles de territoire situées dans le nord de l'Afrique du Sud et qui forment le Bophutatswana.

Selon son directeur, M. Bauman, Peugeot-Cycle cherchait à s'agrandir, mais le terrain coûte beaucoup trop cher dans la cité de l'or. Il fut séduit par les propositions de la Bantu Investment Corporation, rebaptisée depuis une semaine Economic Development Corporation (le mot Bantu heurtant les Africains, a expliqué son président), organisme para-gouvernemental chargé de trouver des investisseurs pour les « homelands ».

L'E.D.C. garantit l'infrastructure indispensable et offre les locaux aux entreprises, qui bénéficient d'un système d'imposition avantageux. En outre, les salaires accordés aux ouvriers dans les Bantoustans sont substantiellement plus bas, et on comprend pourquoi quatre-vingts sociétés sud-africaines et étrangères ont déjà ouvert leurs portes (il devrait y en avoir cent avant la fin de l'année) dans cette zone industrielle créée de toutes pièces en 1970.

Entre Johannesburg et Babelegi, les salaires de Peugeot-Cycle ont eux aussi diminué, « d'environ un tiers, *nous a expliqué le directeur,* sauf bien sûr pour une vingtaine d'employés qui ont suivi l'usine ». *L'entreprise, qui fabrique 25 000 bicyclettes par an, dispose d'un dispensaire et d'une cantine pour ses employés.*

Tant que le Chef Lucas Mangope restera premier ministre du Bophutatsswana, les directeurs des entreprises de Babelegi pourront dormir tranquilles. Celui-ci, inaugurant mardi 3 avril Peugeot-Cycle, a en effet déclaré : « La nationalisation de l'industrie n'est pas et ne sera pas la politique de mon gouvernement. Au contraire, il garantit la libre entreprise sur la base d'une économie intégrée après l'indépendance. » — C. C.

A Maputo

M. Waldheim présidera le 16 mai la séance inaugurale de la conférence sur l'aide aux mouvements de libération

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — Le représentant permanent de la Tanzanie et président du comité spécial pour la décolonisation, M. Salim, a annoncé, le lundi 2 mai, que M. Waldheim présidera la séance inaugurale de la conférence de Maputo (Mozambique) qui se réunira du 16 au 21 mai, et qu'un certain nombre de personnalités, parmi lesquelles M. Olof Palme, ancien premier ministre de Suède, et M. William Eteki, secrétaire général de l'O.U.A., y prendront également la parole. La majorité des pays membres du Conseil de sécurité, dont les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni, participeront aux travaux de la conférence.

Les mouvements de libération d'Afrique australe seront également représentés. Le but de cette réunion est de mobiliser l'opinion mondiale en faveur de la lutte contre les régimes minoritaires, et d'engager un dialogue entre les représentants de l'ONU et les dirigeants des mouvements de libération. « *Pour l'essentiel,* dit M. Salim, *il s'agit d'une conférence de consolidation du soutien aux mouvements de libération.* » Elle recommandera que des mesures spécifiques soient adoptées ensuite par le Conseil de sécurité, qui doit reprendre ses débats sur l'Afrique du Sud à une date non encore précisée, mais avant le 6 juin.

La « *déclaration de Maputo* » sur la base de laquelle la conférence prendra ses décisions décrit le climat d'urgence et de gravité qui règne aux Nations unies à propos de la situation en Afrique australe et définit les responsabilités de l'Afrique du Sud vis-à-vis de la Rhodésie et de la Namibie de façon particulièrement explicite. Ce document rappelle que l'organisation internationale reconnaît la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) comme le seul représentant légitime du peuple namibien, et « *soutient son combat* ». Il condamne par avance dans les termes les plus sévères tout régime provisoire qui verrait le jour à la suite de la conférence constitutionnelle de Windhoek et qualifie l'occupation actuelle de la Namibie par l'Afrique du Sud d'« *agression contre l'ONU* ».

En outre, cette déclaration renforce le rôle du « Conseil de la Namibie » de l'ONU en ce qui concerne la libération de ce pays et assure : « *Il est impératif que les membres de l'organisation internationale instaurent un embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud.* »

La réunion de la « *conférence de soutien aux peuples de Namibie et du Zimbabwe* » avait été décidée par l'assemblée générale à l'automne dernier. La France n'a pas encore arrêté sa position. Il est acquis que la conférence se prononcera en faveur de la réunion, en juin ou au début de septembre, d'une assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur la question de la Namibie : l'idée a déjà fait son chemin et le président Senghor a fait savoir récemment à M. Waldheim qu'il l'approuvait sans réserves.

LOUIS WIZNITZER.

Sénégal

● LA VISITE DU PRESIDENT SENGHOR A BONN. — Le Sénégal et la République fédérale allemande ont signé mardi 3 mai un accord aux termes duquel Bonn va accorder à Dakar une aide financière de 45 millions de marks et une aide technique de 6 millions de marks pour les années 1977 et 1978. Cette signature intervient au lendemain de l'arrivée à Bonn du président Senghor pour une visite officielle d'une semaine. — *(Reuter.)*

Tunisie

La ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme va être officiellement autorisée

De notre correspondant

Tunis. — La conférence nationale sur les libertés publiques, annoncée dans un appel signé par cent soixante-huit intellectuels et cadres (*le Monde* du 15 avril), se tiendra le 10 juin à Tunis.

Le comité provisoire chargé de préparer la conférence ainsi que la création d'un « *conseil national chargé de veiller au respect des droits de l'homme et du citoyen* » a annoncé, le mardi 3 mai, que l'un de ses membres, M. Hassib Ben Ammar, ancien ministre de la défense nationale, avait quitté Tunis le 27 avril à la tête d'une délégation pour se rendre en Europe et aux Etats-Unis « *afin de prendre contact avec les organismes intéressés et des personnalités amies de la Tunisie pour les inviter à assister ou à se faire représenter à cette conférence à titre d'observateur* ».

« *L'appel des 168* », qui continuerait à circuler dans les milieux intellectuels en vue de recueillir d'autres signatures, s'élevait principalement contre « *une limitation des libertés publiques* » et « *des atteintes aux droits fondamentaux de l'homme et du citoyen* ». Il reprochait au gouvernement son « *refus injustifié* » du visa nécessaire à l'existence légale d'une « *ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme* », dont les promoteurs (parmi lesquels figurent plusieurs signataires de l'appel des 168) avaient déposé les statuts le 22 mai 1976. Or, le ministre de l'intérieur, M. Tahar Belkhodja, a fait savoir, le lundi 2 mai, que cette ligue allait être officiellement autorisée.

(Intérim.)

● *La cour d'appel de Tunis* a réduit le 3 mai les peines des lycéens de Jendouba (nord-ouest de la Tunisie) qui avaient été condamnés en première instance, le 27 janvier, à la suite d'une manifestation dans leur établissement, pour protester contre l'augmentation des prix de pension (*le Monde* du 26 janvier). Les condamnations à deux ans de prison prononcées à l'encontre des vingt lycéens ont été pour la plupart ramenées à un an, six mois, ou six mois avec sursis. Deux acquittements ont été prononcés. — *(Corresp.)*

Zaïre

Les troupes angolaises et cubaines seraient renforcées dans la zone frontalière

Après que le gouvernement de Kinshasa eut proposé que la frontière entre le Zaïre et l'Angola soit « bloquée » et surveillée par des observateurs africains neutres (*le Monde* du 4 mai), le quotidien yougoslave *Politika* annonce, de Luanda, que les troupes angolaises et cubaines stationnées à la frontière zaïroise ont été renforcées et placées en état d'alerte.

Selon *Politika*, bien qu'une attaque, menée la semaine dernière contre la province angolaise de Cabinda, soit due à des guérilleros opérant sur place et non à des forces zaïroises, Luanda a vu dans cette opération une « *menace sérieuse* » contre l'Angola. L'attaque aurait été « *facilement repoussée* ».

Alors que les diplomates est-allemands s'apprêtent à quitter le territoire zaïrois, comme ils y ont été invités par les autorités de Kinshasa, certains observateurs n'excluent pas que celles-ci rompent officiellement avec l'Union soviétique.

Le quotidien *Salongo* écrivait mardi 3 mai, dans un éditorial : « *Ceux qui trahissent notre amitié seront démasqués et traités en conséquence, comme l'Allemagne de l'Est.* » Le journal rappelait que l'« *Union soviétique et ses laquais sont responsables du conflit du Shaba* ». Cependant, de source diplomatique, on estime que le président Mobutu pèsera soigneusement les conséquences d'une éventuelle rupture avec Moscou avant de prendre une décision qui pourrait l'associer trop étroitement au camp occidental. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Zaïre, le pouvoir à la portée du peuple »

par Cléophas Kamitatu-Massamba

Ancien compagnon de Lumumba, M. Kamitatu, qui fut ministre de l'intérieur et des affaires étrangères du Congo, devenu depuis lors Zaïre, et condamné à cinq ans de prison après l'accession au pouvoir du général Mobutu, consacre un second ouvrage à son pays. La Grande Mystification du Congo Kinshasa, *paru en mai 1971 aux éditions Maspero, avait alors été interdit à la vente en France. Aujourd'hui dirigeant du Front socialiste, mouvement d'opposition au régime zaïrois, il souhaite que son livre* « serve de prise de conscience pour accélérer le renversement du régime Mobutu ».

A cet effet, il dresse un réquisitoire économique solidement charpenté, insistant sur une dégradation qui s'est accentuée depuis 1974, « année fatidique ». *Fondée sur les chiffres officiels de la Banque du Zaïre, son analyse rappelle la situation désastreuse des finances publiques, les erreurs et ambitions excessives de l'investissement,* « le fléau national qu'est devenue la corruption à tous les niveaux » *et l'ampleur de l'endettement.*

Cette situation, attribuée à une « politique d'incohérence totale dans tous les secteurs sauf celui du maintien au pouvoir », *amène M. Kamitatu à une conclusion catégorique :* « De cette République je suis l'un des pères fondateurs ; je peux déclarer que notre but en la créant n'était pas de la voir tomber à un niveau si bas, qui se rapproche plus du néant que de la faiblesse. »

La seconde partie de l'ouvrage, consacrée à des propositions, contient plus de questions que de réponses, ce qui n'a rien de surprenant eu égard à l'énormité des problèmes et à la nécessité de trouver un consensus entre des opposants très divisés. L'auteur insiste sur la nécessité d'un développement autocentré et d'une authenticité africaine qui ne soit pas l' « imposture » *exaltée par le président Mobutu.* — P.-J. F.

(*) Editions de l'Harmattan, 204 p., 35 F.

PROCHE-ORIENT

Liban

La tâche prioritaire est la lutte contre les projets de partition maronites

estiment les nassériens indépendants

Les Mourabitoun (vigilants), miliciens armés du Mouvement des nassériens indépendants, sont surtout connus pour leur participation, aux côtés des forces de la gauche, aux durs combats de la guerre civile à Beyrouth, notamment dans le secteur des grands hôtels. Depuis le cessez-le-feu de novembre 1976, ils consacrent l'essentiel de leurs activités à l'action politique. Membres du Mouvement national libanais, ils représentent au sein de ce front, groupant les diverses tendances de la gauche, le courant qui se réclame du socialisme nassérien. Bien que musulmans pour la plupart, ils se démarquent de l'idéologie islamique, mais estiment qu'ils ont un rôle spécifique à jouer au sein de la communauté musulmane, dont les chefs traditionnels, affirment-ils, ont déserté à l'heure des combats.

De passage à Paris, M. Samir Sabbagh, vice-président du Mouvement des nassériens indépendants, nous a déclaré que la tâche prioritaire de son groupement était la lutte contre les projets du Front libanais (droite maronite), qui « *tendent à démanteler l'Etat libanais, tel qu'il a été depuis sa création, c'est-à-dire un Etat uni, arabe et indépendant, pour installer à sa place un régime fondé sur un système fédéral ou confédéral qui, en fait, servirait de paravent à la partition du pays* ». « *Nous n'excluons pas un dialogue avec le Front libanais,* dit-il, *mais il faudrait qu'au préalable ses dirigeants reprennent leur liberté d'action et de décision par rapport aux Américains et aux Israéliens.* »

M. Sabbagh affirme que son mouvement ne désire pas un retour pur et simple à la situation d'avant la guerre civile. « *Il y a eu trop de sang versé pour que l'on puisse accepter une telle éventualité. Nous sommes désormais pour un Etat déconfessionnalisé, où les hautes charges seraient réparties suivant les mérites individuels et non l'appartenance religieuse. Nous exigeons une nouvelle Constitution, qui prendrait en considération les changements politiques et économiques intervenus dans le pays au cours des vingt dernières années. De même, des réformes institutionnelles s'imposent, dont celle de la loi électorale, qui fausse la représentation nationale.* »

Pour M. Sabbagh, les dirigeants du Front libanais entendent précisément éviter ces réformes, qui menacent les « *privilèges maronites* », en créant un « *Liban chrétien* ». Ce projet, affirme-t-il, constitue un grave danger non seulement pour la gauche, mais également pour l'ensemble de la communauté musulmane.

En ce qui concerne la Syrie, M. Sabbagh estime que, « *après ce qui s'est passé* », « *les rapports avec Damas ne peuvent plus être ce qu'ils étaient avant l'intervention syrienne au Liban. Mais des arrangements tactiques peuvent être envisagés : les Syriens représentent actuellement le moindre mal par rapport aux dangers que font peser sur l'intégrité du Liban les projets de partition des dirigeants maronites* ».

M. Sabbagh considère enfin que le problème de la présence palestinienne au Liban doit être réglé dans le cadre des accords du Caire de 1969, qui prévoient « *la liberté d'action de la résistance palestinienne à partir du territoire libanais* ». Il admet cependant que, dans les circonstances actuelles, les opérations de fedayin dans le Sud peuvent mettre en danger la sécurité de l'Etat libanais et suggère que Libanais et Palestiniens se mettent d'accord pour « geler » ces opérations. — J. G.

En Cisjordanie

DEUX ARABES ONT ÉTÉ TUÉS AU COURS DE MANIFESTATIONS CONTRE LA VENUE A NAPLOUSE DU RABBIN KAHANE

Deux Arabes ont été tués, mardi soir 3 mai, dans le petit village de Kabatieh, dans le nord de la Cisjordanie. Cette agglomération était le théâtre, depuis le début de la matinée, de violentes manifestations de solidarité avec les habitants de Naplouse, qui protestent depuis le 26 avril dernier contre la prochaine venue dans leur ville du rabbin Meir Kahane. Ce dernier, fondateur de la Ligue de défense juive, a affirmé son intention de se rendre vendredi à Naplouse pour y poser la première pierre d'une cité juive, malgré la décision des autorités militaires israéliennes de lui interdire l'accès de toutes les villes de Cisjordanie.

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que la fièvre tombait à Naplouse, où la mairie et la chambre de commerce étaient parvenues à convaincre les jeunes lycéens de mettre une sourdine à leurs démonstrations, c'est à Kabatieh, petit village sur la route de Naplouse à Djenine, en Cisjordanie, que de graves incidents ont éclaté mardi 3 mai, entraînant la mort de deux habitants, un garçon de quinze ans et une femme de cinquante-cinq ans.

Le premier incident s'est produit à 11 heures lorsqu'un camion-citerne transportant de l'eau s'est trouvé pris au milieu d'une foule de jeunes manifestants qui ont fait pleuvoir sur le chauffeur — un civil israélien — et le militaire qui l'escortait un déluge de pierres. Le militaire, après un tir de semonce, a dirigé son arme sur les manifestants et a blessé mortellement un garçon de quinze ans.

Quelques heures plus tard, vers 16 heures, au même endroit, alors que de nombreux habitants du village étaient rassemblés pour l'enterrement du garçon, l'apparition d'une jeep transportant cinq militaires a déclenché un mouvement spontané de colère. Brandissant des drapeaux palestiniens et scandant des mots d'ordre anti-israéliens, les Arabes ont lancé des pierres sur la jeep, et des cocktails Molotov rudimentaires ont explosé sous les roues du véhicule. Les militaires ont alors ouvert le feu, atteignant trois personnes, dont l'une, une femme de cinquante-cinq ans, devait succomber à ses blessures.

Les autorités militaires ont imposé le couvre-feu à Kabatieh et dans les villages environnants et ont annoncé l'arrestation des militaires — dont cinq ont été blessés — afin d'établir s'ils étaient vraiment en état de légitime défense lorsqu'ils ont fait usage de leurs armes.

Les maires de toute la Cisjordanie, qui rejettent l'entière responsabilité des incidents sur les autorités israéliennes, ont indiqué qu'ils alerteraient les organisations internationales et les représentants diplomatiques étrangers et dénonceraient « *les crimes de l'occupant israélien* ».

ANDRÉ SCEMAMA.

AMÉRIQUES

QUAND M. KISSINGER REPREND LA PAROLE...

M. Henry Kissinger a rompu le silence qu'il s'était promis d'observer pendant trois mois, après l'entrée en fonction du président Carter. S'adressant, le mardi 3 mai, aux deux mille cinq cents membres de la Chambre de commerce américaine réunis à Washington, l'ancien *secrétaire* d'Etat a déclaré, à propos du moralisme de M. Carter en politique étrangère, que « *tout nouveau gouvernement américain s'imagine qu'il va sauver le monde* », mais que le président Carter « *semble, lui, convaincu d'avoir créé le monde* ». M. Kissinger a *également* déclaré, à *propos* du rôle qu'il a joué lui-même dans la vie politique américaine : « *Je n'ai rien fait de plus qu'un autre génie n'aurait pu faire.* »

D'autre part, M. Kissinger a *déclaré* que le Vietnam n'avait pas de réclamation à faire au *sujet d'une assistance économique* américaine. Il a qualifié les revendications vietnamiennes d'« *absolument absurdes* », étant donné que le Nord avait violé les accords de Paris de 1973 en s'emparant du Sud. Il a rappelé que le Vietnam fondait ses demandes sur une lettre de *M. Nixon, dans laquelle* le président promettait 3,25 milliards *de dollars* d'aide *pour* la reconstruction. Cette lettre ne *faisait pas partie* des accords, a dit M. Kissinger. Elle avait été expédiée dix jours après la signature de ceux-ci, a-t-il souligné, et précisait que l'assistance dépendrait du respect des accords par le Nord.

Au moment où *parlait M.* Kissinger débutaient à Paris les *négociations américano-vietnamiennes*. A l'issue de la *première rencontre*, M. Holbrooke, représentant de M. Carter, qualifia les conversations d'« *amicales et très utiles* »...

États-Unis

APRÈS DE NOUVELLES RÉVÉLATIONS

Le dossier de l'affaire Rosenberg

LE LIVRE A MOITIÉ LU...

Les *révélations* de M. Karel Kaplan, ancien haut fonctionnaire du P.C. tchécoslovaque (« le Monde » du 4 mai), amènent à ouvrir une fois de plus le dossier Rosenberg. Des documents conservés à *Prague, indique* M. Kaplan, présentent Julius Rosenberg *comme* « notre agent », alors qu'à son procès à New-York celui-ci avait proclamé son innocence. Les époux Rosenberg, dont le sort émut une grande partie de l'opinion mondiale, furent condamnés à mort parce que le jury les reconnut coupables d'espionnage. *L'accusation* affirma qu'ils s'étaient livrés à ces activités entre 1944 et 1950.

Julius et Ethel Rosenberg, inculpés le 31 janvier 1951 d'espionnage au profit de l'U.R.S.S. (ils auraient notamment fourni aux Soviétiques un croquis permettant la *fabrication* de la bombe atomique), ont été délcarés coupables par un jury fédéral newyorkais le 29 mars de la même année, après un procès de trois *semaines, et condamnés à mort* le 5 avril par le juge Irving Kaufman. Ils furent exécutés dans la soirée du 19 juin 1953, sur la chaise électrique de la prison de Sing-Sing, dans l'Etat de New-York, alors qu'ils n'avaient jamais cessé de proclamer leur innocence. Leur « complice », M. Morton Sobell, condamné en même temps qu'eux à trente ans de prison, a été libéré en janvier 1969.

Des flots d'éloquence, des torrents de sentimentalité, et l'intime conviction d'un large secteur de l'opinion, notamment en Europe, sont venus appuyer la thèse de l'*innocence* des Rosenberg, qui paraît cependant aujourd'hui sérieusement ébranlée par un témoignage nouveau provenant de Tchécoslovaquie. « *Vous apprendrez un jour, mes fils, vous apprendrez pourquoi nous reposons sous terre, le livre à moitié lu, le chant interrompu et la besogne inachevée* », lisait-on dans un poème d'Ethel Rosenberg, publié chez Gallimard en 1955 avec des illustrations de Picasso et dont la traduction semble emprunter sa « musique » à la plume de Louis Aragon...

Le « meuble secret » de John Edgar Hoover

Peut-être allons-nous bientôt lire « *l'autre moitié du livre* ». Plus de vingt ans après, le lyrisme laisserait alors la place à l'histoire, qui vient parfois rompre l'équilibre des récits édifiants.

Plusieurs faits nouveaux sont apparus depuis que le F.B.I., talonné par des juristes et des historiens qui se réclamaient du « Freedom of Information Act » de 1966 (amendé en *1974*), a levé en décembre 1975 le secret de son dossier sur l'« affaire ». Ils ne sont pas, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, favorables aux *Rosenberg. Les chercheurs* américains sont tenaces : ils ont commencé à classer, répertorier et scruter les quarante mille pages contenues dans un meuble, de dimension impressionnante, que feu John Edgar Hoover, directeur quasi inamovible du F.B.I. pendant un demi-*siècle*, gardait *dans* un bureau attenant au sien à Washington.

On y découvre, dans un mémoire confidentiel de 1957, que c'est le témoignage d'un « mouton », un certain Jérôme Eugène Tartakow, condamné à deux ans de prison pour *transport de marchandises* volées, et compagnon de cellule de Julius Rosenberg à Sing-Sing, qui permit de découvrir un fait très gênant pour les accusés. Dans un *moment de faiblesse* (*ou de* confiance, ce qui en prison revient au même), Julius Rosenberg révéla à Tartakow qu'il avait jadis donné un pourboire de 11 dollars à un photographe pour faire établir rapidement des photos d'identité de lui-même, de sa *femme et de ses enfants. Le* F.B.I. se mit en chasse et découvrit que les photos, destinées à être apposées sur un passeport, avaient été faites un samedi de la fin mai ou du début *juin 1950* au *studio de* M. Ben Schneider, 99 Park Row, dans le Lower East Side de Manhattan, non loin de l'endroit où habitaient les Rosenberg.

Le F.B.I. « *protégea* » soigneusement son informateur Tartakow, *dont le nom ne fut pas* prononcé au cours du procès. Le photographe Ben Schneider, cité à l'audience, laissa entendre au jury que les Rosenberg, qui lui *avaient paru très nerveux* à l'époque, avaient besoin, lorsqu'ils se rendirent chez lui, soit plusieurs mois avant qu'ils ne fussent officiellement inquiétés, de photos d'identité pour fuir en U.R.S.S. Les accusés, en l'occurrence, auraient été trahis, très innocemment, par leurs tout jeunes fils, qui firent un tel bruit dans la *boutique* du photographe que celui-ci en garda le souvenir et les reconnut plus tard sur des clichés présentés par le F.B.I...

Le « meuble secret » de John Edgar Hoover révèle en outre que le F.B.I., convaincu de la culpabilité des Rosenberg par le témoignage de Tartakow et désireux d'en apprendre plus sur l'affaire, avait monté une opération assez rocambolesque à la veille de l'exécution.

Des « agents très spéciaux » de John Edgar Hoover, dissimulés dans un garage désaffecté, à moins de cent mètres de la salle où se trouvait la chaise électrique, à Sing-Sing, devaient faire irruption dans celle-ci au cas où *Julius Rosenberg* aurait avoué sa culpabilité au dernier moment. Ils auraient pu ainsi recueillir des « renseignements » sur l'espionnage soviétique aux *Etats-Unis*, la taille du « réseau », le nom des « complices », etc., en retardant, indéfiniment s'il le fallait, et avec la bénédiction du gouvernement fédéral, l'exécution de la sentence de mort.

Un paradoxe cruel

Ces faits et ces projets *témoignent de l'étrange atmosphère* qui régnait à l'époque dans les plus hautes sphères du gouvernement américain. Le personnel judiciaire et politique, y compris peut-être le président Eisenhower lui-même qui refusa sa grâce aux Rosenberg le 11 février 1953, croyaient, sur la foi des notes confidentielles du F.B.I. dont *nous* ne connaissons l'existence qu'aujourd'hui, que les condamnés allaient parler. Il n'est pas exclu que la sentence de mort ait été une sorte de chantage vis-à-vis de l'U.R.S.S.

Le paradoxe est cruel : les Rosenberg, dans l'hypothèse où *ils sont coupables*, ayant agi par dévouement au communisme et à l'U.R.S.S. (les deux causes étaient alors confondues), sont morts parce que les martyrs sont toujours plus *présentables* au regard de l'opinion publique que les espions, même si ces derniers agissent parfois aussi par idéalisme. Julius et Ethel Rosenberg, *dans ce cas de figure*, seraient morts sur l'autel de la raison d'Etat soviétique en refusant d'avouer...

Ce nouvel éclairage jette également un *jour* cru sur une « faille » du système judiciaire américain. Le jury, composé de citoyens de l'Etat de New-York, qui déclara coupables les Rosenberg, *était d'une certaine façon* « manipulé » par le F.B.I., puisque ce dernier en savait plus qu'il ne voulait en dire, et le laissait entendre...

L'époque de la « chasse aux sorcières »

Il faut aussi évoquer l'atmosphère de « *chasse aux sorcières* » qui a *précédé, accompagné* et suivi le procès. Le sénateur Joseph McCarthy, qui s'est fait un nom à la tête de la commission d'enquête sur les activités anti-américaines en la détournant de son but primitif (la lutte contre les Nazis), affirmait déjà, le 9 février 1950, en Virginie occidentale, qu'il y avait « *deux cent cinq communistes au département d'Etat* ». Les républicains, portés par la vague réactionnaire et xénophobe, remportaient d'impressionnants succès aux élections à la Chambre des représentants en novembre 1950. La guerre de Corée battait son plein et un tout jeune sénateur californien, mal dans sa peau, nommé Richard Nixon, poursuivait de sa hargne un des plus proches collaborateurs de Roosevelt, Alger Hiss, et finissait par l'abattre, après l'avoir déshonoré en l'accusant, lui aussi, d'espionnage au profit des Soviétiques.

Le juge Kaufman déclarait, dans les attendus de sa sentence, que le « *crime* » des Rosenberg était « *pire qu'un meurtre* ». « *En remettant entre les mains des Russes la bombe A, des années avant que, selon nos meilleurs savants, la Russie ne puisse la construire, vous avez causé, à mon avis, l'agression communiste en Corée* », lançait-il aux accusés. « *Qui sait combien de millions d'innocents paieront le prix de votre trahison ? En vérité, par votre perfidie, vous avez sans aucun doute changé le cours de l'histoire au détriment de votre pays.* (...) *Nous avons tous les jours autour de nous la preuve de votre infamie, puisque dans le pays tout entier les activités de la défense civile visent à nous préparer à une attaque par la bombe atomique* », poursuivait-il.

Le juge Kaufman était peut-être enclin, dans la vague d'hystérie anticommuniste qui s'abattait sur les Etats-Unis, à refuser toute indulgence à des coreligionnaires. En tant que juif ne devait-il pas montrer qu'il était encore plus patriote que les autres citoyens américains ? (Voir l'article *Procès d'un procès*, publié dans *le Monde* du 5 juin 1975 lors du Dossier de l'écran consacré à l'affaire Rosenberg.) Que dire des autres cris de haine poussés à l'époque ? Même s'ils étaient coupables, les Rosenberg méritaient-ils la mort ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

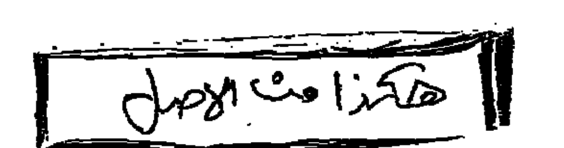
● *Un débat public sur l'indépendance et les voies vers le socialisme en Amérique latine* a lieu le jeudi 5 mai et le vendredi 6 mai, à 19 heures, à la Mutualité. Ce débat est organisé par les dirigeants de Venezuela Alternative, et plusieurs personnalités vénézuéliennes de gauche seront présentes, en particulier MM. Chacon, Michelena, ainsi que le député et leader du MAS (Mouvement vers le socialisme), M. Petkoff.



Pakistan

Indonésie





ffaire Rosenber

ASIE

Pakistan

L'opposition organise des manifestations le 6 mai «à la mémoire des victimes de la répression»

L'Alliance nationale pakistanaise, coalition des partis d'opposition, a décidé, mardi 3 mai, de relancer l'agitation dans le pays et d'organiser, vendredi 6 mai, des « *manifestations à la mémoire des victimes de la répression* ». L'Alliance estime que la « *longue marche* » sur Rawalpindi, qu'elle avait organisée le 30 avril, n'a pas été un échec, compte tenu des mesures prises par le pouvoir pour intimider les manifestants. Selon l'Alliance, quinze mille personnes, en route vers Rawalpindi, ont été arrêtées en province.

Le conseil général de l'Alliance a décidé de laisser aux dirigeants du mouvement en résidence surveillée à Sihala l'initiative des négociations avec M. Bhutto. On s'attendait, mardi, que ces dirigeants fassent connaître leurs dernières propositions en vue d'un compromis avec le premier ministre dans la journée de mercredi.

D'autre part, le Département d'Etat a publié, mardi, la lettre que M. Cyrus Vance avait envoyée le 28 avril à M. Bhutto après que le premier ministre pakistanais eut dénoncé les ingérences américaines dans les affaires de son pays. « *En raison des relations étroites et amicales qui unissent depuis longtemps nos deux pays, je suggère que nous cherchions les moyens d'éviter des accusations publiques qui ne peuvent que nuire à nos relations. Nous sommes toujours prêts à discuter calmement et sans passion de vos problèmes* », écrit le secrétaire d'Etat. Le porte-parole du Département d'Etat a précisé que cette lettre a été publiée pour couper court aux rumeurs selon lesquelles M. Vance désirait rencontrer M. Bhutto « secrètement ».

Enfin, selon l'Agence France-Presse, la révolte des montagnards du Kohistan, dans la province frontière du Nord-Ouest (*le Monde* du 4 mai), n'est pas dirigée contre les ouvriers chinois qui construisent la « route de l'amitié ». Selon une « source proche de l'opposition », les montagnards sont bien entrés en révolte contre le pouvoir central, mais ils ont simplement bloqué la « route de l'amitié » en précipitant du haut des falaises d'énormes blocs de pierre sur la chaussée. L'armée est intervenue.

Indonésie

Selon des résultats partiels

LE PARTI AU POUVOIR L'EMPORTE LARGEMENT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Djakarta (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter*). — Le Golkar, parti indonésien au pouvoir avec le soutien des forces armées, semble assuré d'une confortable victoire aux élections législatives qui se sont déroulées le lundi 2 mai. Alors que 55 millions de bulletins avaient été dépouillés ce mercredi 4 mai, sur un total de plus de 70 millions, les listes officielles avaient recueilli 65 % des voix, soit 3 points de plus qu'aux élections de 1971. Pendant la campagne électorale, le parti du président Suharto s'était cependant fixé un objectif supérieur à 70 % des suffrages.

Selon les résultats partiels, le parti musulman (P.P.P.), qui crée une surprise en l'emportant à Djakarta, obtiendrait plus de 25 % des voix, et le parti démocrate (chrétiens-nationalistes) environ 7 %. Ces deux partis, autorisés par le gouvernement, participaient pour la première fois à une consultation nationale.

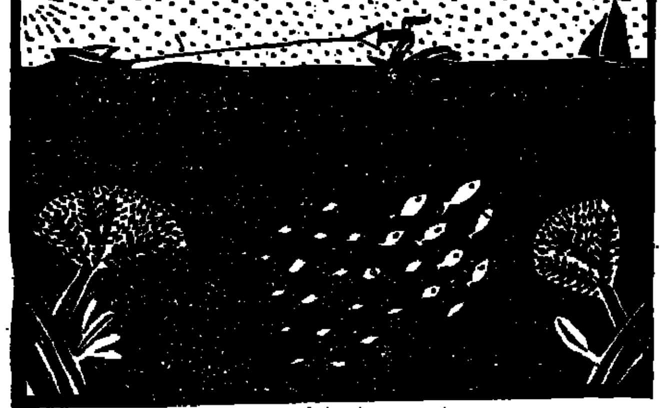
INCIDENT MILITAIRE ENTRE LES DEUX CORÉES

Séoul (*U.P.I.*). — Le commandement des Nations unies en Corée annonce, mercredi 4 mai, que des soldats nord-coréens ont ouvert le feu contre une patrouille sud-coréenne, tuant un homme et en blessant un autre.

L'incident s'est produit mardi dans le secteur nord-ouest de la zone démilitarisée séparant les deux Corées. L'enquête a prouvé que l'attaque contre la patrouille a été menée par plusieurs Nord-Coréens, et des douilles de cartouches pour AK-47, l'arme qui équipe la majorité des troupes nord-coréennes, ont été trouvées sur les lieux.

Le commandement des Nations unies a demandé une réunion de la commission militaire coréenne d'armistice pour jeudi.

● *Des relations diplomatiques avec le Cambodge* (Kampuchéa démocratique) vont être établies, annonce le gouvernement de Madrid. Des pourparlers ont été entamés à Pékin, en vue d'ouvrir une ambassade d'Espagne en République populaire de Chine, et une autre au Laos. — (*A.F.P.*)



DIPLOMATIE

A BRUXELLES

Les Neuf se prononcent en faveur d'une aide «spéciale» de 1 milliard de dollars aux pays les plus pauvres

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Jenkins, président de la Commission européenne, assistera à la deuxième journée du « sommet » occidental, le dimanche 8 mai, à Londres, au cours de laquelle seront évoqués les sujets relevant de la compétence communautaire : les négociations commerciales multilatérales de Genève, le dialogue Nord-Sud et la politique de l'énergie. En revanche, il ne participera pas aux entretiens plus généraux et politiques qu'auront les chefs de gouvernement des sept « grands » pays industrialisés, le samedi.

C'est ce qu'a indiqué, lundi, à Bruxelles, devant le conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf, M. Owen, secrétaire au Foreign Office, lorsqu'il fut question de l'organisation du « sommet ». Comme l'a souligné M. Owen, cette formule ne constitue pas une surprise : elle est la traduction pratique du compromis intervenu lors du Conseil européen de la fin mars à Rome entre la France et ses partenaires.

Initialement, M. Giscard d'Estaing ne voulait pas que la Communauté, en tant que telle, soit représentée au « sommet » alors que les huit autres Etats membres jugeaient au contraire cette présence nécessaire, même si certains d'entre les « grands », principalement les Britanniques, l'affirmaient avec une absence évidente de conviction.

Comment penser qu'au cours de la conversation à bâtons rompus de samedi — elle portera en particulier sur la situation économique dans le monde — les chefs de gouvernement ne traiteront pas de dossiers concernant la Communauté ? Ce sera à M. Callaghan, président de la réunion, d'éviter que de tels chevauchements se produisent, a répondu M. Owen.

M. Jenkins, trouvant anormal d'être complètement tenu à l'écart de la première journée de réunion, a émis l'idée que cette affaire n'était pas encore définitivement réglée et qu'une formule plus satisfaisante pour la Commission pourrait être trouvée, lors du dîner de vendredi soir, à Londres — auquel M. Giscard d'Estaing n'a pas l'intention d'assister. Il est vrai que M. Callaghan, maître des lieux, peut, en dernier recours, suggérer une modification de l'ordonnancement de la réunion. Celui-ci étant le résultat d'un arrangement politique, il est peu vraisemblable cependant qu'une telle situation se produise et, par conséquent, il est très probable que les espoirs affichés par M. Jenkins seront déçus.

« *Nous avons écouté avec attention les avis des pays membres qui ne participeront pas au « sommet » de Londres* », a déclaré M. Owen. Ceux-ci, en vérité, paraissent plutôt sceptiques sur les vertus d'une aussi rapide consultation. M. Thorn, le chef du gouvernement et ministre des affaires étrangères du Luxembourg, a regretté, pour sa part, « *l'obsession* » des grands Etats membres, qui fait que l'essentiel d'un échange de vues consacré à une réunion très importante a consisté à savoir « *à quel moment on allait mettre à la porte de la conférence le président de la Commission* ».

Les Neuf, conformément aux orientations définies lors du conseil européen de Rome, se sont mis d'accord sur la position commune à défendre, fin mai, dans la dernière phase de la conférence sur la coopération économique internationale. Cette position s'articule en quatre points : feu vert pour la négociation d'un nombre limité d'accords internationaux par produit ; création d'un fonds commun destiné à faciliter le fonctionnement de ces accords : mise en place, à côté de ces accords internationaux, d'un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) s'inspirant, de près ou de loin, de celui qui fonctionne dans la convention de Lomé ; octroi d'une aide financière immédiate aux pays sous-développés les plus pauvres.

En ce qui concerne cette « action spéciale », les Neuf proposeront qu'elle porte sur un milliard de dollars, dont 375 millions seraient à leur charge, 375 millions à celle des Etats-Unis et le reste à celle des autres pays du groupe des Huit (il s'agit des nations industrialisées). La Communauté insistera pour que l'aide financière ainsi rassemblée soit fournie aux pays les plus pauvres par le canal de l'Agence internationale de développement (AID) qui dépend de la Banque mondiale et non pas, comme le préféreraient les Etats-Unis, de manière bilatérale par chacun des donateurs.

La Communauté suggérera que la mise en place d'un « STABEX mondial » soit étudiée à un double niveau : par ses propres institutions, qui ont en la matière une expérience certaine et par une organisation internationale, telle que le F.M.I. ou la Banque mondiale. Cette position commune sera soumise à l'avis des autres pays du groupe des Huit, avec l'idée de leur faire partager, avant d'être présentée aux dix-neuf pays qui représentent le tiers-monde à la C.C.E.I.

Une aide financière au Liban

Les ministres des affaires étrangères ont encore abordé les points suivants :

● LE PORTUGAL. — Les Neuf feront savoir à M. Vance, qui les avait sondés à ce sujet, que la Communauté ne croit pas opportun de participer à un consortium qui serait créé pour fournir une aide de 1 milliard 500 millions de dollars au Portugal. La C.E.E. accorde, d'ores et déjà, un soutien financier important à Lisbonne et, par ailleurs, est engagée dans un processus devant conduire à l'adhésion du Portugal. Dans ces conditions, il est préférable de conserver aux relations Portugal-C.E.E. un caractère spécifique.

● LIBAN. — La C.E.E. a signé, lundi, un accord de coopération avec le Liban, du même type que celui la liant à l'Egypte, à la Syrie, à la Jordanie et à Israël. L'accord comprend l'octroi d'une aide financière d'un montant de 30 millions d'unités de compte européennes (1 UC = 1,12 dollar).

● ACCORD MULTI-FIBRES. — Les Neuf semblent très proches d'un accord concernant la position à défendre par la C.E.E. aux négociations de Genève sur le renouvellement de l'A.M.F. La France, soucieuse de mieux protéger son industrie, aurait souhaité que, pour les principaux produits sensibles, la nouvelle A.M.F. retienne l'idée de plafonds globaux d'importation à ne pas dépasser au cours des prochaines années. La Commission, appuyée par la majorité des autres Etats membres, a fait valoir que cela signifiait une révision profonde de l'A.M.F. à laquelle les pays du tiers-monde refuseront de se prêter. Elle a proposé d'arriver à un résultat semblable par d'autres moyens : la C.E.E accepterait de renouveler l'A.M.F sans modification substantielle, mais fixerait, de son côté, pour les produits sensibles, des plafonds globaux et en tiendrait compte, au moment de négocier des quotas d'importation avec ses principaux partenaires. Les Français se sont ralliés à cette formule, qui est une astuce tactique, mais ne fait que retarder le problème, à savoir l'affrontement avec les fournisseurs du tiers-monde.

PHILIPPE LEMAITRE.

A l'occasion du «sommet» des pays industriels

MM. Giscard d'Estaing et Carter auront un entretien à Londres dimanche matin

Un « sommet » franco-américain aura lieu dimanche à Londres en marge de la conférence qui réunira, les 7 et 8 mai, à Downing Street les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés du monde. Le chef de l'Etat français, qui arrivera samedi matin peu avant l'ouverture de la première des quatre séances que comportera le « sommet », recevra M. Carter à la résidence de l'ambassadeur de France à Londres.

Poursuivant la préparation des conversations de Londres, M. Giscard d'Estaing, qui a présidé, mardi 3 mai, un conseil des ministres restreint à ce sujet, reçoit ce mercredi à déjeuner les présidents des groupes parlementaires de la majorité — MM. Labbé (R.P.R.), Chinaud (R.I.) et Lejeune (réformateurs) — et M. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

S'adressant mardi aux membres de la presse diplomatique française, dont il était l'hôte à déjeuner, M. Herbst, ambassadeur à Paris de la R.F.A., a exprimé l'opinion que le « sommet » ne donnerait pas lieu, sur le problème nucléaire et sur les autres « *à un grand débat désagréable* ». Selon lui, l'Allemagne fédérale a déjà fait beaucoup pour améliorer la conjoncture économique sans relancer l'inflation. Bien que les pays industrialisés doivent encore faire « *un effort assez considérable* » pour amener la conférence Nord-Sud « *à des compromis raisonnables* », les points de vue entre Occidentaux se sont beaucoup rapprochés. En ce qui concerne l'endettement '

LE VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS RENCONTRERA M. VORSTER, LES 19 ET 20 MAI A VIENNE.

M. Walter Mondale, vice-président des Etats-Unis, effectuera une « importante mission » en Europe du 14 au 23 mai, a confirmé mardi 3 mai un communiqué de la Maison Blanche. M. Mondale se rendra, du 14 au 18 mai, à Lisbonne et à Madrid, puis à Vienne, les 18, 19 et 20 mai, et enfin à Belgrade, le 21 mai, où il rencontrera le maréchal Tito. Le président Carter a affirmé à plusieurs reprises sa volonté de faire jouer à son vice-président un rôle plus important que ne le veut la tradition, et notamment en matière de politique étrangère. M. Mondale s'était déjà rendu en Europe, « cent heures seulement » après l'inauguration de M. Jimmy Carter, le 20 janvier dernier.

A Vienne, le chancelier Kreisky a confirmé qu'au cours de son séjour dans la capitale autrichienne le vice-président Mondale rencontrerait les 19 et 20 mai le premier ministre sud-africain, M. Vorster (« le Monde » du 4 mai).

LES ENTRETIENS DE M. MITTERRAND AVEC DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article de notre correspondant à Bruxelles, Philippe Lemaître, sur les entretiens qu'a eus, lundi 2 mai, M. Mitterrand avec plusieurs membres de la Commission des Communautés européennes (*le Monde* du 4 mai).

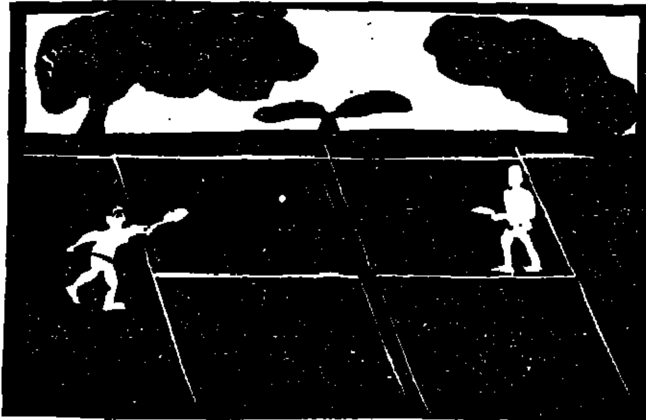
« *L'Europe libérale,* a dit M. Mitterrand (et non l'Europe) *est condamnée à échouer.* »

Il fallait lire plus loin : « *M. Mitterrand a observé que les politiques communes étaient encore loin d'être à la mesure d'une véritabe libération des échanges* » et non pas... « *que les politiques communes étaient encore loin d'offrir une véritable libération des échanges* ».

« M. Mitterrand a insisté sur la nécessité de préserver le Marché commun agricole et « *d'offrir un front de résistance* » (et non pas un fonds de résistance) solide aux attaques américaines. »

En ce qui concerne la politique nucléaire, M. Mitterrand, évoquant la nécessité de lutter contre la dissémination, a déclaré : « *La difficulté est que* cette *attitude se confond souvent chez certains* (et non pas : c'est certain) *avec une volonté de puissance.* »





EUROPE

Italie

MM. Marchais et Berlinguer entendent développer les rapports franco-italiens

Le secrétaire général du P.C.F. a quitté Rome

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, a quitté Rome le 3 mai en début de soirée, accompagné à l'aéroport par son hôte, M. Enrico Berlinguer. Auparavant, le secrétaire général du P.C.F., s'était entretenu pendant une heure avec M. Bettino Craxi, secrétaire du parti socialiste italien.

A l'issue de cette rencontre, M. Craxi a déclaré : « Il y a déjà eu dans le passé des rencontres entre dirigeants du P.C.F. et du P.S.I., et je pense qu'il y en aura encore d'autres à l'avenir, dans la perspective d'une amélioration générale des rapports entre les forces de gauche en Europe. Cela a été un échange de vues et de positions certainement très utile. »

Il faut relever que, durant son séjour à Rome, M. Georges Marchais n'a pas rencontré de représentant du parti démocrate-chrétien. Cette éventualité n'est cependant pas exclue, ainsi qu'il l'avait déclaré à notre correspondant (« le Monde » du 2 mai).

On trouvera ci-dessous l'essentiel du communiqué des entretiens Marchais - Berlinguer. Le terme d'« euro-communisme » n'y figure pas. On sait d'ailleurs qu'il est utilisé avec la plus grande réticence par les responsables des P.C. occidentaux. Bien qu'à l'occasion de la rencontre des dirigeants communistes français, italiens et espagnols à Madrid au début de mars, ce terme ait été publiquement accepté. Il aurait été forgé par le journaliste Frane Barbieri, d'origine yougoslave, collaborateur de politique étrangère du journal milanais de centre-droit, « Il Giornale Nuovo ».

Le communiqué de la rencontre

« Au cours de leur entretien, les secrétaires généraux du P.C.I. et du P.C.F. ont procédé à une analyse des récents événements et des perspectives ouvertes dans leurs pays respectifs. Ils ont confirmé la pleine actualisation de la déclaration commune de leurs partis du 15 novembre 1975, qui a proclamé leur choix d'une voie démocratique vers un socialisme fondé sur la démocratie et le pluralisme.

» Les deux partis entendent œuvrer à des solutions positives permettant de faire sortir l'Italie et la France, dans la démocratie et dans la liberté, de la crise qui les frappe, à la consolidation de la détente en Europe, à la coopération sur des bases équitables avec des pays en voie de développement, qui luttent pour se libérer des conditions de sujétion et d'infériorité qui ont jusqu'à présent caractérisé leurs relations avec les pays capitalistes développés. Pour atteindre ces objectifs vitaux, il est essentiel d'unir les efforts des différentes forces démocratiques en menant un débat d'idées, ouvert dans le plein respect de la personnalité et de l'indépendance de chacune de ces forces.

» Georges Marchais et Enrico Berlinguer se sont affirmés à nouveau résolus à contribuer activement à la réalisation d'ententes et d'actions unitaires avec les forces démocratiques et populaires, socialistes et chrétiennes de France, d'Italie et de l'ensemble de l'Europe occidentale, pour consolider et faire progresser à l'échelle européenne et internationale la cause de la détente, de la réduction concertée et contrôlée des armements, de la coopération économique, scientifique et culturelle et humaine.

» Ils attendent de la prochaine conférence de Belgrade, dont la France et l'Italie se sont engagées à assurer la bonne préparation, qu'elle contribue efficacement à l'application intégrale des décisions de l'acte final d'Helsinki par tous les Etats signataires.

» Ils ont décidé que leurs deux partis resteront en liaison pour suivre les questions relatives à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

» Les secrétaires généraux du P.C.F. et du P.C.I. ont consacré une grande attention à la question des rapports entre la France et l'Italie. Ils ont constaté que ces rapports, fondés sur une amitié traditionnelle et une communauté de civilisation, n'étaient cependant pas ce qu'ils devraient être dans l'intérêt des deux pays.

» Ils ont décidé que leurs deux partis, conscients de leurs responsabilités nationales, poursuivraient l'étude détaillée des possibilités et des besoins existant dans les divers domaines des relations de la France et de l'Italie, leur objectif commun est de voir porter ces relations à un niveau supérieur

» Au cours de leur rencontre, Enrico Berlinguer et Georges Marchais ont procédé par ailleurs à un échange d'informations et d'opinions sur les problèmes du mouvement ouvrier international

» Ils ont confirmé la volonté des deux partis d'œuvrer sur la base de la totale indépendance de chaque parti pour intensifier les relations internationales entre tous les partis et toutes les forces qui luttent pour la paix, le progrès social, la démocratie et le socialisme. »

LE PROCÈS DES BRIGADES ROUGES EST A NOUVEAU AJOURNÉ

Turin (A.F.P.). — Le procès contre vingt-trois membres des Brigades rouges, qui devait s'ouvrir mardi 3 mai à Turin, a été renvoyé par le président du tribunal en raison de l'insuffisance du nombre de jurés.

Il s'agit du deuxième renvoi de l'affaire depuis l'ouverture du procès en mars 1975. Les abords du palais de justice de Turin offraient l'aspect d'une ville en état de siège avec des centaines de policiers amenés en renfort, les rues d'accès interdites à la circulation, des grilles apposées au bâtiment et l'établissement de postes de contrôle rigoureux.

Espagne

M. Suarez confirme sa candidature aux élections et justifie la légalisation du parti communiste

De notre correspondant

Madrid. — M. Adolfo Suarez a confirmé le 3 mai, dans une allocution télévisée, qu'il se présenterait aux élections du 15 juin comme candidat « indépendant » dans la province de Madrid. Le chef du gouvernement a, d'autre part, longuement justifié la législonguement justifié la légalisation du P.C.E. Il espère être soutenu par tous les Espagnols qui « croient à la modération ».

M. Suarez, la voix ferme, sûr de lui, a rappelé les progrès accomplis sur la voie de la démocratie depuis le référendum du 15 décembre dernier sur la réforme politique. Il a indiqué qu'il s'était vu obligé de présenter sa candidature à un siège de député, car « *si la droite et la gauche forment deux blocs clairement constitués, on ne peut en dire autant du centre ; or, l'existence d'un centre cohérent est indispensable* ».

Il a ajouté : « *Je ne suis pas un homme de parti bien que j'espère être soutenu dans mon action par toutes les coalitions de partis et les hommes indépendants qui sont comme moi en faveur de la modération.* » M. Suarez a indiqué qu'il resterait à la tête du gouvernement, et qu'il renonçait à faire campagne pour pouvoir se consacrer entièrement à ses fonctions de premier ministre : « *La neutralité du gouvernement dans les élections*, a-t-il précisé, *est garantie.* » « *J'assumerais seul*, a souligné M. Suarez, *ma propre responsabilité. Ma prise de position ne compromet en rien la Couronne, qui est au-dessus des luttes politiques.* »

Il a encore déclaré que « *ni lui, ni son gouvernement n'étaient communistes* », mais que la légalisation du P.C.E. était « *nécessaire* ». Les circonstances ont « *changé* » depuis juillet 1976 et le P.C.E. a « *modifié ses positions* ». Il a reconnu le drapeau bicolore de la monarchie comme drapeau national ainsi que la légitimité du régime monarchique et ses statuts sont conformes à la loi.

« Un discours très positif »

La candidature de M. Suarez va sans doute porter un rude coup à l'Alliance populaire, néo-franquiste, de M. Fraga et de ses amis. Elle est bien accueillie, en revanche, tant par les membres du Centre démocratique que par les communistes. M. Alvarez de Miranda, l'un des leaders du Centre démocratique, a déclaré : « *Suarez est un bon compagnon de voyage.* » De son côté, M. Camacho, membre du comité exécutif du P.C.E., a affirmé : « *C'est un discours très positif pour le P.C.E. Il a convaincu même les communistes. Nous espérons que M. Suarez et son gouvernement ne nous décevront pas, comme ils l'ont fait le 1ᵉʳ mai.* » Les socialistes sont partagés. Pour M. Tierno Galvan, président du P.S.P. (parti socialiste populaire), il s'agit « *d'un discours positif ; M. Suarez a justifié avec un grand réalisme la légalisation du P.C.E.* ». M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du P.S.O.E., estime pour sa part qu'il s'agit d'« *un discours électoral et opportuniste* ». Et les partis situés à gauche du P.C.E., qui n'ont pas encore été légalisés, considèrent le discours du président « *hypocrite et incohérent* ». « *Suarez*, disent-ils, *assure que notre pays sera une communauté libérée de la clandestinité (...), et il laisse quinze partis non légalisés par un simple procès d'intention.* »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *Le Comité unitaire de solidarité avec les peuples d'Espagne* (CUSPE) organise le samedi 7 mai, à 20 h. 30, à la Mutualité un meeting sur la lutte des femmes en Espagne. Une délégation d'ouvrières de Lip sera présente.

Allemagne fédérale

UN MOIS APRÈS L'ASSASSINAT DU PROCUREUR GÉNÉRAL BUBACK DEUX SUSPECTS SONT ARRÊTÉS

(De notre correspondant.)

Bonn. — La police ouest-allemande a procédé, mardi 3 mai, à une double arrestation dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du procureur général Buback, tué le 7 avril dernier avec son chauffeur et son garde du corps. Il s'agit de Günter Sonneberg, soupçonné d'avoir directement participé à l'attentat, et de Verena Becker, membre du Mouvement du 2 juin, libérée de prison en mars 1975 en échange de M. Peter Lorenz, président de la démocratie-chrétienne berlinoise, que ce mouvement avait enlevé. Les identités précédemment attribuées par la police aux deux personnes interpellées (nos dernières éditions datées du 4 mai) se sont révélées inexactes.

La police judiciaire fédérale a confirmé que l'arme trouvée sur Günter Sonneberg — un pistolet-mitrailleur à crosse et canon sciés — était bien celle qui a été utilisée lors de l'attentat.

Les deux jeunes gens ont été reconnus par une passante, dans un café de la petite ville de Singen, où ils déjeunaient (l'avis de recherche, sur lequel figurent des photos des terroristes et le montant de la prime offerte pour leur capture, 700 000 deutschemarks, est affiché dans tous les édifices publics). Ils ont essayé d'échapper à un contrôle d'identité, en ouvrant le feu sur les policiers, mais leur fuite en automobile s'est terminée dans une impasse. Au cours de la fusillade, deux policiers et les deux fugitifs ont été blessés. Les jours de Günter Sonneberg, qui a reçu une balle dans la tête, sont en danger.

Les arrestations de Singen ont relancé le débat entre les partis politiques sur la meilleure façon de lutter contre le terrorisme. Alors que la démocratie chrétienne souligne la nécessité de renforcer les dispositions pénales pour « *libérer les citoyens du cauchemar du terrorisme* », le parti libéral estime qu'un bon travail de la police et la collaboration de la population sont plus importants que « *la manipulation précipitée des lois* ».

Le gouvernement fédéral devait adopter, ce mercredi, un projet de loi visant à accélérer les procédures judiciaires dans les procès pénaux. Le Bundestag doit discuter, jeudi, de nombreuses propositions de loi présentées par la C.D.U.-C.S.U. pour durcir le code pénal. La plus controversée de ces propositions est celle qui concerne la surveillance des entretiens entre les terroristes présumés et leurs défenseurs. Une telle mesure a déjà été refusée une fois par le Parlement.

DANIEL VERNET.





Grande-Bretagne

AUX ÉLECTIONS LOCALES EN ÉCOSSE

Les nationalistes et les conservateurs ébranlent fortement les positions travaillistes

De notre correspondant

Londres. — En Ecosse, les travaillistes ont enregistré un échec très sérieux aux élections locales du mardi 3 mai. Si les progrès les plus spectaculaires sont ceux du parti nationaliste, les conservateurs reviennent en force et prennent le contrôle de plusieurs villes. Cette consultation a préludé aux élections locales qui auront lieu jeudi 5 mai en Angleterre et au Pays de Galles ; il n'est guère douteux que le Labour doit s'attendre à un nouveau recul.

Le dépouillement du scrutin écossais devait se poursuivre dans la journée de ce mercredi. Les résultats connus, dans la matinée, indiquent que le Labour a perdu plus de cent vingt sièges dans les conseils de district, tandis que le S.N.P. (parti nationaliste écossais) en gagne plus d'une centaine et les conservateurs une quarantaine.

A Edimbourg, les tories ont consolidé leur suprématie. Ils sont également victorieux à Dundee. L'échec le plus grave pour le Labour est enregistré à Glasgow. Cette citadelle travailliste dans la région industrielle est tombée devant l'assaut des nationalistes et des conservateurs.

Mais à Glascow même, les nationalistes sont loin d'avoir obtenu la majorité absolue sur laquelle ils croyaient pouvoir compter et ils se classent derrière les conservateurs ; les travaillistes gardent, certes, le premier plan, mais ils ne sont plus suffisamment nombreux pour gérer la cité. Aussi, est-il probable que la capitale industrielle de l'Ecosse sera désormais administrée par une coalition précaire entre le S.N.P. et les tories. Si on extrapole les résultats de ce scrutin, on constate que dans une élection parlementaire les nationalistes auraient plus de la moitié des sièges écossais.

JEAN WETZ.

BIBLIOGRAPHIE

UN « DOSSIER » DE GUY DE FARAMOND

La Suède ni révolutionnaire ni totalitaire

Le premier ouvrage de la nouvelle collection de Stock, Livre-Dossier, publiée sous la direction de Claude Glayman, devrait intéresser autant les enthousiastes de la Suède que ses détracteurs passionnés.

En une trentaine d'articles et interviews, courts et précis, le maître d'œuvre, Guy de Faramond, qui fut le correspondant du *Monde* à Stockholm de 1968 à 1974, avant de s'installer à Paris, fait le tour du problème : société avancée, voire « révolutionnaire », ou bureaucratique et pré-totalitaire ? Modestement et fermement, le titre de l'ouvrage indique que la Suède, c'est la « *réforme permanente* ».

Les auteurs — économistes, journalistes, hommes et femmes politiques, écrivains — analysent minutieusement ce qui fait l'originalité du « modèle » suédois : la vie sociale, l'éducation — celle des enfants et celle des adultes, — le « triple rôle » que le législateur a ambitionné de donner aux femmes comme aux hommes ; les batailles passionnées autour de la « démocratie industrielle », la politique fiscale, la culture pour tous », ou presque.

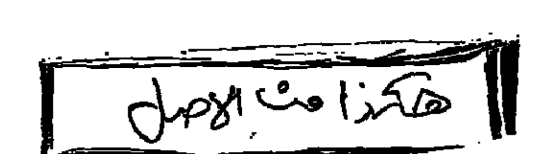
Plusieurs chapitres comportent un « additif » écrit après la chute du gouvernement social-démocrate, en septembre dernier. Certains sont assortis de tableaux de statistiques à jour.

Le « dossier Suède » explique notamment un fait qui a surpris l'opinion française : la victoire de la coalition « bourgeoise », l'automne dernier, n'a pas — elle ne pouvait pas — changé grand-chose au « *modèle suédois* ». Un modèle dont M. Carl Lidbom, ancien ministre du commerce, précise en passant pourquoi il ne saurait être exporté.

NICOLE BERNHEIM.

★ *Suède, la réforme permanente*, collection « Livre-Dossier ». Stock, 400 pages. Prix : 35 F.





Grande-Bretagne

AUX ÉLECTIONS LOCALES EN ÉCOSS[E]

Les nationalistes et les conservat[eurs] ...ent fortement les positions trava[illistes]

De notre correspondant

BIBLIOGRAPHIE

« DOSSIER » DE GUY DE FARAMO[ND]

...a Suède ni révolutionnai[re] ni totalitaire

NICOLE ...

CHEF DE CHANTIER

CHEF DE LIAISON

IBGM

EUROPE

DEUX POINTS DE VUE SUR L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Où est la tricherie ?

par JACQUES MALLET (*)

A propos de son attitude vis-à-vis de l'élection à l'Assemblée européenne au suffrage universel, M. Michel Debré accuse le gouvernement français de tricherie (1).

Son accusation est grave. Elle n'est pas fondée.

Son analyse politique est d'une extrême partialité. *Qui plus est,* on relève dans ses propos des *inexactitudes* et des *silences* surprenants.

Il est inexact que l' « *assemblée commune* » de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) se soit déclarée habilitée, dès le premier jour, à préparer une *constitution* politique de l'Europe. Ce *sont les gouvernements* qui avaient confié cette mission *non* à l'Assemblée, mais à un groupe restreint de ses *membres,* dit « *assemblée ad hoc* ». Et ils ont écarté son *projet* avant même l'échec du traité instituant la Communauté européenne de défense (CED).

Ce que M. Debré appelle les débordements de l'Assemblée européenne dans le passé récent résulte de décisions des gouvernements et de règlements *ratifiés* par les Parlements nationaux. L'accroissement des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée de Strasbourg — qui lui permet de rejeter en bloc le budget de la Communauté dans certains cas — a été approuvé par le Parlement français en décembre 1975.

Voilà, *parmi d'autres, deux* inexactitudes notables.

Et voici quelques silences éloquents.

M. Michel Debré ne dit mot de la Constitution *française* de 1958, qu'il a pourtant quelques raisons de *bien connaître.* Or c'est *elle* qui a posé le principe de la primauté de l'ordre juridique international — et *donc* de l'ordre juridique communautaire — sur l'ordre juridique interne. C'est l'application de ce *principe* qui a permis de réaliser le Marché commun depuis 1958 — *notamment* la politique agricole commune — et de la préserver, envers et contre tous, grâce à la vigilance de la Commission et de la Cour de justice des *Communautés.*

Cela est si vrai que M. Debré reproche aujourd'hui à la Commission de ne pas faire usage de ses pouvoirs « supranationaux » — qu'il a tout fait pour *affaiblir* — en vue de surmonter la crise de la sidérurgie.

On ne peut à la fois dénoncer l'impuissance des institutions communautaires et leur *refuser* les moyens d'agir.

M. Michel Debré ne dit mot de l'article 236 du traité de Rome, qui donne toutes les garanties nécessaires à l'égard d'un accroissement éventuel des compétences et des pouvoirs de l'Assemblée *européenne.* Celle-ci ne peut en avoir l'initiative. *Il faut* que le conseil des ministres de la Communauté *décide* une révision des traités. Cette révision doit faire l'*objet* d'une décision unanime des gouvernements et doit être approuvée par les Etats membres selon leurs règles constitutionnelles respectives. Cela signifie que le projet devrait être soumis pour avis au Conseil constitutionnel et ratifié *par* le Parlement français.

Enfin, M. *Debré* paraît oublier que le *gouvernement* français n'est nullement isolé dans son refus d'élargir les *compétences* de l'Assemblée européenne. Le Royaume-Uni et le Danemark, qu'il cite par ailleurs en exemples, sont encore plus restrictifs. Dans l'avenir prévisible, l'unanimité nécessaire pour réviser sur ce point les traités ne serait donc pas réunie.

En réalité, dans cette affaire, la passion semble l'emporter sur l'objectivité. L'opposition irréductible de M. Debré au *principe* même de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel lui fait perdre de vue l'essentiel : la nécessité de démocratiser les institutions, excessivement technocratiques aujourd'hui, de la Communauté ; la nécessité surtout de construire *une* Europe politique et de lui donner une assise populaire.

C'est le meilleur moyen d'éviter la dilution de la Communauté dans une zone de libre-échange atlantique. C'est aussi le meilleur moyen d'assurer l'avenir de nos sociétés de liberté et de nos valeurs communes de civilisation. Dans un monde dur et dangereux, sans pitié pour les faibles et pour les isolés, les nations démocratiques d'Europe occidentale ne se sauveront qu'ensemble.

M. Jacques Chirac l'avait apparemment fort bien compris, comme en *témoigne* sa déclaration du 10 décembre 1975, faite alors qu'il était premier ministre : « *L'élection du Parlement européen est un élément nécessaire à la construction européenne, elle-même indispensable à la défense du monde libre — qui n'a cessé de reculer devant les régimes autoritaires — et des libertés fondamentales.* »

On ne saurait mieux dire.

(*) Conseiller national du C.D.S. pour les affaires européennes, membre du comité directeur du Mouvement européen.

(1) *Le Monde* du 2 mai.

Les garanties impossibles

par GÉRARD SOULIER (*)

LA controverse sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel semble se réduire, depuis quelque temps, à un *problème* de garanties. M. Maurice Duverger a avancé, dans *le Monde* du 15 avril, une proposition implicitement reprise par M. Marchais le 17 avril, expressément citée par M. Kanapa dans *l'Humanité* du 19 avril. Cette proposition est rigoureusement irrecevable et aucune autre solution ne paraît imaginable, pour des raisons de forme et de fond.

Selon M. Duverger, le problème « consiste à empêcher qu'un représentant du peuple français à l'Assemblée européenne puisse exercer son mandat hors des limites fixées par les traités communautaires ». Et d'avancer la solution suivante : « Il suffirait d'insérer, dans la loi électorale votée par notre Parlement, un article du genre suivant : Les représentants du peuple français à l'Assemblée des Communautés européennes exercent leur mandat dans le cadre des traités communautaires. Sera révoqué tout représentant ayant agi contrairement aux dispositions de ceux-ci dans l'exercice de son mandat. La révocation est prononcée par le Conseil constitutionnel saisi dans les conditions de l'article 61 de la Constitution de la République. »

Pour des raisons de forme, il est impossible d'inscrire une telle proposition dans le cadre de la loi autorisant la ratification de l'Acte du 20 septembre 1976 « portant élection des représentants à l'Assemblée (européenne) au suffrage universel direct » ni dans la loi électorale, parce que tout ce qui concerne la compétence et la saisine du Conseil constitutionnel est d'ordre constitutionnel. En témoigne le fait que, en octobre 1976, lorsqu'on a voulu modifier les dispositions relatives à la saisine du Conseil (l'extension de ce droit aux parlementaires), il a fallu procéder à une révision de la Constitution. La nécessité d'une révision constitutionnelle est ici d'autant plus forte qu'il s'agirait d'attribuer une compétence nouvelle au Conseil.

Deuxièmement, on peut considérer, si l'idée d'un contrôle par le Conseil constitutionnel était abandonnée pour la raison précédente, que toute autre formule de contrôle, par quelque organe que ce soit, ne pourrait pas être organisée par la loi. La nature du mandat dont il s'agit en fait une question d'ordre constitutionnel. Une révision préalable serait nécessaire.

On pourrait s'en tenir là. Mais la proposition de M. Duverger achoppe sur des arguments de texte encore plus décisifs.

La révocation des élus, c'est la sanction, en droit, de ce qu'on appelle un « mandat impératif ». Or, selon l'article 27 de la Constitution française : « *Tout mandat impératif est nul.* » On pourrait opposer que cela ne concerne que le Parlement français ; l'ennui, c'est que l'acte du 20 septembre prévoit aussi cette prohibition dans son article 4 : « *Les représentants votent individuellement et personnellement. Ils ne peuvent être liés par des instructions ni recevoir de mandat impératif.* » Le texte est clair : aucune limitation, d'aucune sorte, ne peut être imposée aux parlementaires européens. Il en résulte qu'aucune garantie contre des débordements n'est possible et que, juridiquement, aucune loi ne peut restreindre la portée du mandat.

A plus forte raison, aucune déclaration écrite, aucun engagement, aucun exposé des motifs ne saurait détenir la moindre valeur juridique ni la moindre force contraignante. Le choix se réduit donc à l'alternative suivante : adopter le texte, sachant bien qu'aucune garantie ne peut être organisée ; aménager des garanties, mais cela suppose de changer d'abord la Constitution et de revoir l'acte du 20 septembre. Sauf à tenir les textes pour des « bouts de papier », il est rigoureusement impossible de sortir de ce dilemme.

Mais allons plus loin, et supposons que, en respectant toutes les règles du droit constitutionnel (une révision, donc, ayant été opérée) et du droit international, un système de contrôle des représentants français soit aménagé :

— Il paraît impossible d'en charger le Conseil constitutionnel, pour des raisons encore et d'abord juridiques : il aurait, en effet, à apprécier que les parlementaires ne sortent pas des dispositions des traités, et, donc, à interpréter les traités, ce qui est du ressort d'une juridiction internationale. Cela d'évidence, est impossible.

— D'autre part, et d'un point de vue théorique, l'aménagement d'un système de mandat impératif, et donc de la révocation des élus, ne saurait certainement pas être confié, si l'on attache quelque importance aux exigences de la démocratie, à un organe aussi ambigu juridiquement que le Conseil constitutionnel. Tous les manuels de droit constitutionnel expliquent, en outre, que le mandat impératif est un système techniquement difficile à aménager et que, de plus, et dans la logique même de l'institution, la révocation du mandat ne peut bien évidemment provenir que de ceux qui l'ont donné : les électeurs. Est-on prêt à cela ?

Enfin, et à supposer qu'un système soit trouvé et adopté dans le respect de la Constitution, reste l'article 4 de l'acte du 20 septembre. On pourrait imaginer — nous arrivons au terme des suppositions possibles — que la France, en ratifiant cet accord international qu'est l'acte du 20 septembre, formule une *réserve,* c'est-à-dire, selon les règles du droit international, exclut pour elle l'application de l'article 4. On devrait alors se demander si cette *réserve,* comme l'exige le droit international, est compatible avec l'*objet* et le *but* du traité. (cf. article 19 de la convention de Vienne sur le droit des traités). On pourrait en douter. Et à supposer qu'on passe outre, on aurait ainsi des parlementaires français ayant une parole liée, et, donc en position défavorable par rapport à leurs collègues. Peut-on imaginer deux types de statut dans ce Parlement et les représentants français en parlementaires croupions ? Sans compter qu'on peut se demander si cette inégalité ne remet pas en cause les traités eux-mêmes...

Le débat juridique n'est certes qu'un débat préalable, mais il est indispensable. L'essentiel est de savoir, une fois ce Parlement installé, si le projet aboutit, quelles forces le domineront, car il est évident que jouera la dynamique institutionnelle. A cet égard, peu importe qu'on n'accorde pas de nouvelles attributions à ce Parlement. Il en a suffisamment pour en sécréter d'autres sans changer une virgule aux traités. Il est souverain pour son organisation, il dispose du pouvoir budgétaire, il a le droit de censurer la Commission sans autre limitation que l'exigence d'un délai de réflexion de trois jours et une majorité qualifiée. L'histoire constitutionnelle a bien montré que, à partir de la responsabilité ministérielle, c'est tout le pouvoir qui pouvait être évoqué. Où trouver, par conséquent, des limites à l'extension de ses pouvoirs ?

On peut souhaiter l'intégration européenne. On ne peut en même temps se réclamer de la démocratie si l'on refuse que le peuple en décide. L'article 3 de la Constitution française prévoit deux procédures : l'élection de la représentation nationale et le référendum.

(*) Professeur à la faculté de droit d'Amiens.

La réponse de Maurice Duverger

Dans le Monde *du 15 avril, j'ai seulement esquissé une solution permettant d'empêcher que les représentants du peuple français à l'Assemblée de Strasbourg puissent dépasser les bornes fixées par les traités communautaires. D'où la formule qui suggère d'*« insérer dans la loi électorale votée par notre Parlement un article du genre suivant... ». *Elle signifie qu'on emploie des termes du langage courant, en écartant délibérément tout formalisme juridique. L'essentiel était d'ouvrir la voie d'un consensus politique. Voilà qui est fait.*

Qu'on se rassure : cette voie est aménageable dans le cadre *du droit, quoi qu'en dise le professeur Soulier.*

1) Elle l'est *d'abord* dans le cadre du droit national.

Où mon collègue de l'université d'Amiens a-t-il vu que « tout ce qui concerne la compétence et la saisine du Conseil constitutionnel est *d'ordre* constitutionnel » ? *Oublierait-il que la* loi *organique du 29 décembre 1961 a conféré au Conseil des pouvoirs nouveaux en ce qui concerne les incompatibilités entre le mandat parlementaire et certaines professions ? S'il y a doute ou contestation sur l'existence d'une telle incompatibilité, le Conseil constitutionnel est saisi. Sa décision est souveraine : s'il constate l'incompatibilité, le parlementaire doit démissionner dans un délai de quinze jours. Sinon, le Conseil le déclare démissionnaire d'office.*

Ma proposition du 15 avril est directement inspirée de cette procédure qu'on pourrait transposer de bien des manières. En droit, une « démission d'office » n'est pas la même chose qu'une « révocation ». En fait, les deux auraient exactement les mêmes effets en l'occurrence : le journaliste est donc justifié d'employer le terme le plus clair pour ses lecteurs.

Un dernier mot sur ce point. A supposer qu'une révision de la Constitution soit nécessaire, comme le prétend le professeur Soulier, ne voit-on pas qu'elle serait très facile si tous les partis, ou presque, étaient d'accord pour établir cette garantie du respect des traités européens ? On emploierait la même procédure qu'en décembre 1963, où il a suffi de quelques heures au Congrès du Parlement pour entériner le projet concernant le nouveau régime des sessions. Assurer la souveraineté nationale, cela vaudrait bien une journée à Versailles, à tout prendre !

2) Ma proposition est valable aussi dans le cadre du droit international.

Soulignons tout d'abord qu'il est extraordinaire de considérer comme contraire au droit international une procédure destinée à garantir le respect *des traités. Mais l'assertion est inexacte, heureusement.*

a) *L'article 4 de l'acte du 20 septembre 1976 n'a rien à voir ici, parce qu'il s'agit de tout autre chose, que d'un mandat impératif. Mon contradicteur me permettra-t-il de le renvoyer à l'excellente définition qu'en donnent nos collègues Charles Debbasch et Yves Daudet dans leur petit lexique élémentaire :* « Le mandat est impératif quand l'élu doit, sous peine de révocation, exécuter strictement la volonté de ses mandants (1) » ? *Révoquer ou démissionner d'office un élu qui a violé les textes qui fondent son existence et ses pouvoirs, c'est quelque chose de tout différent.*

Le mandat impératif concerne le contenu politique de l'activité parlementaire. La procédure suggérée concerne ses limites juridiques. Il ne s'agit en aucune façon de restreindre le droit des membres de l'Assemblée européenne de réclamer l'extension des pouvoirs de celle-ci, voire sa transformation en institution fédérale : mais seulement de s'assurer que les dispositions des traités communautaires seront respectées pour de telles extensions ou transformations. Comme les députés à Strasbourg sont des « représentants des peuples des Etats membres », chacun de ceux-ci a le droit de prendre les mesures nécessaires pour que les siens demeurent dans les limites juridiques de leur mandat.

b) *Il est inexact de dire que seules les juridictions internationales peuvent interpréter les traités. Les traités régulièrement ratifiés étant incorporés à l'ordre juridique français, leurs dispositions sont applicables par nos juridictions, qui doivent donc les interpréter, et qui le font (en suivant trop souvent l'interprétation officielle du gouvernement).*

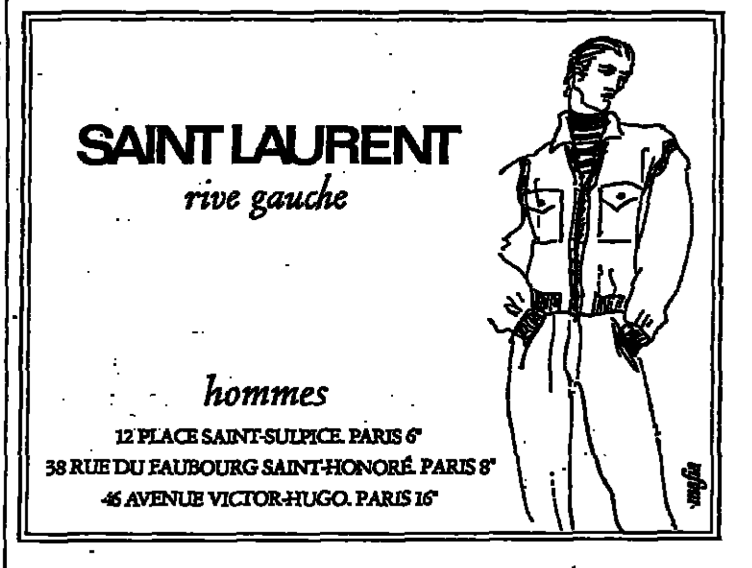
L'article 54 de notre Constitution fait obligation au Conseil constitutionnel d'interpréter les traités quand on lui demande de vérifier s'ils ne sont pas contraires à la Constitution : et lui les interprète en toute indépendance. Il a ainsi interprété les traités communautaires dans sa décision du 30 décembre 1976. Il ne serait donc pas désorienté en les interprétant de nouveau dans le cadre de la procédure qu'on a proposée.

Il aura l'occasion de le faire si les parlementaires aménagent celle-ci par le moyen d'une loi organique : puisque les textes de ce genre lui sont obligatoirement soumis pour qu'il en vérifie la constitutionnalité.

(1) C. Debbasch et Y. Daudet, *Lexique des termes politiques,* 1974, p. 152.









POLITIQUE

A l'Assemblée nationale, la discrimination raciale en matière de commerce extérieur

M. Foyer (R.P.R.) dénonce la « capitulation honteuse » du gouvernement

Mardi 3 mai, sous la présidence de M. Edgar Faure, l'Assemblée nationale examine, en deuxième lecture, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (« le Monde » des 15 et 16 avril).

Ce « texte-balai », ainsi que l'a présenté au Sénat M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, regroupe des dispositions catégorielles qui n'ont aucun lien organique entre elles.

M. CHAUVET (R.P.R.), rapporteur, souhaite qu'à l'avenir les mesures d'ordre économique et financier ne soient pas mêlées à des dispositions juridiques. Opinion partagée par M. BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat au budget. M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, *« tresse une couronne au gouvernement »* qui, en dépit d'une déclaration d'urgence initiale, a accepté une seconde lecture afin que l'Assemblée puisse examiner les mesures nouvelles introduites au Sénat. M. LAMPS (P.C.), saisit cette occasion pour plaider en faveur d'*« une rémunération équitable de l'épargne populaire »* et réclamer son indexation.

Dans la discussion, des articles sont notamment adoptés :

— Un amendement de la commission des finances rétablissant l'article qui permet aux avocats d'accomplir, sans attribution d'honoraires, des actes professionnels au profit des communes qu'ils administrent ;

— Un amendement de la commission, combattu par M. COT (P.S.), qui rétablit l'article simplifiant la procédure d'émission des emprunts contractés par le ministère des postes et télécommunications;

— Une nouvelle rédaction de l'article relatif aux pouvoirs des fonctionnaires du service des mines.

L'Assemblée examine ensuite un amendement de la commission des lois reprenant un article voté en première lecture, à l'initiative de M. KRIEG (R.P.R.), mais supprimé par le Sénat et qui introduisait dans la législation pénale des dispositions de nature à réprimer les pratiques discriminatoires à caractère racial dans le domaine des relations économiques.

M. FOYER souligne l'*« embarras »* du gouvernement et la *« fragilité »* de ses arguments pour obtenir la suppression de cet article. Il poursuit : *« Il y aurait une certaine hypocrisie à avoir souscrit une convention dirigée contre les discriminations raciales et à refuser maintenant de voter des dispositions qui visent à mettre fin à des pratiques inadmissibles. »* Il conclut : *« Cette suppression est une capitulation infâme, car il n'est pas de l'intérêt national de céder au chantage et de se coucher. »*

M. COT (P.S.) rappelle qu'en première lecture son groupe avait fait supprimer le terme de « nation » de l'amendement Krieg, craignant qu'il n'empêchât le gouvernement *français de s'associer* à des mesures antidiscriminatoires pouvant être décidées par des instances internationales. Après réflexion il propose aujourd'hui de rétablir ce mot, tout en précisant que les dispositions des articles du code pénal ne sont pas applicables lorsque les faits visés relèvent de directives du gouvernement prises dans le cadre de sa politique économique et commerciale ou en application de ses engagements internationaux. *« Cette nouvelle présentation,* conclut-il, *situe clairement les responsabilités : si le gouvernement ne veut pas appliquer la convention de 1971, il le fera savoir en donnant des instructions expresses. »*

M. CHAUVET explique pourquoi sa commission a accepté la suppression de l'article : *« Ne va-t-il pas nous exposer à un boycott encore plus strict de la part des Etats arabes ? Ceci reviendrait à distinguer les entreprises françaises par rapport aux autres entreprises du Marché commun, car aucun de nos partenaires n'a adopté des dispositions semblables. »*

M. BERNARD-REYMOND déclare :

« Le gouvernement a abondamment témoigné de sa volonté de lutter contre le racisme sous toutes ses formes. Mais serait-il opportun, en voulant lutter contre lui, de priver la France de la possibilité de boycotter, en vertu d'accords internationaux, certains pays qui ne respectent pas la morale internationale ? Serait-il souhaitable d'interdire au gouvernement de prendre des mesures de rétorsion à l'encontre d'Etats pratiquant le dumping ou se montrant trop farouchement protectionnistes ? »

M. KRIEG estime que les arguments du gouvernement *« manquent de sérieux »*. Il observe que la France, *« qui n'applique pourtant pas les mesures anti-boycottage est tout de même un des pays dont le commerce avec les pays arabes a le moins progressé »*. Il ajoute : *« Cela veut dire que, conscients de leurs intérêts, les pays arabes, quand ils ont affaire à des interlocuteurs fermement décidés à faire respecter les principes de non-discrimination, s'inclinent. L'accord tacite que nous apportons aux pratiques commerciales des pays arabes équivaut à favoriser la discrimination politique, raciale et religieuse. C'est inadmissible. »*

Estimant l'affaire *« suffisamment grave pour que tous les groupes politiques prennent leurs responsabilités »*, le groupe socialiste demande un scrutin public sur son amendement rétablissant l'article supprimé par le Sénat.

M. LABBE, président du groupe du R.P.R., ayant demandé une suspension de séance, M. EDGAR FAURE propose, vu l'importance du sujet, de reporter le vote à mercredi, suggestion acceptée par l'Assemblée.

Les députés suppriment, à l'initiative de MM. FOYER et COT, avec l'accord de MM. GOUHIER (P.C.) et FANTON (R.P.R.), mais contre l'avis du gouvernement et du rapporteur, l'article prévoyant la subrogation de l'Etat dans les droits du propriétaire qui a été indemnisé du préjudice résultant du refus opposé à l'octroi du concours de la force publique pour faire exécuter une décision judiciaire d'expulsion d'un locataire.

A l'initiative de la commission des finances, l'Assemblée décide de faire intervenir le Fonds de garantie automobile pour tous les accidents de la circulation ayant provoqué des accidents corporels sur la voie publique et pour lesquels le responsable des dommages est soit inconnu soit totalement ou partiellement insolvable. Interrogé par le secrétaire d'Etat, M. CHAUVET précise que le Fonds n'interviendra que lorsque la responsabilité de l'accident est imputable à un tiers, identifié ou non.

Le vote de l'article relatif à la Sécurité sociale des artistes ainsi que la suite de la discussion sont renvoyés à mercredi.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX

Réunie mardi 3 mai au Palais-Bourbon, la conférence des *présidents* a établi comme suit l'ordre du jour de ses prochaines séances :

- **Jeudi 5 mai : projets sur les activités ambulantes et *le jeu* dans les casinos ; en deuxième lecture, projets sur les commerçants âgés et le contrat des marins.**
- **Vendredi 6 : questions orales sans débats.**
- **Mardi 10 : projets sur les conditions d'émission d'un emprunt et sur la taxe professionnelle.**
- ***Mercredi 11*, après les questions au gouvernement, et jeudi 12 : suite de la taxe professionnelle et projet sur le bilan social de l'entreprise.**
- **Vendredi 13 : questions orales *sans* débat.**

SIX NOUVEAUX DÉPUTÉS

L'Assemblée nationale compte six nouveaux membres qui sont appelés à siéger jusqu'au terme de la législature en leur qualité de suppléants de secrétaires d'Etat.

Les huit secrétaires d'Etat nommés le 1er avril disposaient, conformément à l'ordonnance du 17 novembre 1958, d'un délai d'un mois pour opter entre leur siège de parlementaire et leurs fonctions gouvernementales. Le délai étant arrivé à expiration, MM. Jacques Guinebretière (1re circonscription du Finistère), Pierre Leval (2e circonscription de la Haute-Saône), Claude Pringalle (16e circonscription du Nord), Denis Salaville (2e circonscription de la Lozère), René Serres (1re circonscription des Hautes-Alpes) et Henri Vin (3e circonscription des Ardennes), remplacent respectivement MM. Marc Bécam, Jean-Jacques Beucler, Jacques Legendre, Jacques Blanc, Pierre Bernard-Reymond et Jacques Sourdille.

Deux des nouveaux secrétaires d'Etat, Mme Hélène Missoffe, qui était elle-même suppléante de M. François Missoffe, son mari, et M. Jacques Dominati, dont le suppléant est décédé, ne seront pas remplacés à l'Assemblée nationale.

Les assistantes maternelles

En début de séance, l'Assemblée avait adopté, en deuxième lecture et dans le texte du Sénat (dont définitivement), le projet de loi relatif aux assistantes maternelles (*le Monde* des 7, 8 et 21 avril). Après les interventions du rapporteur et du ministre de la santé et après le rejet de deux amendements socialistes, Mme MOREAU (P.C.) avait expliqué l'abstention finale de son groupe à l'égard d'un texte qui *« imposera aux parents des frais et des tracasseries supplémentaires sans améliorer pour autant la situation des nourrices »*. M. BESSON (P.S.) avait fait de même au nom de son groupe, critiquant un texte *« discriminatoire »* en matière d'aide au chômage ou de dispositions sociales.

L'économie montagnarde

En séance de nuit, sous la présidence de M. FRANCESCHI (P.S.), les députés examinent en deuxième lecture la proposition de loi relative à la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie montagnarde (*le Monde* du 21 avril).

M. CESAR (app. R.P.R.), suppléant M. COUDERC (R.I.), rapporteur, absent, rappelle que ce texte complète la législation en vigueur et vise notamment à garantir la prépondérance des agriculteurs des régions de montagne au sein des mouvements pastoraux créés par la loi du 3 janvier 1972.

Après l'intervention de M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, M. BROCARD (R.I., Haute-Savoie), auteur de la proposition, président du groupe d'études de la montagne à l'Assemblée, énumère les textes qu'il souhaite voir adopter rapidement. Pour M. MAISONNAT (P.C., Isère), une évidence s'impose : *« Il n'y a pas de politique de la montagne et le délabrement démographique, agricole et économique de ce secteur se poursuit. »* Pour terminer, il trace les grandes lignes d'une politique foncière pour la montagne.

L'Assemblée adopte finalement, dans le texte du Sénat, donc définitivement, l'article unique de la proposition de loi.

Pour terminer, elle examine la proposition de loi de MM. CRESPIN (App. R.P.R., Marne), Delhalle (R.P.R., Aube), Honnet (R.I., Aube), et Mme Crépin (Réf., Aisne), relative à la commercialisation des vins produits sous l'appellation contrôlée « coteaux champenois ». M. MEHAIGNERIE indique que ce texte vise à empêcher toute vente en vrac de ce vin et à rendre obligatoire la mise en bouteilles sur les lieux de la production afin d'éviter une dégradation du marché.

Pour M. CESAR, rapporteur, cette proposition, qui garantit l'authenticité du produit offert, ne lèsera aucun intérêt du négoce, car il n'existe pas encore de circuits commerciaux de ces vins.

Après l'intervention de M. Crespin dans la discussion générale, l'Assemblée adopte un amendement du rapporteur qui maintient, dans la loi du 20 mars 1934, l'interdiction de produire à l'intérieur de la Champagne viticole délimitée toute fabrication de vins mousseux autres que ceux pouvant prétendre à l'appellation champagne.

Puis elle adopte la proposition de loi ainsi modifiée. — P. Fr.

L'ÉLOGE FUNÈBRE D'AYMERIC SIMON-LORIÈRE

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a prononcé, mardi 3 mai, au Palais-Bourbon, l'éloge funèbre d'Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R. du Var.

Il a notamment déclaré : *« On pensait, en le voyant, à ce mot d'un grand écrivain : « Il y a » quelque chose qui s'appelle la » noblesse et, soudain, parmi les » hommes, quelqu'un s'en trouve » revêtu. »* Et il a conclu : *« Dans le faible temps qui lui a été imparti, cet homme, ce jeune homme, qui eût sans doute été appelé à de hautes fonctions, laissera le souvenir d'une trajectoire brillante, d'une noble et attachante figure. Si ce destin, malheureusement, est resté individuel, il garde quelque chose d'exemplaire pour sa génération. »*

M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a associé le gouvernement à cet hommage.

AU SÉNAT

Cri d'alarme au sujet du secteur locatif des H.L.M.

Le sénat a discuté mardi 3 mai une « question orale avec débat » de M. ROGER QUILLIOT, sénateur du *Puy-de-Dôme* (P.S.), maire de Clermont-Ferrand, sur la « dégradation de la situation des offices d'H.L.M. ».

« Nos offices, a-t-il notamment indiqué, *sont condamnés, face à la hausse des coûts des terrains et de la construction, à construire au rabais ou à ne pas construire du tout. »* Dans l'immédiat, l'impératif, estime-t-il, est de sauver ces organismes de l'asphyxie et d'éviter l'arrêt des chantiers. Un moratoire permettrait au moins de situer les responsabilités.

M. BARROT, secrétaire d'Etat au logement, considère que trop d'offices d'H.L.M. ne tiennent pas compte de l'allocation logement dans l'appréciation qu'ils font de la solvabilité des familles modestes. Or deux millions huit cent mille familles ont touché cette allocation en 1976 ; allocation qui a été revalorisée de 9,5 % le 1er juillet dernier.

M. Barrot affirme que le gouvernement a toutefois été sensible aux difficultés soulignées par M. Quilliot. *« Notre démarche,* conclut-il, *est pragmatique et progressive. Elle comporte des améliorations immédiates dans les conditions de fonctionnement des organismes d'H.L.M., mais elle s'appuie surtout sur la réforme profonde de l'aide au logement que vous avez adoptée en décembre dernier.*

» Le gouvernement fait cette réforme pour permettre aux organismes d'H.L.M. de loger dans de meilleures conditions les familles modestes. Il ne fera rien sans eux et tirera loyalement les conséquences des expériences qui seront menées cette année. Il attend en échange une participation lucide et objective, sans procès d'intention. Il souhaite un jugement sur la réalité de cette réforme, que les expériences mettront en lumière. »

Pour M. Létoquart (P.C., Pas-de-Calais), le plus grave problème est celui des charges : *« Comment,* déclare-t-il, *des famille où n'entre qu'un salaire inférieur à 2 500 francs par mois peuvent-elles supporter le loyer de 1 000 francs qu'on leur demande pour un logement F 4 ? Pour relancer les mises en chantier dans le secteur locatif des H.L.M., il faudrait revenir à des taux d'intérêts réduits, voire au 1 % de naguère. »* M. MARSON (P.C.), maire de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), évoque le cas de l'office d'H.L.M. de sa ville, dont le budget est en déficit, et M. PARENTY (Un. centr., Hauts-de-Seine) exprime la même inquiétude que M. Quilliot.

« Il est vrai, répond le secrétaire d'Etat, *que des Français n'ont pas encore les ressources qui leur permettraient d'accéder à une H.L.M. Mais attendez ! Attendez les résultats de l'effort que nous avons entrepris avec, notamment, l'A.P.L.* (Aide personnalisée au logement). *Convenez aussi que je me suis fait, dans la discussion de cette loi, l'avocat du maintien d'une certaine aide à la pierre. N'ai-je pas proposé moi-même l'entrée des représentants des locataires aux conseils d'administration ? Ne me faites donc pas des reproches injustes ! Je refuse simplement d'entretenir l'illusion qu'on peut tout faire tout de suite ! »*

Mobilité de l'emploi

A une question de Mme ALEXANDRE-DEBRAY (ind., Paris), concernant les incitations à la mobilité de l'emploi, M. BEULLAC, ministre du travail, a notamment répondu : *« Cette question est fondamentale pour toute économie en expansion. J'ai donc demandé à mes services d'étudier les obstacles qui freinent cette mobilité. Celle-ci existe déjà spontanément : en 1976, 2 millions 400 000 Français ont changé d'emploi, et 500 000 ont changé de commune. L'incitation à la mobilité comporte d'abord des aides financières : les formalités seront simplifiées, les conditions assouplies, une plus grande publicité donnée. Des prêts-relais seront accordés aux propriétaires de logements, priorité donnée dans les H.L.M. à ceux qui sont locataires. (...) Pour les jeunes, le premier ministre précisera jeudi devant vous les intentions du gouvernement. J'en parlerai moi-même demain devant l'une de vos commissions. Nous voulons qu'à la rentrée tout jeune Français trouve soit un emploi, soit un moyen de formation qui lui en assure un dans un délai bref. »*

M. J.-P. Soisson : la France est au premier rang des nations sportives du monde

La politique sportive a été enfin l'occasion d'un débat provoqué par une question de M. FRANCOU (Union centr., Bouches-du-Rhône), maire de Salon-de-Provence. *« Nous déplorons,* a déclaré ce sénateur, s'adressant à M. Soisson, *que vous n'ayez aucune autorité sur l'éducation physique à l'école primaire, qui est, par malchance, la plus mal traitée alors qu'elle est la plus importante. (...) Sur trois cent soixante-cinq jours par an, les élèves du primaire en passent seulement deux cent neuf dans les établissements scolaires, ceux du secondaire deux cents, et les étudiants de l'enseignement supérieur cent cinquante. Que d'heures restantes à utiliser ! »*

« Dorénavant, annonce M. JEAN-PIERRE SOISSON, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, *le style des équipements sportifs sera laissé à l'appréciation des collectivités locales. (...) La journée scolaire sera aménagée de façon à permettre une utilisation rationnelle des équipements locaux. Pour cela doivent cesser les querelles « théologiques » entre l'école et les clubs ; il appartiendra aux municipalités de pousser à cette réconciliation. Mieux vaut d'ailleurs équiper sommairement de nombreux terrains vagues pour le football que de bâtir à grands frais des stades répondant aux normes olympiques. (...) La France est aujourd'hui au premier rang des nations sportives du monde, tant sur le plan du nombre de licenciés (passés de 1 800 000 en 1965 à 7 500 000 en 1976) que pour les équipements avec 2 737 piscines, 5 695 gymnases, 1 035 halles de sports, 6 321 installations couvertes réalisées pendant les trois lois de programme. Aucun pays n'a fait un semblable effort. »* — A. G.

DÉFENSE

Le Maroc commande à la France vingt-cinq nouveaux intercepteurs Mirage F-1

Le Maroc vient de confirmer à la France sa commande de vingt-cinq nouveaux intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne. Ce contrat complète l'accord, conclu au début de l'année dernière entre les deux pays, selon lequel le Maroc recevrait vingt-cinq premiers Mirage F-1, à charge pour le Maroc de confirmer ultérieurement les cinquante options que ce même pays se réservait pour le même modèle d'appareil.

Ainsi, en deux contrats distincts, le Maroc a commandé ferme — avec versements financiers à l'appui — cinquante avions, et retenu vingt-cinq autres exemplaires de l'intercepteur en option. Conçu par la société privée Dassault-Bréguet, avec un réacteur de la SNECMA, le Mirage F-1 *commencera d'être livré au Maroc* à la fin de cette année. La SNIAS est associée à cette fabrication.

De source industrielle, on indique que le Mirage F-1 a été vendu, *ferme*, à ce jour, à *quatre* cent cinquante et un appareils à sept clients différents (France, République Sud-Africaine, Libye, Espagne, Grèce, Koweït et Maroc), auxquels il faut ajouter soixante-quinze options qui restent à confirmer (vingt-cinq pour le Maroc et cinquante pour la Libye). Le Mirage-III et sa version simplifiée, le Mirage-5, ont été vendus à mille trois cent dix exemplaires à vingt-trois pays différents.

Le Maroc est, d'autre part, en discussions pour l'achat de nouveaux avions d'entraînement à réaction. La France et la République fédérale d'Allemagne, qui coopèrent à la fabrication du biréacteur d'entraînement Alpha-jet, déjà vendu à quatre cent trente-trois exemplaires aux armées de l'air française, ouest-allemande et belge, sont en compétition avec la Grande-Bretagne, qui propose son monoréacteur Hawk, déjà vendu au Royaume-Uni et au Danemark.

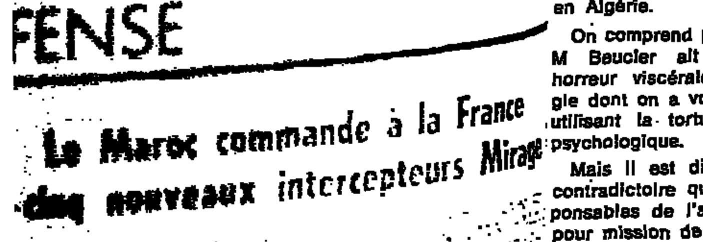
AU SÉNAT

Cri d'alarme au sujet du secteur locatif des H.L.M.

Mobilite de l'emploi

M. J.-P. Soisson : la France est au premier rang des nations sportives du monde

FENSE



Le Maroc commande à la France des nouveaux intercepteurs Mirage



POLITIQUE

Le R.P.R. juge inacceptable l'aménagement de la taxe professionnelle proposé par le gouvernement

Le bureau du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, réuni mardi 3 mai, a examiné le projet de loi aménageant la taxe professionnelle, sur lequel la commission des lois et la commission des finances de l'Assemblée devaient se prononcer jeudi, avant le débat en séance publique qui s'ouvrira le 10 mai.

M. Claude Labbé, président du groupe, a déclaré que le projet du gouvernement « *reprend et aggrave les inégalités qui avaient fait condamner le texte précédent* ». Il estime qu'un texte « différent » doit être substitué à celui que les députés de la majorité avaient adopté en juillet 1975 et qu'ils sont aujourd'hui unanimes à réprouver. Rappelant que son groupe partageait les « *motivations* » qui avaient dicté le remplacement de l'ancienne patente par l'actuelle taxe professionnelle, M. Labbé a ajouté : « *Il n'est pas question, pour l'instant, d'adopter un projet qui aggraverait les dispositions en vigueur.* »

M. Roger Chinaud, président du groupe républicain indépendant, s'est refusé, pour sa part, à préciser l'avis de son groupe sur le projet de loi. Il a de nouveau condamné le texte adopté en 1975, « *prototype*, a-t-il dit, *du projet mal construit par l'administration la plus technocratique qui soit, et sur lequel les services ont mal informé le gouvernement et le Parlement* ». M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire et président de la commission des lois, a déclaré qu'à son avis, le texte du gouvernement serait rejeté par les deux commissions consultées.

En séance publique, mardi après-midi, M. Foyer, qui, comme M. Labbé, avait fait connaître son opposition à la demande de constitution d'une commission spéciale déposée par M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste et radical de gauche, a déclaré : « *Il ne serait pas de bonne administration de dessaisir la commission des lois, un rapporteur ayant été désigné, le ministre déjà entendu et le projet devant être examiné mardi prochain.* » M. André Boulloche, député socialiste du Doubs, a répondu : « *L'insuffisante préparation du projet par le gouvernement et son insuffisant examen par la majorité* [à l'été 1975] *ont conduit au désastre. Le bon sens impose la création d'une commission spéciale.* » Celle-ci, mise aux voix, a été rejetée par l'Assemblée.

Peu avant, dans les couloirs de l'Assemblée, M. Labbé était revenu sur son attitude et celle de son groupe lors du débat de politique générale des 26, 27 et 28 avril.

« *J'ai lu certains articles de presse affirmant que je ne suis pas l'auteur de l'intervention que j'ai faite à la tribune, le mardi 26*, a d'abord déclaré M. Labbé. *Je tiens à dire que je l'avais rédigée le dimanche précédent et qu'elle est entièrement de ma main. Je n'ai jamais prononcé un discours que je n'aie pas entièrement rédigé moi-même.* »

Comment expliquer alors que le président du groupe R.P.R. ait condamné, devant l'Assemblée, ce qu'il avait paru approuver trois jours auparavant, après un entretien avec M. Barre ? M. Labbé a rappelé les propos qu'il avait tenus ce jour-là : « *J'ai dit que le vote serait positif : il l'a été. J'ai dit que nous faisions des réserves : nous les avons faites. Pour le reste, il n'avait pas été question, durant l'entretien, de la question de confiance, puisque M. Barre ne pouvait la poser, selon la Constitution, qu'après y avoir été autorisé par le gouvernement.* »

M. Labbé a cependant ajouté : « *Au départ, il ne s'agissait de poser la question de confiance que pour permettre aux députés de se prononcer par un vote sur le programme d'action du gouvernement, qui ne faisait pas l'objet d'un projet de loi. Par la suite, il y a eu une progression tendant à montrer qu'il s'agissait bien, pour le gouvernement, d'obtenir la confiance, c'est-à-dire un accord sur la suite des choses. Or nous n'étions pas en mesure de lui donner autre chose qu'un accord sur les mesures proposées.* »

M. Labbé a confirmé que, « *lorsqu'ils traiteraient de questions touchant des personnes ou concernant notre stratégie* », le bureau et le groupe R.P.R. se réuniraient désormais en l'absence des membres du gouvernement issus de leurs rangs (*le Monde* du 3 mai). « *Il nous a en effet paru inacceptable qu'un compte rendu intégral, mais inexact, des circonstances qui ont marqué l'une de nos réunions ait été fait au premier ministre* », a déclaré M. Labbé, qui a tenu à préciser : « *Il ne s'agit pas d'une accusation contre M. Poncelet* (1), *mais d'un constat de fuite.* » Dorénavant, les ministres et secrétaires d'État membres du R.P.R. ne participeront aux réunions du groupe parlementaire et de son bureau que lorsque ceux-ci souhaiteront les entendre ou lorsqu'ils en feront eux-mêmes la demande.

« *Si le premier ministre souhaite une concertation*, a ajouté M. Labbé, *je l'informerai moi-même de nos décisions.* » Le président du groupe parlementaire estime que les ministres qui appartiennent à son mouvement échappent ainsi à la situation ambiguë dans laquelle les place, vis-à-vis de leurs « compagnons », leur participation à un gouvernement dont le chef n'est pas des leurs. C'est la première fois depuis 1958 que le ministre chargé des relations avec le Parlement n'assiste pas aux réunions du groupe parlementaire gaulliste.

M. Labbé a indiqué, d'autre part, que son groupe, également réuni mardi, avait entendu M. Jacques Chirac, président du R.P.R. « *Nous sommes d'accord avec Jacques Chirac pour penser que, à l'heure actuelle, la majorité conserve de grandes chances si elle sait s'unir et se mobiliser*, a déclaré M. Labbé. *Il faut que la concertation débouche sur une action offensive et décisive.* » Le président du groupe R.P.R. a répondu à la proposition de rencontre que lui avait adressée M. Chinaud (*le Monde* du 2 mai). « *S'il s'agit de nous rencontrer sur un problème législatif*, a-t-il dit, *nous pouvons nous concerter sans attendre, comme nous le faisons d'habitude. Mais, s'il s'agit d'un entretien politique, nous pensons qu'il est préférable d'attendre la rencontre de nos secrétaires généraux, Jean-Pierre Soisson et Jacques Chirac.* »

M. Chinaud s'est « *réjoui* » d'apprendre que MM. Soisson et Chirac allaient se rencontrer, et il a confirmé que la réunion qu'il avait proposée au groupe R.P.R. devait porter, à ses yeux, sur les « *problèmes politiques* ». « *Il s'agit*, a-t-il déclaré, *de préparer une action de proposition, une action de combat contre l'opposition et une action visant à définir le climat dans lequel auront lieu les élections législatives. Cela appartient en propre aux députés.* »

Pendant ce temps, à l'hôtel Matignon, M. Barre recevait successivement deux anciens premiers ministres gaullistes, MM. Pierre Messmer, venu l'entretenir des problèmes de la Lorraine, et Jacques Chaban-Delmas, avec qui le chef du gouvernement a des contacts réguliers. Les deux principales formations de la majorité semblent ainsi, bon gré, mal gré, réapprendre à vivre ensemble.

P. J.

(1) Secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

VIEILLE PRATIQUE

C'est une vieille pratique que d'attribuer à la presse ce qui ne lui appartient pas. M. Labbé, qui avait suivi attentivement la séance du jeudi 28 avril sait parfaitement que le reproche d'avoir prononcé un discours dont il n'était pas entièrement l'auteur lui avait été adressé par le premier ministre lui-même, déclarant : « *Je voudrais dire à M. Labbé que je n'ai pas reconnu dans son discours... le style qui était jusque-là le sien.* » Il est vrai toutefois qu'en tenant ce langage peu aimable, M. Barre ne faisait qu'accréditer des rumeurs qui couraient depuis le mardi soir et qui étaient parvenues aux oreilles de nombreux députés et... de quelques journalistes. — R. B.

Le programme commun est une alliance contre nature

estime le nouveau secrétaire d'État à la défense

Recevant la presse, mardi 3 mai, à Paris, M. Jean-Jacques Beucler, nouveau secrétaire d'État à la défense, et ancien député réformateur de la Haute-Saône, a déclaré : « *Quatre années chez les Viets, ça marque* (1). *Je suis un des rares Français à avoir eu le triste privilège d'avoir été communisé pendant quatre ans. C'est ce que l'on appelle, selon ses propres convictions, le lavage du cerveau ou une rééducation politique. J'en ai tiré une certaine estime pour l'homme communiste, qui croit en sa cause et qui respecte la discipline, comme on aimerait que la majorité en France la respecte actuellement, mais j'en ai tiré une hantise « tripale », viscérale contre le système communiste.* »

A propos du programme commun de la gauche, M. Beucler a indiqué : « *Je suis effaré de constater l'inconscience des Français qui risqueraient une expérience pareille. Un communisme à la gauloise, ce n'est pas vrai. Le programme commun est une alliance contre nature.* »

Et le secrétaire d'État à la défense a expliqué : « *On répand la morosité. Il y a un matraquage intellectuel. On parle de ce qui ne va pas. On dit qu'il est inéluctable que la gauche gagne en France. C'est faux. Cela dépend des bulletins de vote.* »

Répondant à des questions sur l'activité des comités de soldats dans les armées, M. Beucler a déclaré : « *L'armée n'est pas faite pour être une sorte de cirque électoral. Il faut préserver l'armée de toute politique et j'y veillerai personnellement. Les comités de soldats camouflent des intentions politiques, et cela est détestable.* »

Interrogé sur le rôle de l'armée à Paris à l'occasion de la grève des éboueurs, le secrétaire d'État à la défense a indiqué : « *Les responsables ne sont pas enthousiastes et nous souhaitons que cela se passe le moins souvent possible. Le rôle de l'armée n'est pas d'être transformée en éboueurs et l'armée ne le désire pas, mais, dans des circonstances particulières, il faut bien trouver des solutions.* »

Invité à commenter la récente déclaration du général Saint-Cricq selon laquelle le budget de l'armée de l'air pour 1977 était « *le plus mauvais et le plus difficile* » qu'elle ait eu depuis longtemps (*le Monde* du 21 avril), M. Beucler, qui fut rapporteur du budget de l'armée de l'air à l'Assemblée nationale, a répondu : « *Le budget 1977 est relativement le plus bas et il est mauvais parce qu'il a fallu restreindre les dépenses de l'État. Mais, malgré ces réductions budgétaires, le général Saint-Cricq s'en est bien sorti en conservant la priorité à l'entraînement de ses pilotes. Il aura, toutes proportions gardées, un budget un peu meilleur en 1978 si la loi de programmation militaire est appliquée.* »

(1) Alors âgé de vingt-sept ans, le capitaine Jean-Jacques Beucler est fait prisonnier en octobre 1950 sur la route coloniale n° 4, lors de l'évacuation de Cao-Bang. Il passe quatre années dans les camps du Viet-Minh de la frontière de Chine. Il tente une évasion mais il est repris. Il a été libéré de captivité par les accords de Genève en 1954. Plus des deux tiers des prisonniers français dans ces camps y ont trouvé la mort. La carrière militaire de M. Beucler, qui a quitté l'armée en 1954 après treize années de service, est relatée sous le nom de l'officier Marindelle, dans *les Centurions* de Jean Lartéguy.

APOLITISME

M. René Haby, ministre de l'éducation, a dénoncé, après son échec aux élections municipales, la politisation de l'enseignement. M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire à la défense, veut éviter celle de l'armée.

Pendant la guerre d'Indochine, M. Beucler a été prisonnier, pendant quatre ans, au trop fameux « camp n° 1 », où le Vietminh pratiquait sur les prisonniers les méthodes de lavage de cerveau et d'endoctrinement forcé, méthodes qu'appliquèrent, peu après, les officiers français revenus d'Indochine et chargés de l' « action psychologique » en Algérie.

On comprend parfaitement que M. Beucler ait conservé une horreur viscérale d'une idéologie dont on a voulu le gaver en utilisant la torture physique et psychologique.

Mais il est difficile et même contradictoire que l'un des responsables de l'armée se donne pour mission de la préserver de « toute politique » et proclame d'entrée de jeu que « *le programme commun est une alliance contre nature* » et qu' « *un communisme à la gauloise, ce n'est pas vrai* ».

M. Beucler, comme les autres secrétaires d'État, suit les consignes données au « séminaire » de Rambouillet par M. Giscard d'Estaing : mener plus particulièrement aux côtés de leur ministre le combat pour la victoire de la majorité.

Est-il cependant nécessaire de remuer des souvenirs que le général Bigeard lui-même paraît, pour sa part, déterminé à oublier ? Et, sous prétexte de demander aux militaires de ne pas se lancer dans une bataille qui n'est pas la leur, de les ramener à une conception que l'armée n'a eu que trop tendance à faire sienne depuis un siècle : ne pas faire de politique, c'est en réalité faire une certaine politique ? — J. P.

APRÈS LA LETTRE DE M. MARCHAIS A M. BARRE

La doctrine du P.C. à l'égard des DOM est-elle sur le point d'évoluer ?

M. Olivier Stirn, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, a commenté, mardi 3 mai, la lettre adressée la veille par M. Georges Marchais à M. Raymond Barre (*le Monde* du 4 mai). Dans cette lettre, le secrétaire général du P.C.F. dénonçait les interventions de l'administration lors des élections dans les DOM et demandait que soient garanties les libertés démocratiques outre-mer. Il ajoutait : « *C'est le seul moyen pour que les peuples de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion puissent se prononcer démocratiquement et en toute connaissance de cause sur leur avenir. Ainsi seront créées les conditions pour l'instauration de rapports nouveaux, librement choisis, amicaux et féconds avec ces peuples qui veulent l'autonomie dans le cadre de la République française, ce qui correspond à l'intérêt mutuel.* »

M. Stirn a déclaré : « *Il est remarquable que, pour la première fois, le secrétaire général du P.C. replace ces vieilles terres françaises dans le cadre français* ». « *Pour le parti communiste français*, ajoute le secrétaire d'État, *c'est là un virage à 180 degrés qui s'explique par l'indignation des populations locales de se voir rejetées, dans le programme commun « première manière », hors de la communauté française.* »

Le chapitre du programme commun consacré aux DOM et aux TOM est ainsi rédigé : « *Le gouvernement reconnaîtra le droit à l'autodétermination des peuples des DOM et des TOM. Les nouveaux statuts seront discutés avec les représentants des populations concernées et devront répondre aux aspirations de celles-ci. La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion seront érigées en collectivités nouvelles prévues par l'article 72 de la Constitution ; les populations de ces quatre territoires seront appelées dans le meilleur délai à élire, chacune au suffrage universel — et dans des conditions assurant l'exercice réel des libertés démocratiques — une Assemblée ayant pour but l'élaboration d'un nouveau statut qu'elle discutera avec le gouvernement et qui permettra à ces peuples de gérer eux-mêmes leurs propres affaires.* »

Lors de sa publication, en juin 1972, ce texte avait suscité un malaise dans les partis d'opposition outre-mer. La plupart des socialistes s'en étaient démarqués, considérant que son orientation était par trop « indépendantiste » (le chapitre en question figure d'ailleurs dans la partie du programme commun consacrée à la politique étrangère).

Dans ses éditions du 4 mai, le quotidien communiste *l'Humanité* interroge le secrétaire d'État aux DOM-TOM : « *Où est le virage à 180 degrés ? (...) Ce que demande aujourd'hui Georges Marchais, c'est exactement ce qui était revendiqué il y a deux ans.* » Deux prises de position communes publiées par le P.C.F. et les P.C. des DOM en janvier 1975 et en novembre 1976 sont citées par *l'Humanité*.

● *La mission des Nations unies* qui doit superviser le déroulement du référendum sur l'indépendance et les élections législatives dans le Territoire français des Afars et des Issas est arrivée mardi 3 mai à Mogadiscio, pour une visite de deux jours en Somalie. La mission est dirigée par l'ambassadeur Ignatius Fouseka, du Sri-Lanka. — (A.F.P.)

ÉDUCATION

LA POLÉMIQUE SUR LA « POLITISATION »

Des organisations approuvent les propos du ministre

Les déclarations de M. René Haby sur la politisation de l'enseignement au cours du dernier week-end continuent de susciter des protestations des syndicats et des associations de gauche.

Selon le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), M. Haby *« montre à quel point il confond ses responsabilités de ministre et ses ambitions politiciennes. Les instituteurs n'ont pas attendu un « code de déontologie » pour marquer leur attachement à leur métier et l'exercer en toute conscience ».*

Le S.N.I. proteste d'autre part, avec le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et la Fédération Cornec de parents d'élèves, contre les *« attaques injustifiées »* lancées contre eux par M. Haby à propos de la diffusion d'une pétition commune sur la réforme. Ces attaques, estiment-ils, sont *« révélatrices de l'absence d'arguments sérieux permettant au ministre de justifier sa réforme ».*

Toutefois, d'autres syndicats se *« félicitent »*, se *« réjouissent »* ou *« enregistrent avec satisfaction »* les déclarations du ministre : il s'agit du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, affilié à la C.G.C.), de la Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.) et de l'Union nationale interuniversitaire (UNI). Cette dernière estime que, *« en réagissant avec une extrême violence, les partis politiques de gauche et les organisations syndicales d'enseignants qui leur sont liées ont reconnu de manière non équivoque que M. Haby avait visé juste en critiquant leur attitude ».*

Mais ces associations souhaitent que les propos de M. Haby *« soient suivis d'effet »*, c'est-à-dire que des textes réglementaires soient effectivement publiés, et *lui reprochent de ne pas s'être* préoccupé plus tôt, comme l'écrit la C.N.G.A., de *« ce problème essentiel qu'est le respect effectif de la neutralité de l'enseignement public par les fonctionnaires ». « Depuis 1968, les autorités,* déclare M. Gérard Simon, président du S.N.A.L.C., *n'ont cessé de favoriser la politisation, en particulier par l'instauration de l'autonomie dans les universités et, demain, dans les lycées. M. Haby nous donne l'impression de crier « au loup » après avoir introduit le loup dans la bergerie... »*

Après une grève d'élèves

L'ÉCOLE DES MINES D'ALÈS EST FERMÉE

La direction de l'Ecole nationale des mines d'Alès, qui forme en quatre ans des ingénieurs de travaux, a décidé de fermer provisoirement l'établissement, à la suite de mouvements de grève d'élèves, animé par les membres de l'Union des grandes écoles (UGE). Les élèves voulaient obtenir les résultats des passages en année suivante et l'attribution du diplôme avant de partir en stage de fin d'année (la promotion de première année part en stage le 16 mai, celle de deuxième année le 6 juin, et celle de troisième année est partie le 2 mai). Ils ont réuni plusieurs assemblées générales et boycotté certains enseignements à la fin du mois d'avril.

La direction de l'école propose de faire connaître les résultats des passages vers la mi-juin, et les diplômes au début de juillet, en réservant les cas litigieux (qui concernent moins d'un dixième des élèves). Elle estime impossible de le faire plus tôt, en raison de l'abondance des contrôles au mois de mai et de la correction des épreuves du concours d'entrée.

Les élèves n'ont pas jugé cette proposition satisfaisante et, après la réunion, le 28 avril, du comité d'enseignement, chargé de l'organisation des études et des contrôles, ils se sont mis en grève, vendredi 29 avril. Ils estiment n'avoir pas été entendus du comité d'enseignement bien que, pour la première fois cette année, ils y aient quatre représentants.

● *Trente élèves et deux accompagnateurs* du C.E.S. Jean-Philippe-Rameau de *Dijon* (Côte-d'Or), du C.E.S. Claude-Debussy de Paris (*15e arrondissement*) et du C.E.S. Jean-Lurçat d'Angers (Maine-et-Loire) effectueront un voyage de trois jours à Florence. Ils sont les lauréats du concours Prix des arts organisé par le ministère de l'éducation pour les élèves des établissements du premier cycle secondaire qui portent le nom d'une personnalité des arts. Ils devaient présenter une *monographie sur la vie et l'œuvre* de celle qui les concernait, ainsi qu'une *réalisation collective*, entièrement libre. Les trois seconds prix sont attribués aux C.E.S. Hector-Berlioz de Colmar (Haut-Rhin), Raoul-Dufy du Havre (Seine-Maritime) et Maurice-Ravel de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques).

LES TEXTES SUR LA « DÉSECTORISATION » ONT ÉTÉ ADOPTÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL

La section permanente du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a adopté, lundi 2 mai, un décret et un arrêté organisant l'accès des bacheliers de la région parisienne dans les universités à partir de la rentrée 1977 et supprimant les secteurs obligatoires de recrutement.

Selon l'arrêté, adopté par 15 voix contre 11 (les élus des syndicats de gauche), les étudiants peuvent s'inscrire dans l'université de leur choix pour toutes les disciplines sauf celles de santé (médecine, pharmacie, odontologie). Lorsque les inscriptions dépassent dans une université le nombre d'étudiants de 1976-1977, les recteurs orientent les candidats vers les établissements où des places sont encore disponibles. Les universités peuvent cependant accepter des étudiants en surnombre, mais ceux-ci ne seront pas pris en considération pour le calcul de leurs crédits. Pour la santé, la répartition antérieure des étudiants, calculée selon la capacité d'accueil des établissements hospitaliers, est maintenue.

Le décret, adopté par 14 voix contre 9, dans les mêmes conditions, rappelle que seules les personnes ayant passé leur baccalauréat dans ces académies, ou dont les parents, les tuteurs ou le conjoint résident en région parisienne, ou ayant elles-mêmes leur domicile professionnel dans cette région, peuvent s'inscrire dans une université parisienne.

Les textes doivent paraître à la fin du mois de mai.

● *Occupation des locaux de l'ASSOVIVAC.* — Les salariés de l'Association vivaraise d'accueil (ASSOVIVAC), qui gérait deux *établissements pour enfants handicapés* fermés à la suite de difficultés financières, occupent les locaux de l'asociation, à Saint-Privat, près d'Aubenas, pour obtenir le maintien de leur emploi (*le Monde* du 29 avril) L'ASSOVIVAC leur a versé leur salaire de mars, le relais étant pris depuis par les ASSEDIC. Le conseil général de l'Ardèche, qui s'est réuni le lundi 2 mai, a créé une commission pour étudier le problème mais n'a pris aucune décision. — *(Corresp.)*

● *Portes ouvertes à l'école Montessori d'Asnières.* — Deux journées « portes ouvertes » auront lieu samedi 7 et dimanche 8 mai à l'école Montessori Sainte-Agnès, à Asnières (Hauts-de-Seine). Du *matériel* pédagogique sera exposé et des « tables rondes » seront consacrées *samedi aux mathématiques*, à l'orthographe et à la liberté de l'enfant.

★ **Ecole Montessori Sainte-Agnès, 8, rue du Cardinal-Verdier, 92600 Asnières. Tél. 793-08-79.**





QUATRE ÉMISSIONS SUR TF 1

LA RÉFORME HABY EN IMAGES

Mardi 17 mai à 21 h. 30, TF 1 commencera la diffusion d'une série de quatre émissions consacrées à la réforme du système éducatif », communément appelée réforme Haby. Ces émissions, coproduites par le ministère de l'éducation (deux tiers du financement) et par TF 1 (un tiers), ont pour but d'expliquer aux parents d'élèves ce qui attend leurs enfants à la rentrée de septembre dans les établissements d'enseignement public.

Chaque émission comprendra un film de cinquante minutes présentant les étapes de la scolarité (maternelle, primaire, collège, lycée et enseignement technique), suivi d'un débat d'une demi-heure entre M. Haby et divers interlocuteurs — enseignants, parents, syndicalistes.

« L'école maternelle ? Eh bien, c'est l'endroit où je conduis mon *enfant pour qu'on le garde ! » C'est l'une des premières interventions saisies au vol par l'équipe de TF 1 pour illustrer le film intitulé* Maternelles, *primaire demain. Voilà une attitude que le ministère de l'éducation voudrait faire disparaître. L'école maternelle ne doit pas être une garderie mais un véritable établissement scolaire où chaque enfant apprend à se « socialiser », à connaître son corps, à acquérir les notions de temps et d'espace, etc. Sans aller jusqu'à l'apprentissage direct de la lecture ou du calcul, l'enfant est progressivement amené à acquérir les réflexes qui lui permettront de se lancer « sans heurt » dans le primaire.*

Les classes montrées dans le film, de l'aveu même du commentaire qui l'accompagne, sont celles « où cela marche bien ». Le bac à sable et les toboggans sont agréablement ombragés de verdure, les enfants vont à la piscine, et les institutrices, très « motivées », se dévouent avec beaucoup de conscience. On voit même des enfants de C.M. 2 (dernière année du primaire) s'initier à la physique expérimentale avec une bassine d'eau et un soulier après une séance d'école de voile en mer...

« Les collèges... demain » — émission qui sera diffusée le 25 mai, — beaucoup plus didactique, s'efforce de souligner ce qui va changer avec la réforme dans le premier cycle du secondaire. Là encore, on s'efforce de montrer les bons exemples, pris notamment au C.E.S. Jean-Philippe Rameau de Rouen. On peut ainsi constater que, grâce à un montage audio-visuel réalisé par les élèves, l'enseignement du dessin se marie très bien avec la musique ou que la lecture des journaux, supervisée par un professeur consciencieux, peut tenir lieu d'instruction civique.

Tout cela doit amener doucement les parents à approuver la suppression des « filières » en sixième et à admettre l'introduction de la physique, la fusion de l'histoire-géographie et de l'instruction civique, et la suppression des cloisons entre le dessin, la musique et les travaux manuels.

« Un très beau livre d'images », ironise M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, qui a déjà enregistré le débat sur les collèges avec M. Haby. Mais s'il a des réserves sur le fond, le secrétaire de la FEN est satisfait d'avoir obtenu que toutes les parties prenantes — syndicats d'instituteurs et de professeurs, associations de parents d'élèves, — puissent participer au débat et apporter un minimum de contradiction aux thèses ministérielles.

ROGER CANS.

Contre une réforme « inacceptable »

Le Syndicat des lycées et collèges propose une « riposte commune » de toutes les organisations

Des professeurs de sixième noyés sous la paperasse, les meilleurs élèves *sacrifiés*, les élèves en difficulté encore plus défavorisés *par le mélange* avec les autres, un abaissement général du niveau de l'enseignement, les lycées saisis par l'agitation politique, voilà quelques-uns des traits sous lesquels le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, affilié à la C.G.C.) a présenté le 3 mai les fruits amers de la réforme Haby. Une réforme *« indéfendable dans ses principes, redoutable pour la vie scolaire, inacceptable pour les professeurs, et inapplicable ».*

Mais il n'y aura pas de « fruits », prédit le SNALC : *« La réforme porte en elle-même les germes de sa destruction. »* Aussi, ne donne-t-il pas de consigne de boycottage, comme l'a fait le S.N.I.-P.E.G.C. (*le Monde* du 12 février). *« Dès la rentrée,* a annoncé M. Gérard Simon, président du SNALC, *nous aurons comme unique but d'assurer l'échec de la réforme en nous en faisant les zélateurs, de façon qu'elle se retourne contre elle-même. »*

En attendant, le SNALC voudrait obtenir le retrait des décrets d'application. A cet effet, il vient d'écrire à trois syndicats de la FEN ainsi qu'aux syndicats de la C.F.D.T. et de la C.G.T., *« pour envisager une action commune dès ce troisième trimestre, allant jusqu'à la grève prolongée ».*

Cette action, estime le SNALC, ne devra pas avoir de *« coloration politique ; elle doit apparaître devant l'opinion comme strictement professionnelle ».* Car le SNALC tient à garder ses distances idéologiques avec les syndicats *« de gauche ».* Si, pour lui, la réforme Haby exige une *« riposte le plus large possible »*, il n'en dénonce pas moins une parenté qu'il juge évidente entre les textes des *« libéraux avancés de 1976 du plan marxiste Langevin-Wallon de 1946 et des projets de l'union de la gauche pour 1978 ».* Dans les trois cas, *« il s'agit d'une conception de l'éducation partant de l'enseignement public vers un instrument d'encadrement collectiviste. La loi Haby apparaît comme une première étape dans la réalisation du plan socialiste ».*

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE

Permis d'irradier et carnet d'irradiations

« Parmi tous les fantasmes que nos sociétés nourrissent actuellement à propos des pollutions », *a déclaré, à l'académie de médecine, le professeur J.-C. Sournia,* « les médecins doivent départager les menaces supposées et les dangers réels. » « Les radiations ionisantes, et particulièrement les rayons X, figurent, *estime le médecin-conseil national de la Caisse nationale d'assurance-maladie,* parmi ces derniers *(1).* »

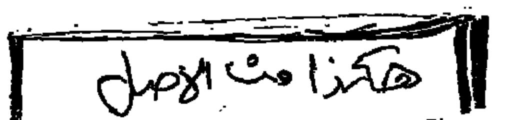
Or, le professeur Sournia, sans mettre en cause le caractère indispensable du radiodiagnostic pour la médecine, constate que de nombreux médecins n'ont sans doute pas des connaissances techniques suffisantes pour que les radiations qu'ils utilisent soient sans danger pour leurs malades. Aussi propose-t-il, qu' « un permis d'irradier », *obtenu après une formation suffisante, soit délivré par les pouvoirs publics avant qu'un médecin ou un chirurgien-dentiste puisse pratiquer des radiodiagnostics. Actuellement, d'après les décomptes de l'assurance-maladie,* sur 100 actes *médicaux utilisant les rayons X, 66 sont pratiqués par des électroradiologistes qualifiés, 8 par les chirurgiens-dentistes, 7 par les gastro-entérologistes, 5 par les pneumo-phtisiologues, et les autres par les membres d'autres disciplines médicales. L'activité des « non-qualifiés » dans le diagnostic radiologique médical est donc relativement importante.*

En outre, estime M. Sournia, un « carnet d'irradiations » pourrait être remis à chaque consultant, où seraient enregistrées les doses reçues pour éviter la répétition inutile d'investigations radiologiques. S'apparentant aux carnets de vaccinations, il constituerait un moyen pour l'individu de limiter ses propres irradiations dans la mesure où il lui permettrait d'informer lui-même son médecin.

« Permis d'irradier » *et* « carnet d'irradiation » *permettraient ainsi* « de limiter les nuisances et les dépenses inévitables du diagnostic médical à ce qui est justifié pour le bien du malade ».

(1) « Le Monde de la médecine » du mercredi 4 mai.





L'ENSEIGNEMENT AU FÉMININ

III. — Un déséquilibre néfaste

par CATHERINE ARDITTI

L'enseignement, en France, est devenu, aux deux tiers, l'affaire des femmes. Majoritaires dans le système scolaire, elles n'y ont pourtant pas encore pris — aux niveaux hiérarchiques supérieurs — la place qui devrait leur revenir (« le Monde » des 3 et 4 mai). Le déséquilibre qui va s'aggravant entre hommes et femmes dans l'école n'est-il pas un danger ? On peut le redouter et, pour une bonne part, il explique la résistance du milieu au changement.

L'enseignement va mal. L'enseignement est de plus en plus féminisé. La tentation est grande d'établir une relation de cause à effet entre ces deux constatations et d'expliquer la première par la seconde. Pour de nombreux enseignants, il serait injuste de charger les femmes de tous les maux de l'école, alors qu'elles sont parmi les premières victimes. Pour eux, le « *pouvoir* » est coupable ; les choix politiques sur les effectifs des classes et la formation des enseignants sont aussi responsables du malaise.

Personne, à notre connaissance, n'a étudié de manière scientifique les conséquences sur les enfants de la féminisation de l'école. Des psychanalystes, des enseignants, estiment que le déséquilibre entre les sexes est néfaste, mais leurs explications sont plus souvent intuitives qu'argumentées. Les spécialistes de la psychologie jugent que, pour les garçons, l'identification à une image paternelle et virile est rendue aléatoire s'ils ne sont entourés que de femmes. A la maison, c'est une femme qui s'occupe d'eux, à l'école ce sont d'autres femmes. Le déséquilibre est d'autant plus grand si la mère est divorcée, célibataire ou veuve.

Plus prosaïquement, les professeurs, tout en insistant sur le fait que la qualité professionnelle n'a rien à voir avec le sexe, reconnaissent que « *les garçons admettent mieux l'autorité des hommes, liée à leur prestige physique* », comme le constate une directrice de C.E.S. Un homme, professeur de lycée, souvent aux prises avec des élèves « *difficiles* », estime nécessaires « *une certaine ouverture d'esprit et une certaine indulgence* », qu'il oppose aux attitudes de « *petit fonctionnaire tatillon* » qui mènent les classes « *à l'explosion* ». Or, selon lui, les femmes sont « *volontiers perfectionnistes et tatillonnes, ne supportant pas que des élèves transgressent les règles qu'elles ont édictées. Il y a aussi des conflits pour des broutilles* ». Plus anxieuses, sans doute, que les hommes face à des classes difficiles, beaucoup de femmes enseignantes se protègent derrière un rigorisme souvent inefficace.

A L'ÉTRANGER

● En Suède, on compte 107 426 enseignants de tous niveaux, dont 64 339 femmes, soit 59 %. Elles se répartissent ainsi : enseignement primaire (sept à dix ans) : 99,2 % ; enseignement moyen (onze à treize ans) : 60,6 % ; enseignement secondaire : environ 50 %.

● Aux Etats-Unis, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes dans l'enseignement secondaire : 427 679 contre 504 217.

Elles sont deux fois plus nombreuses qu'eux à enseigner l'anglais, et trois fois plus à enseigner une langue étrangère. En revanche, elles sont beaucoup moins nombreuses que les hommes en sciences et études sociales, tandis qu'il y a égalité entre le nombre d'hommes et de femmes enseignant les mathématiques.

● En Grande-Bretagne, l'enseignement supérieur emploie 4 069 femmes et 33 770 hommes.

● En Allemagne fédérale, les femmes représentent 62 % des enseignants du primaire et 63 % les enseignants spécialisés.

L'opinion des élèves

Les élèves ont leur avis. Des jeunes filles, élèves en troisième dans un C.E.S. de Paris, après avoir affirmé que « *les hommes et les femmes c'est pareil* », reconnaissent aussitôt : « *Avec les hommes on ne blague pas, ils sont autoritaires, tandis qu'avec la prof de maths, c'est le gros chahut.* » L'une d'elles a aussi remarqué que les hommes étaient moins accessibles : « *Ils racontent moins leur vie.* » Les élèves, avides de contacts personnels, se confient plus volontiers aux femmes : « *Dans ce cas, c'est comme pour un médecin, on préfère ne pas être examinées par un homme.* »

Les reproches de ces élèves envers les femmes professeurs ne manquent cependant pas et elles les expriment sans nuances : « *Elles fuient le contact* », « *elles font leurs cours et tant pis si on n'arrive pas à les suivre* », « *il y en a une qui menace de prendre un congé de maladie quand on fait trop de bruit* ». Ces témoignages n'ont évidemment pas valeur générale, mais chacun ressent plus ou moins nettement, plus ou moins consciemment, que l'équilibre entre les hommes et les femmes est préférable pour les élèves à la domination d'un seul sexe.

On peut se demander si l'essentiel, pour les enfants, n'est pas d'avoir en face d'eux des enseignants épanouis, compétents et équilibrés. Peu importerait alors le sexe. « *Un enseignant heureux*, affirme le docteur Valentin, psychanalyste, *rendra ses élèves heureux.* » Or, s'il existe des enseignantes heureuses, force est de constater — elles le disent elles-mêmes — que beaucoup, pour des raisons professionnelles ou personnelles, sont « *mal dans leur peau* ». Cela retentit sur les enfants : « *Celles qui n'ont pas une vie remplie en dehors de l'école ont avec leurs élèves une relation de propriété excessive* », constate une directrice de C.E.S., apparemment épanouie.

S'il est un métier qui nécessite des qualités d'équilibre nerveux, de calme et de capacité de relation, c'est bien celui-là. L'école peut les encourager par la pratique du travail en équipes mixtes. C'est ce qu'exprime Mme Thérèse Tremblais, psychothérapeute : « *Il n'y a rien de plus enrichissant que le travail en commun des hommes et des femmes. L'homme et la femme ne sont pas faits des oppositions agressives que notre civilisation a créées.* »

Si l'enseignement devait devenir un monde uniquement féminin, les conséquences en seraient néfastes pour les enfants mais aussi pour les enseignantes elles-mêmes. Le milieu enseignant est déjà trop isolé du monde extérieur, et un surcroît de féminisation ne pourrait qu'aggraver ce phénomène. Dans les écoles maternelles, l'arrivée des hommes — récente et encore très modeste — provoque des bouleversements assurément salutaires.

Rompre l'isolement du milieu

Le fait, pour une femme, d'avoir en dehors de son métier une vie riche et diversifiée (activités culturelles, sportives, syndicales) est un moyen de rompre l'isolement de l'école. Les enseignantes dont le mari exerce une autre profession ont, à cet égard, une plus grande possibilité d'ouverture et s'en félicitent. Celles qui sont mariées à un enseignant (de niveau généralement équivalent ou supérieur au leur) éprouvent parfois une certaine rancœur comme celle qui nous affirmait : « *Nous ne gagnons pas assez d'argent pour vivre comme les autres, par exemple pour voyager.* »

Celles qui travaillent dans l'enseignement supérieur sont favorisées et quelques-unes reconnaissent qu'elles sont « *privilégiées* ». Mme T..., maître-assistant à l'université de Nanterre, résume ainsi ces avantages : « *Nous n'avons pas de problèmes de discipline, nous avons moins d'heures d'enseignement et pas d'inspecteurs.* » Mais l'essentiel est que ces femmes-là ne ressentent pas la « *dévalorisation* » de la condition enseignante et souffrent moins de l'isolement. La diversité des tâches (enseignement, recherche, administration) favorise un certain équilibre personnel. « *Dans l'enseignement secondaire*, dit Mme T..., *j'avais l'impression de me débobiner, sans me rebobiner.* »

L'AVANT-GARDE MASCULINE EN MATERNELLE

Il n'y a rien de plus naturel qu'un homme, instituteur, dans une école maternelle. C'est le cas, par exemple, de l'école du quartier — neuf — de la Haie-aux-Moines, à Créteil (Val-de-Marne). Ces petits enfants occupés en début de matinée dans le préau à des exercices psychomoteurs, en compagnie de Michel, maître d'application de l'Ecole normale, n'ont pas l'impression d'être des cobayes.

La trentaine, Michel, qui a choisi de travailler en maternelle, a enseigné pendant des années dans le primaire — où il n'a d'ailleurs jamais pu avoir, comme il le souhaitait, de cours préparatoire. « *Je me sens bien en maternelle*, affirme-t-il, *car on peut travailler sur des options fondamentales, ce qui n'est pas le cas dans le primaire.* » Il s'agit pour lui de préparer tous les enfants aux apprentissages ultérieurs, sans toutefois anticiper.

Il partage cette « option » avec une institutrice. L'architecture moderne de l'école facilite le travail : ils ont « décloisonné » leurs deux classes, qui n'en font plus qu'une, très vaste.

L'arrivée d'un homme, bien que débutant dans le métier, s'est faite avec tout autant de bonheur, dans une très vieille école parisienne. « *Les mêmes enfants sont différents depuis qu'il est là*, témoigne la directrice. *Ils sont plus autonomes, plus naturels.* »

Pour l'équipe d'institutrices l'arrivée d'un instituteur a été un bouleversement. Mais, concrètement, les changements sont, pour l'instant, plus diffus. L'instituteur est, en effet, perçu comme le deuxième dans la hiérarchie, après la directrice ; il représente une seconde référence.

C'est sans doute en ce sens qu'il devrait contribuer, à terme, à bouleverser la routine et l'isolement, à innover dans l'intérêt des institutrices comme des enfants.

On ne compte encore que cent cinquante et un hommes, pour quelque cinquante-huit mille institutrices de maternelles... C'est peu, mais il n'y en avait qu'un en 1972 et douze en 1973. Le danger d'une « masculinisation » excessive des maternelles est encore éloigné...

Sortir de l'isolement : le veulent-elles toutes ? L'école n'est-elle pas, finalement, un refuge ? Pas autant qu'on pourrait le croire : « *On y est protégée de l'extérieur mais pas des élèves* », constate une directrice de C.E.S. L'origine sociale de beaucoup d'enseignantes, les raisons qui les ont poussées dans cette carrière, ne les incitent pas toutes à approfondir l'analyse du rôle de l'enseignement dans la société, à être des agents du changement. Là réside sans doute l'un des inconvénients majeurs de la féminisation massive du corps enseignant. Une directrice d'école maternelle, militante d'une association pédagogique et syndicaliste, estime que « *l'enseignement nécessite un engagement profond et ne doit pas se résumer à une occupation donnant un salaire d'appoint* ». Elle a tenté — apparemment avec succès — d'en faire prendre conscience aux collègues de l'école qu'elle dirige mais elle regrette de constater que son cas n'est pas représentatif.

La fonction sociale de l'école, notamment pour les enfants de milieux défavorisés, est l'un des éléments majeurs d'une réflexion sur le système éducatif. Combien sont tentées d'adopter l'attitude de cette autre directrice d'école qui, lorsqu'elle rencontre un problème chez un enfant, le renvoie au psychologue scolaire : « *Je ne me pose pas de cas de conscience personnel dans la mesure où on fait ce qu'on peut. D'ailleurs, je ne veux pas connaître la profession des parents : les enfants ont les résultats qu'ils méritent.* » Pour elle, les inégalités sont une sorte de fatalité devant laquelle l'école est désarmée et incompétente : « *Nous n'y pouvons rien.* »

Une certaine passivité

Cet état d'esprit, qui va de pair avec une tiédeur dans le domaine syndical, explique que la majorité des femmes enseignantes n'adhèrent à aucun mouvement pédagogique. En définitive, la résistance du milieu aux changements et à l'innovation — dans les contenus, les méthodes et la vie scolaire — peut, pour une part, s'expliquer par le refus des femmes. Il est vrai que l'administration ne les encourage guère dans une autre voie : leurs conservatismes s'épaulent et se renforcent mutuellement.

Si l'on admet ce constat, faut-il redouter l'avenir et peut-on le prévoir ? Il est difficile de dire si la féminisation a atteint son maximum. On constate toutefois que les écoles normales — où sont formés les futurs instituteurs — recrutent de moins en moins de garçons : au dernier concours d'entrée à ces écoles, cinq cents places n'ont pas été pourvues et, pour limiter la féminisation et laisser leur chance aux hommes, on n'envisage pas de concours mixte, car on estime que les filles y trusteraient les admissions !

Dans l'enseignement secondaire, au contraire, les concours de recrutement de professeurs (CAPES et agrégation) sont mixtes depuis deux ans. On s'est rendu compte à cette occasion que les jeunes filles étaient un peu moins brillantes que les garçons à l'agrégation, en particulier dans les disciplines scientifiques. Mais la proportion des filles dans les universités littéraires, dont le débouché essentiel reste l'enseignement, ne cesse de croître : elle était de 65 % en 1975-1976.

Des remèdes

L'un des moyens de rétablir l'équilibre serait non de dissuader les femmes de s'orienter vers l'enseignement, mais d'y encourager les hommes. Pour cela, une revalorisation matérielle de la fonction enseignante paraît la voie la plus sûre : « *Il n'y a pas de raison*, dit une responsable du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), *pour qu'un traitement d'instituteur ne puisse pas nourrir une famille.* » A des mesures financières devraient aussi s'ajouter des réformes qualitatives permettant une meilleure formation des maîtres, leur donnant les moyens d'être des agents du renouveau de l'école et pas seulement des exécutants des directives officielles. Or on a observé à cet égard une grande passivité des femmes enseignantes.

D'autres évolutions — moins spécifiques au milieu enseignant — seraient nécessaires dans les mentalités et la vie quotidienne. « *Si les hommes sont plus dynamiques dans les activités péri-scolaires, et les syndicats notamment, c'est grâce aux femmes* », explique Mme Suzanne Mollo, sociologue. Elles prennent en charge — en plus de leur métier — les tâches domestiques et familiales, laissant aux hommes le loisir d'autres occupations.

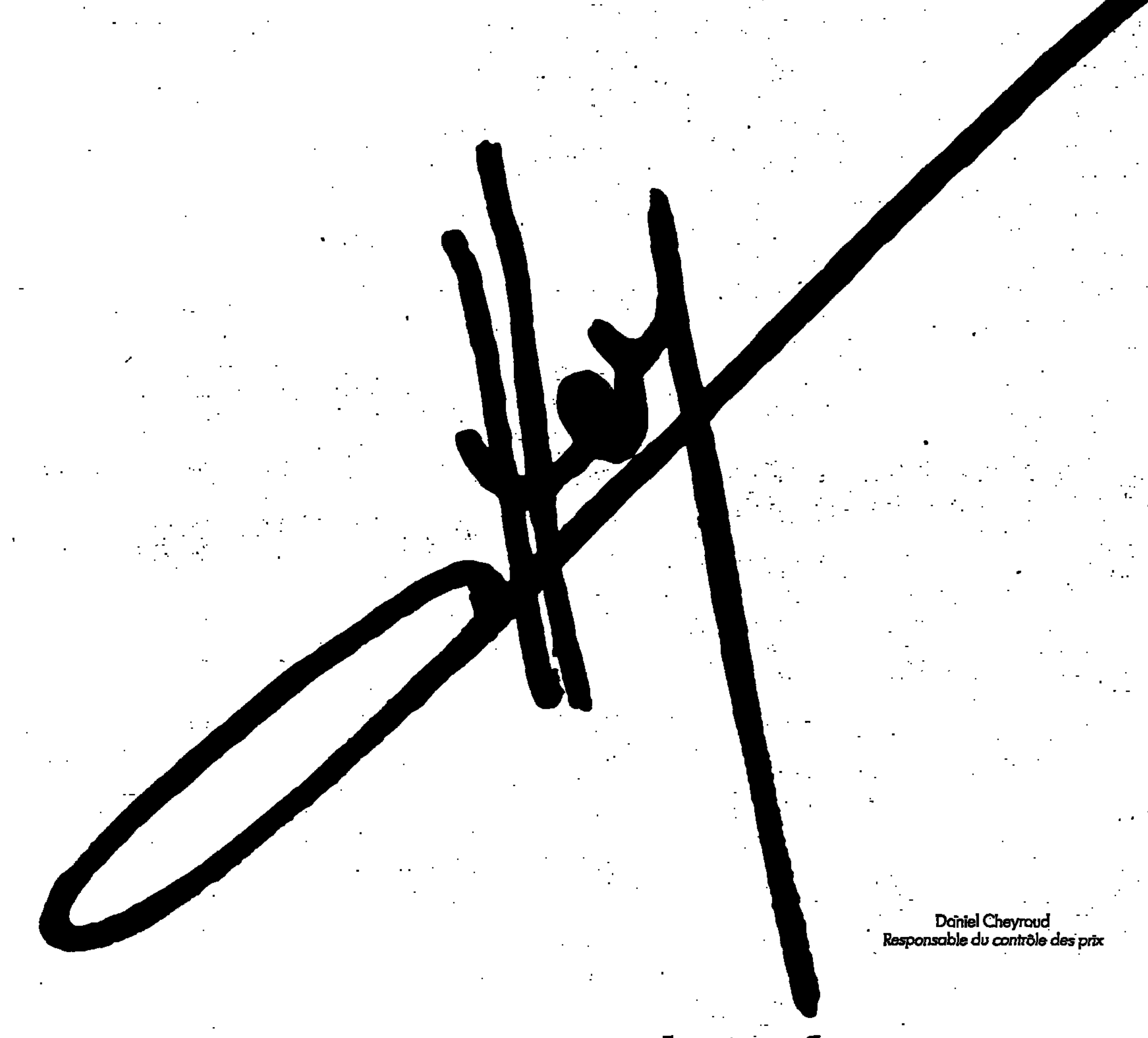
La répartition traditionnelle des rôles entre mari et femme paraît aussi vivace dans le milieu enseignant que dans d'autres. « *Mon mari*, dit une enseignante qui a épousé un universitaire, *m'aide peu à la maison, car il a à l'extérieur beaucoup d'activités pour lesquelles il a des qualités que je n'ai pas.* » Combien de femmes, tenant ce raisonnement, ont-elles conscience de « reproduire » les rôles traditionnels et de contribuer à s'y enfermer ? Certains hommes sont plus lucides : « *Nos enfants*, dit un professeur, *ont constamment sous les yeux le spectacle de la mère de famille. Moi, je suis celui qui arrive en coup de vent, quand le repas est achevé, et qu'il ne faut pas déranger.* » Un autre résume ainsi la situation : « *J'admire mes collègues femmes, car elles font mon métier plus celui de ma femme.* »

FIN

DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DART

Voici pourquoi vous aurez les prix les plus bas.

Daniel Cheyroud et les 28 directeurs de magasin Darty ont tous signé le Contrat de Confiance. Ils se sont tous engagés à faire le maximum pour que ce contrat *soit respecté. Et plus que personne, ils sont tous les* garants de l'article 1 : les prix les plus bas. Ils y veillent jour par jour. Quelles que soient les remises, les reprises, les promotions que l'on vous propose ailleurs, ils doivent rester les moins cher... ou vous rembourser la différence si par extraordinaire vous trouviez moins cher *dans le mois suivant* votre achat. Ils sont tous engagés envers vous. Ils ont signé. Vous pouvez leur faire confiance.



Daniel Cheyroud
Responsable du contrôle des prix

Le Contrat de Confiance : chez Darty, tout le monde l'a signé pour mieux le respecter.

Home-Centers Darty et Réal regroupant : Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.

75 - PARIS 11e : 25 à 35, bd de Belleville - M° Couronnes .... (9)
75 - PARIS 14e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse.
80, av. du Maine – Entrée directe par le M° Gaîté .... (9) (14)
91 - LES ULIS : Centre Régional "Les Ulis 2" .... (6) (9)
93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet. M° Gallieni. *Au pied du Novotel* ... (8)
93 - BONDY : 123 à 155, av. Gallieni. RN 3 .... (5) (8) (10)
95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 fontaines" .... (6) (9)
92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306 .... (8) (10)
93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Lénine. RN 1 .... (5) (8) (10)
94 - CHAMPIGNY : 10-12, av. R.-Salengro. La Fourchette. RN 4 .... (9)
94 - CRETEIL : Centre Régional "Créteil-Soleil" .... (4) (9)

Magasins Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV.

75 - PARIS 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine (9)
75 - PARIS 13e : 168, av. de Choisy. M° Pl. d'Italie .... (9)



75 - PARIS 18e : 128, av. de St-Ouen. M° Pte de St-Ouen .... (9)
75 - PARIS 20e : 3-5-7, av. de la Pte de Montreuil. M° Pte de Montreuil. (8) (11) (13)
78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre".
Sortie Poissy. Autoroute de l'Ouest .... (6) (8) (12)
78 - PARLY 2 - Centre Commercial .... (4) (9)
91 - THIAIS-RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine". RN 7 .... (4) (9)
92 - ASNIERES : Carrefour des 4 Routes.
384, av. d'Argenteuil. RN 309 .... (2) (8) (10)
69 - LYON : Centre Commercial de la Part-Dieu. 3e niveau :
4.300 places de parking .... (6) (9) (14)
69 - LIMONEST : Route Nationale 6 .... (6) (8) (14)
38 - GRENOBLE : 136, av. Gabriel-Péri .... (6) (9)
42 - ST-ETIENNE : Centre Commercial de Monthieu. Rue des Rochettes (16)
92 - LA DEFENSE : Parvis de La Défense. A côté du C.N.I.T. .... (9)
59 - LILLE : 56, rue de Béthune .... (9) (17)
59 - ROUBAIX : 15, rue Pierre-Motte .... (9)
59 - ENGLOS : Centre Commercial Englos .... (9) (17)
69 - LYON-VENISSIEUX : bd Laurent-Bonnevay. Sortie Moulin-à-Vent ... (17)

(1) Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - (2) Nocturne le Mercredi jusqu'à 21 h 30 - (3) Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - (4) Nocturne le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - (5) Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - (6) Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - (7) Ouvert le Dimanche matin - (8) Ouvert le Dimanche toute la journée - (9) Fermé le Dimanche - (10) Fermé le Lundi - (11) Fermé le Lundi matin - (12) Fermé le Mardi - (13) Fermé le Mercredi - (14) Nocturne le Mardi jusqu'à 22 h 00 - (15) Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 00 - (16) Nocturne le Samedi jusqu'à 21 h 00 - (17) Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 21 h 00.

TV, Electroménager, Hi-Fi

DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DAR

LA CONFÉRENCE DE L'A.I.E.A. A SALZBOURG

L'accès à l'énergie nucléaire sans prolifération des armements

Salzbourg. — Les participants à la Conférence internationale sur l'énergie nucléaire et son cycle de combustible, organisée jusqu'au 13 mai, à Salzbourg, par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), sont entrés, dès mardi 3 mai, dans le vif du sujet. Les réunions techniques de la matinée ont été consacrées à l'enrichissement de l'uranium : est-il possible de déterminer parmi les différentes techniques aujourd'hui en concurrence celle qui est la plus économique ? Ne faut-il pas dans les choix à venir prendre en considération les dangers de la prolifération des armements nucléaires ? Telles sont les principales interrogations auxquelles ont tenté de répondre les orateurs.

La question est d'importance : selon certaines estimations, le chiffre d'affaires annuel de l'enrichissement pourrait, dans les vingt ou trente ans, atteindre 10 milliards de dollars, et les investissements nécessaires seront de plusieurs dizaines de milliards de dollars.

La recherche d'une voie médiane

De notre envoyé spécial

Plusieurs facteurs pourraient freiner dans l'avenir le développement de l'énergie nucléaire. Les difficultés d'approvisionnement en uranium d'une part, l'insuffisance des capacités mondiales d'enrichissement d'autre part, alors que, dans leur grande majorité, les réacteurs construits dans le monde sont, aujourd'hui, de conception américaine à eau légère et uranium enrichi.

L'administration américaine est très attentive à cette dernière question : en même temps qu'il annonçait sa décision d'abandonner le retraitement *sine die* des combustibles irradiés et de différer le programme de surrégénérateurs, le président Carter prenait soin d'affirmer la volonté des Etats-Unis de doubler leur capacité d'enrichissement.

Le *processus* d'enrichissement le mieux connu et le plus sûr est sans aucun doute la diffusion gazeuse, notamment développée, après les Américains et essentiellement à des fins militaires, par la Grande-Bretagne, l'Union soviétique, la France et la Chine.

Ce procédé, qui continue d'avoir la faveur des Français, rassemblant autour d'eux plusieurs pays étrangers, pour la construction de l'usine d'Eurodif (Iran, Italie, Belgique, Espagne) et le projet Coredif, a depuis quelques années un concurrent qui paraît des plus sérieux. Il s'agit de la technique de l'ultracentrifugation, qui a notamment pour partisan l'organisation Urenco, regroupant les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne. Ces pays ont réalisé des usines-pilotes de petite capacité et ont déjà reçu suffisamment de commandes pour envisager, à parti de 1979, la construction d'installations de grande taille à Capenhurst (Grande-Bretagne) et Almelo (Pays-Bas).

Une comparaison difficile

La comparaison entre ces deux techniques reste difficile, et les débats de la conférence n'ont pas permis d'y voir clair, les tenants de chacune d'elles défendant avec une égale vigueur leurs avantages économiques respectifs. Pour la diffusion gazeuse : une technique sûre et éprouvée ; des coûts d'investissements plus faibles de 20 à 25 %. Pour l'ultracentrifugation : une moindre immobilisation d'uranium et surtout une consommation d'énergie nettement inférieure (environ dix fois moins).

Les Français trouvent encore à la diffusion gazeuse un autre avantage « évident » : selon eux, les prix qu'Urenco propose à ses clients pour ses services d'enrichissement sont supérieurs à 10 % à ceux que pratique Eurodif. Et cela, pour une technique qui n'est pas entièrement maîtrisée et qui, si elle réduit l'investissement pour l'usine d'enrichissement elle-même, impose la construction de gigantesques chaînes de fabrication de centrifugeuses capables de traiter plusieurs centaines de milliers d'unités par an.

Les Américains vont-ils une fois encore mettre tout le monde d'accord ? Ils viennent d'annoncer leur intention d'adopter eux aussi l'ultracentrifugation. Et, selon un orateur américain qui a refusé de donner des chiffres précis, des machines qui fonctionnent dans une usine pilote à Oak-Ridge donnent, d'ores et déjà, des résultats « *bien meilleurs* » que ceux connus jusqu'à présent. Du côté des partisans de la diffusion, on ne nie pas qu'une percée technologique ait pu être accomplie outre-Atlantique dans ce domaine, mais on fait remarquer qu'il faudra encore une dizaine d'années pour parvenir à l'échelle industrielle. Les usines d'Eurodif et de Coredif, ajoute-t-on, ont donc un bel avenir devant elles.

Alors que les experts ne peuvent se mettre d'accord sur les besoins futurs en enrichissement (les Américains parlent de 115 à 135 millions d'unités de travail de séparation en l'an 2000, alors que les Français, il y a peu, avançaient le chiffre de 200 millions), d'autres considérations doivent être prises en compte. D'un point de vue purement économique, tout d'abord, la diffusion gazeuse a l'avantage d'autoriser la variation des « taux de rejet », c'est-à-dire d'utiliser, suivant la conjoncture (prix de l'énergie, situation du marché de l'uranium), plus ou moins d'uranium naturel à l'entrée de l'usine pour obtenir la même quantité d'uranium enrichi. Qui plus est, les autres procédés d'enrichissement développés ici ou là (méthode aérodynamique, méthode chimique, enrichissement par laser) pourraient permettre la mise en valeur de l'uranium « appauvri » qui sort de l'installation. Mise en valeur que rendrait également possible le développement des programmes de surrégénérateurs.

Mais surtout, comme l'a souligne un orateur français, M. Frejacques, du C.E.A., la lutte contre la prolifération ne doit pas être oubliée. Dans les couloirs de la conférence, bien des participants dénoncent l'incohérence des Américains : d'un côté ils renoncent au retraitement ; de l'autre ils se décident à faire de l'ultracentrifugation une des techniques d'enrichissement les plus « proliférantes » : alors que la diffusion gazeuse exige des installations de grande taille pour obtenir un degré d'enrichissement « militaire » (l'enrichissement se faisant « en cascade »), une installation pilote — donc de petites dimensions — d'ultracentrifugation serait suffisante pour la fabrication des quelques kilogrammes d'uranium très enrichi en isotopes 235 nécessaires à la fabrication d'une bombe.

Est-il possible de trouver une voie qui respecterait les objectifs de non-prolifération tout en rendant l'enrichissement accessible au plus grand nombre, notamment par l'abaissement de la taille des installations, donc des investissements requis ? M. Frejacques a, notamment, souligné l'intérêt que pourraient avoir de nouvelles méthodes encore au stade de la recherche, en particulier des méthodes chimiques. Pour celles-ci, les installations, économiquement rentables pour de faibles degrés d'enrichissement, rendraient prohibitive — en coût et en délai — l'obtention d'uranium très enrichi. « *Du point de vue de la dissémination*, a-t-il indiqué, *ces procédés sont très attractifs.* »

XAVIER WEEGER.

● *L'Afrique du Sud est prête à signer des contrats d'enrichissement de l'uranium pour d'autres pays.* — La production commerciale serait envisagée pour 1986 ou 1987. Tenu secret jusqu'à présent, le procédé sud-africain, appelé Helikon, a fait l'objet d'une présentation détaillée à la conférence de Salzbourg.

L'Afrique du Sud, qui n'a pas signé le traité de non-prolifération nucléaire, dispose d'importantes réserves en minerai d'uranium. — *(Reuter)*

● « *L'accord avec l'Allemagne n'a pas de caractère d'exclusivité ni de monopole* ». C'est ce que vient de déclarer à Brasilia le président Geisel, chef de l'Etat brésilien. Son pays, a-t-il ajouté, conserve sa liberté d'action et peut signer des accords avec d'autres pays. Mais au stade actuel du développement nucléaire brésilien, l'important est surtout de concrétiser l'accord avec l'Allemagne. — *(A.F.P.)*

L'Allemagne ne peut renoncer à fournir au Brésil une usine de retraitement

déclare l'ambassadeur de R.F.A. à Paris

« *Le problème nucléaire est d'une importance capitale tant pour nos relations avec les Etats-Unis que pour nos relations avec le tiers-monde et pour les relations franco-allemandes* », a déclaré M. Axel Herbst, ambassadeur d'Allemagne fédérale à Paris, interrogé, mardi 3 mai, par les journalistes de la presse diplomatique française sur les problèmes qui seront discutés au « sommet » occidental de Londres.

Le contrat nucléaire passé entre l'Allemagne fédérale et le Brésil est non seulement conforme au traité de non-prolifération (que le Brésil n'a pas signé), mais il impose des contrôles beaucoup plus rigoureux, a dit en substance l'ambassadeur. Cependant, a-t-il ajouté, « *nous ne pouvons en rester là* ». Car les Etats-Unis jugent ces contrôles insuffisants pour empêcher la prolifération nucléaire dans l'avenir. La question qui se pose maintenant, a-t-il dit, est celle-ci : « *Que doit-on faire si les Etats-Unis ont raison ?* » « *La réponse n'est pas facile*, a-t-il poursuivi. *Les Américains veulent imposer une politique du refus. Mais est-il possible de refuser au tiers-monde, au Brésil, au Pakistan ou à l'Iran les transferts de la technologie moderne ? Si nous refusons, les pays qui en ont les moyens trouveront ailleurs les experts et les équipements et développeront cette technologie eux-mêmes. Ne vaut-il pas mieux inclure ces pays dans le club de ceux qui disposent de la technologie nucléaire en mettant en place des contrôles rigides ? La vraie question est de savoir si nous voulons établir ces contrôles nous-mêmes ou si nous préférons qu'il n'y ait pas de contrôle du tout.* »

« *L'Allemagne fédérale ne peut renoncer à fournir au Brésil une usine de retraitement du combustible irradié* (qui est la partie jugée par les Américains la plus dangereuse du contrat germano-brésilien), *mais elle n'a pas l'intention d'offrir de tels équipements* urbi et orbi », a dit M. Herbst. Aucune autre vente n'est aujourd'hui envisagée par l'Allemagne fédérale.

Selon M. Herbst, le différend nucléaire germano-américain n'est « dramatisé » ni à Bonn ni à Washington. Et l'Allemagne fédérale « *est prête à en discuter avec ses partenaires* ». « *Dans cette affaire*, a encore estimé M. Herbst, *l'élément moral est décisif pour M. Carter. Et si les intérêts commerciaux ne sont pas négligeables, ils ne sont qu'un « sous-produit.* »

MAURICE DELARUE.

LA NOUVELLE POLITIQUE AMÉRICAINE CRITIQUÉE EN GRANDE-BRETAGNE ... ET AUX ÉTATS-UNIS

La prise de position du président Carter contre le retraitement du combustible nucléaire irradié et l'utilisation du plutonium continue de soulever une opposition grandissante.

M. James Callaghan, premier ministre de Grande-Bretagne, a déclaré à la Chambre des communes que « *des discussions approfondies avec les Américains seront nécessaires sur l'ensemble du sujet* [de la politique nucléaire] *et sur les propositions que les Américains ont présentées* ». Si les Britanniques suivaient les recommandations américaines, ils devraient renoncer à l'extension projetée de l'usine de retraitement de Windscale, et perdraient tout espoir de signer d'importants contrats de retraitement avec le Japon et d'autres pays.

M. Callaghan a aussi confirmé qu'il apportait beaucoup d'attention à la future politique britannique de construction de surrégénérateurs — qui utilisent du plutonium comme combustible.

Critiquées à l'extérieur, les propositions de M. Carter le sont aussi aux Etats-Unis. Le sénateur Frank Church, de l'Idaho, démocrate libéral, vient de faire connaître son opposition en déclarant que la politique actuelle conduisait à un « *isolationnisme nucléaire* » et qu'elle « *réduirait, au lieu de l'augmenter, l'influence des Etats-Unis dans la définition d'une politique nucléaire mondiale* ». Le retrait américain crée « *le risque grave de laisser un vide international qui est une invitation à l'anarchie nucléaire* ».

JUSTICE

POURSUIVI APRÈS LA MORT D'UNE MALADE MENTALE

Le médecin-chef d'un hôpital psychiatrique est relaxé

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, présidé par M. André Sigobert, rendant son jugement mardi 3 mai, a relaxé des fins de la poursuite le docteur Brisou, trente-neuf ans, médecin-chef de secteur à l'hôpital psychiatrique départemental de Saint-Jean-Bonnefonds (Loire), inculpé d'homicide involontaire après le décès de Mlle Marthe Gros, soixante-dix-sept ans, qui, atteinte de démence sénile, avait été ébouillantée dans son lit par un autre malade mental, M. Michel Grillo, quarante-sept ans. Deux audiences publiques avaient été consacrées à cette affaire les 22 et 24 mars (le Monde *des 24 et 26 mars).*

Les éléments tendant à établir l'infraction reprochée pouvaient être regroupés en quatre points : 1. *Le rassemblement dans un même pavillon de psychotiques et de déments séniles ;* 2. *L'évaluation de l'état dangereux de M. Grillo pour la sécurité des autres malades et du personnel ;* 3. *Le choix d'une thérapie pour M. Grillo ;* 4. *L'organisation du pavillon et des moyens de cette thérapie.*

« *Il faut se souvenir du célèbre conseil du procureur général Dupin recommandant aux tribunaux de ne pas s'ériger en Sorbonne médicale et d'éviter le ridicule de départager Hippocrate et Gallien* », avait rappelé l'avocat de la défense, Mᵉ Moulard, du barreau de Saint-Etienne, dans ses conclusions complémentaires déposées à l'audience du 24 mars. Le tribunal s'en est bien gardé dans ses attendus.

C'est ainsi que, sur le premier point, le docteur Brisou et les membres de son équipe avaient expliqué que le fait de mêler des malades d'âges différents était un choix thérapeutique pouvant permettre une évolution ou une stabilisation de l'état des déments séniles et éviter une *ségrégation* thérapeutique des jeunes et des vieux. Le tribunal a estimé que ce choix thérapeutique, « *non contesté par les divers services l'inspection de l'hôpital* », était « *conforme aux données actuelles de la psychiatrie* » et, comme tel, ne pouvait être retenu à la charge de l'inculpé.

Balayant le deuxième reproche, le tribunal a déclaré que les phénomènes d'agressivité devaient être appréciés en fonction du lieu où ils se sont produits et qu'il paraissait « *difficile* a posteriori *de supposer que la conduite de M. Grillo pourrait être déduite de certaines de ses réactions qui sont la conséquence de l'hospitalisation en commun de malades mentaux* ».

M. Grillo, et c'est le troisième point, faisait l'objet d'une tentative d'approche psycho-thérapique, car il avait refusé la thérapeutique chimique. Celle-ci, explique-t-on, quand elle n'est pas acceptée, est inefficace et, d'autre part, ne peut assurer la suppression de toute réaction d'agressivité, ainsi que l'ont vérifié certains psychiatres. Le tribunal a estimé que le choix thérapeutique en question, « *que certains peuvent contester, est conforme aux données actuelles de la science* », ne pouvait être retenu contre le prévenu.

Pour le quatrième et dernier point, le tribunal a tenu compte, à la décharge du docteur Brisou, que celui-ci avait demandé, le 25 avril 1972, que soient aménagées dans chaque pavillon deux chambres pour cure de sommeil ou d'isolement de malads difficiles. Par délibération du 2 février 1973, la commission de surveillance avait émis un avis défavorable sur les devis présentés. Le préfet de la Loire a refusé cette demande du 7 février 1973. Pour le tribunal, « *il y a lieu de remarquer que, le 4 octobre 1974, la commission provisoire a émis à nouveau un avis favorable* ». Malgré cela, les chambres d'isolement ne sont pas encore construites.

Une inspection

Le tribunal a de plus relevé que l'hôpital psychiatrique de Saint-Jean-Bonnefonds, et notamment les services du docteur Brisou, ont été l'objet en janvier 1972 d'une inspection de M. Charles Vaille, inspecteur général de la santé ; de M. Charbonneau, directeur général de la santé, puis de M. Poniatowski, ministre de la santé, au cours du premier semestre de 1974.

Les inspections n'ont pas relevé de défaut de choix thérapeutique ou d'organisation des services mettant en danger la santé des malades. En outre, la défense du docteur Brisou avait, par conclusions complémentaires déposées en cours de délibéré, transmis une attestation de M. Charles Vaille précisant notamment qu'il avait pu constater « *que le docteur Brisou pratiquait ou essayait de pratiquer, compte tenu de la jeunesse de son service et de celle de son personnel, une psychothérapie de groupe avec les traitements de la psychiatrie moderne, qu'il ne cherchait pas à installer envers et contre tous un type de psychothérapie institutionnelle avancée* ».

Le docteur Brisou n'est donc pas responsable par imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements de la mort de Mlle Gros, décédée du fait de M. Grillo. La famille de la défunte, qui s'était constituée partie civile, a été déboutée de sa demande en dommages et intérêts.

Le tribunal a enfin donné acte au Syndicat national des psychiatres des hôpitaux et au Syndicat de la santé C.F.D.T. de leur intervention au débat. Le Syndicat des psychiatres des hôpitaux, regroupant la quasi-totalité des quelque neuf cents psychiatres hospitaliers exerçant à plein temps dans les services publics, était « *concerné au premier chef, car à travers le service et la personne du docteur Brisou, c'est l'ensemble des psychiatres hospitaliers, c'est le service public de psychiatrie et de santé mentale, c'est un volet important de la politique sanitaire qiu sont mis en cause* ».

PAUL CHAPPEL.

FAITS DIVERS

● *Un avion Canberra* de reconnaissance photographique, en mission d'entraînement pour le compte de la 39ᵉ escadre de l'armée de l'air britannique, s'est écrasé, mardi 3 mai, sur des maisons de la localité de Huntingdon, à 160 kilomètres au nord de Londres. Trois habitants — trois enfants de moins de quatre ans — et les deux membres de l'équipage ont été tués. — *(Reuter.)*

Jacques Mesrine devant la cour d'assises de Paris

« Celui qui avait l'air de commander »

Il ne s'est rien passé, mardi 3 mai, à la première audience du procès de Jacques Mesrine, à la cour d'assises de Paris.

On a beaucoup récusé et désigné des jurés bien plus jeunes qu'à l'ordinaire. On a fait l'appel des deux cent vingt-quatre té*moins dont bon nombre étaient* absents, et le nom du commis*saire Marcel Leclerc, chef de la* brigade de recherches et d'intervention (dite « antigang »), est revenu sept fois dans la liste. On a fixé le calendrier pour les trois semaines à venir.

Six heures ont été consacrées à la lecture de l'acte de renvoi, destiné, en principe, à résumer une instruction pour des gens qui *n'y connaissent rien et qui est* toujours un chef-d'œuvre d'obscurité. En langage judiciaire, par exemple, la définition *du hold-up frise le surréalisme :* commettre un hold-up, c'est « *soustraire frauduleusement, en cette circonstance que la soustraction a été commise, les coupables, ou l'un d'eux, étant porteur d'une arme apparente ou cachée, en réunion de deux ou plusieurs individus et dans un lieu habité ou servant à l'habitation* ».

On a donc eu droit au détail, par la voix de deux greffiers épuisés qui se relayaient, d'environ vingt-cinq petits hold-up sans trop de « bavures », commis de *janvier à septembre 1973, et qui* n'ont fait venir au banc de la *partie civile d'autres victimes que* des banques. Jacques Mesrine *aime rappeler qu'il n'a, dans ce* dossier, fait que voler des riches.

On a entendu parler aussi de son *évasion* du palais de justice de Compiègne.

Mais comme la justice fait une chose après l'autre et qu'elle aime bien jouer à cache-cache avec elle-même, les jurés n'auront pas à connaître de l'aventure canadienne de Jacques Mesrine, qui pèse somme toute légè*rement sur ses épaules*, puisque, pour les meurtres qu'on lui reproche *là-bas*, *il* sera jugé en France, mais selon *la législation canadienne, qui a aboli la peine* de mort. Ils n'auront pas non *plus à se pencher sur cet instinct de mort*, écrit en prison, où il *revendique plusieurs meurtres, et* qui a valu à l'une de ses avo*cates*, Mᵉ Geneviève Aïche, *une* inculpation car elle est accusée *d'avoir aidé le manuscrit à sortir* de prison. Ce livre est pourtant, aussi, *un coup de maître*.

Parfaitement normal

« *Si vous voulez bien, que le premier se lève* », a demandé, comme timidement, le président de la cour d'assises, M. Charles Petit, pour l'interrogatoire d'identité. Jacques Mesrine a dit qu'il était né le 28 décembre 1936 à Clichy et qu'il était maquettiste en architecture.

Le box des accusés ressem*blait à un bureau de conseil* d'administration un jour de *séance ordinaire. Un aimable trio* de jeunes cadres supérieurs qui *n'ont pas l'air saisis par la dé*bauche. Le P.-D.G., un peu *self made man, un peu vulgaire, fait* confiance à son intelligence, à *son art de séduire et à son* humour : c'est Jacques Mesrine. A *ses côtés, ses collaborateurs :* le technocrate, Michel Grangier, *le para distingué*, ou le directeur commercial, Michel Ardouin. Ils *rient, sourient, conversent*, mais c'est encore Mesrine qui rit, sou*rit et parle le premier.*

Les témoins l'ont tous décrit comme « *celui qui avait l'air de commander* », et il n'a pas changé. Avec quelques clins d'œil aux journalistes, un brin de flirt avec son avocate, il préside, lui aussi, à sa manière, la cour *d'assises. Il coule même des re*gards menaçants vers le « *traître* » avec qui il travaillait sous un pseudonyme et qui l'a « *donné* », comparse à l'écart des complices, serré, à l'autre bout du banc, contre un garde qui est un garde du corps. Parce qu'il y a, bien sûr, une lutte de classes sanglante entre le prolétaire et les aristocrates du crime, entre les minables et les caïds, entre les faibles et les forts.

Bien entendu, les psychiatres ont trouvé Jacques Mesrine parfaitement normal. *En gros irrécupérable*, mais normal, comme tout le monde.

Le *plus étonnant* de cet homme, c'est qu'il avait l'air *heureux, ce mardi 3 mai*. Il est assez fort, en tout cas, pour ajouter par ce procès un chapitre de choix à sa légende. A moins *qu'un petit miracle*, au cours de ces trois semaines de parlotes qui s'annoncent, ne fasse qu'un ennemi public numéro un veuille *enfin* abandonner la légende pour la vérité.

L'audience de ce mercredi 4 mai sera consacrée à l'interrogatoire des accusés.

FRANÇOISE BERGER.

A LONS-LE-SAUNIER

Le procès « exemplaire » de jeunes toxicomanes

La deuxième audience du procès des quelque cinquante jeunes gens accusés d'avoir constitué et alimenté un réseau de drogue dans la région bisontine (*le Monde du 4 mai*) a été entièrement consacrée, mardi 3 mai, à Lons-le-Saunier (Jura), à un interrogatoire prolongé des différents prévenus. Le président du tribunal, M. Louis Viaud-Murat, a ainsi tenté d'éclaircir les raisons qui ont amené les accusés à l'usage des stupéfiants. Admettant que les véritables bénéfices du trafic allaient aux *fournisseurs*, souvent *étrangers*, du réseau, M. Viaud-Murat a notamment déclaré, s'adressant aux prévenus : « *En fait, vous êtes tous des gogos, vous vous faites manipuler et, en plus, vous ne savez même pas ce qu'on vous vend comme marchandise.* » Et, soulignant le caractère « *exemplaire* » de ce procès, le président a ajouté : « *Beaucoup de gens comme vous pourraient se trouver ici. Mais c'est un débat qui doit se tenir dans un autre prétoire.* » Les débats doivent durer jusqu'à la fin de la présente semaine.

Etablir un lien

D'autre part, une enquête de police diligentée à la suite de la mort, dimanche 1ᵉʳ mai, à l'hôpital Fernand-Vidal de Paris, d'un jeune homme âgé de vingt-deux ans, M. Raymond Esnault, paraît établir un lien entre ce décès et le cambriolage, la nuit *précédente*, de la *pharmacie* de l'hôpital. Mais seule une autopsie — qui n'a pas encore été pratiquée — permettra de déterminer si M. Esnault a bien succombé après l'absorption d'une dose massive de produits toxiques.

● *Mise en liberté du sergent Quinard.* — M. Jean-René Quinard, sergent dans l'armée de l'air, qui avait été arrêté, le 1ᵉʳ avril, pour désertion, trois mois avant l'expiration de son contrat d'engagement de sept ans, et incarcéré à Metz, a été mis en liberté, lundi 2 mai. Au cours de sa désertion, il avait entrepris, interrompu, puis repris une grève de la faim. Il se propose de recommencer la campagne d'information sur la situation des *jeunes appelés et des engagés* volontaires qu'il avait lancée dans toute la France avant son arrestation.

FAITS ET JUGEMENTS

Un policier est écroué pour violences avec arme contre un mineur.

Un gardien de la paix du commissariat d'Athis-Mons, M. Georges Dubresson, âgé de trente-trois ans, a été inculpé, lundi 2 mai, de coups et blessures volontaires avec arme sur la personne d'un mineur, âgé de quinze ans, Patrick, et écroué à la prison de Fleury-Mérogis.

Les faits remontent au vendredi 29 avril. Vers 20 heures, un groupe de jeunes gens prennent la fuite à l'approche d'une voiture de police. Intrigués par ce comportement, les gardiens de la paix se lancent à la poursuite des fuyards. Patrick se réfugie dans les caves d'un ensemble H.L.M., la résidence Mozart. M. Dubresson, qui est seul à ce moment, le découvre dans le local vide-ordures. L'adolescent affirme alors qu'il est sorti de sa cachette les mains en l'air et que le policier a fait feu, *lui transperçant* la main gauche. « *Plus tard, pendant mon transport à l'hôpital de Juvisy*, a déclaré le jeune homme, *les policiers ont tenté de me faire dire que j'étais armé.* »

Le gardien de la paix a, en effet, prétendu dans une première déclara*tion que Patrick brandissait un cou*teau au moment où il allait l'interpeller. M. Dubresson a même présenté l'arme, mais il s'est avéré *qu'il s'agissait de son propre cou*teau de poche.

Cette mise en scène lui aurait été suggérée par ses collègues de Juvisy, *rencontrés à l'hôpital* de cette ville.

L'*inspection générale* de la police nationale a ouvert une enquête pour déterminer les *circonstances* exactes de cette affaire.

M. Dubresson doit de nouveau être entendu, ce mercredi 4 mai, par le magistrat instructeur du tribunal d'Evry-Corbeil. Si les fausses déclarations du gardien de la paix pour atténuer sa responsabilité sont confirmées, celui-ci encourt une nouvelle inculpation de faux commis par des fonctionnaires de police.

M. Albert Piécy s'était suicidé.

Les premières conclusions de l'autopsie ordonnée après la mort de M. Albert Piécy, soixante-trois ans, aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône) indiquent que ce dernier s'est suicidé à l'aide du fusil de chasse qui avait été retrouvé à proximité du corps (« le Monde » du 4 mai). L'examen pratiqué le 3 mai révèle que le coup mortel a été porté dans la bouche. Le corps de M. Piécy avait été découvert, le 1ᵉʳ mai, dans les carrières de pierre du Val d'Enfer, où il avait créé un spectacle audiovisuel, « Cathédrale d'images ». Les proches de M. Piécy et les enquêteurs avaient tout d'abord estimé qu'il pouvait s'agir d'un meurtre.

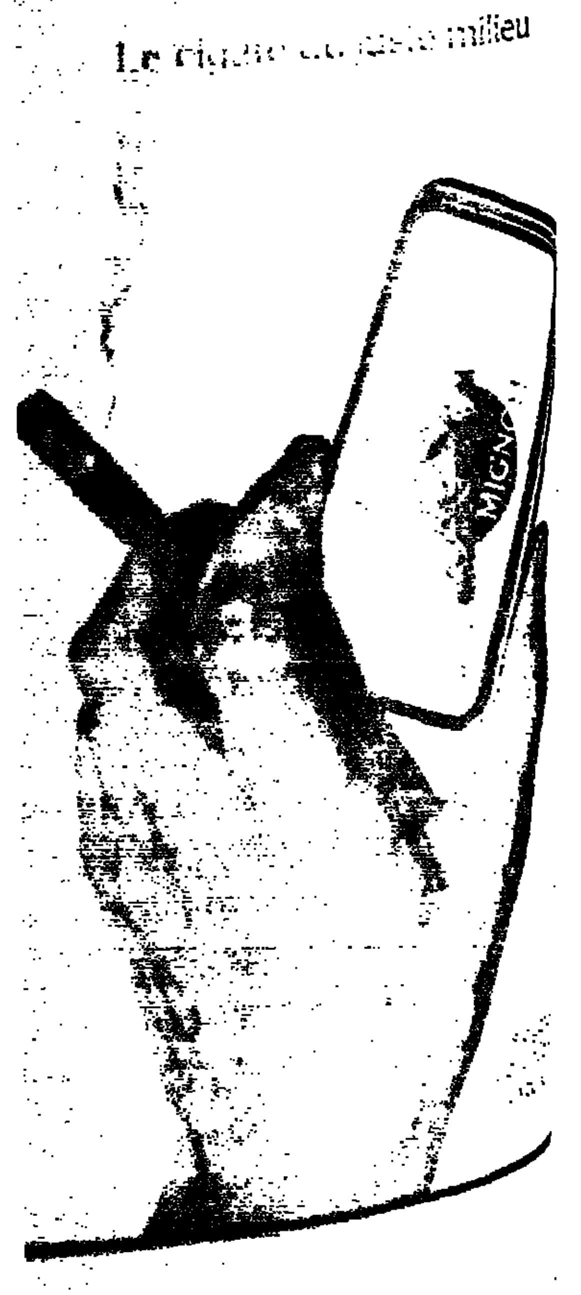
● *Dix membres du Mouvement de la jeunesse communiste de France se sont enchaînés*, mardi 3 mai, aux grilles de l'ambassade des *Etats-Unis*, avenue *Gabriel*, à Paris. Cette manifestation pacifique, bientôt interrompue par les forces de police, et qu'accompagnait une distribution de tracts, visait à réclamer la libération des « dix de Wilmington », le pasteur Ben Chavis et neuf autres militants noirs américains militant pour les droits civiques. Le procès en appel de ces militants, condamnés en 1972, doit s'ouvrir le 9 mai, en Caroline du Nord.

● *Après l'attentat* commis dans la nuit du 1ᵉʳ au 2 mai contre le siège de l'Amicale nationale des déportés et des *familles* de disparus de Mauthausen, 31, boulevard Saint-Germain, Paris-5ᵉ, qui avait causé d'importants dégâts (*le Monde* du 3 mai), M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, dans une lettre à cette organisation, a exprimé son « *indignation et (son) émotion* » et a assuré que « *tout serait mis en œuvre pour que (les) responsables soient poursuivis* ».

● PRECISION. — L'étude dont nous avons fait état dans notre première édition datée du 3 mai sur l'aide judiciaire au Québec est due à Mᵉ Mireille Perrot, avocat au barreau de Paris. Elle n'est pas le fait des neuf autres personnes qui l'accompagnaient dans la province canadienne, sept magistrats et deux avocats.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Albert Pléey s'était suicidé.



réédition à tirage limité



une exclusivité du Livre Club Diderot

HISTOIRE SOCIALISTE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

PAR JEAN JAURES

annotée par Albert SOBOUL Professeur à la Sorbonne

Passionnante, prodigieusement neuve, cette œuvre essentielle dont cette réédition à tirage limité, nous fait découvrir, à la lumière d'une méthode d'investigation scientifique, aussi bien le déroulement du processus révolutionnaire que la dynamique des forces économiques et sociales.
Dès les premières lignes, l'élan, la générosité, la profondeur des réflexions soulèvent le lecteur. On est pris, emporté par le rythme soutenu d'une éloquence lucide, l'avalanche des événements, la diversité des passions. L'Histoire socialiste de la Révolution française est soigneusement annotée par Albert SOBOUL - Ses commentaires enrichissent, nuancent, éclairent le texte de JAURÈS auquel ils apportent un indispensable complément bibliographique.

Le socialisme et la Révolution française.

... Ainsi la France progressiste frémit encore à la Révolution française. Le même frémissement parcourt l'histoire que JAURES nous présente. Il sent d'instinct cette France : il a évolué comme elle — comme tant d'autres, comme GUESDE lui-même — de la république au socialisme. Dans une atmosphère politique de combat, sans doute. Mais aussi de confiance, d'espérance.
... Par sa logique interne, la révolution conduisait au socialisme. Sans être d'ailleurs socialiste elle-même : le mouvement socialiste ne naîtra que de la collision de la révolution française et de la révolution industrielle. La grande révolution n'en est pas moins l'an I des temps nouveaux. Une sorte de grand commencement.
On comprend ainsi l'attraction puissante, rayonnante qu'elle a toujours exercée sur JAURES, et que rappelait à peu près dans ces termes une conférence de Léon BLUM en 1933.
Attraction pour ce qu'elle *fut*, pour le « moment monumental » qu'elle pourrait figurer dans l'histoire vue par VALERY. Mais plus encore pour ce qu'elle annonçait : elle était une annonciation. JAURES écrira que « ce qu'il y a de moins grand en elle, c'est le présent... Elle a des prolongements illimités ». Il y a ici une prédestination de l'homme à écrire une telle histoire. Seul alors son messianisme pouvait ressentir et exprimer dans un livre de science, les caractères de cette révolution prophétique, la gravité, l'intensité, la ferveur de ces temps où les enjeux suprêmes sont en cause. Dans les lointains perceptibles de la philosophie panthéiste de JAURES, peut-on distinguer entre le royaume de Dieu et l'avenir de l'homme ?
L'Histoire socialiste naquit ainsi d'une croyance au mouvement. D'une croyance raisonnée. L'optimisme reposait sur l'histoire. *L'Histoire socialiste* commence aux origines, c'est-à-dire à la Révolution et s'ouvre par la longue suite des volumes de JAURES qui couvrent la période 1789-1794.
Pendant près d'un demi-siècle, cette œuvre fondamentale, ces trois mille pages et plus de l'histoire de la révolution française dont les premières paraissent en 1900, toujours vivantes, ont été jugées et rejugées. Par tous les maîtres de l'histoire de la Révolution, par tous ceux qui l'ont enseignée à la Sorbonne, de la fondation de la chaire à la fin de la deuxième guerre mondiale... Tous s'accordent à constater la parfaite objectivité de l'œuvre.
JAURES a donc été le premier historien « social » de la Révolution française, à la manière de notre époque... Histoire totale, au point qu'elle est internationale. Qu'elle déborde ses frontières chronologiques et se situe dans la perspective générale des deux siècles qui l'enfantent ou la prolongent. Et qu'elle aboutit plus ou moins à une sorte de sociologie de la révolution et de la contre révolution.
(Extrait de la préface de M. Ernest LABROUSSE Professeur honoraire à la Sorbonne, président de la Société d'études jaurésiennes.)

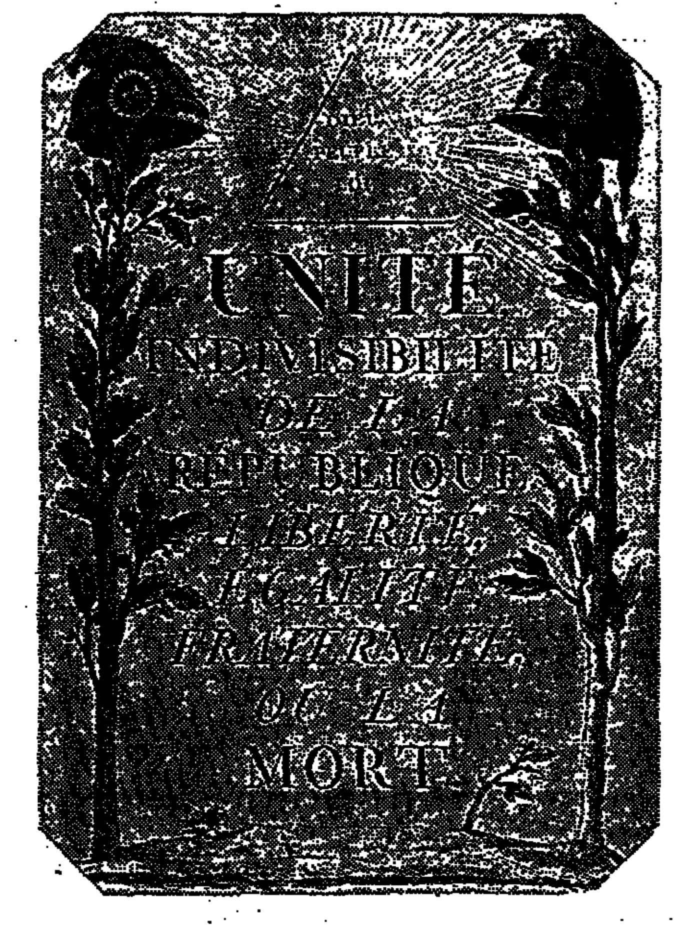
Jean Jaurès écrivait dans la Revue de l'Enseignement Primaire le 4 janvier 1914:

L'histoire ne fournit pas de similitudes complètes et elle ne dispense pas les vivants d'une perpétuelle invention dans le combat. Mais elle suggère d'intéressantes analyses, et surtout elle constate quelques résultats, elle met en évidence quelques grandes forces que le politicien à la journée pourrait méconnaître ou sous-évaluer, dans la nuée de poussière que soulèvent les pieds des passants. Parmi ces forces, il faut ranger le prolétariat, qu'il n'est au pouvoir de personne d'éliminer de la vie nationale et internationale.

Une œuvre indispensable pour une meilleure intelligence de la Société française

Ecrivant à l'intention d'un très large public, « Je ne pouvais, nous dit JAURES, sans surcharger outre mesure cet ouvrage, donner constamment l'indication des sources ».

On sait avec quel scrupule et quelle *flamme* à la fois JAURES s'est informé; il ne s'est pas contenté de feuilleter les journaux : « Je les ai lus avec suite, et avec la



plus scrupuleuse attention. J'ai tâché de lire tout l'essentiel ». *L'Histoire socialiste de la Révolution française* étant devenu un véritable classique, il nous a paru utile de préciser les sources de JAURES en notes infrapaginales, c'était à la fois rendre hommage à l'érudition critique de l'historien et faciliter le travail des spécialistes pour qui ces pages constituent souvent une base de réflexion critique et de recherches ultérieures...
On sait l'attention apportée par JAURES au choix des gravures qui illustrent son texte. Il y attachait, à juste titre, « Une valeur documentaire sérieuse ». Il a dit sa grande joie lorsqu'il recueillait, à Carnavalet, « ces images encore vives, ces feuilles toujours remuantes et bruissantes ». Nous avons naturellement reproduit ces gravures avec un égal scrupule, en nous efforçant de les replacer face au texte qu'elles illustrent et en précisant leur origine...
Le monument que JAURES a élevé à la Révolution française demeure dans toute sa force et sa grandeur. Œuvre de science, *l'Histoire socialiste de la Révolution française* est loin d'avoir perdu tout élan créateur, elle n'a pas fini d'inspirer la réflexion de l'historien. Œuvre de foi, elle suscitera l'enthousiasme du lecteur et fortifiera en lui la conviction libératrice.

(Extrait d'une note écrite par Albert SOBOUL Professeur à la Sorbonne, et qui précède l'édition de l'histoire socialiste revue et annotée par lui.)

C'est du point de vue socialiste que nous voulons raconter au peuple, aux ouvriers, aux paysans, les événements qui se développent de 1789 à la fin du XIXe siècle.

Nous considérons la Révolution française comme un fait immense et d'une admirable fécondité...
La Révolution française a préparé indirectement l'avènement du prolétariat...

La Révolution française a proclamé les Droits de l'homme; mais les classes possédantes ont compris sous ce mot les droits de la bourgeoisie et du capital...
Ainsi nous essaierons dans cette histoire socialiste, qui va de la Révolution bourgeoise à la période préparatoire de la Révolution prolétarienne, de ne rien retrancher de ce qui fait la vie humaine.

Jean JAURES *(Extrait de l'introduction à l'Histoire socialiste de la Révolution française.)*

CE QUE LA PRESSE EN PENSE

Longtemps, la Révolution française a été présentée comme le couronnement du Siècle des lumières et donc l'œuvre des philosophes. C'est encore essentiellement sous ses aspects idéologiques qu'elle apparait dans les ouvrages d'AULARD.
Sans doute, BARNAVE (et JAURES l'a rappelé avec force) dans son *Introduction à la Révolution française*, avait déjà souligné les origines économiques du mouvement social. Sans parler de MARX dans le *Manifeste* de 1847. Mais c'est vraiment JAURES qui a placé ce problème des origines au cœur de l'historiographie révolutionnaire.
— LE MONDE —
(Entretien avec Albert SOBOUL)

D'où cet énorme travail qui a consisté à la fois dans une réédition, une mise au point et, surtout, dans un appareil critique qui a fait de cette publication non seulement la mise à la disposition de tous d'un des classiques de l'historiographie révolutionnaire, mais encore une mise au point de nos connaissances et de l'état des questions les plus importantes.
(Revue Humanisme)

Comme toujours chez JAURES, l'œuvre témoigne d'un étonnant mélange de vérités communément ressenties et de radicale nouveauté. Ecrire l'histoire de la Révolution dans notre pays où l'amour de la République fut une mystique, où le socialisme a poussé sur le terreau du radicalisme, c'est rédiger l'introduction historique du passage au socialisme.
(Quinzaine Littéraire)

La production de ces volumes richement illustrés est au-dessus de tout éloge.
(International Rewiew of Social History)

Sorte de « Tragédie optimiste », la grande Révolution, à travers ses réussites, ses difficultés, ses excès ou ses erreurs, reste sans doute le plus passionnant roman vécu par le peuple de France. Le beau livre de JAURES était malheureusement devenu introuvable. Grâce aux Editions Sociales et au Livre Club Diderot, il fait aujourd'hui l'objet d'une réédition d'une grande valeur.
(Nord Matin)

JAURES revit — Rayonnant d'optimisme, assoiffé de justice jusqu'au sacrifice suprême, le Chef Socialiste demeurera un sentimental dans les luttes les plus âpres — Mais un sentimental clairvoyant. C'est pourquoi il est un modèle dont l'Occident a besoin plus que jamais.
— Coopération —

On doit aux Editions Sociales et à Albert SOBOUL la résurrection d'un grand texte et la publication du meilleur instrument de travail sur la Révolution Française.
— La Pensée —

Les leçons de ce merveilleux animateur ne sont pas épuisées même si elles s'inscrivent d'abord dans leur temps.
— Jeunes Agriculteurs —

Une fort belle préface d'Ernest LABROUSSE et quelques belles pages sur JAURES par Madeleine REBERIOUX présentent ce livre remarquable.
(Bulletin critique du Livre Français)

Des notes abondantes, des références érudites et précises accompagnent chaque chapitre à côté du texte original de JAURES, qui garde sa valeur et sa chaleur.
(l'Education)

6 volumes, 1 index et 1 porte-folio contenant 30 reproductions Images de la Révolution Française.

1 La Constituante	4 La Révolution et l'Europe
2 La Législative	5 La mort du Roi et la chute de la Gironde
3 La République	6 Le Gouvernement Révolutionnaire

Préface de Ernest LABROUSSE • Reliure : plein skivertex bleu nuit décoré aux fers spéciaux, tranche-file, signet, sous jaquette rhodoïd • Format : 22 x 13,5 • Papier : Corot des papeteries Navarre • Typographie : Didot corps 10 - Impression soignée sur offset, 500 pages d'illustrations, gravures, documents d'époque choisis par JAURÈS.

UNE CO-EDITION EDITIONS SOCIALES - LIVRE CLUB DIDEROT

BON de documentation gratuite à retourner au Livre Club Diderot
13, Bd Bourdon 75004 Paris

Je désire être documenté sans aucun engagement de ma part sur l'histoire Socialiste de la Révolution Française, de Jean JAURÈS.

Nom et Prénom ....
Profession ....
Adresse complète ....
....
....
M

OFFICE PUBLICITAIRE DE FRANCE

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 4 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : La maison des autres, d'après B. Clavel, réal. J.-P. Marchand, avec Ph. Marlaud, J. Rispal, G. Fontanel, M. Amiel. (Première partie : La plonge) :



22 h. 5 Titre courant : *Pour la saison des loups* (tome II), de B. Clavel ; 22 h. 10, Scientifique : *Les grandes énigmes* (Mars), par R. Clarke et N. Skrotzky.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton américain : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps. (Le show business, présentat. J.-F. Kahn).

Avec MM. Jacques Attali, économiste ; Pierre Delanoë, parolier ; Louis Nucera, (auteur de « la Kermesse aux idoles »).

23 h., Variétés : Juke box (le trompettiste Quincy Jones).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : BOCCACE 70, film à sketches de F. Fellini, L. Visconti et V. de Sica (1961), avec A. Ekberg, P. de Filippo, R. Schneider, T. Milian, S. Loren, L. Giuliani, A. Vita.

A Rome, un professeur qui s'est fait le champion de la vertu est obsédé par l'image érotique d'une femme gigantesque sur une affiche. A Milan, l'épouse d'un aristocrate compromis dans un scandale de « call-girls » décide de travailler dans la prostitution de luxe. En Romagne, la belle employée d'un tir forain se met en loterie pour une nuit d'amour. Trois histoires scabreuses pour mettre en valeur trois vedettes féminines et utiliser commercialement la mode — à ses débuts — de l'érotisme. Trois intéressantes mises en scène de trois réalisateurs célèbres.

23 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., *La musique et les hommes*, par M. Bernard ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargaftig.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, *Concert* : En direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre national de France, dir. L. Bernstein, avec M. Caballe... « Don Juan », cinq Lieder, « Till Ulenspiegel », extraits de « Salomé » (« Danse des sept voiles » et final), de Richard Strauss ; 23 h. 15, Femmes seules, femmes d'ombre, par E. Kuffler ; 0 h. 5, Non écrites : Musique du Kurdistan ; 1 h., *La musique ou le musicien...* « *la* Folle de Schumann », par C. Lust.

JEUDI 5 MAI

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 19 h. 45, Feuilleton : Bonsoir chef ;

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation (rediffusion), réal. J. Ertaud ; 21 h. 25, Magazine d'information : Les mémoires télévisés de Richard Nixon. (Première partie : L'homme), interview : D. Frost ; 22 h. 25, L'Apartheid, film d'Eric Durschmied, sur l'Afrique du Sud, *commenté ensuite en direct par le professeur* Barnard ;

24 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, film : Les Russes arrivent, de N. Jewison.

20 h. 30, Variétés : Un taxi dans Londres, de G. Lux, réal. G. Barrier ; 21 h. 50, Emission de l'INA : Romamor, réal. R. Zanchi.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, *FILM* (Les grands noms de l'histoire du cinéma), cycle Aspects du cinéma italien : *LA LIGNE DU FLEUVE*, de A. Scavarda (1976), avec O. Cucciolla, O. Orlando, V. de *Gert*, J. Hurt, J. Basehart.

En 1943, un petit juif italien de huit ans réussit à échapper aux S.S. venus arrêter sa famille, et part à travers l'Italie et la France occupées, pour rejoindre son père à Londres.

Ce film est inédit en France.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Tabula rasa », de C. Sternheim, réal. J.-P. Colas, avec E. Bierry, *C. Nicot, J. Leuvrais*, J. Launay, L. Badie ; 22 h. 30, Entretiens avec le poète André Frénaud, par B. Pingaud ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, *Poésie* : Bernard Vargaftig.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du studio 104 : « le Pont des Soupirs », d'Offenbach, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat, avec M. Sénéchal, J. Giraudeau, C. Issartel ; 23 h., Non écrites : Musique du Kurdistan ; 0 h. 5, La musique ou le musicien... « Mahler prisonnier », par C. Lust ; 1 h., « Si vous voyez Catherine », par *J.-P. Gillart*.

VU

L'intelligence du cœur

Quelle merveille, ce film de Robert Enrico, mardi, sur Antenne 2, un miracle de tendresse, d'émotion grave, attentive, un film produit pour et par la chaîne en prévision de ces « Dossiers de l'écran » sur l'enfance inadaptée, ou plutôt sur nos réactions face à l'enfance inadaptée. L'exemple même de ce qu'il faudrait faire à la télévision : intéresser, éclairer l'opinion par le biais de la fiction.

Aucun débat — celui qui a suivi était plein de chaleur pourtant, plein de respect humain, — aucune discussion ne peut remplacer cela : une histoire. Voilà ce que nous voulons : qu'on nous raconte une histoire, qu'on nous montre, qu'on nous laisse toucher du doigt une expérience, un cas — celui en l'occurrence d'une famille, la grand-mère, les tantes, les oncles, les cousins, piégée tout un été dans une vaste maison de campagne, près de Poitiers, autour d'un adorable petit bonhomme, le « neveu silencieux », atteint de trisomie 21. Un gosse de la région, à peine marqué par sa maladie, très supportable donc pour l'entourage, qui le refuse pourtant, qui l'écarte, qui le rejette aux bras tendus, tremblants, protecteurs de sa mère. C'est Lucienne Hamon. On la regardait, bouleversés. Quel calvaire ! Et comment éviter cela ?... C'est ce que nous ont expliqué les invités, des parents, des éducateurs. N'ayez pas peur, nous ont-ils dit, ces enfants-là ne mordent pas. Ils ne sont ni fous ni méchants, ils sont comme vous et moi, et ils sont autres. Qui ne l'est pas ? Pas de pitié non plus, pas de compassion blessante, déplacée. Sur ce chapitre, nous avons fait des progrès depuis trois ou quatre ans, depuis les derniers et les premiers « Dossiers de l'écran » sur ce sujet. Rappelez-vous le choc qu'on a eu en découvrant le gentil sourire d'Hélène — on l'a revue mardi confiant à la machine à écrire, d'une main malhabile, son besoin d'être aimée, acceptée, intégrée à la communauté des hommes.

On en est là maintenant. Et pas seulement en France : aux Etats-Unis, en Scandinavie, dans tous les pays où, des écoles aux toilettes, les handicapés — ils se comptent par millions — trouvent très normalement leur place. Sur tous les écrans de l'étranger, c'est la question du jour : comment ouvrir plus largement encore nos portes à l'immense cohorte des inadaptés de toute sorte ? Comment les sortir de ces ghettos que représentent déjà à leurs yeux, au Danemark, par exemple, les centres spécialisés où ils se sentent, où ils se disent parqués, éloignés, coupés du reste du monde ? Là-bas, ce qu'ils voudraient, ce qu'ils réclament, c'est l'intégration complète. Ici, ce qu'on souhaite, ce sont des unités d'accueil, de dimension réduite, proches du domicile familial, c'est une instruction publique, une formation professionnelle ouverte à tous. Et plus importante encore, c'est une information continue, étendue aux jeunes enfants comme les autres, si cruels dans leur découverte, étonnés de ce qui n'est pas ressemblant, pas conforme à un certain modèle, de ce qui n'est pas réussi, de ce qui déclenche la crainte, la gêne, la honte.

Cette honte, les parents eux-mêmes doivent apprendre — ils nous l'ont avoué en toute humilité, — à la surmonter ; ils doivent, nous devons découvrir ensemble la clé de la vie en société. Elle porte une étiquette : c'est l'intelligence du cœur.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 4 MAI

— *Le parti socialiste* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 5 MAI

— *M. René Lenoir*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, parle de la loi d'orientation en faveur des handicapés au cours de l'émission d'Anne Gaillard, sur France-Inter, à 11 heures.

— En direct de l'hôtel de ville de Dunkerque, *MM. Claude Prouvoyeur*, maire (mod. maj.) de la ville, *Albert Denvers*, député (P.S.), président de la communauté urbaine, *Jean Hue de la Colombe*, P.-D.G. d'Usinor, et *Gouvert*, président du syndicat des dockers C.G.T., participent au magazine de France-Inter, à 13 heures.

— *Le C.N.I.P.* (Centre national des indépendants et paysans) à la parole sur Antenne 2, à 19 h. 45.

CORRESPONDANCE

M. Michel Debré et la télévision

UNE LETTRE DE M. GEORGES VEDEL

Nous avons reçu de M. Georges Vedel la lettre suivante :

A la demande de M. Philippe Bouvard, j'avais accepté d'avoir avec M. Michel Debré un débat sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel dans le cadre de l'émission de télévision « L'huile sur le feu ». Le débat était fixé au 10 janvier. Deux ou trois jours avant cette date, alors que l'émission était programmée et annoncée dans la presse, je reçus de M. Philippe Bouvard un coup de téléphone m'annonçant que M. Michel Debré renonçait à ce projet. Je n'ai rien su de plus.

Or, dans *le Monde* daté du 2 mars, M. Michel Debré indique que la télévision lui est « *pratiquement interdite* » sur le sujet de l'élection du Parlement européen.

Le rapprochement entre la suppression du débat télévisé, programmé et annoncé pour le 10 janvier, et l'assertion actuelle de mon « ex-futur » interlocuteur pourrait faire croire à nombre de téléspectateurs qui désiraient entendre et voir le débat, soit que c'est moi qui ai renoncé à affronter un vigoureux adversaire, soit que j'ai accepté sans protester une mesure de censure visant la personne de M. Debré. Dans l'un ou l'autre cas, ç'aurait été une lâcheté de ma part.

C'est pourquoi — sans vouloir le moins du monde prendre parti sur ce que sont aujourd'hui les rapports de M. Michel Debré et de la télévision, — je vous serais obligé de faire connaître à vos lecteurs que, si le rendez-vous du 10 janvier, qui devait permettre un débat d'une heure sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel, n'a pas eu lieu, ce n'a été, à ma connaissance, ni du fait de la direction de la télévision ni, en tout cas, de mon fait. La décision a été prise par M. Debré, qui ne m'en a donné ni l'avis ni les motifs.

● *M. Jean-Louis Guillaud, directeur général de TF 1*, a été nommé, le 4 mai, vice-président de la commission des programmes de télévision de l'Eurovision, au cours de la réunion annuelle de cette commission qui a eu lieu cette année à Paris.

SPORTS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Une défaite lourde de conséquences pour Saint-Étienne battu à Nice (2 à 0)

Après leur sixième victoire consécutive sur le terrain de Bordeaux, où l'équipe locale était pourtant invaincue depuis six mois, les footballeurs nantais ont encore accru leur avance sur leurs suivants immédiats. Avec huit points d'avance sur Bastia et Nice à six journées de la fin du championnat et quatre rencontres à disputer à domicile, les Nantais s'acheminent sereinement vers le titre. La lutte reste en revanche très ouverte pour les deux places d'honneur qualificatives de la Coupe de l'Union européenne de football-association (U.E.F.A.).

Nice. — Battu par Nice (2 buts à 0), mardi 3 mai, Saint-Etienne a sans doute laissé passer l'une de ses dernières chances de disputer la Coupe U.E.F.A. la prochaine saison. La fin du championnat de France est trop proche pour que les tenants du titre entretiennent beaucoup d'espoir de rejoindre Bastia et Nice, qui comptent désormais quatre points d'avance. C'est l'opinion de la plupart des Stéphanois, qui vont reporter sur la Coupe de France l'essentiel de leurs efforts, de manière à pouvoir prendre part, en cas de réussite, à une compétition européenne.

Les champions de France croient toujours qu'ils sont à même de se surpasser dans un match à élimination directe, et que la formule de la coupe, à cause de leur expérience et de leur capacité à trouver des ressources exceptionnelles au bon moment, leur convient mieux que celle, de longue haleine, du championnat. Quelle différence, si on y réfléchit, à douze mois d'intervalle, entre l'équipe de Saint-Etienne finaliste de la Coupe d'Europe, et pratiquement assurée de remporter un nouveau titre de champion de France, sûre d'elle, dominatrice, et la

De notre envoyée spécial

formation qui n'a su trouver la parade, mardi 3 mai, pour contrer l'efficacité niçoise.

Saint-Etienne, pour le moment du moins, est rentré dans le rang et, si sa venue chez l'adversaire soulève encore beaucoup d'intérêt, en raison des succès qui sont encore dans les mémoires, l'équipe n'a plus que de beaux restes à proposer à la curiosité et à l'attente de ceux qui veulent, à chaque match, assister à la chute de l'ancien champion. L'équipe de Saint-Etienne, du moins, conserve encore l'avantage de faire recette chaque fois qu'elle joue à l'extérieur.

L'inefficacité

Rien n'assure que la mise à l'écart de Jean-Michel Larqué, décidée par l'entraîneur Robert Herbin, ait contribué à affaiblir les Stéphanois. Si Larqué, comme l'assure Herbin, est réellement en petite forme, la qualité des remplaçants, en milieu de terrain, est suffisante pour que l'organisation du jeu de l'équipe n'en soit pas trop pénalisée. Au demeurant, à Nice, Saint-Etienne n'a nullement été dominé, bien au contraire, dans l'occupation du terrain adverse, mais, encore une fois, c'est dans l'inefficacité — mal chronique de l'équipe, — qu'il faut chercher les raisons de sa défaite.

Les Niçois, qui ont sans doute effectué leur meilleur match de la saison, mardi 3 mai, ont su se créer plusieurs bonnes et nettes occasions de but, et c'est justice que la partie ait pris fin sur le score de 2 à 0. A l'exception de quelques tirs expédiés de loin par Bathenay, jamais les Stéphanois n'ont pu mettre en danger réel Baratelli, le gardien niçois. Ce n'est pourtant pas la détermination qui a fait défaut aux Stéphanois. Sur ce plan, ils sont capables du même engagement que par le passé mais c'est dans l'approche du but, dans la conclusion de l'attaque, que résident leurs faiblesses.

Cette carence, que chacun reconnaît, donne d'ailleurs des arguments à Larqué, qui n'admet pas d'avoir été choisi comme seul bouc émissaire par Robert Herbin. Il est vrai que la priorité dans la recherche de l'efficacité devrait plutôt passer par la modification de la ligne d'attaque. Dans ce domaine, il semble que les idées ont évolué et que l'obstination de Robert Herbin à ne pas modifier la composition de son équipe a fait place à l'intention de recruter, pour la prochaine saison, celui ou ceux qui sont capables, sur le marché du football, de marquer des buts. Il était acceptable, la saison dernière, de jouer le jeu et de ne rien changer à une équipe qui gagne. Ce n'est plus le cas et les dirigeants stéphanois en ont pris enfin acte. Le tout est de savoir si ce n'est pas déjà trop tard.

FRANÇOIS JANIN.

LES RESULTATS

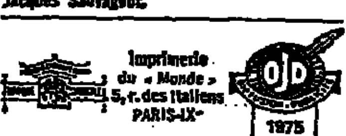
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL — Ire DIVISION
(Trente-deuxième journée)

Nantes b. *Bordeaux	2-1
*Rennes et Bastia	1-1
*Nice b. Saint-Etienne	2-0
*Lens b. Laval	2-1
*Nancy b. Marseille	2-0
*Paris-St-Germain b. Sochaux	1-0
*Reims b. Valenciennes	3-0
*Angers b. Lille	3-0

*Lyon-Troyes et *Nîmes-Metz remis (terrains impraticables).

CLASSEMENT. — 1. Nantes, 48 pts ; 2. Bastia et Nice, 40 ; 4. Lens, 39 ; 5. Lyon (31 matches), 38 ; 6. Saint-Etienne et Nancy, 36 ; 8. Metz (31 matches), 34 ; 9. Paris-Saint-Germain (31 matches) et Bordeaux, 32 ; 11. Sochaux et Marseille, 30 ; 13. Troyes (31 matches) et Reims (31 matches), 29 ; 15. Valenciennes et Laval, 28 ; 17. Nîmes (31 matches), 27 ; 18. Angers, 25 ; 19. Lille, 18 ; 20. Rennes, 15.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ÉQUITATION

Une nouvelle équipe sous les feux de la rampe

En envoyant au concours hippique international de Rome, disputé du 25 au 30 avril, six jeunes cavaliers, dont quatre n'avaient jamais galopé sur une grande *piste étrangère*, les *dirigeants du* sport équestre ont pris une initiative qui *mérite en toute justice* la louange.

Avait-on jamais vu cela ? Des hommes issus d'un petit Etat rigoureusement conservateur, des hommes consacrés par la réussite de surcroît, assez hardis pour dire *grosso modo* : « *Vive l'esprit d'entreprise, arrière la vieille garde, place aux vertes cravaches, la relève piaffe.* »

Restait, reste à arrêter les choix heureux pour l'avenir, une entreprise délicate dans un sport où deux responsabilités, l'homme et sa monture, se trouvent unies pour le meilleur et pour le pire.

Cela dit, la nouvelle équipe à la barre ne manque, pour résoudre le problème épineux de la sélection, ni d'étoffe, ni de compétence, ni d'arguments financiers, les caisses du P.M.U. sur ce chapitre alimentant pour une large part les besoins du sport équestre. Succédant à Jean d'Orgeix comme entraîneur national en saut d'obstacles, l'ancien champion de France Marcel Rozier chasse de race. Aussi intelligent qu'intuitif, il devrait exceller dans les nouvelles fonctions que nous avons été surpris de lui voir accepter, l'ayant toujours connu *soucieux de se tenir autant que* faire se pouvait soigneusement à l'écart des sphères officielles et des cabales.

Récemment nommé directeur technique national, le docteur Philippe Jouy, cavalier et éleveur également réputé, connaît sa grammaire hippique sur le bout du doigt. Quant à M. Christian Legrez, président fraîchement élu de la Fédération française de sports équestres, il a prouvé, en cautionnant l'aventure romaine, qu'il savait, suivant son expression favorite, « *aller au charbon* » manches retroussées, pelle sous le bras.

Jugé froidement sur pièces, le bilan des prestations françaises Villa Borghèse est loin, en définitive, d'être excellent. Nos représentants n'ont certes pas démérité. Ils ont obtenu des classements honorables et par bonheur quitté la place de Sienne sur une Marseillaise. Hervé Godignon, vingt-cinq ans, en selle sur la jument *Electre II*, une fille de *Monceaux*, s'est en effet adjugé samedi 30 avril le Prix Marlboro, couru *en lever de rideau avant* le Prix du vainqueur, le gros *morceau de la clôture, remporté* par l'Irlandais Eddie Macken.

Venu au concours hippique en 1970, on ne connaît à ce jeune Français sympathique d'autres ressources que son grand courage. Cela mérite d'être souligné, à une époque où les poches les plus douteuses laissent dépasser sans pudeur des liasses de billets de banque.

Manuel Henry, vingt et un ans, mis en selle à l'âge de dix ans, s'est particulièrement distingué à Rome dans la Coupe des Nations où, sur l'alezan *Derby VI*, il a signé les meilleurs parcours de l'équipe, avec un total de 4 points de pénalisation pour les deux manches, le résultat final reléguant, malgré un début prometteur, la formation française à la quatrième place après *l'Italie*, victorieuse, la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Autre « inédit » à Rome, Etienne Laboute, vingt ans, élève de d'Orgeix depuis 1974, une rare élégance à cheval, une belle carrière en perspective s'il acquiert, avec l'expérience, du mordant, et consent à accorder à la réflexion la part qui lui revient. Citons enfin Adeline Wirth, vingt-deux ans, totalement inconnue de nous.

Les quatre nouveaux venus hissés à l'échelle de la haute compétition étaient encadrés par deux valeurs qui ont administré en France comme à l'étranger la preuve de leur talent : Gilles Bertrand de Balenda, vingt-sept ans, et surtout Christophe Cuyer, vingt ans, appartiennent sans conteste à l'élite. Parce qu'elle est difficile à saisir, la personnalité de Gilles Bertrand de Balenda n'a pas fini de nous intriguer.

L'actuel champion de France Christophe Cuyer reste à nos yeux le meilleur espoir de sa génération. Sans vain tam-tam, sans esbrouffe, il appelle sur lui la concentration des regards officiels.

ROLAND MERLIN.

nce du cœur

CLAUDE SARRAUTE

CORRESPONDANCE

M. Michel Debré et la télévision

UNE LETTRE DE M. GEORGES VEDEL

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

RENCONTRE AVEC LOTTE EISNER

Flash-back sur des temps troublés

Historienne, Lotte Eisner a été, avec Mary Meerson et Mary Epstein, la collaboratrice d'Henri Langlois, fondateur et secrétaire général de la Cinémathèque française. Elle est l'auteur de livres sur le cinéma expressionniste : « l'Ecran démoniaque » et « Murnau ». Lotte Eisner vient de publier en Angleterre un ouvrage consacré à Fritz Lang.

EN ce temps-là vivait à Berlin une jeune fille qui étudiait l'archéologie et l'histoire de l'art. Ayant passé sa thèse, qui traitait de la composition des images sur les vases grecs, elle s'est demandé à quoi pourraient bien lui servir ses diplômes. « Je ne vous vois pas fonctionnaire », lui a dit son professeur. Elle non plus ne s'y voyait pas. Et il a ajouté : « Pourquoi n'écrivez-vous pas ? »

« J'ai commencé à travailler pour une revue littéraire », raconte un demi-siècle plus tard la vieille dame toute mince au fond de son fauteuil. Aujourd'hui, Lotte Eisner regarde le monde derrière des lunettes sépia qui recouvrent son visage aigu. On ne voit qu'elles et la grande bouche qui sourit souvent. Une bouche en harmonie avec la voix tzigane qui roule les mots, scande les phrases — une sorte de « Sprechgesang » — chante l'émerveillement grave, la sagesse amusée des éternels voyageurs, la gourmandise des fouineurs de greniers magiques. Le grand plaisir de Lotte Eisner est de mettre en marche les règles complexes d'un jeu innocent — moitié palabre orientale, moitié défi intellectuel, — un jeu de l'oie plein de pièges et de surprises, destiné à faire tomber dans ses mains l'objet rare auquel personne ne pense, et qu'elle ne garde pas. Elle le donne, il est pour une exposition, pour le musée du cinéma. Lotte Eisner habite au milieu de livres qui retracent l'histoire du septième art. De la composition des images à l'analyse des images animées, le chemin est logique.

« D'abord, dit-elle, j'ai fait des interviews. Comme je possédais des diplômes, j'ai dû rencontrer des scientifiques, moi qui n'ai jamais rien compris à la physique. Pendant les cours, je lisais « Hamlet » sur mes genoux. Un jour, je suis allée au tournage d'un film, j'ai été intéressée. Mon reportage a été publié sur deux pages dans un magazine. Ils m'ont demandé une collaboration régulière. J'ai accepté à condition de pouvoir faire la critique dramatique. A l'époque, j'allais quatre fois par semaine au « Deutsches Theater », j'adorais Max Reinhardt.

» Je suis arrivée dans le journalisme en 1927, avec une sorte de culture littéraire et mes connaissances en histoire de l'art. J'allais Sous les tilleuls — Unter den Linden — à des rétrospectives de films. Il m'en est resté une préférence pour le cinéma muet, je le trouve plus magique. Sur les plateaux, je me suis accoutumée à la caméra et à ses usages. Mais les critiques de cinéma étaient, en général, presque analphabètes, ils avaient tout à découvrir. Il a fallu attendre le premier « Mabuse » pour qu'ils pensent à l'expressionnisme. Enfin, là, tout le monde a commencé à comprendre que le cinéma exprimait son temps, le temps trouble, troublé de l'inflation. Et les critiques sont devenus lucides.

» Le 21 mars 1933, je suis partie de Berlin. En tant que journaliste, il est impossible de ne pas aborder la politique. J'ai dû partir. Je ne suis retournée dans ma ville que vingt ans plus tard, à l'occasion du Festival. Je ne me reconnaissais plus. Le quartier où nous habitions avait disparu... Berlin n'a jamais été une belle ville.

» Je me suis installée à Paris, parce que ma sœur avait épousé un Français. En 1934, à Paris, j'ai rencontré Henri Langlois. »

Les yeux brûlés

1934 : le début d'une collaboration, d'une fidélité, d'une passion — exclusive et commune — pour la pellicule donneuse de rêves.

« J'avais entendu parler de deux jeunes gens qui voulaient sauver la pellicule usée dont on se servait alors pour fabriquer du vernis à ongles et de la peinture. J'ai renconré Langlois pour la première fois à l'ancien café Wepler. Il était avec Franju. Il avait les yeux brûlés, car il passait son temps dans les salles où se donnaient des doubles programmes, il adorait ça.

» C'était une très belle époque. Ensuite, quand la guerre a éclaté, Henri a caché les boites de films dans un château près de Figeac. Je les avais mises sous de la paille, il faisait très froid, je n'osais pas allumer de feu, mes ongles étaient cassés. En 1945, Langlois est venu les rechercher. Nous les avons entreposées dans les caves de l'ancien Trocadéro. La police n'a pas accepté ces objets inflammables en plein cœur de Paris. Le ministère de l'armée a proposé les blockhaus de Bois-d'Arcy. Les Allemands ne les avaient jamais pris, ils les avaient contournés, comme la ligne Maginot...

» Vous savez, chaque année, Henri suppliait le gouvernement de lui attribuer un endroit sain. Il était d'une honnêteté inattendue. Il avait fait des plans pour indiquer comment construire des petites maisons pour les films. Il disait qu'ils sont comme les gens, ils ont besoin d'espace pour respirer. Alors, ça lui était bien égal de projeter des bandes sans sous-titres. Pour lui, les gens qui aiment les images doivent être capables de les comprendre. En 1958, Malraux nous a promis de faire la cinémathèque la plus belle et la plus riche du monde, il nous a donné de l'argent. Dix ans plus tard, il a limogé Langlois. Son remplaçant est resté seulement trois mois, grâce à nos amis. Chaplin lui-même, qui jamais ne se mêle de ces choses-là, a télégraphié. »

L'affaire Langlois, c'était la première cassure visible dans la façade libérale, la fusée qui annonçait les grandes remises en question de l'ordre et du désordre, les temps troublés de mai 68.

« Pour garder Langlois, nous avons renoncé aux subventions, c'était très pénible. Nous avons fait venir des films de partout, ce qui coûtait très cher. Et maintenant... Henri est irremplaçable. C'est vrai, tout était dans sa tête, mais quand même, c'est faux de dire que nous n'avons pas de fichier, que tout est en désordre. Il y a un fichier, il est en ordre. Mary Epstein s'en occupe. Et pour les photos, Henri était maniaque : chaque photo dans son enveloppe, avec un titre, rangée dans une armoire. Est-ce que les gens se rendent compte de ce que ça représente ? Je ne connais personne qui ait la capacité de travail de Langlois. Il n'a jamais voulu



un musée technique comme à Prague, avec les caméras bien rangées comme des soldats prussiens. Il savait trouver une allusion, créer l'atmosphère d'une époque avec un costume, un programme, c'était un metteur en scène. On avait l'impression que les objets lui parlaient. J'ai vu un film sur lui : il y a son visage quand il touche un costume, il cherche, il trouve la place et tout change.

» A la fin, il était très fatigué, il m'a dit : « Je vais avec sérénité vers la mort. » Et je ne pouvais pas le croire. Les dernières années, tout était plus difficile. D'anciens collaborateurs avaient disparu, comme Roger Tournet, avec qui nous préparions nos expositions. D'autres, comme moi, sont devenus malades. Les nouveaux sont moins rapides que nous l'étions... Mais le rayonnement de la cinémathèque est indéniable et demeure.

» Tous ceux qui ont quelque chose à dire y sont venus. Je me souviens de Stroheim, quand je lui ai montré sa « Marche nuptiale ». J'ai dit au projectionniste : « C'est » un film muet en 16 images-seconde. » Après 5 minutes, Stroheim se lève : « C'est ennuyeux. » Je dis : « Monsieur Stroheim, vous » blasphémez; c'est un chef-d'œuvre. » Il demande à quelle vitesse je le fais passer, et dit : « Ma chère, en 1928, je tournais » déjà en 24 images et j'avais des disques. Je » vais essayer de retrouver la musique. » Nous lui avons donné toute une pièce, c'était avenue de Messine, pour qu'il puisse mixer. Quand il y avait des chevaux, il bruitait comme ça, avec les doigts... Nous étions hospitaliers.

La main heureuse

» Je ne comprends pas ces vautours qui tournent autour du cadavre d'Henri. Pourquoi la télévision a-t-elle demandé à Fellini de parler de lui ? Il ne l'a pas connu. Il a fait un peu le clown et c'était amusant, mais il n'avait pas le contact. La plus humaine a été la Signoret. Elle a parlé de la cinémathèque clandestine dans la maison de Mme Langlois mère. On aurait dû faire appel à Antonioni ou à Bergman, c'est Langlois qui les a fait connaître.

» Henri ne voulait rien sélectionner, mais il possédait une sorte d'instinct, d'intuition. Moi aussi. Ah ! ça, je me suis rarement trompée. En 1934, je vois chez Gaumont le film d'un certain Vigo, « l'Atalante ». Je dis à l'attaché de presse : « Ecoutez, il faut que je » voie cet homme, c'est un génie. » Il s'étonne. « Vous croyez ? Nous, nous trou- » vons qu'il manque quelque chose, nous » allons ajouter une chanson. » Je dis : « Ne » touchez à rien et je veux voir cet » homme... » Ce n'était plus possible, il était déjà malade, il est mort dans l'année.

» Je sens ces choses et j'ai la main heureuse. En 1921 ou 1922, une amie à moi va à l'un de ces fameux bals costumés berlinois. Moi, je n'en avais pas encore le droit, mon père était très sévère. Je demande à mon amie de me raconter. « Ah !, dit-elle, j'ai » rencontré un jeune poète un peu fou. Il » m'a prêté un manuscrit. Tu veux le lire ? » Je l'ai lu toute la nuit. C'était un truc écrit à la main, c'était « Baal », c'était Brecht. Je lui ai dit, à mon amie, que cet homme serait le plus grand poète de l'Allemagne. Et pour Werner Herzog, ça a été la même chose. J'ai écrit à Fritz Lang : il y a de nouveau quelqu'un en Allemagne. Je voulais qu'il le connaisse, mais il était déjà trop malade.

» Fritz Lang... Une nuit on m'a réveillée pour aller le voir tourner l'incendie d'une maison dans « le Testament du docteur Mabuse », le premier article que j'ai publié en France. Dans « l'Intran ». Quand il a tourné « Liliom » à Paris, je l'ai vu souvent. C'était un homme tellement intéressant. C'était un ami, alors que Murnau, je ne le connaissais pas. Pour écrire sur Murnau, j'étais redevenue archéologue.

Le troisième livre

» Quand j'ai commencé à écrire mon livre sur Fritz Lang, je lui envoyais chapitre après chapitre. Il ne voulait pas que je sois trop dure avec sa femme, Thea von Harbou. Il était très loyal. Trop loyal. Comme je n'aime pas beaucoup écrire les biographies, il a fait une sorte de « curriculum vitae », et m'a dit que le reste c'était sa vie privée. « Si mes » films ne parlent pas pour moi, c'est qu'ils » ne valent rien. » Il m'a fait parvenir des scripts, il y travaillait beaucoup. Il leur apportait sa marque.

» Aujourd'hui, il est le grand Fritz Lang et voyez, il n'a jamais reçu l'Oscar. Langlois, oui, et je trouve ça normal, bien que je ne croie pas aux prix. Moi, je me suis toujours effacée. Même quand il m'a dit qu'il me devait les deux tiers du musée... Au fond, Lang a été découvert après sa mort. Il est surtout apprécié pour ses premiers films.

» Les films expressionnistes de Fritz Lang, et un qui traverse le temps, « M le maudit », la course obsessionnelle de Peter Lorre dans des rues de sourde violence, le poids de la ville qui écrase la respiration, l'appel mortel de l'enfance, le crime obligé d'un homme environné de misères sournoises, la misère masquée de fausses activités, la paranoïa des temps incertains, des temps troublés de crise, l'angoisse de notre temps. L'angoisse, bourbeuse comme une nappe de pétrole sur la mer.

» Une année, nous nous sommes trouvés, Fritz Lang et moi, à Venise, nous devions participer à une « table ronde » sur l'expressionnisme. Il disait qu'il n'avait rien à y voir. L'étiquette l'agaçait, et c'était un peu ma faute. C'est moi qui en avais parlé dans « l'Ecran démoniaque ». Enfin, comme tout le monde à cette époque, il a traversé cette expérience. Même plus tard, il utilisait le choc des lumières, les contrastes. Je lui ai rappelé qu'en 1924 il avait beaucoup écrit sur ce sujet, il ne s'en souvenait plus... S'il avait tourné « Caligari » ça aurait été amusant.

» J'aime beaucoup sa période américaine : « Scarlett Street », « Nous avons le droit de vivre ». En revanche, je ne comprends pas bien l'enthousiasme des Français pour ses histoires indiennes tournées en Allemagne après la guerre. Dans mon livre, je préfère rapporter l'opinion de Claude Chabrol que la mienne. Le livre est sorti en Angleterre quand Lang était déjà mort. C'est triste, mais de toute façon, il n'aurait pas pu le lire, il était aveugle depuis deux ans. Lui qui était tellement visuel !

» Il a voulu que j'écrive directement en allemand. J'ai dû surveiller la traduction, elle était très mal faite. L'éditeur a demandé de l'abréger à cause du prix du papier. Et la couverture !... Elle n'était pas pour Fritz Lang mais pour Fritz le Chat, avec des lettres qui avaient l'air ivres, et mon nom, écrit comme celui d'une petite fille qui s'applique sur son premier cahier. J'ai dû me battre et payer. Les éditeurs sont comme les producteurs. Lang n'a jamais pu rester longtemps avec le même, et pensez que Hitchcock est toujours dans la même maison.

» Maintenant, je dois m'occuper de la traduction française. Avec mes yeux malades, j'ai beaucoup de mal. Je vais prendre une secrétaire. Ou plutôt un. Je ne suis pas pour le « Women'lib », ce qui étonne souvent. Il y a trop de livres. J'en ai écrit trois. Je veux retrouver celui que Langlois a publié quand il avait vingt ans à propos du cinéma français, c'est très important. Mon livre sur Lang est, pour moi, le troisième et le dernier. J'ai donné un article à un éditeur français qui prépare une anthologie sur l'expressionnisme. Mon dernier article, peut-être. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

AU FESTIVAL DE NANCY

De part et d'autre de la vitre

IL porte un chapeau mou, une redingote militaire et une barbe noire. Un des acteurs vient de passer, de l'autre côté, sur le trottoir, derrière la vitre. A l'intérieur de la salle, les spectateurs serrés dans l'ombre sur des bancs de bois attendent. Mais le spectacle a commencé quand le rideau, qui masque la large vitrine, s'est ouvert sur la rue. Rue de la Monnaie à Nancy. Il faut arriver une demi-heure à l'avance si l'on désire entrer dans l'étrange boutique où le Squat Théâtre présente *Pig, Child, Fire* (Porc, Enfant, Feu). Non, la compagnie n'est pas anglaise ni américaine, mais hongroise. A Budapest, où le théâtre a été interdit en 1972, elle s'est appelée Appartement Théâtre, parce que les acteurs jouaient dans un logement privé. Elle travaille maintenant à Rotterdam, après être passée en France, en Angleterre et en Allemagne.

En 1971, elle était venue au Festival de Nancy. Elle était baptisée alors Kassak Théâtre. Ce curieux groupe, qui habite durant la semaine du Festival dans la maison même où a lieu le spectacle, n'est guère proche des autres troupes, plus importantes souvent et logées par nationalité dans les divers hôtels de la ville. Le Squat Théâtre est arrivé quatre jours avant le début du Festival pour adapter les lieux. Squat signifie en anglais « occuper illégalement ». Ces Hongrois ne sont pas à Nancy des squatters... Ils donnent dix représentations : jusqu'au 8 mai. Il faudra faire queue pour entrer chez eux. Ou bien, il ne sera pas nécessaire de faire queue, si l'on décide de passer rue de la Monnaie un soir où le rideau se lève sur une étrange boutique, puisqu'un homme est pendu au plafond, sa tête dépassant d'une marionnette géante qui lui ressemble, pendue à l'envers, visage renversé face au public.

Dans la rue, une voiture vient de passer. Sur le trottoir, un passant s'est retourné, stupéfait. Sa femme le rejoint, bouche bée, le front bientôt collé contre la vitrine. C'était le premier soir, personne n'était prévenu. A l'intérieur, le public a d'abord beaucoup ri. La chèvre, le pendu, les gestes de l'enfant et ceux de la femme vêtue d'une robe rouge, ont, en effet, ahuri un grand nombre de piétons bientôt transformés en badauds, qui restaient ou tournaient les talons, convaincus d'avoir été l'objet d'une supercherie. Le verre est la séparation. Le naturel de ceux qui ne se sentent pas épiés fait rire. Et l'on rit beaucoup à Nancy dans cette petite salle. Car les Hongrois y vont fort : les passants innocents, tombés en arrêt devant l'insolite, sont filmés. Leurs grimaces en direct, le remuement de leurs lèvres qui commentent, sont vus par le public englouti dans l'ombre. De deux manières : directement, et aussi sur des écrans vidéo. Dissimulé, un membre du groupe filme ces acteurs imprévus.

L'indifférence de l'homme pressé

Il y a plusieurs tableaux : tout commence par la jeune mère, qui lit un texte de Dostoïevski. Les choses se corseront, avec un meurtre simulé dans la rue. Plus personne alors ne s'arrête devant un corps effondré. L'homme de la rue passe son chemin, fait semblant de ne rien voir. Dans la salle, on éclate de rire, puis l'on se sent mal à l'aise. La plaisanterie de la première heure laisse place à des scènes dignes de Stanley Kubrick. Le surréalisme cocasse a la cruauté d'*Orange mécanique*. Ce spectacle a un double public. Un à l'endroit, le traditionnel, l'autre à l'envers, le fortuit, chaque soir renouvelé. Mais ceux qui prennent la rue de la Monnaie et marquent un temps d'arrêt deviennent acteurs improvisés d'une des représentations les plus étonnantes qui aient été données au Festival mondial du théâtre. Les deux hommes qui sur chacun des trottoirs se menacent avec un pistolet inquiètent les automobilistes. Une voiture s'arrête, la suivante file sans hésiter. Au volant, ils sont tous un instant paniqués.

La deuxième partie sera moins violente. Les spectateurs, à leur tour, se voient épiés par la caméra vidéo, qui suit chacun pour le transmuer en son image.

Dans la communauté du Squat Théâtre, on a étudié Antonin Artaud et André Breton. Et les Hongrois savent la folie, l'envers des choses, le doublement des personnes. Ils savent souligner l'indifférence de l'homme pressé et provoquer la curiosité des enfants. Ceux-ci écarquillent les yeux et collent leur nez sur la paroi de verre. Sur les bancs de bois, on rit, puis on tremble devant une telle démonstration. On prend la mesure du mot théâtre, ici à sa manière, entré dans la vie.

Le théâtre... Un miracle à Nancy chaque jour répété. Quelque vingt spectacles par jour proposés à des heures différentes. Les problèmes techniques commencent à se résoudre, certaines troupes ont enfin reçu leurs décors. Les programmes définitifs ont été remis aux festivaliers qui, peu à peu, apprennent les itinéraires complexes qui mènent aux quelque vingt espaces scéniques aménagés dans la ville et dans sa banlieue.

Les spectacles présentés au cours de ce quinzième Festival sont cependant de qualité très inégale. La prospection effectuée dans les divers pays a peut-être pâti du changement de direction artistique. La part accordée aux colloques, aux expositions a crû. La danse a fait son entrée.

La chance est toujours laissée à des metteurs en scène, à des comédiens inconnus, ou dépourvus des moyens que procurent la gloire et le talent. On doit se réjouir de la présence toujours renouvelée de spectateurs soucieux de juger des troupes qui ne proposent pas obligatoirement la perfection mais se soumettent à la confrontation, au cours de cette vaste rencontre des théâtres.

MATHILDE LA BARDONNIE.

EN BREF

Le Chili à Besançon

L'Association franc-comtoise de culture (A.F.C.C.) vient d'organiser à Besançon une semaine de rencontres avec l'Amérique latine, en présence de M. Jacques Chonchol, ancien ministre de l'agriculture de Salvador Allende. Le Kollectiv Rote Rübe de Munich a présenté *Terror*, spectacle sur le Chili après le putsch militaire, et le film de Patricio Guzman, *la Bataille du Chili*, a fait l'objet d'un débat. L'écrivain cubain Alejo Carpentier et le groupe argentin Cuarteto Cedron ont participé à la manifestation.

L'A.F.C.C., dirigée depuis 1945 par M. Raoul Risset, a une longue expérience de l'animation : du ciné-club aux cercles philatéliques en passant par le prêt de livres ou de disques, les conférences, les concerts et les récitals de chansons.

La fête du futur à Arc-et-Senans

Pour la deuxième année consécutive, la saline royale d'Arc-et-Senans sera le lieu d'une grande *Fête du futur* (les 7 et 8 mai) organisée par le département du Doubs, la municipalité d'Arc-et-Senans et la Fondation Claude-Nicolas-Ledoux, en collaboration avec le peintre Jean Messagier. Il y aura des montgolfières et des envols de cerfs-volants, les feux d'artifice et de Bengale de Pierre-Alain Hubert, le funambule Blanc, un défilé de chars, des fanfares, des mini-spectacles, des concerts de musique de plein air des dix-septième et dix-huitième siècles (données par la Bande Philidor du Conservatoire de La Haye), des parades, l'arrivée d'une course cycliste, un bal populaire... ainsi que plusieurs expositions, dont un hommage à Ledoux et aux visionnaires du dix-huitième siècle. Une fête pas comme les autres qui, au-delà de son aspect ludique, s'efforce de présenter les travaux de la Fondation C.-N.-Ledoux et de très sérieuses recherches concernant le futur.

Musique à Saint-Maximin

Le couvent royal de Saint-Maximin (Var) abrite, du 14 mai au 10 septembre, à l'initiative du Collège d'échanges contemporains, un ensemble de manifestations culturelles qui font largement appel aux artistes et créateurs de Provence.

L'association *Pour la musique contemporaine*, animée par Marcel Frémiot, présente notamment *Mantra*, de Stockhausen, par P. Barbizet et A. Ghirardelli (le 14 mai), une journée *non stop* des jeunes interprètes de musique contemporaine (le 15 mai) et la *Messe* de Stravinski, par l'Ensemble vocal de musique contemporaine d'Aix (le 31 juillet).

Le Centre provençal de musique-animation organise huit concerts-promotion de jeunes interprètes, lauréats des conservatoires de Marseille, de Toulon, de Nice, de Draguignan.

Les soirées de musique française auront lieu du 7 au 23 juillet. L'*Oratorio de Noël*, de Jean-Sébastien Bach, sera joué les 15 et 16 juillet par l'Ensemble Paul Kuentz. L'Institut d'études musicales, que préside Zino Francescatti, sera présent en août au couvent royal... et sur les places des villages. — (Corr.)

★ Renseignements et programme détaillé, au Collège d'échanges contemporains, couvent royal, 83170, Saint-Maximin (tél. 78-01-93).

En mai, on chante

On chantera au mois de mai rue Louis-Lumière, où se tient la M.J.C. Théâtre des Deux-Portes, parce que Christian Dente, qui est acteur, metteur en scène et compositeur, lutte pour que la chanson soit reconnue comme « fait culturel ». Logique avec lui-même, il organise un Mai de la création — elle y sera présente le 5 mai avec Olga Forest, le 12 avec Florence Camarroque, le 19 avec Jean-Claude Daumas, le 26 avec Antonio Orthuela et Mariana. Entre-temps alterneront le théâtre (le Puits aux images : *la Jalousie du barbouillé*, les 2, 3, 4 ; le Grenier de Bourgogne : *la Nuit des assassins*, les 9, 10, 11 ; le Théâtre Action-Tréteaux : *l'Oiseau tonnerre*, les 16, 17, 18 ; la Mauvaise Herbe : *Trois petites vieilles et puis s'en vont*) et la danse (le Groupe la Main, les 6, 7, 8 ; le Théâtre-Ballet de Toulouse, les 13, 14, 15 ; le Tournesol, les 20, 21, 22).

Engouement pour Massenet

DES VITRAUX DÉPOUSSIÉRÉS

LE style de Massenet : une certaine *paresse qui surgit tout à coup*, un goût avoué pour l'aimable, une tendance *à se répéter*, à se complaire, mais aussi la complicité des choses dites à demi et l'art de toucher.

On a beaucoup décrié Massenet et prédit *un peu tôt la fin de son règne ; il est vrai* que, d'une reprise à l'autre, la poussière s'accumulait sans pitié sur la plus grande partie de son œuvre, tandis qu'un respect paresseux de ce qu'on croyait être la tradition, faute de trouver à l'ennui qui s'en dégageait une autre justification, ne laissait plus entrevoir de « Manon » ou de « Werther » que l'image assez désolante d'une esthétique mièvre et tendrement désuète...

Et puis on a appris, sans trop y prendre garde, la création, à Londres, d'une Société Massenet (1), tandis que Michel Plasson avait la bonne idée de confier à René Allio les décors et à Jean-Claude Auvray la mise en scène d'une nouvelle production, restée exemplaire, de « Manon » au Capitole de Toulouse. C'était au printemps 1974 ; *de son côté, l'Opéra de Paris essuyait un échec aussi cruel que mérité* avec « Don Quichotte », monté avec une désinvolture et un manque de *goût assez exceptionnels, lesquels devaient* également présider aux représentations de *« Manon » quelques mois plus tard.*

Dans le même temps, grâce au disque, on découvrait « Thérèse » (2), épisode de la Révolution totalement oublié, qui remettait en cause un certain nombre d'idées reçues et de jugements dédaigneux : une partition sensible, teintée d'archaïsmes, *jamais vulgaire et, en somme, plutôt* convaincante malgré certaines insuffisances du livret. Nouvelle offensive, six mois plus tard, en mai 1975, avec deux versions consécutives de « la Navarraise » (3), une œuvre réputée « vériste » (à l'époque où c'était là un grave péché), dont il est plus facile à présent d'apprécier l'originalité. A elle seule, la puissance soutenue du prélude apportait la preuve que l'habileté du compositeur ne s'arrêtait pas aux demi-teintes. *Enfin, cet enregistrement remporta*, aux Etats-Unis, une succès aussi vif qu'inattendu. *Le signal était donné, et gageons que d'ici quelques années*, il n'y aura plus, *chez les disquaires, deux ou trois opéras* de Massenet, mais une bonne quinzaine *dans deux ou trois interprétations...*

Seulement les choses se font un peu *n'importe comment : parce que Domingo* voulait chanter « O souverain, ô maître », *on lui a associé des partenaires d'inégale* valeur et un orchestre de bonne volonté, *(mais dépourvu de clarinette alto)*. Ce qui reste du « Cid », dans ces conditions, a néanmoins été gravé sur disque (4) et répandu dans le public sans provoquer une *indignation* à la hauteur de cette interprétation médiocre d'un ouvrage assez faible ; d'autant plus qu'on venait de redécouvrir, grâce à un coffret (5) réalisé à l'issue des représentations de l'Opéra de San-Francisco à l'automne 1974, un drame lyrique d'une autre portée dramatique et musicale : « Esclarmonde », dont les accents wagnériens ont encore forcé quelques réticences. La réussite tangible de cette partition et le plaisir de pouvoir l'entendre à nouveau



ne doivent cependant pas faire oublier qu'il *s'agit peut-être là d'un exercice de style* brillant et inspiré plus que d'une œuvre vraiment essentielle comme « Manon », « Werther » ou « le Jongleur de Notre-Dame ». Un peu en marge, principalement à cause d'un livret mêlant comme à plaisir sacré et sacrilège, l'ironie à la passion, « Thaïs », toujours présente au catalogue (6), *vient de faire l'objet de deux* enregistrements (7), dont un, dirigé par Lorin Maazel avec Beverly Sills et Sherill Milnes, *renouvelle la réussite du* « Werther », de Georges Prêtre (8), avec Nicolaï Gedda et Victoria de Los Angeles (tandis que la meilleure « Manon », celle de Pierre Monteux (9), ne trouve pas en cette interprète l'incarnation idéale).

Déjà on annonce la sortie de « Sapho », de « Cendrillon », du « Roi de Lahore », peut-être de « Don Quichotte », mais, faute d'offrir un premier rôle « à voix, », « le Jongleur de Notre-Dame » reste dans une ombre d'autant plus injuste que Massenet y a mis le meilleur de lui-même — les connaisseurs en parlent comme d'une sorte de vitrail primitif, — stimulé par l'idée d'écrire un opéra « *sans femmes* ». *Et puis il y aurait, bien sûr, « Grisélidis », diablerie* médiévale tendre et spirituelle, mais d'une *saveur trop particulière ; car il ne faut* pas se méprendre sur la vogue actuelle de *Massenet : c'est une mode, un engouement* frivole qui passera... Mais du moins cela aura servi à reconsidérer l'ensemble de son œuvre d'un œil neuf — ce qui manquait cruellement jusqu'à présent — et à en reconnaître la valeur durable, débarrassée des « a priori », des vieilles haines et des amours *nostalgiques*. De *Massenet*, entre un Sacré-Cœur polychrome et des tours Eiffel, j'ai découvert un jour le petit buste en plâtre. « L'artisan qui faisait cela est mort, et on n'a pas repris le moule, m'a dit la marchande ; d'ailleurs, ça ne se vend plus... » Puis, *en l'emballant* : « Vous savez, pour qu'il soit bien, il faut encore que vous l'encaustiquiez. »

GÉRARD CONDÉ.

(1) Massenet-Society : FLAT 2, 79 Linden Gardens, London W 2 4 EU. Tél. 01-229 7060. (2) DECCA SET 572. (3) CBS 76403 et RCA ARL 1-1114. (4) CBS 79300. (5) DECCA SET 612/14. (6) DEC 115 100/3. (7) RCA ARL 30842 et VSM 2 C 167-02798/801. (8) VSM C 065-01949/51. (9) EMI C 053-10144/46.

APRÈS UN CONCERT DU NATIONAL YOUTH ORCHESTRA

B comme Boulez B comme bonheur

par DOMINIQUE JAMEUX (*)

LE Théâtre des Champs-Elysées avait en 1913 connu le scandale du *Sacre* : c'est avec cette même œuvre de Stravinski que le 23 avril dernier se clôturait un événement que la vie musicale délivre avec parcimonie : la joie d'un concert.

Au programme, trois des plus belles partitions du vingtième siècle : la *Musique pour cordes, percussion et célesta*, de Bartok (1936), le *Concerto pour violon et orchestre* « à la mémoire d'un ange » — une fille d'Alma Mahler et de Walter Gropius, morte en 1935 à l'âge de qinze ans, — d'Alban Berg (1935), et donc, *le Sacre du printemps*, avec lequel Boulez semble avoir un rapport privilégié, fait d'immédiate aisance avec l'orchestre et la « respiration » de l'œuvre, de longue accoutumance à la diriger, et de réflexion analytique. Première remarque : ce programme est fait de respect, envers le public, envers les instrumentistes.

D'autant plus marqué qu'il s'agissait du National Youth Orchestra (NYO), cet orchestre anglais de jeunes, officiel mais non professionnel, auquel Gérard Condé a consacré un reportage lors des répétitions qui précédaient le concert (1). Cent quarante instrumentistes sérieux comme des papes et rieurs comme des potaches. Qu'ils sont : le (la) plus âgé (e) est une flûtiste de vingt ans et demi, le plus jeune, un violoncelliste de quatorze ans et huit mois... La plupart ont entre dix-sept ans et dix-neuf ans.

Face à eux, le critique doit naviguer entre les écueils, ceux des comparaisons abusives ou, à l'inverse, de la condescendance. Le N.Y.O. n'est pas le New York Philharmonic, ni l'Orchestre de Cleveland, pour citer les deux orchestres les plus « virtuoses » du monde, avec lesquels Boulez a beaucoup travaillé et enregistré. Leur comparer un orchestre de jeunes amateurs, si doués fussent-ils, serait *irrelevant*. La virtuosité individuelle et collective exigée par l'œuvre de Bartok, par exemple, postule un haut degré de professionnalisme... rarement atteint d'ailleurs.

A l'inverse, tout paternalisme, toute complaisance ou « indulgence », serait non seulement de mauvais aloi mais aussi inutile : le NYO fait montre d'un tel niveau d'ensemble, d'une telle discipline collective, d'un tel plaisir de jeu, qu'il soutient — et au-delà — la comparaison avec n'importe quelle formation de haut standard, et ce qui est parfois perdu dans l'inexactitude d'une attaque ou le fléchissement passager d'un pupitre est mille fois regagné dans l'élan, la précision rythmique, et la sûreté. En choisissant ce programme (dans sa série de « Passages du XX[e] siècle » organisé par l'IRCAM), Boulez témoigne à ces jeunes musiciens non seulement du respect, mais de la confiance : *la formidable ovation* qui a salué le Bartok avalisait le pari, et y participait.

Itzhak Perlman était le soliste du *Concerto* de Berg. La leçon de ce concert, décidément, se confirme et se complète. On n'a pas besoin d'être indulgent avec le NYO sous prétexte qu'il s'agit d'un orchestre de jeunes : le tribut d'enthousiasme payé au violoniste — partiellement paralysé — ne devait rien à son infirmité. Son interprétation du concerto « à la mémoire d'un ange » rayonnait. Seule trace, mais importante et réconfortante, d'un destin contraire : comment ne pas penser que c'est dans l'épreuve qu'auront été trouvées les forces qui transfigurent une partition douloureuse, véhémente, *pathétique, déchirée, sereine enfin*, en un poème intimement vécu *de l'humaine condition ?*

Pierre Boulez. Et *le Sacre*. Une partition de l'art des steppes qu'il saisit à bras-le-corps, dans un engagement physique intense qu'il communique à tout son orchestre. Déployé, mais évidemment, précis. Ces jeunes musiciens ne peuvent être habitués à cette vision périphérique qui permet à des professionnels de saisir les indications discrètes du chef sans quitter des yeux leurs partitions. Boulez force les gestes, dirige avec tout son corps, effectue une direction véritablement chorégraphique du *Sacre*. Avez-vous remarqué avec quelle aisance il utilise l'espace de son podium ? Autre trait caractéristique, que des dizaines et des dizaines de répétitions avec lui nous ont appris à mieux cerner : l'attention prioritaire portée à *la rythmique*. Le reste — l'intonation, les intensités, le phrasé — viendra par surcroît, semble-t-il penser. Ne serait-ce pas cela qui confère aux interprétations de Boulez cette vie *et cette tension* extraordinaires qui s'en dégagent habituellement, *porte sur le public, et* projette les musiciens hors de leurs limites *habituelles ?*

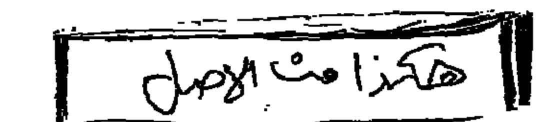
Sur l'écroulement du dernier accord d'un *Sacre* comme on en *entendit* rarement, éclate alors une jubilation qui ne doit pas seulement à l'exercice de la performance. Comment le dire ? On était en présence d'un de ces instants rares où une communauté dépasse ses aigreurs et ses soupçons. La relation qu'entretient Boulez avec ses musiciens — que ne comprendront jamais ceux qui n'ont jamais travaillé avec lui — avait joué une fois de plus dans son sens habituel et s'était communiquée par contagion au public ; sa capacité à obtenir le meilleur d'un musicien — d'un mélomane — au terme d'un travail effectué dans la rigueur et la décontraction. Une passion patiente pour la musique et les musiciens. Une dilection de l'exactitude. Une générosité exigeante envers ses instrumentistes, quels qu'ils soient.

Et, ce soir-là, le public a senti cette connivence entre un homme de cinquante ans, « arrivé », qui ne peut plus envier beaucoup d'honneurs professionnels, avec un ensemble de jeunes gens qui ne seront pour la plupart jamais des musiciens de métier, mais qui garderont toute leur vie l'éblouissement de cette expérience musicale et humaine. Ce que traduisait le visage ouvertement heureux de Boulez *à la fin*, et le *bonheur* visible de Mrs. Dickson, la bonne *fée de l'orchestre déguisée* en nurse des collégiens anglais, tirée, poussée, *propulsée sur scène vers* ses Girls and Boys par un Boulez *riant de joie* après le bon tour joué à la médiocrité courante. Le travail avec les jeunes le passionne à l'évidence davantage que les contacts avec les adultes. Une mission pour Boulez ? Rêve utopique. Mais dans l'élan du public se lisait peut-être aussi une interrogation, une hypothèse non formulée. L'IRCAM, très bien ; le grand chef d'orchestre de Bayreuth et de New-York, admirable ; le compositeur, oui, naturellement (avant tout...) ; le Collège de France, pourquoi pas tant qu'on y est. Mais, alors qu'on n'a pas su en France, qu'on ne sait toujours pas, comment donner la musique classique aux jeunes — à nos enfants, — Boulez avec le NYO tout à la fois ravivait une nostalgie et suggérait l'image d'une rémission. C'est de cela aussi qu'on le remerciait. Et le public parisien, qui savait déjà quels sentiments d'admiration porter à Pierre Boulez, en découvrait ce soir-là un autre : l'affection.

(*) Directeur de « Musique en jeu ».

(1) *Le Monde* du 20 avril.





UN FILM D'APRÈS « LA QUESTION » D'HENRI ALLEG

Résistance d'un intellectuel

AVRIL 1955 : l'état d'urgence est proclamé en Algérie. Septembre : le parti communiste algérien et le journal *Alger républicain*, qui, depuis le début de la rébellion, ouvrait ses colonnes à l'opinion nationale algérienne, sont interdits. Le directeur d'*Alger républicain*, Henri Alleg, s'efforce de faire lever cette mesure d'interdiction.

1956 : gouvernement Guy Mollet. Robert Lacoste devient ministre résident en Algérie. Juin : début de la bataille d'Alger. Novembre : Henri Alleg, dont la plupart des collaborateurs ont été internés, entre dans la clandestinité.

1957 : les pouvoirs de police en Algérie sont confiés au général Massu. Le 12 juin, Henri Alleg est arrêté chez son ami Maurice Audin, professeur à la faculté des sciences, lui-même appréhendé la veille. Les parachutistes de la 10e D.P. séquestrent Alleg à El-Biar, dans la banlieue d'Alger, et le torturent. En juillet, il est conduit au camp de Lodi puis, en août, à la prison Barberousse, où il écrit *la Question*, récit de ce qu'il a vu et subi à El-Biar. Le livre paraît en décembre à Paris (1). Parce qu'il prouve que, malgré les démentis officiels, la torture est pratiquée en Algérie, son retentissement est énorme. En mars 1958, *la Question* est saisie par la police, mais deux cent mille exemplaires circulent sous le manteau.

Juin 1960 : Henri Alleg est condamné à dix ans de prison. Août : il est transféré à la prison de Rennes. Au mois d'octobre de l'année suivante, il s'évade et passe en Tchécoslovaquie... Henri Alleg est aujourd'hui secrétaire général de *l'Humanité*.

Faits historiques, histoire d'un homme : telle est la toile de fond de *la Question*, premier film de Laurent Heynemann, cinéaste de vingt-neuf ans. Ceux qui ont lu le livre d'Alleg au moment de sa parution retrouveront dans le film l'écho de leur émotion, de leur stupeur, de leur indignation. Pourtant, ce n'est pas pour ranimer une vieille honte, pour attiser la cendre des souvenirs, que Laurent Heynemann a réalisé son film. Au-delà des événements évoqués, au-delà du cas précis d'Henri Alleg, de ces images qui décrivent les sévices et les tourments que des hommes — des soldats — ont pu infliger à un autre homme, sous prétexte qu'il n'était pas de leur bord et qu'il fallait l'obliger à parler, c'est le *martyre de tous ceux qui, aujourd'hui encore, sont torturés dans les prisons du monde, qui hurlent et se débattent entre les mains de leurs bourreaux*, que le film dénonce.

Réquisitoire contre le sadisme, la sauvagerie d'individus investis d'un pouvoir abject : premier aspect du film. Heynemann le traite avec rigueur, mais sans complaisance. Ce qu'il montre est atroce, moins atroce cependant que la réalité. La caméra garde ses distances, et si nous sommes les spectateurs d'un ignoble spectacle, du moins n'en sommes-nous pas les voyeurs.

Second thème du récit — et le plus important — : la victoire de la victime. Henri Alleg, qui, dans le film, s'appelle Henri Charlègue (la loi d'amnistie exigeait que les noms fussent changés), est apparemment le contraire d'un héros. C'est un intellectuel, un être que l'on devine fragile et dont les parachutistes qui l'interrogent sont certains de venir rapidement à bout. En quoi ils se trompent. Charlègue résiste aux insultes, aux coups, au supplice de l'électricité, de l'eau, du feu. Sa volonté et sa foi politique sont plus fortes que sa douleur. De cet « étrange match » (Jean-Paul Sartre) qu'est la torture, c'est lui qui sort vainqueur. Vainqueur parce que sa résistance réduit ses tortionnaires à l'état de sous-hommes, parce qu'il est persuadé que, même s'il doit mourir, la vérité finira par être découverte, et que, cette vérité, plus tard, il la fait lui-même éclater en publiant son livre.

Là encore, Laurent Heynemann évite les pièges de l'imagerie romantique. Ce que fut le calvaire d'Alleg-Charlègue — ses réflexes de souffrance quand la « gégène » fonctionne, son humiliation quand on l'oblige à uriner sous lui, sa peur quand il croit que les « paras » vont le balancer dans le vide, — et ce que fut son extraordinaire courage, son obstination à ne pas se trahir, il le dit sans emphase, sans frémissements lyriques, d'une voix simple et unie, avec une sorte de modestie, de sérénité, qui apparaît comme un hommage rendu à celui dont il parle.

De ce film sur la dignité humaine, c'est justement la dignité, la hauteur morale, que l'on retient. A mi-chemin du témoignage et de la fiction, Laurent Heynemann a trouvé le ton juste pour aborder le plus difficile des sujets. Son film est à la fois pathétique et décent. Deux qualités rarement accordées. Et que possède également Jacques Denis, absolument remarquable dans le rôle de Charlègue.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Aux Editions de Minuit, 10 F.

Laurent Heynemann : une idée politique de la vie

« IL y a le faux problème qui consiste à opposer le cinéma de Costa-Gavras et celui de René Vautiers, *dit Laurent Heynemann*. « Le vrai problème, c'est qu'il y a impossibilité à faire des films politiques, impossibilité de rapport entre histoire et cinéma. Utiliser les ressorts du policier, ou profiter des impératifs fictionnels pour aborder le maximum de questions n'a pas été mon propos. Je me suis exprimé sur une histoire en utilisant les moyens que me donne le cinéma, en me souvenant de la phrase de Jean-Luc Godard que tout le monde cite toujours : « Un » travelling, c'est une affaire » de morale. » Faire de l'histoire un spectacle, un western, c'est là le danger moral.

« Le seul à avoir fait un film politique, dit Pasolini, c'est celui qui a filmé sans le savoir l'assassinat de Kennedy : il n'y a pas eu cadrage ; à l'intérieur du cadre, on a vu Kennedy mourir. Alors que, le documentaire, c'est toujours une vision narrative. J'avais bien pensé à des interviews, j'aurais pu faire un compte rendu du scandale, j'ai eu peur des raccourcis, des contresens. Il faut se méfier, lorsqu'on manipule la réalité filmée : si l'on choisit de travailler en artiste, on ne trahit pas, on donne un sens au film qui est le même à toutes les étapes de la construction dramatique.

» J'ai eu du mal à faire produire *la Question*. Car justement, ce que les distributeurs veulent, ce sont des films politiques standard ; qui se passent dans un pays X avec des uniformes anonymes, et des têtes d'affiches. Il y avait une voie à tracer : découvrir un rapport direct à la politique, qui ne soit pas un rapport à l'imagerie politique.

— *Mais pourquoi avoir donné si peu d'éléments sur la guerre d'Algérie, qui auraient expliqué la résistance d'Alleg ?*

— J'ai historicisé le film, j'ai dit que c'étaient des Français, et que c'était l'Algérie. Mais je ne voulais pas imposer une certaine vérité. Il y a, simplement, des portes à ouvrir, à gauche, à droite. Il y a une toile de fond, mais pas de reconstitution minutieuse. En faisant ce film, je reparle de l'émotion que j'ai eue lorsqu'en classe de philo mon professeur m'a fait lire le livre.

» Charlègue n'est pas Alleg. Je n'ai pas essayé de retrouver ce qu'il était. Il y a des invraisemblances : à Alger, par exemple, il n'aurait jamais pu descendre dans la rue. Avec Jacques Denis, je cherchais un personnage qui se situe entre le héros martyr guévariste et l'anti-héros existentialiste. Notre génération a été bercée par ces deux rêves et, pour moi, la lecture de *la Question* a été comme un réveil : on me révélait que l'action individuelle, que l'action politique, étaient possibles.

» Est-ce que j'allais parler des problèmes moraux des parachutistes ? Est-ce que j'allais parler de la position morale d'Alleg ? J'ai refusé les deux. En termes cinématographiques, je ne pouvais pas faire des paras de grosses brutes violentes. Ils sont moins méchants qu'en réalité, mais je les ai « décalés » pour les rendre plus quotidiens, plus inquiétants. Le discours moral des parachutistes qui ont renoncé à la torture m'a paru dérisoire, hypocrite : il est inopérant s'il ne s'accompagne pas d'un discours politique sur l'indépendance de l'Algérie ; ils sont courageux, mais leur attitude est sans intérêt.

» Le film porte sur une idée politique de la vie et sur un acte politique : le silence sous la torture. Il ne s'agit pas d'héroïsme romantique : se taire, c'est gagner. Et, finalement, l'Algérie est indépendante. La conduite de Charlègue est universelle. C'est pourquoi le film n'est pas limité à la guerre d'Algérie. Il y a au Chili des gens en prison qui savent que quelqu'un, un jour, a écrit un livre sur l'enjeu terrible de la torture et a dit : « Vous pouvez gagner quand même ce n'est pas fini. Il faut continuer à vivre sous la violence. »

Propos recueillis par CLAIRE DEVARRIEUX.

« NEWS FROM HOME » AU FESTIVAL DE CANNES

Le voyage américain de Chantal Akerman

IL y aura bientôt deux ans, au terme d'un Festival de Cannes déjà encombré, plus qu'encombré, surchargé, Marguerite Duras venait introduire à la quinzaine des réalisateurs une timide jeune fille de vingt-quatre ans, menue, souriante, et sollicitait l'attention du public pour son film particulièrement long mais attachant, original : la jeune fille, ou plutôt la jeune femme, s'appelait Chantal Akerman ; le film, au titre compliqué, *Jeanne Dielman, 23, quai du Commerce, Bruxelles*. Les spectateurs, épuisés par leur marathon cannois, tombaient comme des mouches, ou plutôt s'éclipsaient discrètement. Les survivants, au terme de trois heures trente de projection, avaient l'impression d'avoir vécu une grande aventure cinématographique, découvert un tempérament.

Le metteur en scène racontait une non-histoire, observait des comportements comme au microscope, cernait une femme, une veuve de quarante ans dans sa solitude domestique, entre un fils déjà grand, vu à distance, terriblement effacé, une étrange activité qui consistait à recevoir furtivement des « clients », avec autour l'oppression d'un confort petit-bourgeois. Chantal Akerman, déjà, ne faisait pas de la psychologie, ne prouvait rien sinon la fabuleuse coexistence d'une comédienne soudain portée au-delà d'elle-même, Delphine Seyrig, de sa musique verbale inimitable, et de cet ennui petit-bourgeois également connoté par le très fort accent belge du garçon. Déjà les pions étaient en place pour le nouveau film *News from Home*, plus modeste sous tous les rapports, mais encore plus fascinant.

La mère

News from Home, film purement français produit par l'INA pour un budget dérisoire et tourné en 16 mm, joue aussi sur la confrontation d'éléments contradictoires, entrant en combinaisons simples et complexes à la fois. En 1971, âgée de vingt ans, Chantal Akerman avait quitté brusquement sa famille : « *Je suis partie comme ça, un peu sur un coup de tête, sans rien dire à personne, surtout pas à mes parents. Une fois arrivée là-bas, je me suis dit : il faut beaucoup leur écrire pour les tenir un peu au courant, pour maintenir un lien. D'autant que ce sont des gens très angoissés. Donc j'ai beaucoup écrit à ma mère et elle m'a beaucoup répondu. New-York, pour la génération de mes parents en tout cas, c'est encore une sorte de mythe, un rêve. Moi, ce que je voyais quotidiennement, c'était Soho, le métro, la solitude, et ce n'était pas à la mesure du mythe, un mythe déjà pourri.*

» *En même temps, je vivais une expérience extraordinaire. De voir les gens aussi indéfinis que moi-même, ça m'a fait du bien. Ils avaient l'air d'aller nulle part, et moi non plus je ne savais pas où j'allais. Tandis que dans mon milieu familial, à Bruxelles, les gens se levaient à 7 heures, ils partaient au travail, ils étaient définis. En face d'eux, je voguais, j'allais un peu à la dérive. J'étais tout le temps confrontée aux autres. A New-York, non. Personne ne me connaissait, que je fasse ceci ou cela n'avait aucune importance. Puis je suis venue passer trois mois en Belgique. Au moment de reprendre l'avion à Luxembourg, en entendant toutes ces voix américaines autour de moi, je n'ai plus eu envie de repartir. Mais une fois de retour là-bas, j'étais contente. Il s'est produit une sorte de hiatus profond, je partais d'Europe, j'allais aux Etats-Unis. Et ce jour-là, j'ai pensé que je devrais faire un film sur la ville de New-York, lié aux lettres de ma mère.* »

Un lent travelling latéral le long d'une rue de la ville basse, avec des haltes, les maisons de brique rouge, des rues vues à la perpendiculaire, animées ou désertes, le temps qui s'écoule, la caméra qui repart. Le voyage se poursuivra sans pittoresque, sans angles rares, recherchés, toujours la fixité brute ou le mouvement, lent, glissant, le son non synchrone, recréé, monté, organisé arbitrairement. Un seul point de repère, un seul guide, la bouée d'ancrage, dans la vie, dans le film de Chantal : les nouvelles familiales, les lettres de la mère. Une mère attentive, inquiète, qui reprend inlassablement les mêmes formules, prodigue les mêmes conseils de prudence, profère les mêmes banalités.

« *Ma mère m'écrivait des lettres d'amour, et c'était merveilleux. Avec ses propres mots... Elle n'a guère fréquenté l'école et c'est pourtant loin d'être une personne fruste. Tout le contraire. Mes parents portent en eux une histoire, la Pologne où ils sont nés, les camps de concentration, la Belgique. Pourquoi la Belgique, nul ne saurait répondre. Le hasard. Ma mère n'a pas appris à écrire, elle a quitté l'école à onze ans, puis il y a eu la guerre. Elle écrit comme elle peut. Elle formule ses sentiments de manière non sophistiquée, ils collent à elle. Si elle était plus sophistiquée, elle n'oserait pas me demander tout le temps : « Quand est-ce que tu nous reviens ? Tu sais bien qu'on t'aime, tu sais que tu nous manques. » Elle n'oserait pas, elle le ferait d'une autre manière, elle le dirait par mille détours. Mais elle n'est pas sophistiquée, elle emploie les mots qu'elle a, elle a un rapport plus direct.* »

Le plus admirable dans *News from Home*, et cela peut paraître un paradoxe pour les tenants du cinéma narratif classique avec psychologie, personnages, progression dramatique, c'est la lecture par Chantal Akerman, en voix off, nerveuse, rageuse, mais parfaitement contrôlée, sans attendrissement, de ces propos maternels ressassés comme une litanie, et contrastés avec la dureté de la pierre new-yorkaise, avec l'anonymat de la ville monstrueuse, qui déjà effrayait Georges Duhamel, vers 1930, dans ses *Scènes de la vie future*. Une chaude intimité, celle du verbe familial, dehors l'agression permanente.

La volupté

Au départ, aucun scénario : « *J'avais une sorte de plan*, explique Chantal Akerman, *je connaissais bien les endroits que je voulais filmer, je savais comment le film commençait, comment il allait finir. Il serait rythmé autour des séquences du métro. Au-dessus, en bas, mais rien de systématique. Je savais comment le son allait s'organiser, avec des temps doux, puis des moments plus violents. Tout se jouait en termes de ruptures, de rythmes visuels, de lignes.* »

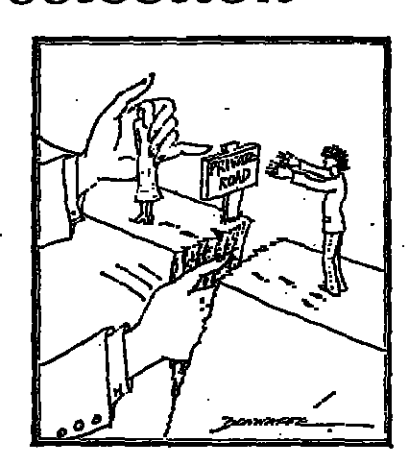
» *On a d'abord monté l'image. Pour le montage son, il y a eu des moments de creux terrible, aucun son n'était synchrone, il fallait entièrement reconstruire la bande sonore. On créait de la musique, de la musique pure pourtant inséparable des images. Je pense que ce film est une sorte de film voluptueux, à cause du bruit, à cause des images, à cause des couleurs. On est assis et cela donne l'impression de rentrer en soi. La volupté, il y a beaucoup de gens qui ne savent plus ce que c'est.* »

News from Home sera projeté à Cannes cette année dans la section « l'Air du temps ». Chantal Akerman refuse tout a priorisme théorique, demande à partir toujours d'une émotion, d'un choc, qu'ensuite elle met en forme. La référence, volontiers avancée à son égard, du cinéma expérimental américain, ne la satisfait pas ; demain elle travaillera aussi bien à Hollywood, aujourd'hui elle achève un scénario, qu'elle appellera peut-être *les Rendez-vous d'Anna*, qui nous mènera d'Allemagne en Belgique puis à Paris, avec de « vrais » personnages.

Mais elle reconnaît la dette contractée envers le cinéma de Michael Snow (*la Région centrale, Back and Forth*), Stan Brakhage (*The Art of Vision*), Ernie Gehr (*Serene Velocity*) : « *Je me suis dit qu'on pouvait tout faire au cinéma. Ça ne ressemble en rien aux films français. Ce sont des films qui fonctionnent sur le cinéma lui-même. Bruits, sons, images, noir et blanc, rouge, toute la gamme des couleurs. Cela m'a permis en fait de sentir le cinéma.* »

LOUIS MARCORELLES.

Une sélection



« PRIVATE ROAD », vu par BONNAFFE.

Cinéma

PRIVATE ROAD
de Barney Platts-Mills

L'éducation sentimentale d'un jeune Anglais, aspirant écrivain, partagé entre ses amitiés masculines et sa liaison avec une jeune fille qui n'arrive jamais à se libérer de la tutelle de ses parents. Un romantisme mal assumé, les incertitudes d'un jeune homme ballotté dans le « swinging London » de 1970. Une disponibilité sans objet, mais non sans émois, parfaitement observée par le metteur en scène de Bronco Bullfrog.

LA QUESTION
de Laurent Heynemann

(Lire notre article page 19.)

LA COMMUNION SOLENNELLE
de René Féret

Cinquante personnages, cent ans d'histoire (et d'histoires), la souche, les branches et les rameaux d'une famille d'ouvriers et de paysans aujourd'hui embourgeoisés, la mémoire de cette famille qui se déroule comme un film — qui est le film.

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES
de François Truffaut

« Les jambes des femmes sont des compas qui arpentent le globe terrestre en tous sens lui donnant son équilibre et... » la suite est à lire dans le dernier Truffaut, qui est Doinel retrouvé, vieilli, grandi, sous les traits de Charles Denner. Bon livre que celui-ci, écrit par un ingénieur, à Montpellier : la collection de ses conquêtes féminines, une fois racontée, est un témoignage décisif sur l'amour au vingtième siècle. A un moment donné, l'homme de nos jours qu'il aurait pu être devient l'homme d'une histoire, mais dans sa dimension perdue, le film garde son charme.

ADOPTION
de Marta Meszaros

Tout part d'un désir déraisonnable de maternité. Mais Kata ne raisonne pas. A quarante-deux ans, elle éprouve dans son corps un besoin de changement. Une jeune fille, devenue son amie, la met sur le chemin de la solution : ne compter que sur elle-même, adopter un enfant.

FERDINAND LE RADICAL
d'Alexander Kluge

*Une fable politique par l'auteur d'*Anita G *et de* Travail occasionnel d'une esclave. *Ferdinand Rieche, homme d'ordre, quitte une police qu'il juge trop laxiste pour se mettre au service d'une grande entreprise. Son obsession de la subversion omniprésente le conduit aux pires excès.*

EMITAI
de Sembène Ousmane

Après six ans de purgatoire sur les étagères des distributeurs, un des films les plus durs, les plus sobres du metteur en scène de la Noire de *et de* Xala. *Pendant la guerre, sous le régime du maréchal Pétain, dans un village du Sénégal, les habitants soustraient à l'attention des troupes coloniales du riz réquisitionné. La vengeance française, terrible, frappera les villageois.*

SEMAINE DE CINÉMA DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES
au Studio Galande

Au Studio Galande. Quatre-vingts films, longs et courts, documentaires, de fiction, d'avant-garde, en super 8, en 16 mm., produits par le département cinéma de Vincennes, élèves et enseignants, ou bien en 35 mm., en 16 mm., sur bande vidéo, signés Eisenstein, Godard, Straub. Des montages de diapositives. A la séance de clôture, le mardi 10 mai, à 21 heures, discussion sur l'enseignement du cinéma en France.

LA RÉCOLTE DE 3000 ANS
d'Hailé Gérima

Dans une Ethiopie encore proche de ses origines, une famille de paysans se met à l'ouvrage, un propriétaire terrien exploite son personnel, un « fou » dit leurs quatre vérités aux uns et aux autres. Un ordre millénaire va bientôt s'écrouler. Hailé Gérima, parti étudier le théâtre aux Etats-Unis, revient dans son pays dire la misère et la révolte possible

BEN ET BENEDICT
de Paula Delsol

Ben est malheureuse et rate sa vie à cause de l'homme qu'elle aime. Alors, elle s'invente un double, Benedict, qui fait et dit ce qu'elle n'ose dire ni faire, qui atteint la réussite bourgeoise, mais ce n'est qu'un cliché. Paula Delsol montre une femme dans la durée, et passe avec aisance du réel aux images d'un jeu rêvé.

VERMISAT
de Mario Brenda

Voyage au bout de la misère, de la solitude, du désespoir, l'histoire d'un homme abandonné de tous, qui, pour les gendarmes, n'est qu'un chômeur sans domicile fixe et, pour les médecins, un malade encombrant.

Théâtre

LA CANTATRICE CHAUVE
au Sorano

Sur scène, Ionesco, surpris mais heureux, car il a de l'humour, écoute le dialogue quasi légendaire de ses petits bourgeois anglais, repris par des jeunes cadres en résidence secondaire. Repris : recassé. L'absurde rénové par la folie notre du temps présent.

SAINTE JEANNE DES ABATTOIRS
au TEP

Entre le patron et les ouvriers, il y a la crise, et Jeanne qui arrive avec l'Armée du salut. Le salut des chômeurs ne dépend pas de la charité, et la générosité ne suffit pas pour changer le monde. Guy Rétoré reprend la grande fresque épique de Brecht, l'un de ses meilleurs spectacles.

LUX IN TENEBRIS
à la Cité internationale

Brecht encore et toujours. Le « jeune Brecht », et une pièce brève, un coup de fouet qui déshabille le commerce du sexe et l'exploitation de sa peur. Un spectacle venu de Villeneuve-d'Asq, dru et cruel, avec de l'humour, des chansons et l'utilisation perverse du romantisme frelaté des rues chaudes.

L'HOMME AUX CAMÉLIAS
au La Bruyère

Dans un ruissellement d'or et de poussière pailletée, de voiles funèbres, de perles lourdes, de satins vieillis, une terrible histoire d'étouffement et de mort. Le grotesque et le tragique s'accouplent dans un délire fastueux.

I
à la Conciergerie

Anne West construit avec des sculptures de plastique bleu des mondes futurs en forme de bandes dessinées ravageuses. Le monde des enfants d'Orange mécanique. Anne West : un paquet de vie indestructible et truculent.

LES FARCEURS
à Nanterre

Ils sont cinq comme les cinq doigts de la main, jouent des dialogues de sourds, montent et démontent des gags, pratiquent le comique d'accessoires, et réussissent l'étrange entreprise de faire rire.

— ET AUSSI : *la Jeune Fille Violaine*, au Biothéâtre (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur*, aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective); *Gros câlin*, à la Cour des Miracles (la sincérité et la poésie d'Ajar) ; *les Catcheuses* et *l'Amour en visite*, au Théâtre des Quatre Cents Coups (Moraly, Jarry, un contemporain, un « classique » et la violence du rire) *Quatre à quatre* à Gémier (quatre générations de femmes se racontent avec gravité et humour); *Transe Kamikaze Express*, à Essaïon (des histoires merveilleusement idiotes); *la Jeune Lune*, à l'Aquarium (l'enthousiasme du talent) ; *Loretta strong*, au Théâtre d'Edgar (suivez Copi) ; *Maison de poupée*, au Nouveau-Carré (Ibsen à la lumière de Brecht).

Musique

MADERNA, HALFFTER, DEL TREDICI
à Paris

Programme particulièrement intéressant de l'Ensemble intercontemporain, où Michel Tabachnik présente une création de Cristobal Halffter, Mizar, *et deux œuvres « ouvertes » de Bruno Maderna, la* Juilliard-Serenade *et le merveilleux* Giardino religioso. *On découvrira David Del Tredici (1937), compositeur américain, avec* Syzygy, *sur deux poèmes tragiques de James Joyce. (Théâtre de la Ville, le 5 mai.)*

TROIS MILLE ENFANTS
à Colmar

Pierre Barrat et l'Atelier lyrique du Rhin ont monté un spectacle réunissant trois mille enfants et adultes au parc des expositions de Colmar. C'est le Vol au-dessus de l'Océan, *de Brecht et Weill évoquant la première traversée de New-York au Bourget par Lindbergh. Avec aussi des pages d'Yves Prin, J.-Cl. Pennetier et Guy Reibel.*

— ET AUSSI : Orchestre National, dir. L. Bernstein, avec M. Caballe : (Champs-Elysées, les 4 et 6); Mozart, Schubert, Bartok, Debussy, par Jeremy Menuhin (Gaveau, le 4) ; *l'Enlèvement au sérail*, dir. K. Boehm (Opéra de Paris, les 4, 7 et 12) ; *Platée* (salle Favart, les 4 et 7) ; *les Fiançailles au couvent*, de Prokofiev (Strasbourg, les 4 et 6) ; Haydn, Eloy, Jolivet, Bartok, par l'Orchestre de Paris, dir. J.-Cl. Casadesus, avec M. André (Congrès, le 5 ; Ville, le 6) ; *le Pont des soupirs*, d'Offenbach (Radio-France, le 5) ; Messiaen, par Y. Loriod (Sorbonne, le 5) ; *Parsifal*, mise en scène L. Erlo (Colmar, le 5 et Strasbourg, le 8) ; *la Traviata*, mise en scène J. Lavelli (Toulouse, les 6 et 8) ; Concours de musique électro-acoustique (Bourges, les 6, 7, 8).

Danse

CAROLYN CARLSON
à l'Opéra

La danse, le théâtre, la lumière éclatés dans l'espace... Pour réapprendre à rêver.

— ET AUSSI : Lar Lubovitch au Théâtre de Saint-Denis (une inspiration illimitée) ; Serge Keuten au Théâtre de la Plaine (les mots et la danse); *Mudra* au Théâtre d'Orsay (Théâtre-dansé) ; *le Ballet pour aujourd'hui* à la Cité internationale ; (De jeunes troupes qui se sont révélées à Bagnolet.) ; *le Pilobolus* à l'Espace Cardin. (Irrésistible.)

Expositions

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES
au Grand Palais

— *Lire notre article page 22.*

HENRY MOORE
à l'Orangerie et à la Bibliothèque nationale

Cent dix sculptures, une centaine de dessins à l'Orangerie, quelque deux cents estampes à la Nationale, pour rendre compte du développement et de tous les aspects de l'œuvre de l'artiste, depuis ses débuts, en 1923, jusqu'aux récentes fontes monumentales et eaux-fortes.

MYTHOLOGIES QUOTIDIENNES 2
à l'ARC

Pour l'inauguration des nouvelles salles de l'ARC, deux critiques, Gérald Gassiot-Talabot et Jean-Louis Pradel, deux peintres, Bernard Rancillac et Hervé Télémaque, présentent plus de quatre-vingts artistes figuratifs.

ACHELEMES
architecture nouvelle...

Le « plan-construction » *fait le point de quatre années d'activité du programme d'*Architecture nouvelle, *depuis sa création en 1972. Maquettes et dessins d'une dizaine d'ensembles urbains illustrent le renouvellement de l'architecture de l'habitat social en France et de l'architecture tout court. Une exposition à voir et à visiter attentivement.*

... et LOUIS CANE
au Centre Georges-Pompidou

Peintures récentes, toujours sans châssis. Un air pictural abstrait qui vient de Rothko, mais, cette fois, des figures y apparaissent, des losanges qui font entrer un monde rectiligne dans cet espace sans commencement ni fin, des grillages, des architectures géométriques et même l'esquisse lyrique d'une aile d'ange cueillie dans un tableau de Raphaël.

Variétés

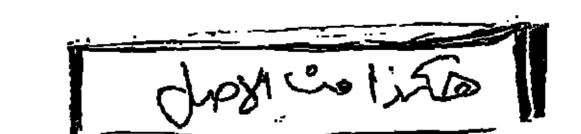
YVAN DAUTUN
au Théâtre de Boulogne-Billancourt

Bon musicien, bon mélodiste, traînant avec lui une certaine forme souriante de difficulté de vivre, flegmatique, un peu farceur, un peu naïf et plein de tendresse, Yvan Dautun élargit avec justice son public. (20 h. 45.)

VINICIUS DE MORAES
à l'Olympia

Le poète, le cœur du Brésil. Le musicien qui laisse couler avec une nonchalance royale un flot d'images.





A DROUOT RIVE-GAUCHE

Rafraîchissantes oasis

LONDRES est en Europe la vraie capitale de l'art d'Islam et d'Orient, comme le rappellent périodiquement les grandes ventes de Sotheby et Christies ou, l'an dernier, l'ensemble d'expositions de l'année islamique. Paris tente ces jours-ci, avec l'exposition du Grand Palais (voir l'article d'André Fermigier) et une semaine de ventes d'Orient et d'Islam organisée à Drouot Rive-Gauche du 25 au 29 avril, de relever le défi ; pari risqué, à la veille d'une série de ventes de même nature chez Sotheby et Christies, qui invitent à la comparaison.

Celle-ci risque de n'être pas *toujours très favorable à Drouot.* Pourtant, l'étude Boisgirond et Hackeven (*experts Mme Kevorkian* pour l'art islamique, M. Moreau-*Gobard pour l'art d'Extrême-Orient*) dispersait des objets dont l'origine au moins était prestigieuse, la collection d'un ancien ambassadeur de France au Proche-Orient, celle de M. Essayan, apparenté à M. Gulbenkian, et celle d'une princesse de la famille de Farouk, laissaient espérer le meilleur.

La qualité a été malheureusement sacrifiée à la quantité et il fallait beaucoup de persévérance pour attendre, dans la trop lente traversée de ce désert de plus de 900 lots, les quelques *très* beaux objets perdus dans les sables de "la *médiocrité. Rafraîchissantes oasis. Certaines n'étaient d'ailleurs que des mirages.*

L'une des premières haltes heureuses fut une sculpture chinoise *Souei ou T'ang. Ce fragment de* marbre gris, sculpté au sixième ou au septième siècle après Jésus-Christ, représentait deux mains jointes autour d'un volume cylindrique, le « cintamani » ou joyau sacré. L'art chinois de la ligne et le sens indien des volumes ont abouti ici à une harmonie qui allait devenir la caractéristique de l'art bouddhique chinois (130 000 *francs*).

Une grande peinture sur papier *(2,80×2,40), offerte à la fin du* quinzième siècle par le roi Ahmed *à l'empereur de Chine, fut une* autre bonne étape (205 000 francs, à un *marchand londonien*). Représentant un lion domestique et ses deux gardiens, cette œuvre, un petit peu plate, était cependant remarquable par l'expression presque humaine d'un « visage », celui du lion, puissant et mélancolique. Une calligraphie de l'empereur, au-dessus du tableau, donnait quelques explications : « *Les terres lointaines de Samarkand produisent des bêtes extraordinaires (...) Ce lion comprend le sens des paroles humaines... Pour le dresser, on a couru çà et là... on a dirigé sa joie et sa colère.* » Curieux cadeau, dont l'empereur se demande ensuite s'il est une *« fausse apparence du temps de paix »* ou un « *pronostic de bonheur* ». La diplomatie du lion suscitait donc autant de questions que celle du ping-pong. Les interrogations des experts ont été d'une autre sorte ; s'il ne faisait guère de doute que l'arbre qui apparaissait sur un côté était plus tardif que le reste de la composition, qui avait vraisemblablement été raccourcie, si les restaurations étaient visibles, l'origine géographique de la peinture était difficile à déterminer ; mongole, chinoise, timouride ? Ces hésitations mêmes montrent l'intérêt de l'œuvre, car elles témoignent de l'extraordinaire lieu de rencontres — euphémisme de l'histoire des civilisations, pour une zone ravagée par les invasions — qu'ont été pendant *plusieurs* siècles les steppes et les montagnes d'Asie centrale.

Une des chances de l'art d'Iran est sans doute d'avoir été fécondé par ces rencontres. De très anciennes civilisations, dont quelques objets étaient présentés, comme cette statuette féminine en terre cuite d'Amlach (début du 1er millénaire avant J.-C., 38 000 francs), ou ces mors du Louristan (entre 11 000 et 13 500 F), ont connu plusieurs renaissances : la Perse du *grand Cyrus*, un moment sur le déclin, fut régénérée par l'art grec qu'importaient un peu plus tard les armées d'Alexandre. Le développement de l'Islam fut encore une nouvelle renaissance. *Malheureusement, aucun témoignage* intéressant de l'époque *Omeyade perse (VIIe et VIIIe* siècles) ne fut vendu, mais un *chapiteau du Xe provenant de Cor*doue rappelait opportunément que *la dynastie Omeyade, défaite* au Proche-Orient, avait, en Espagne, poursuivi plus longtemps sa carrière. Pour 140 000 F, cette pièce décorée de feuillages et d'inscriptions fut adjugée à un marchand du Koweït. Il y a quelques mois, deux autres chapiteaux de même provenance avaient été adjugés 220 000 F à des Anglais. Souhaitons qu'un riche amateur les réunisse à nouveau.

On a encore attendu plusieurs *siècles pour* voir des *pièces* de première qualité. On s'était cepen*dant rafraîchi, avec une charmante* miniature turque du seizième *siècle, dont la composition et les* savants contrastes entre blanc, rouge, noir et vert faisaient presque entendre la douce harmonie du divertissement musical qu'elle représentait (12 000 francs, à un Anglais). Le sommet de la vente, c'était le siècle d'or perse ouvert par le règne du Shah Abbas Ier, en 1587. Ce souverain voulut faire de son pays une sorte d'« image du monde », ainsi qu'il appela son palais, multipliant les *contacts et les échanges, s'alliant* à l'Europe contre les Ottomans.

Une armure d'acier, damasquinée d'or, dont les oiseaux voletant *au milieu des grappes de* raisin suggéraient une image bien *pacifique de la guerre, fut adjugée* 47 000 francs. Un astrolabe un peu plus *tardif* (vers 1642), fait par deux des plus grands fabricants de la période, donnait toutes les grâces de la Terre à l'image du ciel (180 000 *francs*). Enfin, on vendait un manuscrit orné de six miniatures, dont l'une portait la signature de *Riza I Abbussi*, le plus grand artiste du début du *dix-septième* siècle, et dont les autres pouvaient, selon l'expert, *lui être attribuées.* Le *prix* de 720 000 francs a paru trop élevé *aux marchands et collectionneurs* présents dans la salle, rendus *exigeants par la qualité exceptionnelle* de miniatures vendues à Londres *il y a quelques mois,* et *qui* critiquaient la gaucherie de certaines, jugées maladroites, ou abîmées. C'est donc à une personne extérieure que *le* manuscrit, dont la provenance n'est pas précisée, a été adjugé.

L'art d'Iran, enrichi par les influences qu'il était assez fort pour assimiler sans se trahir, a ainsi profité pendant des *siècles* à la fois de l'Orient et de l'Occident. On ne peut en dire autant de l'art du dix-neuvième siècle. La soumission à l'Europe a produit des peintures le plus souvent médiocres dont seul l'intérêt historique peut expliquer les prix élevés : 18 000 francs pour un portrait de Nasreddin Shah, 33 000 francs pour un Européen engoncé dans sa redingote. Quelle sera la prochaine renaissance ?

JEAN-MARIE GUILLAUME.

L'ISLAM AU GRAND PALAIS



Le lion, le calife et le lapin

ON peut lire sur un plat exécuté à Nichapur ou Samarkand à la fin du dixième siècle, qui est un des chefs-d'œuvre absolus de l'art islamique (n° 82), l'inscription suivante : « La science, son goût est amer au début, mais, à la fin, il est plus doux que le miel. » C'est un peu ce qu'il faut se dire lorsqu'on aborde une exposition d'art musulman. Les objets sont en général de petites dimensions, d'une extrême discrétion sentimentale, appartiennent tous au registre décoratif (à l'exception de l'architecture, cela va de soi, évoquée ici par un bon spectacle audio-visuel), et la répétition des formes et des motifs, due à la rigueur de l'orthodoxie et à la pratique résolument conservatrice des ateliers qui en découle, peut laisser au premier regard une certaine *impression* de monotonie.

Monotonie tout apparente. L'art islamique, à sa manière, est aussi divers que l'art d'Occident, et s'il est superficiel de remarquer qu'il y a peu de *rapports entre un bois* sculpté toulounide et une miniature *de l'école d'Herat, il* n'est pas inutile de rappeler que l'art arabe n'est *pas né par parthénogenèse*, qu'il a fait la synthèse d'apports très divers et que *son* extension a été telle qu'il a beaucoup apporté à ses voisins, *mais* qu'il a aussi beaucoup appris d'eux et beaucoup retenu. L'Iran ne se comprend pas sans la Chine (voir, par exemple, *le* merveilleux ensemble des céramiques de Rayy, nos 145, 189, 269 et *270*), l'Egypte doit beaucoup à l'art copte, au douzième siècle encore, comme le montrent certains tissus d'apparat exécutés dans les ateliers des califes fatimides (n° 280), et l'influence byzantine est aussi évidente dans les ivoires de Cordoue que dans l'architecture syrienne ou ottomane, depuis la mosquée des Omeyyades, à Damas, jusqu'aux chefs-d'œuvre édifiés par Sinan à Istanbul et à Edirne.

Le jardin d'amour

Quant aux arts du Proche et Moyen-Orient, ce serait mal en apprécier l'originalité que de ne pas y relever la récurrence, ainsi dans les thèmes animaliers, du vieux fonds mésopotamien et achéménide ou l'importance des apports sassanides et gréco-romains (numéros 11 et 12). Le chemin n'est pas si long qui conduit du rinceau de vigne hellénistique à l'arabesque, et nous re*trouverons* si *souvent les oiseaux* affrontés qui apparaissent dans *telle dalle* de chancel tyrienne du septième siècle (n° 14) que l'on a pu dire avec Georges Marçais que l'art arabe, au moins à ses débuts, « semblait une floraison tardive du génie des peuples vaincus ».

La tolérance des sages est allée ici dans le même sens que la violence des conquérants : les artisans chrétiens ont continué à travailler pour les califes, c'est pour fuir l'invasion que les marqueteurs du Khorasan sont venus s'établir à Mossoul puis à Da*mas et au Caire, et* Tamerlan *fut* mieux inspiré que Louis XIV révoquant *l'édit de Nantes lorsqu'il* fit venir dans sa nouvelle capitale de *Samarkand* les calligraphes, les carreleurs et les peintres de Bagdad. L'islam est à la fois neuf et immémorial, il a inventé tout ce que l'on peut inventer autour d'une foi érigée en absolu, avec une minutie et un incroyable fixisme qui marquent aussi bien les choix culturels et politiques que la vie quotidienne, les pratiques familiales et urbaines, mais sa grandeur est aussi d'avoir réalisé la synthèse d'un immense *héritage* que ses guerriers, ses marchands, ses lettrés, ses caravanes et son humeur vagabonde ont transmis de l'Espa*gne* à l'Inde et de la Sicile aux confins de l'Asie profonde.

Le grand mérite de cette exposition est de nous aider à y voir *clair* dans une histoire aussi complexe, d'autant plus complexe *qu'elle est à la fois sommeillante* et, à certains moments, follement agitée, *uniforme et pleine de* méandres, et que l'on n'y retrouve pas ces ruptures, *ces* « renaissances » qui scandent au bénéfice d'une rationalité *d'ailleurs* sans doute abusive l'évolution de l'art occidental. *A la répartition traditionnelle* par matériaux employés (le métal, *les textiles, la céramique*, etc.), M. Jean-Paul Roux et *ses* collaborateurs ont préféré une division thématique qui a beaucoup d'avantages et quelques inconvénients (nous y reviendrons). Tout d'abord : les sources, la genèse, l'épigraphie, que l'on a très bien fait d'évoquer ici en prémices puisque, si genèse il y a, c'est à l'épigraphie qu'on le doit, l'écriture étant le véhicule du message divin, la justification profonde (avec la mosquée) de l'expression artistique, le principe autour duquel va progressi*vement s'ordonner* l'*ensemble* des systèmes décoratifs.

Systèmes décoratifs dont voici les éléments : « Flore et géométrie », « Figures ». *Flore* et géométrie : une flore parfois rendue dans son intégrité organique, le plus souvent stylisée jusqu'à l'énigme, ainsi, dans une très belle série de chapiteaux syriens et tunisiens, un linteau marocain en bois de cèdre (n° 129) montrant très bien comment l'épigraphie absorbe et organise le décor végétal. Une géométrie où la forme, dépourvue de valeur en elle-même, n'a d'autre fin que *d'enfanter et* d'*épouser* une forme semblable dans un discours sans fin.

Figures ? Des oiseaux, des paons, des perroquets, des *lions*, des poissons, l'éléphant et l'âne, de délicieux petits *lapins* qui nous montrent avec quel humour et quelle tendresse les artisans arabes, fabulistes-nés, ont su observer le monde animal. Tantôt d'un extraordinaire raffinement, ainsi dans cette coupe iranienne aux phénix en vol parmi des lotus (n° 180), tantôt d'une rudesse, d'une énergie plastique qui rappelle le monde mésopotamien, ce bestiaire est surtout le fait des pays non orthodoxes (l'Iran et la Turquie) et n'intervient que dans la production profane.

Il n'empêche que l'art islamique dans son ensemble est beaucoup plus figuratif qu'on ne l'a dit : les jeux et les exploits des princes, les amours des héros de roman, n'illustrent pas seulement les *miniatures*, mais aussi les aiguières, les bassins, les plaques *de revêtement*, les tapis parfois, et l'ensemble des objets quoti*diens. Il y a eu, dans le monde* islamique, une peinture murale, *une sculpture fondée sur la figure* humaine : en témoignent *deux très beaux reliefs venus du* Daghestan (nos 208, 209), et dès *le douzième siècle nous voyons* apparaître, dans une de nos chères *céramiques de Rayy* une grosse dame dodue, majestueuse et sereine comme une sultane de Loti.

La suite de l'exposition (nous passons au *second* niveau) illustre les principaux aspects de la *civilisation* islamique. D'abord la religion, avec une belle série de *lampes* de mosquée et des plaques de céramique turques évo*quant avec une délicieuse naïveté* La Mecque et Médine. Malgré la *présence de quelques pièces* de grande qualité (fragments de chaire à *prêcher*, voiles de tombeaux maghrébins, un étonnant *tapis mamluk*), *la section* paraît un peu pauvre, surtout si on la compare *à l'extraordinaire* ensemble de manuscrits coraniques que présentait l'an dernier le British Museum, et la photographie en *couleurs* de *la mosquée* de Cordoue qui se déploie au sommet de l'escalier n'est pas faite pour arranger les choses. Soit dit en passant, c'est peut-être ce qui manque à cette exposition : un certain bonheur de présentation, une certaine qualité d'atmosphère qui auraient joint aux mérites de la science les prestiges de l'évocation. Nous ne réclamions pas le jet d'eau, ni le palais mauresque genre 1900, ni le musée Loti, pour le citer encore, mais plus d'une fois il nous a semblé que Schéhérazade n'était pas présente au rendez-vous.

Ou avec un peu de retard : la voici enfin et nous entrons dans *le monde de Mille et Une Nuits* avec les sections consacrées au prince, au « luxe et au plaisir », aux deux activités principales des califes, la chasse et la guerre. En dehors de l'architecture et de quelques productions populaires, en général tardives, l'art musulman est, en effet, essentiellement un art princier, « *un art somptuaire et opulent, palatin en même temps que dynastique* », lié à « *un type de gouvernement à la fois personnel et autocratique, appuyé sur une puissante aristocratie de courtisans, de scribes et de mercenaires* », un art monarchique « *dominé par les goûts de luxe et d'ostentation de ses mécènes* » (Oleg Grabar).

Tout ici est délice et chef-d'œuvre, virilité décorative, *charme* et incessante invention musicale, volupté de l'eau, du par*fum*, de la *soie*, et il *serait* parfaitement vain de vouloir commenter un *ensemble d'objets dont* chacun mérite le plus long regard et s'inscrit en *poudre d'or dans* la mémoire. Néanmoins, comme c'est *dans ces salles* que la *foule* sera sans doute la plus dense, nous nous permettrons de recommander au visiteur *quelques* pièces qui pourraient échapper à son attention de toutes parts sollicitée : un olifant en ivoire d'Italie méridionale (Amalfi ou Palerme), digne des plus belles créations de Byzance et qui évoque les splendeurs de la cour de Frédéric II ; un merveilleux ensemble de bouteilles et de gobelets syriens en verre émaillé, et surtout, peut-être, à côté de nos bien-aimées céramiques de Rayy, déjà plusieurs fois citées, un panneau de revêtement iranien du treizième siècle (n° 271) dont les carreaux forment une *sorte* de jardin d'amour où le temps s'arrête, meurt le fanatisme, *fleurit le sage et silencieux* loisir.

Quelques *sections encore* illustrent la vie intellectuelle, l'activité scientifique, le rayonnement de l'Islam (peu d'objets, mais il faudrait une exposition entière pour traiter la question : pourquoi ne pas la faire ?) Et nous arrivons aux dernières salles qui veulent illustrer les « quatre grandes aires culturelles de l'Islam moderne » : le Maghreb, l'Iran séfévide, l'Empire ottoman, l'Inde moghole.

Les royaumes de Saba

Ici, nous avouerons une légère déception. L'évocation est très suggestive pour le Maghreb (qui n'a jamais été si bien traité dans une exposition d'art islamique) et pour la Turquie, grâce, en particulier, à un splendide ensemble de *céramiques* d'Iznik. Mais, pour l'Inde moghole, on demeure un peu *sur sa faim* et *encore plus* à propos de l'Iran : malgré la beauté des *miniatures*, des tapis ou de ce panneau revêtement en céramique qui évoque la splendeur décorative d'Ispahan, l'impression est un peu pauvre, on ne voit pas très bien la nécessité de la coupure à partir des séfévides et, si l'on avait ici groupé la plupart des objets iraniens de l'exposition (ce sont les plus nombreux, presque toujours les plus beaux), on aurait mieux saisi la splendeur et la continuité d'une civilisation qui a été l'expression la plus complète du génie de l'Islam.

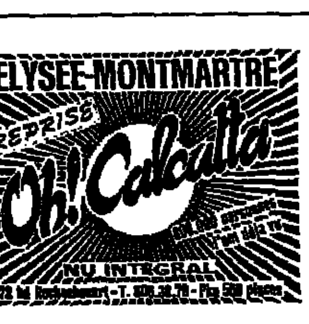
Comme nous ne voudrions pas terminer sur ces réserves (et puis, nous sommes dans un monde où chronologie et logique n'ont jamais persécuté quiconque), nous conseillerions volontiers aux visiteurs, une fois le parcours terminé, de revenir aux premières salles, celle de la genèse et des sources. Elles sont peut-être les *plus fortes et, par rapport* à ce que l'on pouvait voir à Londres, les *plus originales de l'exposition.* Le choix est très évocateur, qu'il *s'agisse des tissus coptes, des* pièces hellénistiques, des sculptures *parthes et sassanides* (avec un très beau stuc aux chèvres *affrontées autour d'un plant de* vigne). Mais on remonte plus loin *encore* que les souvenirs antiques ou achéménides avec un ensemble d'objets trouvés au Yémen qui montrent bien qu'il existait avant le Prophète et avant la conquête un art arabe et « une civilisation sud-arabique qui, elle aussi, est le *produit* de la mentalité sémitique ».

Quelques stèles himyarites, un linteau du quatrième siècle portant une des plus anciennes inscriptions connues en langue arabe voisinent avec une extraordinaire statuette en albâtre, objet d'une incroyable présence qui laisse supposer une production de haute qualité détruite par les premiers iconoclastes. Sculptures, palais et temples disparurent en même temps que cette civilisation des royaumes de Saba dont le luxe, au début de notre ère, éblouissait encore Diodore de Sicile. Comme l'écrit Jacqueline Pirenne, « d'un héritage maudit *on ne peut rien conserver* », *sinon* peut-être la tradition de l'ins*cription ornementale reprise* au profit du texte sacré : « Quand l'*artiste* de l'âge *nouveau se met* à l'œuvre, c'est inconsciemment des *modèles passés* qu'il *s'inspire.* » Il n'en reste pas moins que, paradoxe presque unique dans l'histoire, « c'est sur la destruction de son prestigieux héritage que l'islam va édifier sa culture et répandre la vitalité arabe sur le monde ».

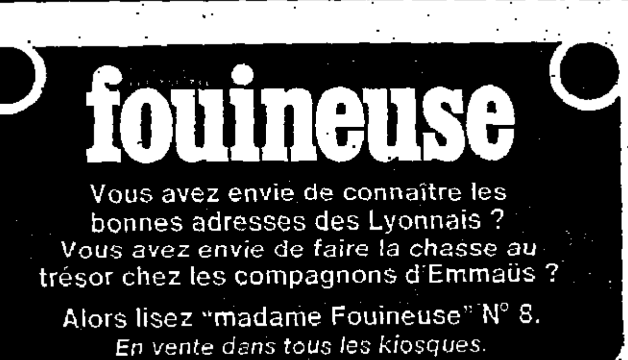
ANDRÉ FERMIGIER.

★ « L'islam dans les collections nationales ». Grand Palais. Jusqu'au 22 août. Commissaire général de l'exposition : Jean-Paul Roux.

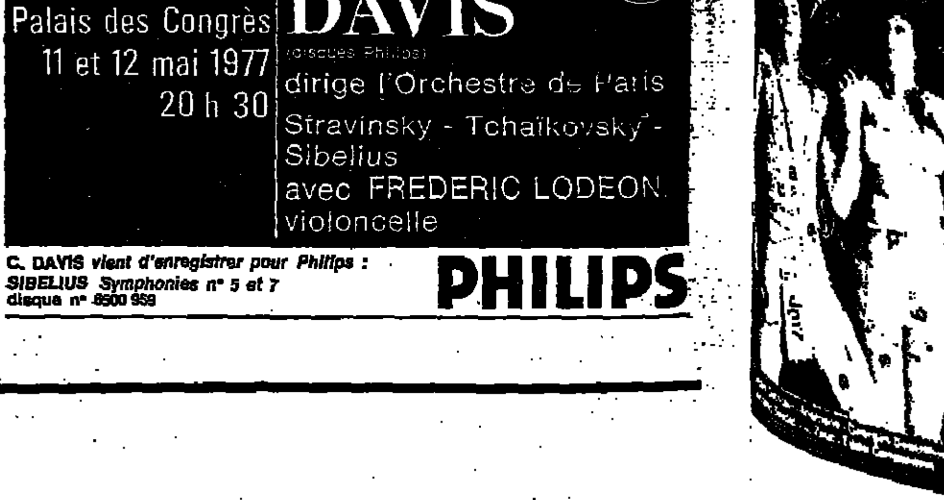




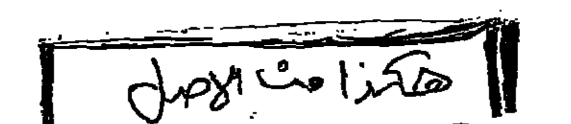












Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

Cabinet d'art graphique

MICHEL SEUPHOR, rétrospective. Jusqu'au 6 juin.

Salle des contemporains

LOUIS CANE. Dix peintures récentes. — Jusqu'au 6 juin.

ON KAWARA. — Entrée libre jusqu'au 16 mai.

COLLECTIF GENERATION. — Jusqu'au 1er juin.

Centre de création industrielle (entrée libre)

L'IMAGERIE POLITIQUE. — Jusqu'au 8 mai.

LE VETEMENT EPINGLE. — Des ateliers d'animation et des rencontres avec les créateurs compléteront l'exposition. Renseignements au C.C.I. Jusqu'au 8 mai.

ACHELEMES. — Architecture nouvelle. — Jusqu'au 8 mai.

Bibliothèque

L'ARCHITECTURE ONIRIQUE DU FACTEUR CHEVAL. — Jusqu'au 9 mai.

MUSEES

HENRY MOORE, sculptures — et dessins. — Orangerie des Tuileries (073-93-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 20 juin). Du 7 mai au 29 août. — Œuvre gravé. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Du 5 mai au 5 juin.

DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA. Art du bouddhisme lamaïque. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 27 juin.

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus) (entrée gratuite le 13 juin). Jusqu'au 22 août.

Salles musulmanes ouvertes pendant la durée de l'exposition sur l'Islam. — Musée des arts décoratifs (sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. ; dimanche, de 10 h. à 19 h.) ; Salles maghrébines du Musée des arts africains et océaniens (sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 15 et de 13 h. à 17 h. 15) ; salles rénovées du Musée national de la céramique de Sèvres (sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15) ; salles de miniatures indiennes du musée Guimet (sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15).

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juillet.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

NAISSANCE DE ROME. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

TOSHODAI-JI. Trésors d'un temple japonais. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 mai.

DE BURNE-JONES A BONNARD. Dessins provenant du Musée national d'art moderne. — Musée du Louvre, salle des pastels, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 mai.

D'INGRES A BONNARD. Dessins du dix-neuvième siècle de la Fondation Armand-Hammer. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mai.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94), sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

RAOUL DUFY. Créateur d'étoffes (1910-1930). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 mai.

PENALBA. Sculptures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

LA RENCONTRE SONIA DELAUNAY - TRISTAN TZARA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 juin.

MYTHOLOGIES QUOTIDIENNES 2. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 juin. En complément à l'exposition, des films seront projetés à l'auditorium (renseignements à l'ARC).

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). A 16 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

BRODERIE AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 18 juillet.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 24 mai.

CENTRES CULTURELS

FERNAND LEDUC : Microbiochimies. Peintures récentes. MARIO MEROLA. Reliefs-sculptures. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 juin.

ONE APPARENT EVENT TOWARDS TRANSPARENT MOMENTS. Manifestation vidéo conçue par Noël Harding. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Sauf sam. et dim., projection continue de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 12 mai.

PAUL RAND. Jusqu'au 12 mai. RALPH EUGENE MEATYARD. Rétrospective. Jusqu'au 21 mai. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (292-22-70).

ART METRO STOCKHOLM. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

UNE BANQUE, UN ARCHITECTE, VINGT ARTISTES. Photographies de Per Bergström. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 juin.

MARIAN PLUG. Tableaux, sérigraphies, collages. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mai.

SPINOZA. Joie, sagesse, liberté. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin.

PENSEE ET FORME. Aulis Blomstedt, architecte : études harmoniques. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche. Sauf sam. et dim., de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 juin.

ROBERTO PLATE. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Tous les jours, de 14 h. 30 à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 mai.

REVES ET LUMIERES. Peintures lumineuses. Jardins imaginaires en céramique. — Galerie Art onirique, 25, rue de Varenne (548-67 000). De 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 22 mai.

LA DINANDERIE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Du 5 mai au 30 juin.

GRAVURES DE SOREN HJORTH NIELSEN. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (359-02-02). Jusqu'au 31 mai.

IMAGES DE L'IMAGINAIRE : Ambrosini, Anton, Eckman, etc. — Résidence internationale du comité d'accueil, 14, passage de la Bonne-Graine (355-82-66). Jusqu'au 26 mai.

CAMPAGNE FRANÇAISE : Aknin, Dehan, Detcheva, etc. — Institut Audio-visuel, 40, rue de Berri. Jusqu'au 21 mai.

CONTRASTES : huit artistes israéliens plus un. — Centre Rachi, 30, bd de Port-Royal (331-98-20). Sauf dim., de 11 h. 30 à 23 h. Jusqu'au 27 mai.

GALERIES

ARMES JAPONAISES DANS LES COLLECTIONS PRIVÉES FRANÇAISES. — Galerie Robert Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36). Jusqu'au 25 juin.

BROGLIA, MARTA PAN, DI TEANA, P. SERRANO, sculptures récentes. — Galerie Attali, 159, bd Saint-Germain (548-58-93). Jusqu'au 28 mai.

HERITIERS ET CONTESTATAIRES DU ROMANTISME POLONAIS. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-13-21). Jusqu'au 28 mai.

MICHEL AMAR, Eléments. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 24 mai.

BARUCHELLO. A regarder de près. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 28 mai.

RAMON BILBAO. — Galerie Harry Jancovici, 16, rue de Lille (261-43-13). Jusqu'au 28 mai.

MIKLOS BOKOR. Les grands jardins. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 19 mai.

CABALLERO. — Galerie Albert Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 21 mai.

CARGALEIRO. Gouaches. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 28 mai.

TONIA CARIFFA, œuvres récentes. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 4 juin.

MAXIME DEFERT. Peintures récentes. — Galerie Bastida Navazo, 19, rue Guénégaud (633-89-81). Jusqu'au 21 mai.

DOUCET. — Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (227-13-09). Jusqu'au 14 mai.

FRANÇOIS DUFRENE. La Cantate des Mots Camés. — La galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

ESTEVE. Peintures récentes. — Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juillet.

FANTI. Œuvres récentes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 21 mai.

BORVINE FRENKEL. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université (261-29-05). Jusqu'au 24 mai.

FROMBOLUTI. — Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 14 mai.

CLAUDE GEORGES. Peintures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

GHERTMAN. Fusains. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 28 mai.

GUARIENTI. Œuvres récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 28 mai.

HAROLD HOOPER. — Galerie Messine, 1, avenue de Messine (227-25-04). Jusqu'au 27 mai.

IVACKOVIC. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 21 mai.

MERRI JOLIVET. Monuments gommés. Dessins. — Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 20 mai.

JOEL KERMARREC. 74-75 Anna, le temps, la gratification. — Galerie C. 10, rue des Beaux-Arts (326-10-72). Jusqu'au 21 mai.

KIM EN JOONG. Œuvres récentes. — Galerie Jacques-Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 21 mai.

JURG KREIENBUHL : Le Paradis. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05). De 14 h. à 19 h. 30. Mai.

GERARD LARGUIER. Peintures et dessins. — Atelier Fast, 21, rue Pergolèse (501-89-58). Jusqu'au 31 mai.

ETIENNE MARTIN. Sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusque fin juillet.

SANDRO MARTINI : La toile qui peint. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 31 mai.

HOMMAGE A MANOLO MILLARES, 1926-1972. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 19 mai.

PHILIPPE MORISSON. Peintures récentes. — Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 28 mai.

MORTEYROL. Portrait auto-portrait en images discursives. — Galerie la Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-du-Bellay (633-30-53). Sauf le lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 20 mai.

PENG WAN-TS. Dessins et quatre peintures. — Galerie Karl-Flinker (325-18-73). Jusqu'au 14 mai.

PIAUBERT. Œuvres de 1964 à 1977. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 4 juin.

JACQUES POLI. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 28 mai.

PRADO. Courses et combats. — Galerie Cardo Matignon, 32, avenue Matignon (266-82-07). Jusqu'au 21 mai.

MAN RAY. Dessins, peintures naturelles, photos, objets inédits des cinq dernières années. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 1er juin.

LARRY RIVERS. — Galerie Roger-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Mai.

GERARD SCHNEIDER. Peintures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 28 mai.

STEMPFEL. Compositions en cuir. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 4 juin.

TARAZI. Lumières d'Orient. — Jansen, 65, aven. Franklin-Roosevelt (256-06-15). Jusqu'au 28 mai.

MARCELLO TOMMASI. Sculptures, dessins, livres — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 28 mai.

ABRAM TOPOR. Peintures, dessins. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 14 mai.

VELICKOVIC. Œuvre graphique récente. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 6 juin. — Peintures récentes. — Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 10 juin.

BERNAR VENET. Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 26 mai. — Nouveaux dessins. — Galerie Gillespie-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 28 mai.

Concerts

MERCREDI 4 MAI

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. : L. Vellozi (Mozart, Bach, Telemann, Albinoni).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Bernstein, sol. : M. Caballe (Strauss).

SALLE ROSSINI (228-50-11), 20 h. 45 J et C. Casterede, G. Friedmann, A. Wallez (Casterède, Koechlin, Lameland, Martinu, Roger).

GAVEAU (225-29-14), 21 h. 15 : J. Menuhin (Bartok, Debussy, Mozart, Schubert).

JEUDI 5 MAI

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Weissenberg (Franck, Schumann, Chopin).

RADIO-FRANCE, gd aud. (224-22-22) 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Phil. dir. : A. Myrat (Offenbach : le Pont des soupirs).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : J.-C. Casadesus, sol. : M. André (Haydn, Eloy, Jolivet, Bartok).

SORBONNE, 20 h. 30 : Yvonne Loriod (Messiaen).

VENDREDI 6 MAI

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 4.

GAVEAU, 21 h. : C. Hatzakorzian (Beethoven, Ravel, Chopin).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Orch. de chambre, dir. : L. Vellozi ; sol. : M. Michalakakos ; G. Gouller (Haendel, Telemann, Vivaldi).

SAMEDI 7 MAI

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15 h. : les Heures étoilées, par M. Lasnet (Faust, Berlioz, Gœthe, de Nerval).

THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 h. : J. Fonda (Schumann).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : les Ménestriers (chansons du Moyen Age et de la Renaissance).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE (076-14-61), 17 h. 45 : B. Rigutto et J.-P. Wallez.

DIMANCHE 8 MAI

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : orch. G. Luypaerts, chœur Ile-de-France, dir. A. Peter (Misraki, Gerschwin, Luypaerts, Katchaturian, negro spirituals).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : D. Roth (Widor, Pierné, Liszt, Sokola).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 7.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : L. Jurgen (Buxtehude).

LUNDI 9 MAI

PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : H. Szeryng et Y. Boukoff (Beethoven).

GAVEAU, 20 h. 30 : Orch. Rheinisches Kammer Orchester de Cologne, dir. et violon : A. Kocsis (Haendel, Grieg, Mendelssohn).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : B.-L. Gelber (Brahms, Moussorgski).

RADIO-FRANCE, gd aud., 20 h. 30 : Nevés Zurcher, quartett, Ars Nova et W. Jansen (Schubert, Loucheur, Chaynes, Kelemen).

MARDI 10 MAI

GAVEAU, à 20 h. 30 : voir le 9.

CENTRE CULTUREL BRITANNIQUE, 9, rue de Constantine, à 20 h. 30 : groupe des 7, Colin Davis (autour de l'intégrale de Berlioz).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : Traditions et joies de nos terroirs, dir. : M. Frantz (chants et danses populaires).

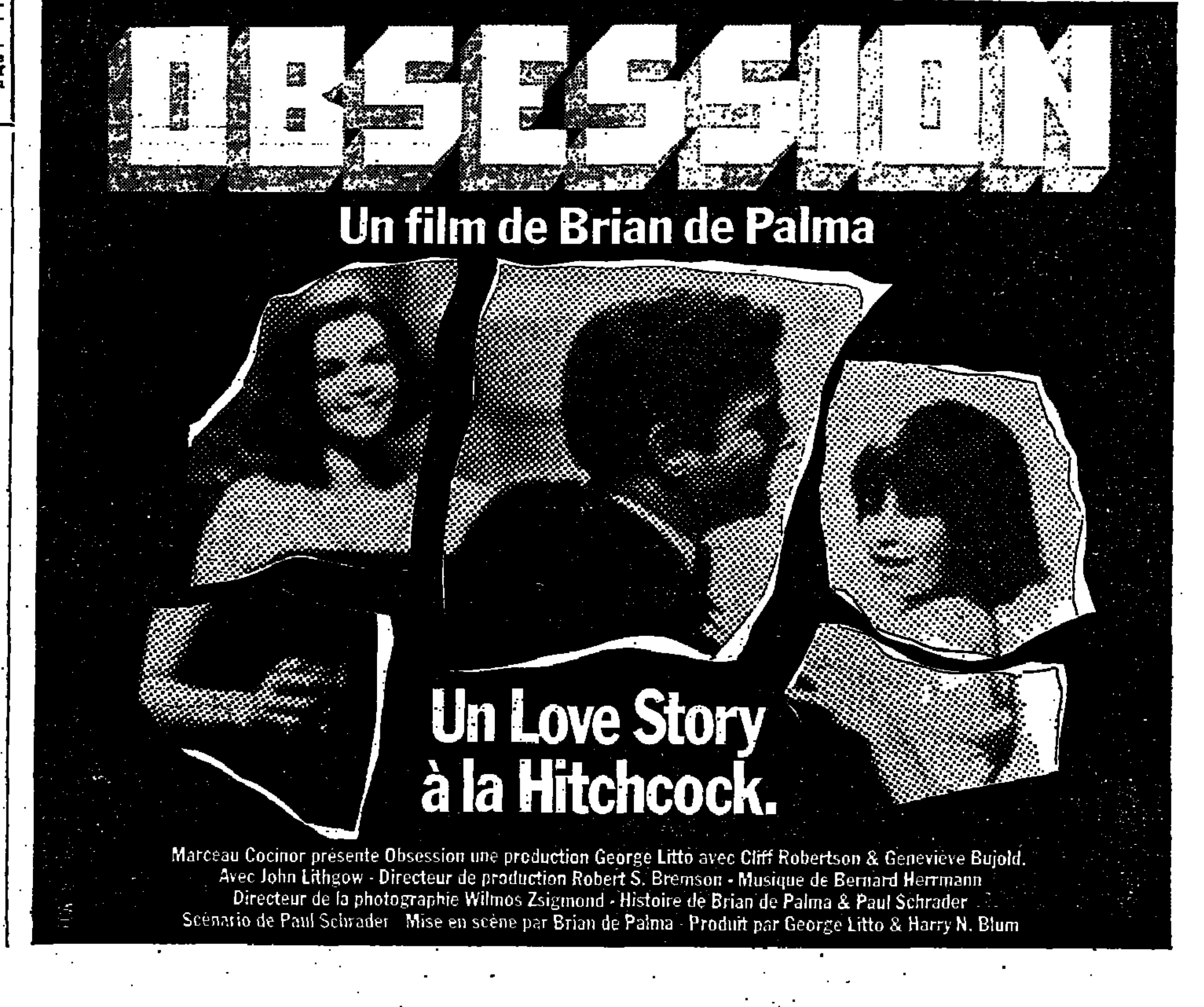
MUSEE D'ART MODERNE, à 20 h. 30 : « La Fosse d'orchestre », par P. Drogoz, avec A. Dubois, J. Léandre.

EGLISE SAINT-SEVERIN, à 21 h. : Orch. et chorale P. Kuentz (Telemann, Bach).









Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 4, 7 et 12 (dernière), à 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail ; le 13, à 19 h. 30 : la Flûte enchantée ; les 14 et 16, à 19 h. 30 : The Other (G.R.T.O.P. et Carolyn Carlson) ; le 15, à 18 h. 30 : *une heure de musique de chambre* avec le Sextuor à cordes de Paris (Schubert, Tismé).

Salle Favart, les 4, 7, 12, 14 et 16 (dernière), à 19 h. 30 : Platée.

CENTRE GEORGES - POMPIDOU *(278-79-95) petite salle, le 15, à* 18 h. 30 · La revue parlée (Jean Tardieu : Aux portes du théâtre). Salle d'actualité, le 5, à 18 h. 30 : Autour de la revue TXT, avec C. Pringent.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 7, 9, 10 et 12, à 20 h. 30 ; le 8, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope ; le 11, à 14 h. 30 (hors abonn.) et *20 h. 30 : le Mariage de Figaro.*

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : relâche. — Gémier (D. et L.), 20 h. 30, mat. sam., à 16 h. : Quatre à quatre.

ODEON (325-75-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 16 h. : les Bacchantes.

T E P (636-79-09) (J., D. et L.), 20 h. 30, mat. sam., à 14 h. 30 : Sainte Jeanne des Abattoirs ; le 5, à 20 h. : cinéma ; le 12, à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D soir, L. et Ma.), 20 h. 30 ; sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE *(277-88-40)*, grande salle (D soir, L.), 21 h. ; mat. dim., à 16 h. . Maison de poupée. — Salle Papin (D. et L.), 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.

THEATRE DE LA VILLE *(887-35-39)*, les 4, 5, 6, et 7, à 18 h. 30 : Joan-Pau Verdier ; à partir du 10, à 18 h. 30 : Orchestre de chambre de Vienne ; les 4, 7, 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 ; les 8 et 14, à 14 h. 30 : Louis Falco Dance Company ; *le 5, à 20 h. 30 : Ensemble* Intercontemporain, dir. M. Tabachnik (*Maderna, Del Tredici, De* Pablo) ; le 6, à 20 h. 30 · Orchestre de Paris, dir. J.-C. Casadesus, sol. M. André (Haydn, Eloy, Jolivet, Bartok).

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. Dim à 18 h. : la Sorcière ; (D., L.), 22 h., mat. Sam. à 16 h. : d'Oscar à Sébastien.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. Dim à 15 h. et 18 h. 30 les Parents terribles.

ATELIER (606-42-34) (L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : le Faiseur.

ATHENEE *(073-82-23)* (D.), 21 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir., L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D., L.), 21 h. 15 : les Frères Jolivet.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), I : 19 h. : Solo pour Vanina ; II : 19 h. : la Choucroute au cap Horn.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36), *20 h. 30. Ivanov (dernière le 5)* ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-16), V. et S. à 20 h 30, Dim. à 16 h. : la Jeune Lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D soir.), 20 h 45, *mat. dim à 15 h. Chers Zoiseaux.*

COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h 10, mat. Dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing

CONCIERGERIE (D., L), 21 h : I

DAUNOU (261-69-14) (D soir.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : Henri Tisot *(dernière le 8)*

DEUX-PORTES (797-25-45), le 4 à *20 h. 45 . la Jalousie du barbouillé* ; le 5 à 20 h. 45 : C'était demain.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D.), 21 h. : Francis Lemaire.

ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Senior Presidente (à partir du 12).

ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 45 : Feydeau-Farré-Loïk.

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D., L.), 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18), (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Ismène.

LA LISIERE *(307-55-61)*, à partir du 7 (D. soir., Mar.), 20 h. 45, *mat. Dim. à 15 h.* : la Double Inconstance.

MADELEINE *(265-07-09)* (Mer., D. soir.), 20 h. 45, mat. Dim. à 15 h. : Peau de vache.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat Dim. à 15 h. 10 : Au plaisir madame.

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : l'Homme aux camélias.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir., L.), 21 h., mat Dim. à 15 h. : le Cours Peyol.

ORSAY (548-38-53), I (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 16 h. : Centre Mudra ; II, les 5 et 6 à 20 h. 30 : Love (Yougoslavie) ; le 4 à 20 h. 30 : les Emigrés (Youg.) ; les 9 et 10, *à 18 h. 30* : la Valse des dames (Roumanie)

PARC FLORAL DE PARIS (374-80-84) (D.), 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.

PALACE (770-44-37) (L.), 22 h. 30 : la Démarieuse.

PALAIS-ROYAL *(742-84-29)* (L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : la *Cage aux folles.*

PARIS-NORD (228-43-42) (dernière le 8), 21 h., mat dim à 15 h. : Tobie et Sara

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Lady Strass.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) *(D.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h.* : Folies bourgeoises (à partir du 6).

PLAISANCE (273-12-65) (Merc. soir, D.), 20 h 45, merc à 15 h et 19 h. : Un boa sous la cloche.

PRESENT (203-02-55) (D soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : *les Pavés de l'Ours* ; le Tombeau d'Achille.

RECAMIER *(548-63-81) (D.)*, 20 h. 30, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : les *Fraises* musclées.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 Loretta Strong.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), la Resserre (D., L.), 21 h. . Bérénice ; *La* Galerie (D., L.), 21 h. : Lux in tenebris ; *Fondation Deutsch (627-07-27)* (Mar.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h. . la Religieuse.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D., L.), 21 h., mat sam à 16 h. : le Casse-Gueule authentique.

THEATRE 13 (589-05-09) (D. soir, L., *Mar.), 20 h. 45, mat dim. à 15 h.* : On ne badine pas avec l'amour

STUDIO-THEATRE 14 (539-81-35) (D., L.), 21 h. : L'avant centre est mort à l'aube

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : Ouragan sur le « Caine ».

THEATRE TRISTAN - BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.

THEATRE D'ULM (329-12-29) (Mar., *D. soir*), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : le Chemin de Damas.

VARIETES *(233-09-92)* (L.), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : Fâfé de Broadway.

THEATRE 28 (584-72-00) (L., Mar.), 21 h. . Sur un air de java mozarabe (à partir du 5).

Les théâtres de banlieue

ARCUEIL, Eglise Saint-Denis, le 6 à 20 h. 45 · Ensemble instrumental du conservatoire municipal (Telemann, Mozart, Berio).

ARGENTEUIL, Salle J.-Vilar *(961-25-29)*, le 7 à 20 h. 45 : Juliette Gréco.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 4, 6, 7 et 10 à 20 h. 30, le 8 à 17 h. : On ne badine pas avec l'amour.

BOBIGNY, Salle *E.-Vaillant (843-28-61)*, le 7 à 20 h. 30 : Soudain une ville.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h 30 : les Femmes et les enfants d'abord.

BOURG-LA-REINE, *C.A.E.L.* (350-76-96), le 7 à 21 h. : Arachnoï.

BRETIGNY - SUR - ORGE, Centre G.-Philipe (084-38-68), le 6 à 20 h. 30 : Fuite dans la fumée (pop).

CERGY-PONTOISE, C.A.L. (030-*46-01*), le 7 à 21 h. : Danses et musiques de Bali.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre *P.-Eluard* (890-89-79), le 4 à 21 h. : Perror.

COLOMBES, Théâtre *M.J.C.* (782-42-70), le 10 à 20 h. 30 : Thérèse Raquin.

CHELLES, C.C. (957-98-98), les 5 et 10 à 14 h. 30, les 6 et 7 à 20 h. 30, *le 8 à 16 h.* : les Mots en fête.

COURBEVOIE, Palais des sports (333-*22-41*), *les 6 et 7 à 20 h. 30* . Festival de la chanson et du rire. — Maison *pour tous (333-63-52)*, le 7 à 20 h. 30 : le Tableau.

CRETEIL, M.A.C. (899-90-50), le 6 à 20 h. 30 . Danses sacrées de Bali.

DOMONT, Eglise, le 7 à 21 h. : Orchestre du val de Montmorency (Stanley, Berlioz, Albinoni, Mozart, *Haydn*).

DRANCY, Salle des fêtes, le 6 à 21 h. : Phenomenal Football.

ETAMPES, Eglise Saint-Gilles, le 7 à 21 h. : New London Consort (musique à l'époque des Plantagenêt) ; le 8 à 17 h. : Jean Beillard.

ENGHIEN, Casino (989-85-85), le 7 à 20 h. 30 : Ballet national des *Philippines.*

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 7 à 21 h. : Alexandre Lagoya. — Arènes, le 9 à 21 h. : Harlem Globe Trotters (basket-ball spectacle).

ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), les 7 et 8 à 16 h. et 21 h. : *Le Barbier de Séville.*

FONTENAY - SOUS - BOIS, Théâtre *d'animation culturelle (875-01-67)*, le 6 à 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi, Gilles).

FONTENAY-LE-FLEURY, Centre Pablo-Neruda (460-20-65), le 7 à 21 h. : En attendant Godot

GARCHES, C.M.J. (970-39-32), le 4 à 21 h : *Mariage* ; le 6 à 20 h. 30 : Andorra ; le 10 à 21 h. : Feu la mère de madame ; *les* Boulingrains.

GIF-SUR-YVETTE, C.E.S.I. (941-81-70), le 5 à 21 h. : la Résurrection de Maloupa ; le 10 à 21 h. : l'Oiseau-Tonnerre.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 4, 5, 6, 9 et 10 à 21 h. : la Marie Poupette.

MARLY-LE-ROI, *M.J.C.* (958-74-87), le 7 à 20 h., le 8 à 16 h. : Découverte (ballet). — Salle des Lions, le 7 à 21 h. : Lou Bennet et Kenny Clarke.

MANTES-LA-JOLIE, C.C. (477-30-24), le 5 à 21 h. : Ensemble Rizutto ; le 10 à 21 h. : Lionel Hampton.

MEAUX, cathédrale, le 4 à 20 h. 45 : Ensemble instrumental de France, dir J.-P. Wallez. — M.J.C., le 5 à 20 h. 45 : Ad Majorem Satanae Gloriam.

MEUDON, *C.C.* (626-41-20), le 6 à 21 h. : les Enfants déshérités ; le 10 à 21 h. : les Croque-Notes des Vertugadins.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 4, 6, 7 à 20 h. 30, le 5 à 14 h. et 20 h 30, le 10 à 14 h. et 18 h. 30 : les Farceurs ; le 8 à 21 h. : Astor Piazzola

NEUILLY, salle Saint-Pierre (624-47-31), le 7 à 20 h. 45 : Une bonne *soirée* ; M. Lambert, marchand de tableaux.

ORSAY, *faculté (907-79-88), le 6 à* 21 h. : Serge Reggiani.

Les cafés-théâtres

AIRE LIBRE (322-70-78), vendr. à *18 h. 30* · *Chansons de femmes.*

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Deux nanas dans l'folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : Hommage à Jacques Prévert ; 24 h. . Spectacle érotique.

BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h 30 : Etrange Paleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : What a fair foot

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I, 20 h 30 . Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : J.-M. Thibault ; II, 22 h. 15 (V et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51), 22 h. : Jean-Yves Liley (jusqu'au 7)

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; (D., L.), 22 h. : Pierre Louki ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Gros Câlin ; 22 h. : les Jeannes.

LE CONNETABLE *(277-41-40)* (L.), 20 h. 30 : la Voix humaine ; (D., L.), 22 h . : Lewis et Alice.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 (Sam. + 22 h. 30) : le Président.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 . Partez du pied gauche ; 22 h. 30 · Cami

LE PLATEAU *(504-13-13) (D., L.)*, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon ; 23 h : Faune.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I, 20 h. 30 : David et Dominique ; 22 h. . Claire. — II, 20 h 30 : André Fertier et Morange ; 21 h. 30 · Shiro Daimon ; 22 h. 30 : Ali Shangai (musique persane).

TOUT A LA JOIE *(734-91-84)* (D.), 20 h. : Fais ta valise, Emmanuelle ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Lux in tenebris ; V. et Sam., à 23 h. 30 : Je vote pour moi ·



Variétés

La danse

(Voir théâtres subventionnés et de banlieue.)

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (L., Mar), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Cie Serge Keuten.
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Pilobolus.
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, les 5, 6, 7, 9 et 10 à 21 h. : le Prophète.
THEATRE MONTPARNASSE (326-89-90) (D.), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Ballet gitan Mario Maya.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18), 18 h. 30 : Cie Du Four Solaire (dernière le 7).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), 21 h. : Cie Le Cercle (Jusqu'au 7 : Quatuor, Six sur six = 1, Wheat Germ, Triptyque, Prélude à l'après-midi d'un faune), à partir du 10 : Cie Watercress (Pegase, Marameo, A prospect of the sea, Georg).
THEATRE D'ORSAY (548-38-53) (D.) 20 h. 30, mat. sam. à 17 h. : Centre Mudra, dir. M. Béjart (IIIe saison mondiale du Théâtre des Nations).

Le music-hall

AMERICAN CENTER (633-59-16), les 5, 6 et 7 à 21 h. : Geneviève Paris.
BOBINO (326-68-70), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Gilles Vigneault.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Vinicius de Moraes ; le 9 à 21 h. : Bernard Lavilliers.
PALAIS DES SPORTS (350-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. merc. à 15 h., mat. sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon.
PALACE (770-44-37), le 9 à 20 h. 30 : Gala Sarpol.
THEATRE ESSAION (278-46-42) (D.), 21 h. : Monique Morelli.

Le jazz

HIPPODROME DE PARIS, le 7 à 20 h. : Roger Mac Gimmie, Chris Hillman Band et Gene Clark ; le 9 à 20 h. 30 : Klaus Schulze.
AMERICAN CENTER (633-59-16), le 10 à 21 h. : Blue Grass and Country Music (B. Keith, C. Segure, J.-C. Druot...).
GOLF DROUOT (770-47-25), les 6 et 7 à 23 h. : Memoriance.
PAVILLON DE PARIS (202-03-21), le 10 à 20 h. : Bob Marley.
LE PALACE (770-44-37) (L.), 19 h. : Fernando Marques.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), les 4 et 5 à 20 h. 30 : Pierre Vassiliu ; à partir du 6 à 20 h. 30 : Martinho da Vila ; les 9 et 10 à 20 h. 30 : le Groupe Magma. Jusqu'au 7, à 22 h. 30 : Edson Machado et Boa Nova.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24)

MERCREDI 4 MAI. — 15 h., Guerre et Paix, de K. Vidor ; 18 h. 30, François Ier, de Christian-Jaque ; 20 h. 30, Ce merveilleux automne, de M. Bolognini ; 22 h. 30, le Procès de Julie Richards, de L. Peerce.

JEUDI 5. — 15 h., Tabou, de W. F. Murnau ; 18 h. 30, le Déserteur, de Pudovkine ; 21 h., Hommage à Henri Stork (sur invitation).

VENDREDI 6. — 15 h., la Veuve joyeuse, de E. von Stroheim ; 18 h. 30, la Fenêtre ouverte ; Paul Delvaux ou les Femmes défendues ; Trois extraits de Fêtes de Belgique, de H. Stork ; 20 h. 30, Symphonie paysanne, de H. Stork ; 22 h. 30, la Décade prodigieuse, de Cl. Chabrol ; 24 h. 30, Freud, passions secrètes, de J. Huston.

SAMEDI 7. — 15 h., Que viva Mexico, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, l'Ile de Pâques ; Une idylle à la plage ; le bonheur d'être aimé ; les Malheurs de la guerre, de H. Stork ; 20 h. 30, Boom, de J. Losey ; 22 h. 30, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi ; 24 h. 30, l'Age d'or, de L. Bunuel.

DIMANCHE 8. — 15 h., Misère au borinage ; le Patron est mort ; les Maisons de la misère, de H. Stork ; 18 h. 30, Forêt secrète d'Afrique, de H. Stork ; 20 h. 30, Piroshani, de G.-Chenguelaia ; 22 h. 30, le Soleil se lève aussi, de H. King ; 24 h. 30, la Maison du Dr Edwards, d'Alfred Hitchcock.

LUNDI 9. — RELACHE.

MARDI 10. — 15 h., le Sang d'un poète, de J. Cocteau ; 18 h. 30, le Testament d'Orphée, de Jean Cocteau ; 20 h. 30, Faisons un rêve, de Sacha Guitry ; 22 h. 30, Oscar Wilde, de G. Ratoff.

Les exclusivités

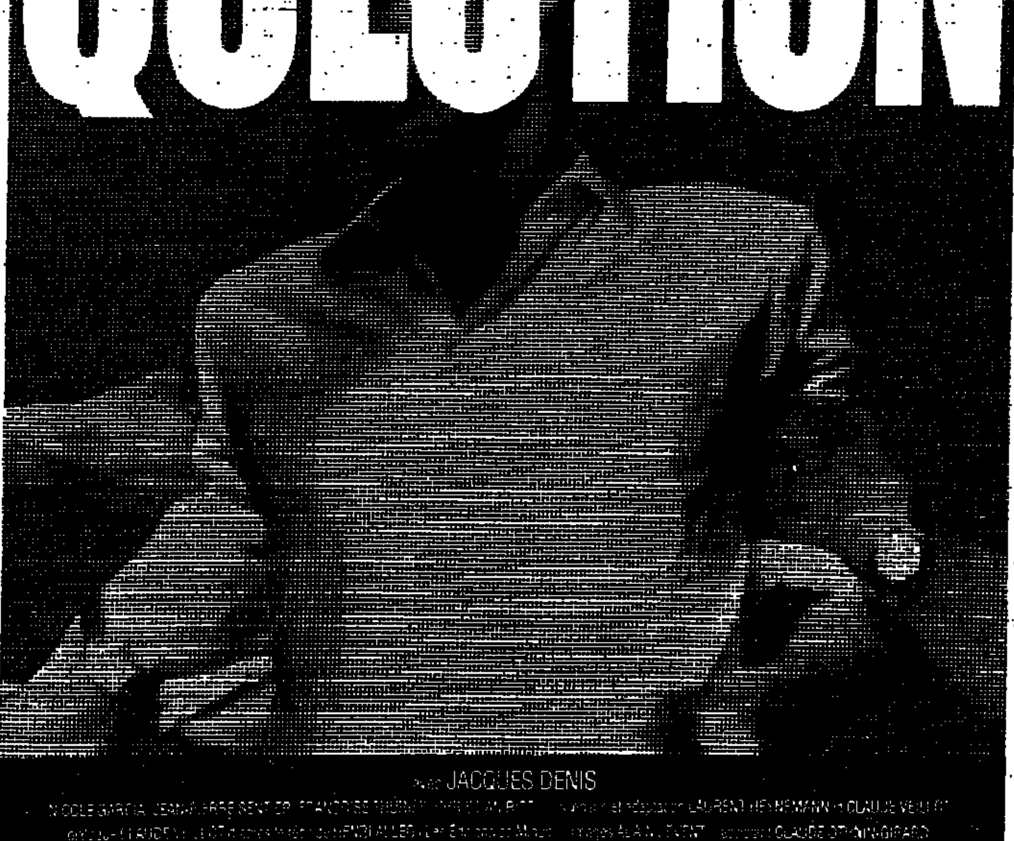
L'ADIEU NU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ALICE COOPER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), la Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Balzac, 8e (359-52-70).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Ambassadeurs, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Liberté, 12e (343-01-59).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Liberté, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PRIVATE ROAD (Angl, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)









Cinéma

PROVIDENCE (Fr., vers. angl) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56), Murat, 16e (288-99-75).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : *Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : *U.G.C.-Opéra*, 2e (261-50-32), Ternes, 17e (380-10-41).
LA RECOLTE DE TROIS MILLE ANS (Eth., v.o.) : *St-Séverin*, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TENTACULES (A.) (*), v.o. : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), L., Mar., J., V. ; v.f. : Paramount-Elysées, 8e Mar., S., D. ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TOUCHE PAS A MON GAZON (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSAMERICA EXPRESS (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UNE FEMME FATALE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
VERMISAT (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

Les films nouveaux

LA QUESTION, film français de Laurent Heynemann (**) ; *Quartier Latin*, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; *Colisée*, 8e (359-29-46) ; Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LA PRISON DU VIOL, film américain de Michael Miller (**) ; v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE CŒUR FROID, film français de Henri Helman (*) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
L'AIGLE ET LA COLOMBE, film français de Claude-Bernard Aubert (*) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Hollywood Boulevard, *9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e* (734-42-96).
EMITAI, film sénégalais de Sembène *Ousmane* ; *v.o.* : *Saint*-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (357-90-81).
PASCALINO, film américain de *Lina Wertmuller* ; *v.o.* : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, *6e (633-97-77) ; U.G.C.* Marbeuf, 8e (225-47-19).
OBSESSION, film américain de *Brian de Palma* ; *v.o.* : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Gaumont Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
AND THEN CAME ROCK, film américain de Kit Galloway ; v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ON M'APPELLE DOLLARS, film américain de Jonathan Kaplan ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES VINGT ET UNE HEURES DE MUNICH (A.), v.o. : *U.G.C.-Marbeuf*, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Fauvette, *13e (331-56-86) ; Caravelle, 18e* (387-50-70).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : *Cluny-Palace*, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

Les grandes reprises

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.).
BUBU DE MONTPARNASSE (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 14 h. et 16 h.
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
COUSIN COUSINE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
EASY RIDER (A., v.o.) : *New-Yorker*, 9e (770-63-40) (sauf mar.).
FUNNY GIRL (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Cluny-Palace (033-07-76).
GROS PLAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13).
JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : *André-Bazin, 13e* (337-74-39).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : *Noctambules, 5e (033-42-34)*.
NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), *Secrétan*, 19e (206-71-33).
ON S'FAIT LA VALISE DOCTEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30. Perm. sam. et dim.
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
RIO BRAVO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e. H. sp.
SOLDAT BLEU (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), *Diderot*, 12e (343-19-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les séances spéciales

AU NOM DU PROGRES : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : La Clef, 5e 337-90-90), à 12 h. et 24 h.
CRIA CUERVOS (esp., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-99-75), h. sp.
LE DECAMERON (it., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
LA FETE SAUVAGE (fr.) : Les Tourelles, 20e, mar. à 21 h.
LE *LIMIER* (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.
HISTOIRE D'ADELE H (*fr.*) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sf S. et D.).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h., 24 h.
LES 400 COUPS (fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. 5.
MEAN STREETS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), V., à 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : *Luxembourg*, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-*des-Arts*, 6e, à 24 h.
SANTHALA, NAISSANCE (fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Quand la panthère rose d'emmêle, mardi, 21 h. : les Folles années du rock ; *Olympia* (966-11-53) : Danger planétaire.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, UGC Conflans (972-60-96) : Julie pot de colle, Un tueur dans la foule, King-Kong s'est échappé.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : la Prison du viol ; A nous les petites Anglaises.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Noirs et Blancs en couleur ; Carrie ; Derzou Ouzala ; Transamerica Express ; On m'appelle Dollars.
MANTES, Domino (092-04-05) : Pain et Chocolat ; Un tueur dans la *foule* ; *L'homme qui aimait les* femmes.
LES MUREAUX, Club A et B (474-*04-53) : Julie pot de colle* ; la Prison du viol ; Club X et Y (474-94-46) : la Petite fille au bout du chemin.
POISSY, UGC Poissy (965-07-12) : On m'appelle Dollars ; Un tueur *dans la foule* ; *le* Bal des vampires ; le Dernier Nabab.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : la Communion solennelle ; Histoire d'aimer.
VELIZY (946-24-26) : Julie pot de colle ; L'homme qui aimait les femmes ; le Diable dans la boîte ; Peter Pan.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : L'homme qui aimait les femmes ; Peter Pan ; Julie pot de colle ; Histoire d'aimer ; Tentacules ; la Communion solennelle ; C2L (950-55-55) : le Diable dans la boîte.
LE VESINET, CAL (976-32-75) : sam. 15 h. : Pépé le Moko.

ESSONNE (91)

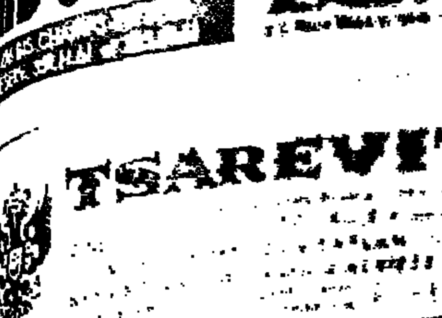
BUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Tentacules ; la Prison du viol ; Lâche-moi les baskets ; Peter Pan.
BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : Carrie ; la Prison du viol ; On m'appelle Dollars ; Tentacules.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Homme qui aimait les femmes ; On m'appelle Dollars ; Dis bonjour à la dame.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Obsession - Carrie ; l'Héritage ; le Diable dans la boîte ; la Bataille de Midway.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : Histoire d'aimer.
RIS-ORANGIS, R.-Desnos (906-72-72) : Festival Jazz blues (films).
GRIGNY, France (906-49-96) : Peter Pan ; Armaguedon.
GRIGNY-LA-GRANDE-BORNE (905-79-60) : le Casse de l'oncle Tom ; Il était une fois Hollywood.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : Peter Pan ; les 21 heures de Munich ; Danger planétaire ; le Dernier Nabab.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Quand la panthère rose s'em-mêle.
CORBEIL, CC. P.-Neruda (496-55-90) : J., S. : Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Diable dans la boîte ; Obsession ; Carrie.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : Bilitis.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : les Vacances de M. Hulot ; Que la fête commence.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Transamerica Express.
NEUILLY, le Village (722-83-05) : Dis bonjour à la dame.
PUTEAUX, La Défense (738-29-34) : la Prison du viol.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Carrie ; l'Homme qui aimait les femmes. Studios (749-19-47) : Julie pot de colle ; l'Inspecteur ne renonce jamais ; Histoire d'aimer.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-65) : Sam. 21 h. : Au fil du temps.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Histoire d'aimer ; Dis bonjour à la dame ; Lisztomania.
NANTERRE, M. C. (204-18-81) : Mar., J. : 1900, 2e partie ; mar. 18 h. 30 : l'Honneur perdu de K. Blum.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : El Chergui, le silence violent ; L'une chante, l'autre pas ; Je demande la parole.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Tentacules ; Rocky ; Le dernier nabab ; Julie pot-de-colle ; Prado, mat. : Les Vacances de M. Hulot ; soirée : Bilitis.
BOBIGNY, Centre Commercial (844-69-70) : Drôles de zèbres ; Un tueur dans la foule ; Un homme, un cheval, un fusil.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (248-89-50) : L'héritage ; Le dernier nabab ; Quand la panthère rose s'emmêle.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : S., D. : Quand la panthère rose s'emmêle.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Carrie ; L'inspecteur ne renonce jamais ; *Ames perdues*.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Peter Pan ; L'inspecteur ne renonce *jamais* ; *L'homme* qui aimait les femmes.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : On m'appelle Dollars ; Julie pot de colle ; La prison du viol ; Tentacules ; L'homme qui aimait les femmes.
ROSNY, Artel (876-11-31) : L'homme qui aimait les femmes ; Peter Pan ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Histoire d'aimer ; Violette et François ; Transamerica Express.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : Face à face ; Transamerica Express.





VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre. - P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j	Ouv jour et nuit. Chans. et music. de 22 . à 6 h. du mat. a nos animat Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG. la Reine des Bières
RESTAURANT PIERRE F/Dim ● Place Gaillon, 2e OPE 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire Diner Sug. 50 F Sa carte. Poissons. grill et spéc. du Sud-Ouest. PARKING
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l jrs	19 h. à 0 h. Vue sur son agréable jardin. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
JOSEPH ELY. 63-25 56, rue P.-Charron, 8e. F/Dim.	Pour vous permettre d'aller au théâtre, on sert à partir de 18 h. 50 Cuisine française traditionnelle. Grillades. Poissons. Cave réputée.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG. la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e T.l.j ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin, avec ambiance musicale.
LES BATELIERS DU PONT-NEUF 14-16, rue du Pont-Neuf. 231-38-47	Jusqu'à 2 h. - De la gratinée 8 F à ses 20 grillades de 16 à 34 F. Son pub, ses salles de rest., dont une avec piste de danse pr banquets.
LES NOCES DE JEANNETTE T.l.j. 14, rue Favart, 2e 742-05-90	Jusqu'à 22 h. (samedi 23 h.). Cadre Second Empire. Cuis. franç. tradit. Menus 50 et 70 F avec vins à discrétion. Salons 10 à 100 couverts.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-35-98 64, r. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
LE PETIT POELON F/d., lun. mat. 39, r. Montparnasse, 14e. 633-35-10	Un cadre ravissant en plein cœur de Montparnasse. Environ 70 F.
FLO PRO. 13-59 63, rue Fg-Saint-Denis, 10e. F/Dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités, foie gras frais, 18 F.
Monsieur BŒUF F/sam., dim. midi 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-53-35	Nouvelle direction. Déj. d'aff. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété. Terrasse ouverte.
LA TOUR D'ARGENT 344-32-19 4, pl. de la Bastille, 12e. 344-32-32	Jusqu'à 1 h. 15 du matin, dans un cadre élégant et confortable. A la carte : Grillades et plats cuisinés.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e F/dim.	Jus. 22 h. 30 la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50 F 2e rest. 16. r. du Dragon. 6e 548-57-04
PETRUS 754-53-52 12, place Péreire, 17e. Ts les jrs	Jusqu'à 23 h. Huîtres, Coquillages, Poissons. MENU 70 F bois. + serv. compris. Ses spécial. : Chou farci langouste 38. Ragoût d'escargots 28.
SAINT-SIMON 754-47-30. F/Sam. sr 116, bd Péreire (pl. Péreire), dim.	Jusqu'à 23 h. Patron aux fourneaux, ses spécial. : Gibiers, Crustacés, Feuilleté de homard 48. Cagouille charentaise 25. Cadre Louis XVI.
MAISONNETTE RUSSE ETO 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, diners d'ambiance Ses spécialités russes, bortch., caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
LA GRILLERIE 633-08-32 ● 5, rue du Petit-Pont, 5e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Diners aux chand.. Sa formule à 21 h. : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.j	MICHEL OLIVER propose pour 25,30 F s.n.c. (29,30 s.c.) sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix », jusqu'à 1 h. du matin.
LA CHOUETTE ● 59, rue de Seine, 6e F/dim	J. 2 h. mat. Du nouveau... à SAINT-GERMAIN-DES-PRES : dans un cadre original dégustez des spéc. normandes. Ses cidres et calvados.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Gds-Augustins, 6e. F/Dim.	On sert jusqu'à 23 h., Grande carte. Menus S.C. : Déj. 60 F. Diner 90 F et menu débustat. avec 7 spécial. 135 F. Ses salons de 20 à 40 couvers.
BRASSERIE DU MORVAN . T.l.jrs 16, Carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcuteries du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés. Bœuf bourguignon 14; Potée du Morvan 18. Petit Salé 18. Fruits de mer.
LA COMMANDERIE 222-35-98 15, rue B.-Palissy 6e F/dim	Déjeuners-Diners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe Grillades au feu de bois Côte de bœuf Ses poissons
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/Dim.	Jusqu'à 23 h. la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32.50. 2e rest. 10, r. Guichard, 16e. 288-77-49.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui. 13e F/lun	Ecrevisses flambées Langouste grillée Poulette mousserons Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 50 à 90 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE 187, rue de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : la meilleure Choucroute de Paris et les Poulardes de sa ferme. Mo Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	A 40 min. de Paris. Vue panor. sur Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé, piscine chauff. Salons récept. week-end forfait 200 F. Tél. 749-91-24.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Diners 21 h. : Spectacle 23 h Nouvelle revue « Boum à l'Alcazar » Réserv à partir 10 h · 329-02-20, 326-53-35 Ouvert dimanche
L'OLYMPE 824-46-65 15, rue de la Grange-Batelière, 9e	Jusqu'à 4 h Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. Menu gastronom. avec spéc 60 F sce en sus et sa Carte.
L'ORÉE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot, 16e. T.l.j.	Marcel BEKIER présente : Golden Gate Quartet. Maria Négréa, Pierre Provence, Michel Lebb. le Trio Abel. Spect. animé par Michel Gaillard et J.-P. Durant, accomp. par le Trio Luc Harvet. Menu 135 F vin comp.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90 · Vendredi, samedi et veilles de fêtes. 100 F

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS 171, bd du Montparnasse. 326-70-50 033-21-65 Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.j. - 754-74-14, 4, pl Péreire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

TERMINUS NORD 824-48-72 T l. jrs Brasserie 1925 Spéc alsaciennes. 23, rue de Dunkerque. 10e

GUY 6, rue Mabillon - 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE POLICHINELLE 233-28-92 « Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle » J. 2 h mat. 33, r Tiquetone-2e F/dim., sam midi

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e). ODE 79-34 Huîtres. Poissons. Vins de Pays

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis 208-56-56 Huîtres - Fruits de mer - Gibiers Parking Fermé lundi et mardi

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

LE MUNICHE 27, rue de Buci-6e 633-62-09 Choucroute. Spécialités

JULIEN Tous les soirs jusq 1 h. 30 (sf Dim) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

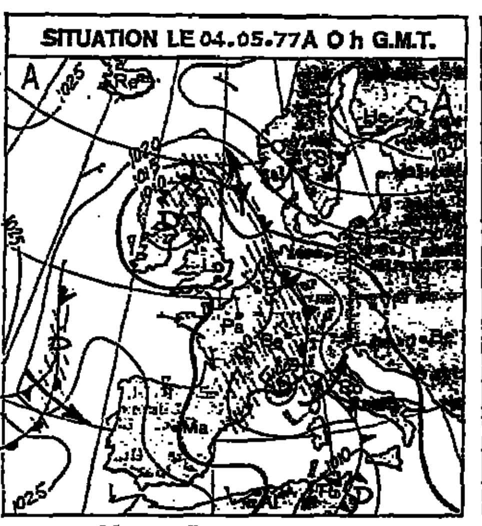
LE PICHET 68, rue P.-Charron 359-50-34 Spécialités campagnardes GRILLADES - FRUITS DE MER PATISSERIES PAYSANNES

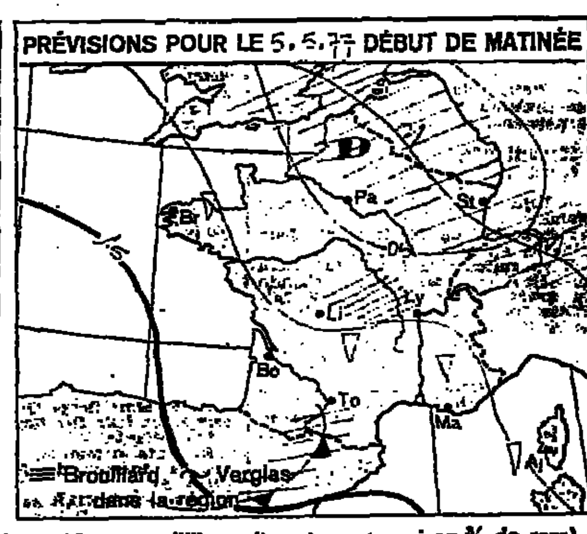
BOFINGER 5, r. de la Bastille ARC. 87-82. OUVERT DIM. - Parking facile Déj., din., soup. - Banc d'huîtres

MERVEILLES DES MER CHARLOT Ier 522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e) Son banc d'huîtres - Poissons

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 4 mai à 0 heure et le jeudi 5 mai à 24 heures.

Au cours de ces deux jours, des masses d'air frais évolueront lentement sur l'Europe occidentale, où persistera une zone de basses pressions.

Jeudi 5 mai, le temps restera médiocre en France. Le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert et il pleuvra par moments. Il y aura toutefois, l'après-midi et le soir, des éclaircies passagères sur le Languedoc et le littoral méditerranéen, ainsi que sur le sud de la Bretagne et en Vendée. Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront modérés en général, assez forts près de la Manche occidentale et dans le golfe du Lion. Les températures resteront du même ordre que celles de mercredi.

Mercredi 4 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

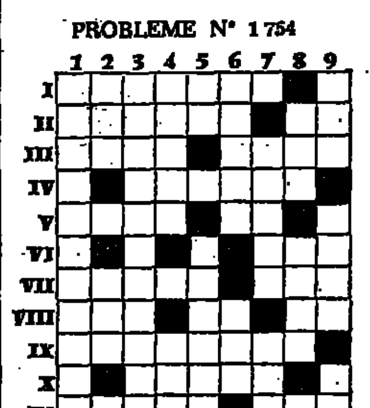
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mai, le second le minimum de la nuit du 3 au 4).

Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Brest, 13 et 3 ; Caen, 14 et 4 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et 3 ; Dijon, 12 et 8 ; Grenoble, 11 et 7 ; Lille, 15 et 7 ; Lyon, 10 et 8 ; Marseille, 16 et 10 ; Nancy, 15 et 9 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice, 16 et 14 ; Paris-Le Bourget, 15 et 8 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 12 et 7 ; Rennes, 16 et 4 ; Strasbourg, 17 et 9 ; Tours, 14 et 7 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 ; Amsterdam, 15 et 10 ; Athènes, 24 et 16 ; Berlin, 21 et 18 ; Bonn, 20 et 11 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Iles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 13 et 6 ; Genève, 13 et 8 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 11 et 2 ; Madrid, 14 et 3 ; Moscou, 25 et 3 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 19 et 9 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 9 et 6 ; Téhéran, 29 et 16.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1754



HORIZONTALEMENT

I. Ne crient jamais quand elles sont neutres. — II. Planche de salut ; Adverbe. — III. Tombe sur un fameux bec ; Grosse quand elle est bonne. — IV. Rendent plus salubre. — V. Est plate comme une limande ; Conjonction. — VI. Il ne faut pas craindre de le secouer. — VII. Localité de France ; Roi. — VIII. Avait de l'imagination ; Ce qu'il y a de solide dans le plus inconsistant des hommes ; En laine. — IX. Mérite un zéro de conduite. — X. Reste fidèle au poste. — XI. Classés ; Englobe tout ce qu'il y a de peu important.

VERTICALEMENT

1. Font une communication réconfortante. — 2. Emprunte parfois les rapides pour se déplacer ; Jus. — 3. Ferai un réel effort d'imagination. — 4. Ne manquait pas de sel ; Le fait d'en prendre indique qu'on en a déjà. — 5. Possessif ; Fermées. — 6. En Belgique ; Va et vient à Canton. — 7. Parfuma ; Indien. — 8. Y compris l'emballage ; Figure biblique. — 9. C'est la fin ! ; Utilisai ; Servit à souscrire.

Solution du problème n° 1753

Horizontalement

I. Répit. — II. Ogre ; Amer. — III. Sai ; Alèse. — IV. Dette ; TT. — V. EE ; Italie. — VI. Ires ; ML. — VII. Ecran ; Sel (cf. « sortie »). — VIII. Laitière. — IX. Lestes ; Es. — X. If ; Sein. — XII. Asse ; Este.

Verticalement

1. Rosière ; Lia. — 2. Egale ; Clefs. — 3. Prie ; Iras. — 4. IE ; Tirait. — 5. Attentes. — 6. Aléas ; Isée. — 7. Ame ; Se ; Is. — 8. Estimèrent. — 9. Bretelles.

GUY BROUTY.

Documentation

● *L'Office national des forêts* publie une nouvelle brochure de sa collection « Actualité de la forêt ». Elle fait suite à une plaquette déjà éditée « A la découverte des techniques forestières : sylviculture et aménagement ». Au sommaire : le patrimoine géré par l'O.N.F., l'organisation, les actions entreprises (objectifs : protection du milieu naturel, production du bois, accueil du public, la gestion du patrimoine, les aménagements forestiers, les coupes, les travaux, les interventions dans les territoires d'outre-mer).

★ L'ouvrage est à la disposition du public au siège de l'O.N.F., 2, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12 ou dans les directions régionales.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 mai 1977 :

DES ARRÊTÉS

● Fixant les effectifs de certains personnels hospitaliers et universitaires des centres hospitaliers et universitaires.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— M. Bruno Charachon et Mme, née Claude Rafestin, Antoine, Gilles, ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas.

Lyon, 18 avril.
Dar-El-Kef, El-Mouradia, Alger.

— Pierre Mandouze et Danielle, née Dréanno, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

David.

25 avril 1976.
6, rue Tholozé, 75018 Paris.

— *Brin de muguet deviendra grand.*

Pierre, fils de Mariam et Jean Gineste, est né ce 1er mai.

Il va enrichir la faune du « Coin du bois », chez ses parents, chemin du Savat, à Groslay, dans le Val-d'Oise, près de Domont, où il est né ce 1er mai.

Fiançailles

— L'ambassadeur du Liban à Pékin et Mme Elie Boustany,

M. et Mme Bernard Hebert-Genet, ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Diane-Marie et Patrick.

Pékin, République populaire de Chine.
14760 Bretteville-sur-Odon.

Mariages

— Le docteur *François de Maulde* et Mme Danielle Brachelet, sont heureux de faire part de leur mariage.

Avril 1977.
Saint-Hilaire, 82000 Montauban.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri ARCHAMBAULT de MONTFORT,
née Suzanne Perrin-Feingold,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu le 1er mai 1977, en son domicile.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 5 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 30, rue de Chaillot, Paris (16e), suivies de l'inhumation au cimetière Montparnasse dans le caveau de famille.

De la part de :
Nicole, sa fille,
Mme Raymond Feingold, sa belle-sœur,
Mme Georges Tsocanakis, sa cousine,
M. et Mme Jean-Claude de Montfort et leurs enfants,
ses neveux et petits-neveux,
Et de ses nombreux parents et amis.

40, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris.
Villa Clairjoie, à Agay (Var).
[*Le Monde* du 4 mai.]

— Mme Gilbert Berger, son épouse,
Mlle *Jacqueline* Berger, sa *fille*,
M. Gilbert Berger, son fils,
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert BERGER,
ancien député,
conseiller général honoraire,
maire honoraire
de Tremblay-lès-Gonesse,
grand mutilé de la guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,

survenu subitement, le jeudi 28 avril 1977, *à l'âge de soixante-seize ans.*

Les obsèques ont eu lieu, selon la volonté du défunt, dans la plus stricte intimité.

L'inhumation a eu lieu le lundi 2 mai 1977 dans le caveau de famille à Mitry-le-Neuf (Seine-et-Marne).

No 96, 8e avenue,
93290 Tremblay-lès-Gonesse.

[Né le 27 mai 1903 à Burelles (Aisne), *Gilbert Berger, menuisier, a été député* de la première circonscription de Seine-et-Oise de 1946 à 1951, date à laquelle il n'a pas été réélu. *A l'Assemblée natio*nale, il était inscrit au groupe communiste. Il a également été conseiller général du canton d'Aulnay-sous-Bois, de 1939 à 1964, et conseiller municipal de Tremblay-lès-Gonesse *de 1932 à 1968, ville dont* il a été le maire de 1935 à 1965. Grand invalide de guerre 1939-1941, Gilbert Berger était médaillé de la Résistance.]

— *Nous* apprenons le décès de

M. Roger BERTHOLLEAU,
ancien député de la Vienne,

survenu le mardi 3 mai.

[Né le 9 mars 1897, Roger Bertholleau, agriculteur-viticulteur, qui était suppléant de Paul Guillon depuis 1958, avait été appelé à remplacer ce dernier, décédé en *février 1963. Inscrit au groupe parlemen*taire U.N.R.-U.D.T., Roger Bertholleau avait ensuite été le suppléant de M. Pierre Vertadier, de 1967 à 1968. *Roger Berthol*leau avait été vice-président de la chambre d'agriculture de la Vienne de 1952 à 1971.]

— Jeannette Colombel,
Ses enfants et petits-enfants,
annoncent la mort de

M. Jean COLOMBEL,

survenue le 24 avril 1977, à Lyon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emilio GARZOLINI,

survenu le 1er mai 1977, en son domicile, 3, rue Juste-Métivier, Paris (18e).

De la part de :
Mme Emilio Garzolini, son épouse,
Clémentina et Nino Garzolini, ses sœur et frère,
Antonio Contro, son beau-frère,
Marina Garzolini, sa nièce.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Montmartre, 2, *rue du Mont-Cenis, Paris (18e)*, suivie de l'inhumation au cimetière de Thiais-Parisien.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Granier de Cassagnac, son épouse,
M. et Mme Patrick *Granier de Cassagnac*,
M. et Mme Serge Granier de Cassagnac et *leur fils Raphaël*,
Ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GRANIER de CASSAGNAC,
contrôleur général aux Assurances Nationale-Vie,
directeur honoraire de la C.I.M.R. à Casablanca,

survenu le 27 avril 1977 à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 30 avril en l'église Saint-Léger, à Saint-Germain-en-Laye, dans la stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

112, avenue Foch,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— M. et Mme Jacques Le Cun et leurs enfants,
M. et Mme Jean Urvoy,
M. et Mme André Cojan,
M. et Mme Pierre Cojan,
La famille Angers,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve LE CUN,
née Gabrielle COJAN,

survenu à *Saint-Raphaël le* 28 avril, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 3 mai en l'église de Guingamp (22).

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur *J.-Paul NICOLAS*.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

Le soir venu, Jésus dit :
« Passons sur l'autre rive... »
(*Marc, IV, 35.*)

— Le 3 mai 1977,

Julie-Marie-Ghislaine MIN,
veuve de M. Ludovic Rebillard,

née à Boiinnes-Harlue (Belgique), le 30 mars 1880, est entrée dans l'éternité du Seigneur.

Les obsèques auront lieu le 5 mai, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Cluny.

Ludovic Rebillard, prêtre,
Marie-Angély Rebillard,
Sœur *Marie-François Rebillard* (Marie-Stéphanie),

invitent leurs parents et amis à s'unir à leur prière et à leur Espérance.

Ils proposent aux personnes qui voudraient offrir des fleurs de faire plutôt un don à une œuvre de leur choix en souvenir de la défunte ou de faire célébrer l'Eucharistie à ses intentions.

18, avenue de la Gare,
71250 Cluny.

— Mme Maurice Pierredon, son épouse,
Jacques et Françoise Pierredon,
Christine et Yves Cruvellier,
Marc et Claudie Pierredon,
Florence Pierredon,
ses enfants,
Yann, Thierry, *Olivier*, Laurent, Sophie,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès soudain, à l'âge de soixante-dix ans, de

M. Maurice PIERREDON,
architecte D.P.L.G.,
croix de guerre *1939-1945*,

survenu à Alès (Gard), le 15 avril 1977.

Un service a eu lieu au temple d'Alès, le 16 avril, suivi de l'inhumation à La Bastide, Soustelle (Gard).

« Le cœur de l'homme
étudie sa route,
Mais c'est le Seigneur qui
affermit ses pas. »
(*Prov. 16, 9.*)

9, rue Mistral, 30100 Alès.

— Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

Mme Suzette Sourisseau,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel SOURISSEAU,
professeur honoraire à la Faculté des sciences de Bordeaux,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 mai 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Etienne, à Villeneuve-sur-Lot.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacques VANDIER,
née Jeanne d'Abbadie d'Arrast,

survenu, dans sa soixante-dix-huitième année, à l'Hôpital américain de Neuilly, le 25 avril 1977.

De la part de
Mme Pierre Huet, née Jacque*line Vandier, sa belle-sœur*,
Mlle Marcelle Huet,
Mme A.-M. Lilamand, ses enfants Anne, Eric, Elisabeth, Fabrice, Karen,
Mme Françoise Huet, ses enfants Muriel et Martin, son petit-fils Christophe,
M. Henri Jacques Huet, son fils Pierre,
Ses neveux et nièces,
Les familles Vandier, Aumounier, Houzé,
Ses amis personnels,
Ses amis, collègues, collaborateurs de son mari,

Jacques VANDIER,
membre de l'Institut,
inspecteur général des musées nationaux,
conservateur en chef du département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre,
décédé le 15 octobre 1973.

Suivant ses dernières volontés, ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité, le 29 avril 1977, au cimetière Montmartre.

Après la cérémonie religieuse, présidée par le pasteur Fath, elle a été inhumée auprès de son mari.

« Il n'y a pas de plus
grand amour que de donner
sa vie pour ses amis. »
(Jean XV - 13.)

1, rue Las-Cases, 75007 Paris.

Anniversaires

— Le sixième anniversaire du décès (7 mai 1971), de

Joseph-Marie BONAVITA,

agrégé *de* l'université, auteur *de* « U Pane Azimu » (contes et nouvelles de « Mon Ile »), est rappelé à tous ceux qui gardent fidèlement son souvenir.

— Pour le deuxième anniversaire du décès de

Mme Cécile MILLER,

ses enfants demandent à toutes les personnes qui l'ont connue et appréciée de s'associer à eux par la pensée.

Erratum

Dans l'avis d'anniversaire paru dans notre numéro daté du 27 mars il fallait lire :

Jacques VIVOLI.

Messes anniversaires

— A l'occasion du vingt-troisième anniversaire de la fin des combats de Dien-Bien-Phu, l'*Association des* combattants de l'Union française (26, rue Saint-Joseph, 75002 Paris) fera célébrer le samedi 7 mai, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis-des-*Invalides* à Paris, une messe à la mémoire de tous les combattants tombés au cours de cette bataille, de tous les morts et disparus de la guerre d'Indochine. A cette intention seront associées toutes les victimes du drame vécu par les populations du Cambodge, du Laos et du Vietnam.

Communications diverses

— L'assemblée générale annuelle de l'Association professionnelle des psychologues, praticiens diplômés de l'*Institut* catholique de Paris, aura lieu le samedi 7 mai 1977, à 14 h. 30, à l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, 75006 Paris.

Visites et conférences

JEUDI 5 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « *Le Centre Pompidou* » (A travers Paris).

15 h. 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame : « Maisons de chanoines et parvis de Notre-Dame » (Mme Barbier).

15 h. 30, 50, rue Vieille-du-Temple : « Hôtel Libéral Bruant » (M. de La Roche).

15 h., 6, place des Vosges : « Plaisirs et drames de la place des Vosges » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Annette Fochier-Henrion : « La céramique, la verrerie, l'orfèvrerie, la tapisserie de 1830 à 1890 ».

20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, R.P. Lauras : « *Littérature contemporaine et litté*rature ancienne de Giraudoux à Ionesco ».



CULTURE

UNE EXPOSITION, DES LIVRES, DES LETTRES

Le visage et l'esprit d'Albert Béguin

La Fondation Pro Helvetia propose une exposition, « La vie et l'œuvre d'un écrivain engagé », qui se tient jusqu'au 14 mai à la porte de la Suisse, salle située, 11 bis, rue Scribe, à Paris, dans le neuvième arrondissement. Il s'agit d'Albert Béguin. On découvrira des documents, des manuscrits, des lettres : le miroir d'une existence.

Dans le même temps, et au même endroit, auront lieu des conférences et des débats. Mardi 3 mai, Georges Poulet a parlé des liens qui existent entre le travail de Béguin et la critique contemporaine. Cette conférence a été suivie d'une causerie de Mgr Pézeril sur l'homme Béguin tel qu'il fut donné à certains de le connaître. Le 5 mai, à 18 heures, Jean-Marie Domenach mènera un débat sur le thème de la responsabilité de l'écrivain dans le monde. Enfin, le 9 mai, à 18 heures toujours, Jean Starobinski traitera de « La pensée critique face au rêve et à l'inconscient ».

Grâce à ces manifestations le visage d'un homme exceptionnel, enfin, va renaître.

Albert Béguin est né à La Chaux-de-Fonds, en l'année 1901. *C'est une* figure exemplaire de notre époque. *Il faisait une notable distinction* entre le « lecteur », qui s'informe, *et le « liseur », qui se forme. Il avait* pris à charge la vie quotidienne, *mais aussi la bibliothèque. Son* engagement véritable le menait dans *le forum. Si bien qu'on percevait en* lui l'articulation nécessaire entre *l'écrit et le vécu. Il fut,* lors de la première guerre mondiale, parmi ces *très jeunes intellectuels qui refu*sèrent de *sacrifier l'héritage* et *l'acquis, mais qui*, dans le même temps, s'efforcèrent de donner, d'ac*corder à la « peine des hommes »* son poids d'évidence. Il est remarquable que l'enthousiasme de Béguin se fixa initialement sur Pierre Hamp.

Pierre Grotzer, qui, semble-t-il, n'a pas connu Albert Béguin de son vivant, s'efforce, avec une passion salutaire et une efficacité louable, de faire revivre l'œuvre et l'homme. Il y avait dans l'œuvre d'Albert Béguin une exigence fondamentale. Pierre Grotzer suit cela à la trace, dans deux ouvrages conjoints et complémentaires (1), et nous montre comment, de Pierre Hamp, Albert Béguin est passé à l'étude du romantisme *allemand (ce fut sa thèse* célèbre : *l'Ame romantique et le Rêve)*, puis à cette fraternité avec Gérard de Nerval, avec le Balzac *des récits fantastiques et mystiques,* avec le surréalisme enfin. Il y eut Proust *d'une part, c'est-à-dire un* creusement de soi, mais il y eut *également* Charles Péguy : l'incarnation.

Albert Béguin était parti de la *générosité socialiste des années 20* pour aboutir à une politique — et à *une poétique — de la « présence »*. L'essentiel, pour lui, tenait à la « *présence* du monde ». Rien ne valait à ses yeux que la *personne humaine. Professeur en Allemagne,* il assistera à la montée et au triomphe du nazisme. Requis par *son* approfondissement personnel il se convertira au catholicisme, demandera au Père Urs Von Balthazar (exégète de Bernanos) *de lui donner* le baptême, acceptera la minutie des dogmes, et s'engagera plus pro*fondément encore dans le débat temporel.*

Dès le début de la seconde guerre mondiale, Albert Béguin, *qui croit* fermement à la vocation spirituelle de la France (la *Jeanne d'Arc* de Péguy est, pour lui, dans son écriture double, une œuvre capitale), crée, aux Editions de La Baconnière, à Neuchâtel, cette collection unique en son genre : « Les Cahiers du Rhône », où l'on verra paraître des ouvrages capitaux d'Aragon, de Saint-John Perse, de Pierre-Jean Jouve, de Jean Cayrol, de Pierre Emmanuel et de *nombreux autres.* Il a cette idée ferme que les hommes *sont libres et méritent le plein emploi* d'eux-mêmes.

Albert Béguin est *un homme de* culture : il scrute, il examine, il juge. Rien de ce qui est *écrit ne lui paraît* indigne d'examen. Simplement, il se *veut critique actif. Il s'agit là, comme* le note justement Pierre Grotzer, *d'« une sorte d'oscillation entre le subjectif et l'objectif »*. Ce « tremblé » du dessein, Jean Starobinski le *nomme « la relation critique »*. Georges Poulet en fut, et en de*meure, un autre exemple. Et il est* vrai que Béguin s'éloigne *à la fois, dans ses commentaires*, de l'esthétique et du pratique. Il récuse en*semble le texte qui ne vise qu'à son* propre enchantement et cet autre *qui n'a pour but que l'action immé*diate.

Lorsque Emmanuel Mounier mourra d'une crise cardiaque, Albert Béguin sera *désigné pour prendre temporai*rement la direction de la revue *Esprit*. Cela lui coûte, l'oblige à laisser dans le provisoire les livres qu'il *voulait écrire, dont celui,* en chantier, sur Julien Green. Il est vrai qu'il avait rencontré Georges Bernanos : une amitié fulgurante ! Il suppliait, alors, dans les lendemains de la libération, Bernanos d'abandonner le pamphlet et le journalisme pour revenir au roman. Bernanos ne suivit pas ses conseils. Béguin suivit une voie identique et puis, épuisé, choisit d'aller à Rome prendre quelque repos : il y mourut en 1957. Cet homme d'une douceur étrange avait des colères impitoyables.

Poésie de la présence, ces mots-clés, dès qu'il s'agit de lui, s'appliquent aussi bien à une présence au monde. De cette présence, rien ne témoigne mieux que la correspondance échangée entre lui et Marcel Raymond (2), complice privilégié : nous pouvons suivre au jour le jour les débats d'une conscience confrontée à l'abandon et au délabrement d'un *monde* qui va vers sa fin. C'est qu'il s'agit d'être homme, et conscient, dans *un* univers en dérive. Or l'univers a un sens. La *lecture attentive de Léon Bloy vient* s'inscrire en cet endroit précis. Où, *dès lors, ancrer ce « sens », où donc* l'enraciner, sinon dans l'image du Christ ? La *croix de Jésus,* c'est le pivot autour duquel s'organisent *toutes les époques de l'histoire.*

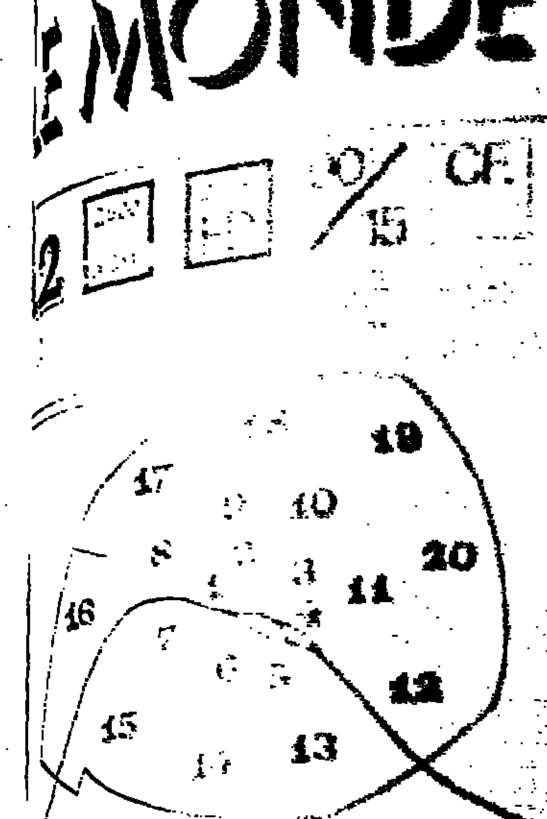
Il était essentiel, pour Albert Béguin, *d'agir en chaque circonstance pour* que justice soit accordée aux hum*bles, aux démunis, aux emprisonnés,* aux abandonnés. Il luttait pied à *pied contre les ténèbres modernes,* tout en récusant le passé et ses *accommodements. Ceux qui furent* de ses familiers savent qu'il y avait *dans ses yeux une lumière d'autant* plus insoutenable qu'elle était d'une *terrible, d'une folle exigence.*

HUBERT JUIN.

(1) Pierre Grotzer : *Albert Béguin ou la passion des autres*. Ed. de La Baconnière et Ed. du Seuil (collection « Pierre vives », 229 p. *Existence et destinée d'Albert Béguin*. Ed. de La Baconnière, diffusion *Payot, 130 p. Béatrice Grotzer : les Archives Albert Béguin*, en collaboration avec Pierre Grotzer. Ed. de La Baconnière, 400 p.

(2) Albert Béguin - Marcel Raymond : *Lettres* (1920-1957). La Bibliothèque des arts, 261 p.



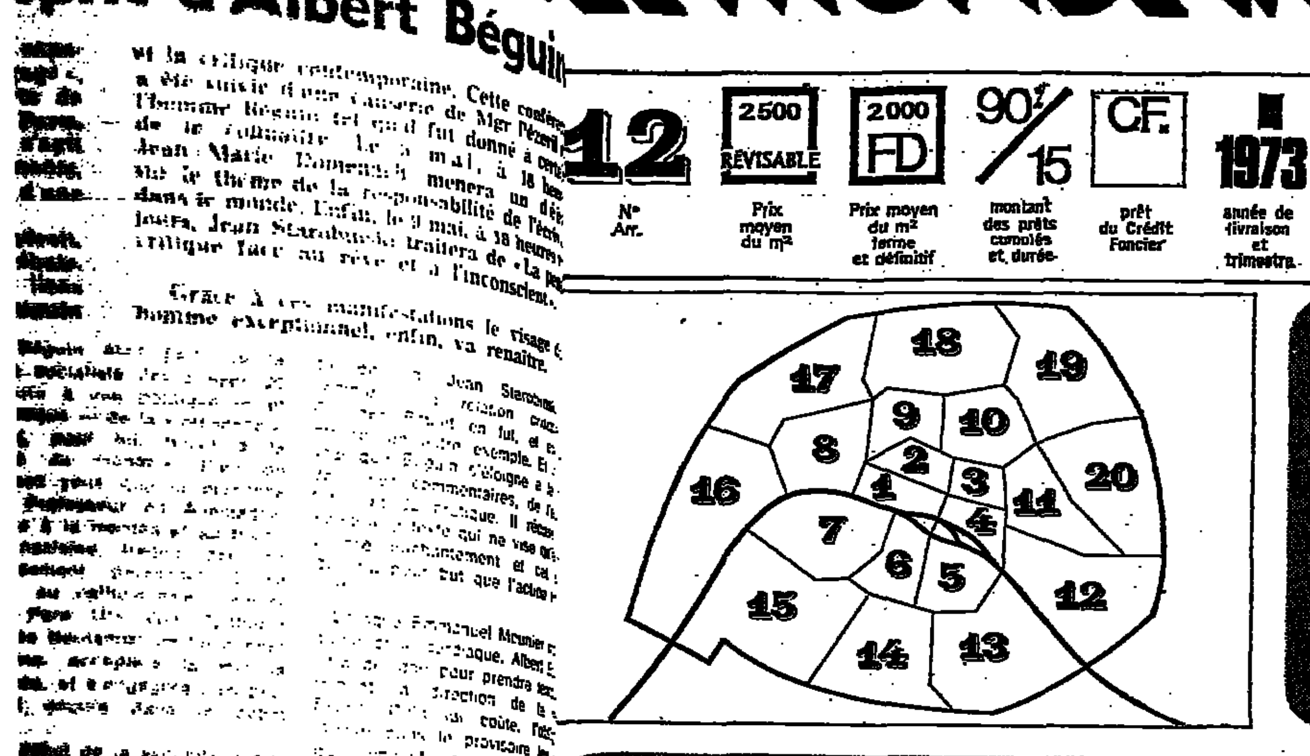


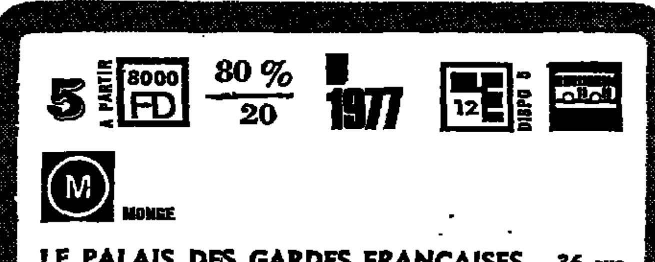
LIVRES. DES LETTRES

esprit d'Albert Béguin

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12	2500 RÉVISABLE	2000 FD	90 % / 15	CF.	1973	124						
N° Arr.	Prix moyen du m²	Prix moyen du m² ferme et définitif	montant des prêts consentis et durée	prêt du Crédit Foncier	année de livraison et trimestre	Nombre d'app.	Parkings en surface	Garages en sous-sol ou box	Métro	Autobus	R.E.R. Station	Autoroute ou périphérique

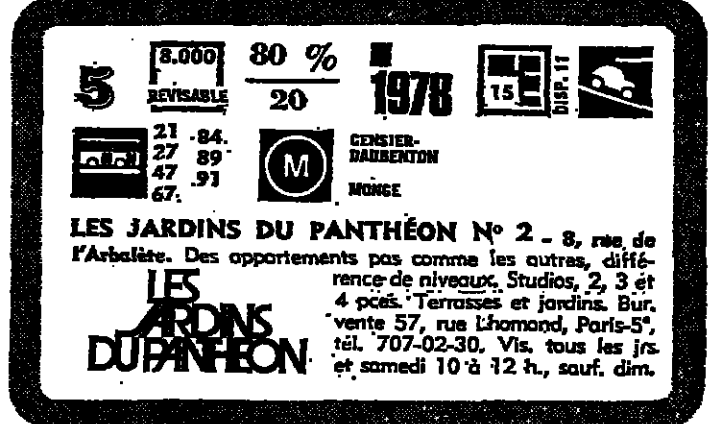






LE PALAIS DES GARDES FRANÇAISES - 36, rue Mouffetard et 7-11 rue Tournefort. - Rénovation de l'ancienne caserne des Gardes Françaises, petits imm. du 18e, façades classées sur cours intérieures, du studio au 4 pièces.

ZANNETTACCI 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01

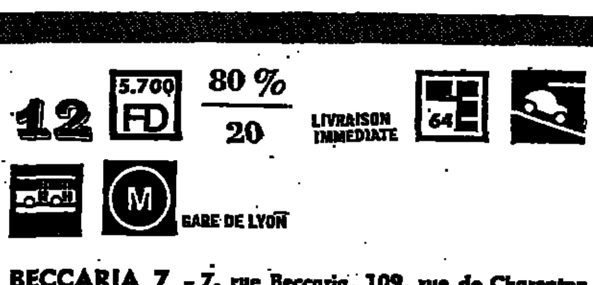


LES JARDINS DU PANTHÉON N° 2 - 8, rue de l'Arbalète. Des appartements pas comme les autres, différence de niveaux. Studios, 2, 3 et 4 pces. Terrasses et jardins. Bur. vente 57, rue Lhomond, Paris-5e, tél. 707-02-30. Vis. tous les jrs et samedi 10 à 12 h., sauf. dim.



131, RUE DE L'UNIVERSITÉ Belle demeure parisienne. Tr. ht niv. de prestat. Ds le centre noble de la ville. De la chambre au 5 p. et 2 splendides duplex plein ciel, gdes terrasses sur toit, vastes balcons. Bur. vte sur pl., lundi au vendredi de 14 h. à 18 h. et samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. 280-34-40,

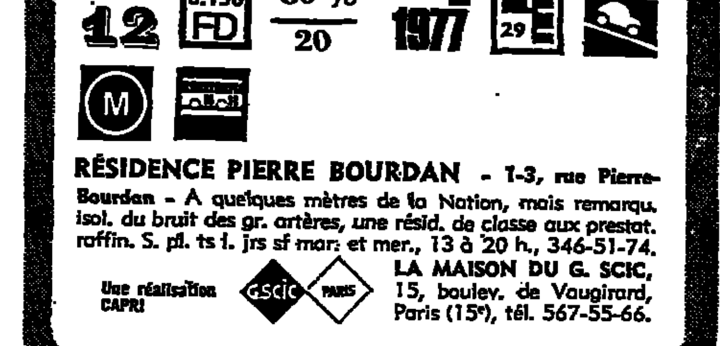
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS,



BECCARIA 7 - 7, rue Beccaria, 109, rue de Charenton

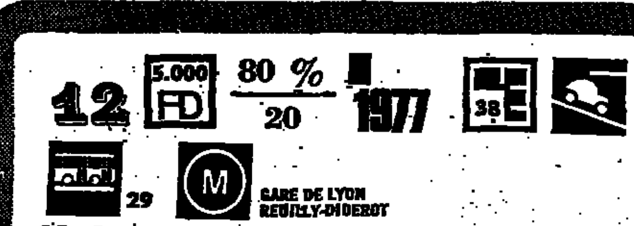
2 immeubles de Classe proposant des apparts (2 à 5 Pces) tant pour l'habitation que pour l'investissement. Appart. témoin ts les jrs de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

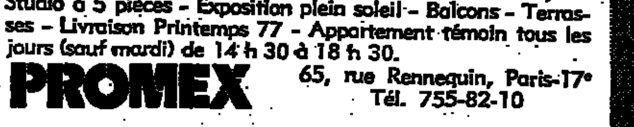


RÉSIDENCE PIERRE BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - A quelques mètres de la Nation, mais remarqu. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prestat. raffin. S. pl. ts l. jrs sf mar. et mer., 13 à 20 h., 346-51-74.

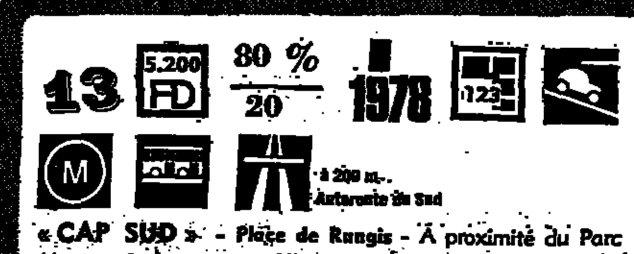
Une réalisation CAPRI — LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison Printemps 77 - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.

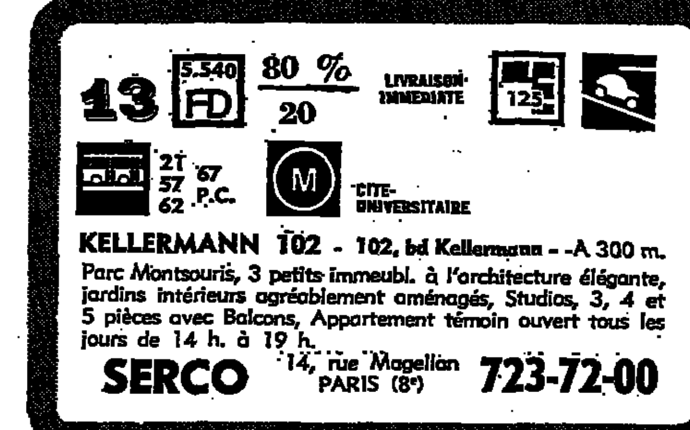


65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10



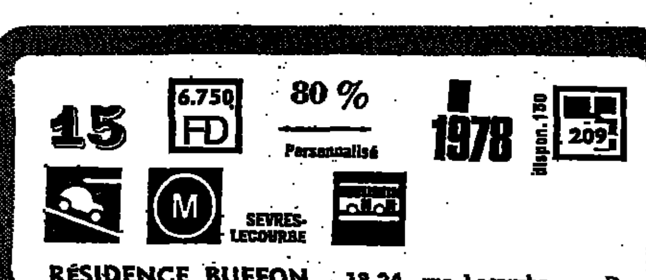
« CAP SUD » - Place de Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.

Une réalisation CAPRI — LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



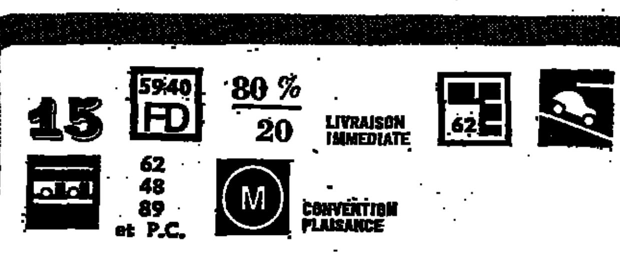
KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeubl. à l'architecture élégante, jardins intérieurs agréablement aménagés, Studios, 3, 4 et 5 pièces avec Balcons, Appartement témoin ouvert tous les jours de 14 h. à 19 h.

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00



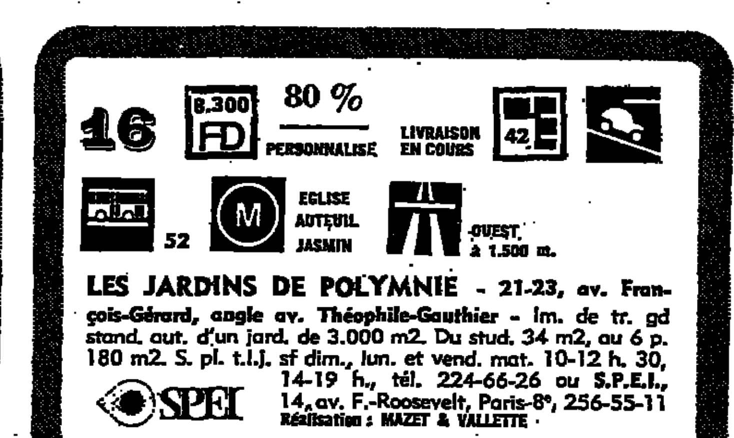
RÉSIDENCE BUFFON - 18-24, rue Lecourbe. — Du studio au 6 pièces. Très haut niveau de prestations. Grands espaces verts. Balcons et terrasses. Bureau de vente sur place : lundi au vendredi de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h à 18 h Renseignements et vente :

COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.



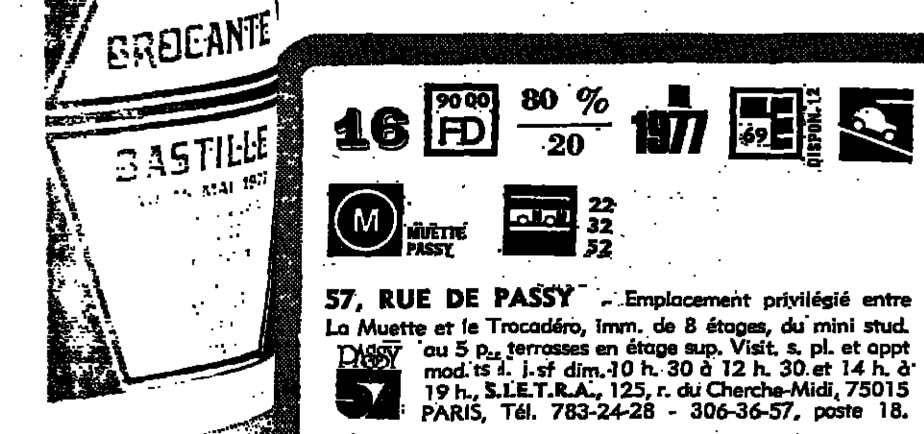
VOUILLÉ-PLAISANCE - 3e tranche, 56, rue Labrouste quelques apparts de 5 pièces, 107 m2 + Balcon, double exposition s/rue et sur jardin intérieur, Appart. témoin ts les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

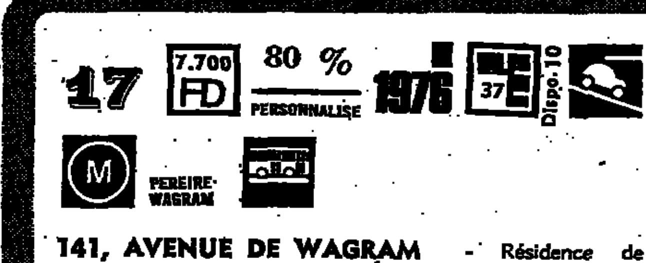


LES JARDINS DE POLYMNIE - 21-23, av. François-Gérard, angle av. Théophile-Gauthier - Im. de tr. gd stand. aut. d'un jard. de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et vend. mat. 10-12 h. 30, 14-19 h., tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11

SPEI — Réalisation : MAZET & VALLETTE

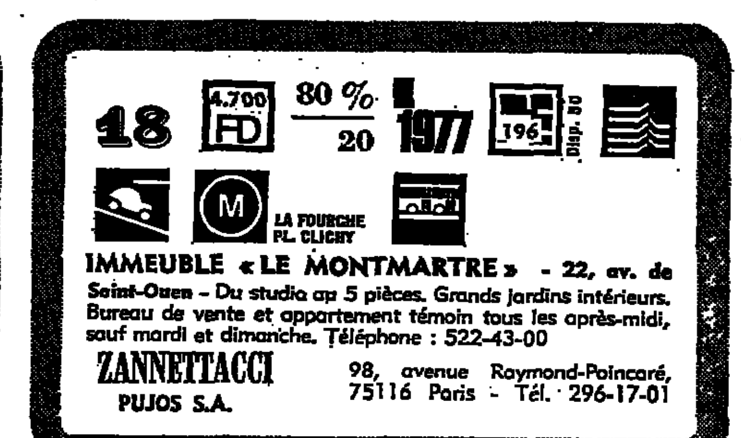


57, RUE DE PASSY - Emplacement privilégié entre La Muette et le Trocadéro, imm. de 8 étages, du mini stud. au 5 p., terrasses en étage sup. Visit. s. pl. et appt mod. ts l. j. sf dim. 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 19 h., S.I.E.T.R.A., 125, r. du Cherche-Midi, 75015 PARIS, Tél. 783-24-28 - 306-36-57, poste 18.



141, AVENUE DE WAGRAM - Résidence de classe. Du studio au 5 pièces, un duplex exceptionnel, terrasse. Bur. vente sur place, lundi, mercredi, de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.

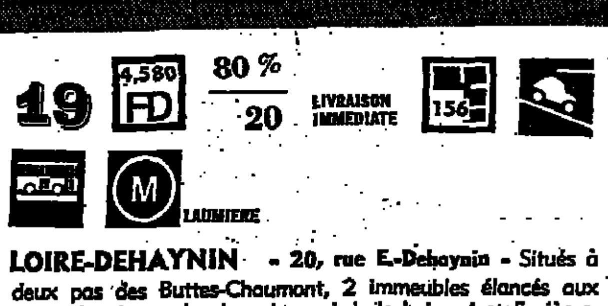
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.



IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi et dimanche. Téléphone : 522-43-00

ZANNETTACCI PUJOS S.A. 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01





LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. 4 et 5 pièces. Appartement témoin tous les jours de 14 heures à 19 heures (sauf mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs

6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.

Tous les financements immobiliers depuis 1848.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

L'un des premiers groupe d'ASSURANCES européen, PARIS 9e, recherche un

responsable programmation

à qui il sera confié l'encadrement d'une équipe de 6 programmeurs.

Niveau DUT Informatique souhaité.
3 ans d'expérience en programmation COBOL, et une connaissance Assembleur 370 et DL1 sont indispensables.
Notions CICS appréciées.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous réf. 12.202, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui trans.

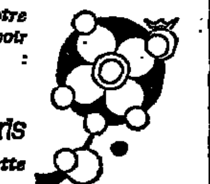
POUR LA VENTE D'UN NOUVEAU SERVICE MÉDICAL

Notre Société a testé, depuis deux ans, son produit auprès d'une clientèle de haut niveau, et met en place des techniques de marketing et de vente adaptées. Nous créons cette année notre équipe de vente, pour conduire notre développement, prévu jusqu'en 1980.

Nous recherchons des commerciaux motivés, ayant entrepris et jusqu'ici pas mal réussi sur le terrain, avec un réel sens de la vente-conseil, personnalisée...

Nous offrons, dans le cadre d'une structure légère, l'intérêt d'un travail individuel et d'équipe, en Région Parisienne ; les responsabilités complètes d'un portefeuille-clients ; une rémunération stimulante ; la formation continue correspondant à vos besoins ; la possibilité de construire votre avenir avec nous en faisant la preuve de vos compétences et de vos qualités humaines...

Si notre proposition retient votre attention, faites-nous savoir pourquoi en l'écrivant à :



tanga-incentive
9 bis rue labie, 75017 paris

à qui nous avons confié cette recherche.

Dans le cadre du recrutement sur titres organisé par l'Administration des P.T.T.

LA DÉLÉGATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

RECHERCHE

DES JEUNES DIPLÔMÉS (ÉES)

d'écoles d'Ingénieurs
ou Titulaires d'une Maîtrise de Télécommunications

FONCTIONS :
- Études sur le choix et la mise en œuvre de matériels nouveaux d'exploitation et de maintenance.
- Gestion technique et maintenance des installations en vue d'assurer la fluidité du trafic.

DES JEUNES DIPLÔMÉES (ÉES)

d'études Commerciales
- E.S.C.P. ou E.H.E.C.J.F.
- D.E.A. et D.E.S.S. MARKETING (délivrés par l'Université de Grenoble II).
- Licence Sciences Économiques avec un des diplômes suivants : E.S.C.A.E., E.S.S.C. d'Angers, E.D.H.E.C. du Nord, I.C. Nancy, I.E.E.C.S. Strasbourg, I.S.G., I.E.P. de Paris (section économique et financière).

FONCTIONS :
- Études, organisation et suivi du fonctionnement des services commerciaux.
- Évaluation des besoins de la clientèle. Conseils sur le choix des installations.

Adresser votre candidature immédiatement
(les futurs diplômés de juin 1977 peuvent déposer un dossier).

Renseignements et inscriptions :

- pour les postulants domiciliés à Paris et départements 92 - 93 - 94 :
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS
Pièce 609 E - 8-10, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15 - Tél. : 540.33.08.

- *pour les postulants résidant dans les départements 77 - 78 - 91 - 95 :*
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS EXTRA-MUROS
7, boulevard Romain Rolland, 92128 Montrouge - Tél. : 657.13.30 (poste 58/05).

DATE DE CLÔTURE : 23 MAI 1977

emplois régionaux

Pour entreprise leader mondial dans son domaine - Marseille - 2000 personnes.

directeur LOGISTIQUE_ACHATS

30 ans min., il dispose d'une bonne formation supérieure et d'une solide expérience des marchés d'approvisionnement. ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.
Envoyer CV, photo et niveau de rémunération sous référence 501 à :

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris



IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE

Grande ville universitaire 300 km sud Paris
LEADER SUR SES MARCHÉS
recherche pour son département marketing

CHEF DE PRODUITS JUNIOR

Sous la responsabilité du Chef de groupe Marketing, il sera chargé de gérer une importante gamme de produits existants

Pour réussir, le candidat devra disposer d'une solide formation (ESSEC - ESC ou équivalent) et avoir 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction analogue.

Adresser candidature manuscrite, C.V., photo en précisant fourchette de rémunération espérée, sous réf. 3615 à Pierre Lichau S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Discrétion totale - Réponse rapide

MOTOROLA *Semiconducteurs*

CENTRE ELECTRONIQUE DE TOULOUSE
Dans le cadre de l'expansion de son unité de fabrication

sélectionne pour secteurs :

- **EPITAXIE** (fabrication et dével.).
- **DIFFUSION** (développement de procédés de fabrication de circuits intégrés)

Diplômés écoles d'ingénieurs ou doctorat de physique du solide

Plusieurs années d'expérience dans le même domaine exigées
Anglais courant - Stages prévus aux U.S.A.
Adr. CV+Photo+Prétentions à :

MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

IMPORTANT GROUPE recrute pour Centre de Recherche de MONTPELLIER

UN CADRE

Spécialisé depuis plusieurs années en recherche immunologique
Niveau minimum demandé

DOCTORAT 3e CYCLE

Adresser C.V. détaillé à Mme BENAIN
Centre de Recherche CLIN-MIDY,
rue du Professeur Blayac,
34082 MONTPELLIER CEDEX.

CHARLEVILLE MÉZIÈRES

FONDERIE cherche

FORMATEUR

Homme ou femme

Vous avez au minimum :
— une expérience d'usine ;
— 2 ans d'études après le bac ;
— une bonne culture générale ;
— 28 ans environ ;
— Connaissance exigée : Sécurité dans l'entreprise.

Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. avec une lettre expliquant vos motivations sous le n° 8905 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e), qui transm.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TRAVAIL TEMPORAIRE

recherche
pour ses Agences Rhône-Alpes

COORDONNATEUR GESTION

Mission : fonctionnement administratif, comptable financier et social avec résidence à GRENOBLE.

Fonction : contrôle et exécution des directives fournies par Direction générale et cabinet conseil extérieur.

Profil : I.U.T., B.T.S. ou équivalent avec expérience confirmée en gestion administrative.
- personnalité affirmée et inflexible dans l'exécution ;
- souplesse d'adaptation et rapidité dans la décision.

C.V. manuscrit + photo et prétent. s/réf. 753 à

CABINET J. VITTE — PSYCHOLOGIE & PROMOTION
15, bd du Mal-Leclerc, 38000 GRENOBLE.
Discrétion professionnelle assurée.

SOCIETE PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
350 personnes
recherche pour région Bourges

CADRE A1

ayant expérience implantation, organisation de magasins, gestion stocks, inventaire, relations transporteurs et commandement pour prendre en charge le service Réception.
Expédition magasin M.P. et P.F.

Env. C.V. man., photo + prét. ss n° T 073724 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour son Agence de ROUEN,
INGENIEUR TECHNICO-COMM.
itinérant ayant quelques années de pratique pour la vente de matériels électrotechniques : H.T. - B.T., automatismes électroniques.
Ecr. n° 8.914, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LYON, STE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX recherche

AGENT COMMERCIAL
PARLANT ALLEMAND

Travail consistant :
— Participation à l'élaboration de la politique commerciale ;
— Contact clientèle Lyon, région Rhône-Alpes, voyages étranger.
Possibil. promotion, expérience.
Références obligatoires.
Ecr. HAVAS, 81, r. République, 69002 LYON, *référence* 8.652.

EUREXPRESS
11, rue A.-Lacroix,
69003 LYON, recherche

AGENT COMMERCIAL
PARLANT COURAMMENT ALLEMAND

Visite clientèle française et étrangère.
Lieu de résidence : préf. Lyon, éventuellem. rég. Rhône-Alpes. Date d'entrée *préfér.* été 1977, possibilité fin 1977 début 1978.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES

296-15-01

---

débutant exportation

BSN-Gervais Danone propose à un jeune HEC, ESSEC, ESCP, ESC... débutant, de contribuer au développement de sa Branche Verre d'Emballage sur le marché des pays anglophones.

Rattaché au chef de service Export du *Département Flaconnage, il devra en* permanence analyser le marché qui lui sera confié afin de proposer et de réaliser, par son action personnelle en clientèle, des objectifs de vente ambitieux. Si besoin est, son rôle pourra s'étendre à d'autres pays.

La maîtrise parfaite de l'Anglais et de l'Allemand est indispensable ; la connaissance de l'Espagnol serait appréciée.

Lieu du poste : Paris.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. D 10, à Daniel Hardouin. BSN-Gervais Danone. 7, rue de Téhéran-75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

AFRIQUE DU NORD

DIRECTEUR RÉGIONAL

Un groupe pharmaceutique international de tout premier plan recherche un collaborateur capable d'assumer l'implantation et le développement de ses produits au Maroc et en Algérie puis en Tunisie.

Nous désirons confier ce poste à un homme de 30 ans minimum ayant une expérience confirmée de la vente et des canaux de distribution des médicaments en Afrique du Nord ainsi que de la responsabilité d'une équipe (recrutement, formation, administration).

Basé à Casablanca, le candidat retenu devra avoir des qualités morales, un esprit entrepreneur et une grande disponibilité.

CONDITIONS ATTRAYANTES
Rémunération fixe - Logement.
Voiture de fonction - Frais réels.

Les premiers entretiens sont prévus deuxième quinzaine de mai.

Envoyer curr. vitae détaillé + photo à n° 9731.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

POUR UN IMPORTANT CHANTIER VRD EN

IRAN

UN GROUPE FRANCAIS
de taille internationale recherche un

DIRECTEUR DE TRAVAUX

Il prend en charge la préparation, l'organisation et la conduite d'un chantier de voirie et réseaux urbains destiné à une ville nouvelle de 30.000 habitants.

C'est un ingénieur de formation ayant au moins 5 ans d'expérience de VRD, pouvant prouver aujourd'hui sa réussite aussi bien technique que commerciale sur un grand chantier.

La connaissance de l'anglais est utile à ce poste de haut niveau.

La rémunération du candidat tient compte de sa valeur et de son passé professionnel.

Le poste est à pourvoir dans une grande ville en IRAN.

Le contrat est assorti de conditions d'expatriation.

Adresser C.V. détaillé sous référence 10651 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société
Banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS grandes écoles

ayant 2 à 4 ans d'expérience en électronique digitale rapide (jusqu'à 50 MEGABITS par seconde) pour coordination et suivi de sous contrats (spécifications, suivi technique etc...)
Réf. A.

INGENIEURS ELECTRONICIENS grandes écoles

débutants à 2 ans d'expérience pour *définition* et étude de systèmes informatiques temps réel. Connaissance mini-calculateurs (PDP 11, NOVA, MITRA) appréciée.
Réf : B.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

ayant expérience de rédaction de notice d'utili*sation et de maintenance de matériels informa*tiques (mini-calculateurs, périphériques etc...)
Réf. C.

Déplacements de courte durée en Europe, anglais courant indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée sous N° 4542 en précisant la référence du poste à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

DEUX INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS

spécialistes problèmes ÉNERGIE

— L'un des postes est orienté vers des activités commerciales export et implique que le titulaire sache rédiger seul des offres d'engineering.

— L'autre poste concerne, au sein d'une équipe engineering la mise en œuvre d'ateliers d'énergie pour systèmes de télécommunications.

Pour ces deux postes, il est nécessaire de bien connaître les matériels : batteries, chargeurs, redresseurs de puissance, onduleurs, groupes électrogènes... et de posséder la pratique de la langue anglaise.

Le lieu de travail est situé en région parisienne avec des déplacements en France et à l'étranger.

Adresser cur. vitae et prétentions sous n° 11.417, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour l'une de nos Sociétés sœurs
BADISCHE MASCHINEN FABRIK
nous recherchons, pour la France

UN INGÉNIEUR DE VENTES

pour équipement spécialisé de l'industrie de la fonderie (presses à commandes hydrauliques, lignes de profilage, ...)

Expérience dans le domaine souhaitée.
Age : 25 ans minimum.
Connaissance de la langue allemande ou anglaise.
Acceptant déplacements fréquents en métropole.
Un stage de formation en Allemagne est prévu.
Adresser curr. vitae détaillé avec lettre manuscr. à
ARENCO-DECOUFLE
Département des Relations Sociales
7, rue Deparcieux, 75014 PARIS.

---

offres d'emploi

CHEF DE PRODUIT

CONT... BUDG...

TECHNICO COMMERCIAL

CHIMISTE COSMETIQUE

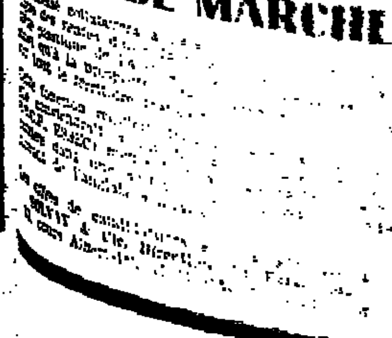
2 INGENIEURS INFORMATICIENS

CHEF DE...

DIRECTEUR EXPORTATION

POSTE IMPLIQUANT LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS BRANCHE COMMERCIALE ET EXPORT. RESIDENCE PARIS

RÉMUNERATION 140.000 F



SOLVAY et Cie

UN ADJOINT A CHEF DE MARCHE

PSYCH...

ATTACHÉ...



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

CERG INFORMATIQUE

Société de services en informatique recherche pour développer dans la promotion et la gestion d'immeubles ses produits programmes, un

CHEF DE PRODUIT

Il devra négocier des missions d'études et de traitements, définir les besoins des clients, diriger la réalisation des projets. Il aura la responsabilité d'un C.A. de plusieurs millions de francs. Ce poste intéresse des candidats INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ayant l'expérience de l'organisation administrative et comptable ainsi que de l'informatique. Il devra avoir le sens de la négociation et des contacts, la rigueur de la réalisation au plus fin détail et l'imagination nécessaire pour faire évoluer un produit informatique. Lieu de travail Paris-Nord. Rémunération importante en rapport avec le niveau du candidat.

Envoyer C.V. complet à Mme Hemery CERG - Tour d'Asnières - 92606 Asnières

---

Société Industrielle Produits Chimiques, forte expansion,

recherche :

— TECHNICO COMMERCIAL

Pour vente de produits tensio-actifs dans région parisienne et Normandie, dans secteurs : cosmétique, textile, phytosanitaire, peintures...

Expérience commerciale minimum 3 ans dans produits chimiques ou surfactants. Langue anglaise souhaitée.

— CHIMISTE COSMÉTIQUE

possédant une expérience d'environ 5 ans de la formulation, du contrôle, de l'analyse acquise dans l'industrie cosmétique, pour réalisation de travaux de recherche et assistance technique en clientèle. Langue anglaise nécessaire. Poste basé à GRENOBLE.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions :

INDUSTRIES CHIMIQUES DE VOREPPE, B.P. 12 - 38340 VOREPPE.

C.I.R.C.E.
CENTRE DE CALCUL DU C.N.R.S.
équipé de 2 IBM 370/168 recherche

2 INGENIEURS INFORMATICIENS

Motivés par des activités d'assistants de mise en œuvre de logiciel et de formation des utilisateurs du Centre. Connaissance de 2 langages évolués et d'un assembleur exigée. Expérience IBM OS/M.V.T. ou N.V.S. souhaitée. Pratique de la programmation scientifique recommandée. Niveau d'études min., Maîtrise d'informatique et D.E.A.
Nationalité française et dégagé O.M.

Adresser C.V. et prétentions au secrétariat du C.I.R.C.E. Bât. 506 - 91405 ORSAY

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE EN FORTE EXPANSION ET DÉSIREUSE DE POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT DANS UNE ACTIVITÉ EXPORTATION - RECHERCHE

DIRECTEUR EXPORTATION

IL S'AGIT D'UNE CRÉATION DE POSTE POUVANT CONVENIR A

- H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent, dynamique et négociateur, capable de développer un marché d'un bon potentiel ;
- disposant d'une expérience de 8 ans environ acquise de préférence dans vente produits industriels ;
- anglais courant indispensable (allemand serait apprécié).

POSTE IMPLIQUANT LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS BRANCHE COMMERCIALE ET EXPORT. RÉSIDENCE PARIS.

RÉMUNÉRATION : **140.000 F**

Ecrire sous référence CS 444 AM.

4, rue Massenet - 75016 PARIS. DISCRETION ASSUREE.

etap

SOLVAY et Cie

recrute

UN ADJOINT A CHEF DE MARCHE

L'intéressé collaborera à l'élaboration de la politique des ventes d'une famille de produits (matière plastique de base) à leur commercialisation ainsi qu'à la prospection de nouveaux débouchés sur tout le territoire français.

Cette fonction requiert dynamisme et ambition ; elle conviendrait à un jeune diplômé (H.E.C., E.S.C.P., ESSEC) même débutant souhaitant faire carrière dans une société multinationale. Usage courant de l'anglais souhaité.

Les offres de candidatures sont à adresser à : SOLVAY & Cie, Direction du Personnel, 12, cours Albert-1er, 75383 PARIS CEDEX 08.

Etablissement Enfance Inadaptée recherche COMPTABLE 2e échelon, pouvant prendre responsabilité comptabilité hospitalière. Convention Collective de mars 1966.
Ecr. no 8.911, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

UNE ENTREPRISE DE PREMIER PLAN
Secteur Alimentaire
crée, dans le cadre de son développement et du lancement de produits nouveaux, le poste de

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Il assiste la hiérarchie dans l'établissement et le suivi des budgets. Il analyse les composants du prix de revient des produits, suggère les politiques de prix, participe à l'étude préalable au lancement des nouveaux produits.

De formation commerciale supérieure ou DECS, il a assumé des fonctions semblables pendant 2 à 3 ans dans une Entreprise de produits de grande consommation.

Poste basé à Paris.

Pour un premier contact, envoyer C.V. + photo en indiquant la rémunération actuelle à no 9.775, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transm.

SOCIETE D'EDITIONS
Mo Pont-de-Neuilly

Recherche

AIDE-COMPT. ou COMPTABLE
Homme ou Femme
Libéré obligations militaires
Libre de suite.
Tél. pr r-vs au 747-11-33, p. 668.

Société RASPAIL ch. COLLABORATEUR (TRICE) pour vente et location appts, gains élevés. — 222-26-44.

Centre Hospitalier de Courbevoie (92) recrute
INFIRMIERE bloc opératoire
INFIRMIERS (IERES) de jour et de nuit
ASSISTANTE SOCIALE
LABORANTIN (TINE) de nuit.
TÉL : 788-82-55, poste 312.

Distributeur Burroughs Antilles recherche pour Guadeloupe Technicien compétent L 2000/L 9000. Env. C.V. et prétentions à BURROUGHS, 23, rue Cazotte, 97200 Fort-de-France, Martinique.

LA VILLE DE MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) recherche pour sa crèche municipale JARDINIERE D'ENFANT, diplômée, de national. Française. Agée moins de 40 ans. Salaire net mensuel de début 2.241 F. Adrsser candidature et C.V. à M. le MAIRE de MONTREUIL, 93105.

Propriété région Chantilly (60)

Recherchons COUPLE
Jardinier de métier et Femme de chambre. Logement indép. Tt conft, nourri tous frais payés très bon salaires. Pl. Stable. Tél. 076-23-10 ou écrire Société Frédéric, 26, bd Rochechouard, Paris-18e.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES leader sur son marché recherche :

CHEF DE PRODUITS

Ayant au moins 4 ans d'expérience dans la fonction.
Adresser C.V., photo à no 11.411 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Entreprise Travaux Publics Vocation Internationale complète pour les PHILIPPINES son équipe de

SPÉCIALISTES TUNNELS

INGENIEURS
CONDUCTEURS DE TRAVAUX
TECHNICIENS

Durée du chantier : 26 mois environ
5 à 15 a. expérience de travaux de tunnels nécessaire.
Anglais courant

Envoyer C.V. et photo sous référence 3.650, à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

CABINET CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

PSYCHOLOGUE

TEMPS PLEIN
Diplômé (e), ayant SOLIDE expérience sélection de cadres en entreprise et/ou cabinet (débutants s'abstenir).

DISCRETION d'USAGE. Lettre manuscrite, C.V. et rémunérat., à ROUSSEAU, 2, BD PEREIRE, 75017 PARIS, qui transmettra.

Laborat. de recherche scientifiques, ch. pour dépouillement et traitements d'expériences

JEUNE INGÉNIEUR ANALYSTE

Formation IPG ou équivalent. Bnes connaiss. FORTRAN (CDC 7600). Bonnes bases mathémat. et calcul numérique. Env. C.V. et prétent. L.P.S.P. - B.P. 10, 91370 VERRIERES-LE-BUISSON.

SOCIETE RECHERCHE
ATTACHÉ (E) CCIAL (E)
Libre immédiatement.
Téléph. 622-23-48.

S.S.C.I. en pleine expansion recherche pour démarrage
PROGRAMMEURS
P.D.P. 11 - MITRA - T1600
INFORMATIS, 337-99-22/72.

Filiale Française
important groupe pétrolier
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMÉS H.E.C., E.S.S.E.C.
SUP. de CO ou équivalent
Libérés du Service National.
Minimum 2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion.

pour postes

Attachés commerciaux

suivant besoins de la Société
en résidence Paris ou Province

- Nombreux déplacements.
- Formation complémentaire assurée.
- Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adr. curriculum vitae et photo, ss numéro 10.799, Contesse P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transm

---

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche

■ JEUNES INGENIEURS

(dégagés O.M.) - Formation Supérieure (Grande Ecole - M.I.A.G.) ayant une solide formation de gestion et d'informatique. Les candidats seront intégrés dans un 1er temps à nos équipes de réalisation de gestion. Selon leurs aptitudes, ils auront de nombreuses possibilités d'évolution.

■ JEUNES ANALYSTES PROGRAMMEURS

(dégagés O.M.) - Formation I.U.T. ou équivalent.

Envoyer CV + prétentions (discrétion assurée) à

INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
16, rue Boileau
92120 MONTROUGE

Société de Distribution d'Instruments Scientifiques recherche pour ALGERIE

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN

pour service après-vente et suivi partiel de la clientèle.

- Bonnes connaissances en électronique et électrotechnique.
- Anglais indispensable.
- Jeune, dynamique, bonne présentation.
- Salaire selon expérience et compétence.
- voiture et logement fournis.

Ecrire no T. 73.786 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Le développement des départements outillages, machines-outils, quincaillerie, menuiserie métallique, complémentaires de notre activité de négociant en produits métallurgiques nous conduit à rechercher

UN INGÉNIEUR

ou

CADRE TECHNICO-CIAL

30 ans minimum, ayant une bonne connaissance technique de ces produits et de leur commercialisation et capable d'élaborer et de promouvoir toutes actions de ventes.

Les qualités d'imagination et de dynamisme sont primordiales.
Lieu de travail PARIS.

Envoyer lettre manuscr. avec prét. C.V. et photo no 39.469 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

NOTRE GROUPE
un des premiers dans le domaine du
CONSEIL DE DIRECTION
recherche

consultants

ingénieurs grande école : X, Centrale, mines ou A.M. exclusivement, ayant une solide expérience de l'organisation dans le secteur PRODUCTION, acquise dans une Entreprise Industrielle ou dans un Cabinet.

Selon le niveau de leurs compétences ils se verront confier des missions d'organisation comportant des responsabilités d'encadrement au sein d'équipes pluridisciplinaires. Adresser C.V. détaillé (Photo + prétentions) sous réf. 3670 à L. de CASTILLA qui traitera confidentiellement chaque dossier.

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

«LE MONDE» INFORMATION-PROFESSIONS

Plus de 2.500 cadres ont trouvé, grâce à ce service, le moyen sûr et rapide pour saisir une meilleure chance de promotion et suivre le marché de l'emploi.

Renseignements : Mme FICHTER - TÉL 874.72.05

PARIS-9e
Cie d'ASSURANCES rech.
REDACTEUR CORRESPONDANCIER
RISQUES DIVERS
expérimenté dans cette Branche d'assurances
NIVEAU A.M. ou SOUS-CHEF

Ecrire avec C.V. et prétentions no 4.455 à : L.T.P., 31, boulevard Bne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

COMPAGNIE GENERALE D'AUTOMATISME
(filiale C.G.E.)
LE PLESSIS PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche pour élaboration et négociation de propositions techniques et commerciales domaine pétrole et pétrochimie

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Diplôme GRANDE ECOLE

Expérience acquise en suivi d'affaires et en démarrage d'équipements automatiques, appliqués à conduite de procédés pétrochimiques.

- Anglais indispensable ;
- Déplacements en France et à l'étranger.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à Direction du personnel et des relations humaines.

COMPTABLE
QUALIFIE HOMME, 25 ans min. Bonne format. Quelques années expér. pour adjoint chef de comptabilité. P.M.E. Centre de Paris. Ecr. sous référ. 2529 à : P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois 75063 Paris Cédex 02, qui tr.

STE INTERNATIONALE D'OUTILLAGE PNEUMATIQUE INDUSTRIEL
rech. pour Z.I. MEAUX (77)

COMPTABLES
QUALIFIES (EES)
Notions d'Anglais. Libres rapidement. Minimum 5 ans expér. comptabilité générale, analytique par décalque et informatique.
Adr. C.V. no 11.058, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Importante Société de Vente de Sièges, Quart. Charonne, rech.
JNE VENDEUR ou VENDEUSE
si possible connaissant la vente du siège. Horaires av. nocturn.
Ecrire avec C.V. à : Publicité J.-P. BOISSEAU, 49, bd de Clichy, 75009 PARIS, qui transmettra.

Important groupement professionnel équipé d'un IBM 370/145 sous DOS/VS recherche

PROGRAMMEUR
d'applications désirant s'orienter vers programmation système. Nécessaire deux ans expérience en programmation assembleur, sous DOS PL/1 OPT souhaité. Le candidat devra être dégagé O.M. Env. C.V. détaillé photo et salaire annuel souhaité au chef du personnel AGSAA, 118, rue de Tocqueville, 75850 PARIS CEDEX 17.

STÉ IMMOBILIÈRE INTERNATIONALE

recherche

JEUNE COLLABORATEUR

Il a :
- le goût des contacts,
- une formation grande école,
- E.S.C. ou autre.

Rémunération selon compétences

Envoyer C.V., photo, prétentions à no T 073.759 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Importante société Bâtiment et Travaux Publics. C.A. 200 millions de francs, recherche :
DIRECTEUR GÉNÉRAL CONFIRMÉ
Ecr. 1re lettre à no 906 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, q. transm.
Discrétion absolue assurée.

SOCIETE D'ASSURANCES recherche
RESPONSABLE SURVEILLANCE ET SECURITE

Ce poste conviendrait à ancien pompier ou policier ou militaire.

LOGEMENT DE FONCTION
Ecrire sous réf. 4.458 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Association tourisme social recherche
1) Pr centre vacances familles Bord de Mer (Espagne) du 15 mai au 30 septembre 77.

CONSEILLER DE SEJOUR
- Animation sport et soirées.
- Parlant espag. et allemand.

2) Pr Centres Jeunes en France Pour JUILLET-AOUT 77

MONITEUR diplômé
CANOE - KAYAK

Adr. C.V., photo (photocopie diplôme) à OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75008 PARIS.

COLONIE SANITAIRE enfants épileptiques, rech.
2 MEDECINS Du 3 juillet au 12 août 77
Tél. : 965-11-24.

COMPAGNIE D'ASSURANCES recherche pour son SERVICE PRODUCTION AUTOMOBILE
REDACTEUR CORRESPONDANCIER
EXPERIMENTE
NIVEAU A.M. ou SOUS-CHEF

Lieu de travail : CLICHY.

Ecrire avec C.V. et prétentions no 4.457 à : L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra

---

CABINET D'AUDIT FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour son bureau de
MADRID

RÉVISEUR CONFIRMÉ
BILINGUE FRANÇAIS-ESPAGNOL

- Formation expertise comptable et diplôme d'enseignement supérieur ;
- âge 27 ans minimum ;
- 3-4 ans expérience professionnelle ;
- large autonomie et responsabilités ;
- intervention à un haut niveau.

Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo, sous no 5017, PUBLICITE MEESTERS, 113, r. de Reuilly, PARIS (12e), qui transm. - Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETÉ CONSTRUCTIONS MECANIQUES PARIS SUD recherche pour SERVICE INFORMATIQUE

CHEF DE PROJETS ÉTUDES

AYANT :
- Solide formation théorique de base : grande école, université (M.I.A.G.E.) ou équivalent.
- 4 à 5 ans références industrielles.

Adresser C.V. et prétentions, à numéro 5.017, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney - 75002 PARIS.

CONSTRUCTEUR PROMOTEUR
recherche
COMPTABLE
(Homme ou Femme)
ayant une bonne expérience de Sociétés Civiles Immobilières pour leur gestion en liaison directe avec le P.D.G. et le Directeur de programmes et la tenue de comptabilité générale.

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 8.916, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

représentation offres

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES
RECHERCHE
POUR RÉGION NORD
REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnels.

- Formation rémunérée.
- Tous avantages sociaux cadre.
- Salaire lié aux résultats.
- Voiture indispensable.
- Vacances assurées.

Env. lettre man., curriculum vitae et photo, à : M. J. VOISARD — M.L.S. - E.T., 123, rue d'Alésia - 75014 PARIS.

secrétaires

Secrétaire de direction

JEUNE REVUE SCIENCES HUMAINES recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
STENODACTYLO RAPIDE JEUNE
Expérim., dynam., tr. organisée. Env. C.V. dét. Henri Dougier, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris.

Secrétaires

SECRETAIRE STENO-DACTYLO
bilingue ANGLAIS, si possible connaissances services commerciaux. - Expér. 3 ans minim. Téléph. pr rdez-vous : 788-60-96.

IMPORTANTE SOCIETE EXPORTATION située à Neuilly - Mo Sablons recherche
SECRETAIRE
BILINGUE ANGLAIS
Notions allemand si possible
Ecrire sous référ. no 6.255 à :
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Sténo-dactylo

SAINT-CLOUD près gare P.M.E. rech. STENODACTYLO débutante. Travail varié. 40 h. X 5 jrs. - 602-57-57.

formation profession.

Rech. ANIMATEURS de form. gest., droit, compt., langues... Env. C.V. ss réf. 1 214 Apepal, 95, r. des Moines, 75017 PARIS.

Import. Mat. HI-FI recherche
SPÉCIALISTES
Bien introduits dans la profession pour dist. mat. très haut. qual. Ecrire sous référ. 3.617, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
.. Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

Ch. 350 000 pour placement immobilier sur 100 hectares + bâtiments et ferme garantie par hypothèque premier rang ; privilège du vendeur ; bonne fin. Cautions. Ecrire ASSERPE, BP 503, 35006 RENNES CEDEX.

Agent Exportation Canada-U.S.A. pour augmentation clientèle, étudiera propositions pour diffusion produits industriels ou alimentaires (même artisanat). Ecrire N. COLAS-LESUR, 1 Parkside, place Montréal (P.Q. Canada).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi

H., 28 ans, ouvert à toute expérience
Maîtrise Gestion - D.E.S. Droit des Affaires
D.E.S. Sciences Economiques - D.E.C.S. imminent.

Expérience Contrôle Budgétaire.

cherche poste

CONTROLE DE GESTION, AUDIT, FINANCES

Paris, province, étranger.
Libre rapidement.

Ecrire nº 844 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

RECHERCHE
Missions ponctuelles d'organisation ou d'assistance à durée déterminée pour :
— dynamiser LA CIRCULATION DE L'INFORMATION à l'intérieur de votre entreprise ;
— créer votre SERVICE DE DOCUMENTATION, votre BIBLIOTHEQUE, quel que soit le secteur professionnel concerné.

Ecrire sous le numéro T 73635 M., à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris. Tél. : 487-44-67.

Maîtrise, gestion entreprise ch. travail contrôle, gestion analyse financière mi-temps. Tél. 523-04-57.

H., 28 ans, maîtrise de gestion, espagnol courant, anglais, exp. bancaire rech. poste assistant à dir. fin. région parisienne. Ecr. nº 901 « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., dyn., b. présent. améric. cour., lib. ste, lic. droit des aff. niv. DES ch. situation en rapp. Ecr. nº 899 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COUPLE COMMERÇANT, 34 a. dynamique cherche GERANCE SALARIEE tout emploi. Tél. : 481-62-26.

J. H., 24 a. ch. empl. ds photo de reportage mode pub. ou autre. F. Leurier, 10, r. Jeanne-d'Arc. 93460 Gournay-sur-Marne. Tél. : 305-30-51.

Secrétaire direction confirmée ch. poste collaborat. dans PME Paris, connaiss. compt., export, télex, conf. absolue. - 532-88-39.

SERV. JURIDIQUE
Jne Fme 34 ans Lic. DROIT anglais cour. long. expérience notariale, recherche situation ds service jurid. Entrepr. Paris. Ecr. nº 11 333 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

EXPERT-COMPTABLE
Grande expérience comptable, financière, administrative, juridique, fiscale informatique rech. emploi à temps partiel pour assistance direction générale P.M.E. Paris et région parisienne. Ecrire à nº 8 103, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

DIRECTEUR COMPTABLE
40 ans - Plusieurs années d'exp. milieu presse et vte par corresp. Gestion service, traitem. abonn., budget, trésorerie, gestion pers., comptes exploitations, pertes et profits, bilans. Etud. ttes propos. à Paris. Ecrire nº 073567 M à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris, qui tr.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL
- Spécialisé en gestion et reprises d'affaires en difficultés ou dans le lancement de nouvelles affaires.
- Grande expérience dans relations avec partenaires sociaux.
- Bonnes connaissances des pays étrangers.
- Diplômé E.S.S.E.C.
- Recherche poste à haute responsabilité dans lequel des difficultés seront à surmonter.

Ecrire nº 8.885, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE
Dix ans exercice libéral, bonne formation scientifique, goût des relations humaines, étudierait toutes propositions d'emploi intéressant domaine des pollutions (recherche fondamentale, technologie) particulièrement en ce qui concerne les problèmes de traitement des eaux.
Anglais lu et parlé. Espagnol : deuxième langue.

Ecrire nº 905 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

SECRETAIRE GENERAL
45 ans, CEPI, ICG, anglais, espagnol, gestionnaire efficace aux plans administratif, juridique, financier, sens développé coordination, diplomatie, synthèse, souhaite apporter sa collaboration dynamique et concrète à entreprise industrielle, commerciale ou de service. Paris ou province, disponibilité rapide. Indiquer premier rendez-vs au nº 908 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

SECRET. DE DIRECTION
Expérimentée, 31 ans, trilingue anglais, allemand, cherche secrétariat haut niveau, Etoile de préférence, 4.000 F X 13, vacances assurées. Libre de suite. Téléphone, H. de B., 265-28-40.

POUR L'ETRANGER
J. Hme, 23 a., DECS complet, expér. enseignem., rech. poste enseignant pour rentrée 1977 (comptabilité, gestion). Ecrire, no T 073.699 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE
Esthétique. Spécial. PEINTURE CONTEMPORAINE, rech. empl. temps partiel ou plein ds milieu éducatif, culturel, artistique. Ecr. nº T 73.810 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

RELATIONS PUBLIQUES

PERSONNALITE 1er PLAN
Homme de confiance, 39 ans, imaginatif et organisé, niveau Licence Sciences Humaines. Anglais (parlé, lu, écrit), très bonnes notions d'Espagnol. Mobilité absolue pour voyager, recherche poste à responsabilités : monde des affaires, politique, spectacles, artistique ou culturel. Pour prem. entretien, écrire nº 11.416, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

BIANCHI A 112 72-73, 583-05-20.

DYANE 6 beige 75, 583-05-20.

5 à 7 C.V.

Simca 1000 rall. 1 c. neuve, 1100 GLS break 75.
DAF coupé 66 SL 75.
69, rue Tolbiac, 583-05-20.

VW 1302 71, impec. px à déb. urgent, cause maladie. Bernard, Tél. : 548-93-85, insistez.

GOLF GLS 4 portes mécaniqu. noir, climatisée, disponible. SCIROCCO GL1, frégate, disponible, tél. 766-26-10, M. TOLLU

R5 TS, t.o., 75, avec 2 800 F.
R5 TL, 74, avec 2 000 F.
R4 export, 73, avec 1 500 F.
FIAT 127, 3 p. 76, avec 2 600 F.
Tél. : 542-69-21.

MINI 1000 76
1re m. 306-91-90 - 567-64-19.

8 à 11 C.V.

Toyota celica 75, avec 3 000 F. Audi 100 LS, automatique 72, avec 1900 F. Tél. : 542-69-21.

12 à 16 C.V.

Part. à part. vend MERCEDES 280 SE, parfait état, 108.000 km 1re main, bleu métal, toit ouv. radio B.M. M. LEOPOL. Tél. : 737-43-25.

VENDUES AVEC GARANTIES
280 E, 77, bleu clair métal., int. mast. BADA, gl. él. 3.900 km.
280 SE, 74, blanche, int. noir, DA 5 vitesses, 90 000 km.
230, 6 cyl., 75, ivoire beige, DA BM, 60 000 km.
DELAIZEMENT S.A.
5, rue de Bretagne, 92 Levallois.
Tél. : 270-10-19 - 737-64-40.

604 1977 - 450 km Tél. 876-47-62

+ de 16 C.V.

PORSCHE 3 l. et 2 1,7 dispon. POZZI TÉL : 734-91-64, 10, bd Gouvion-Saint-Cyr (17e).

CHEROKEE
C J 5
C J 6
C J 7
JEAN CHARLES
Import. American Motors.
28, rue Claude-Terrasse, PARIS-16e - Tél. 525-38-83.

B.M.W., coupé, 75, 300 CSI imp. B.M.W. 520, 75. Mercédès Bourges. Tél. (15-36) 70-03-59.

PACER 77 - 0 km TTES OPTIONS
RADIO CASS. - PX INTERESS. TEL. : 609-15-16

FORD STATION WAGON
Country Square 33 CV, 1973, 6 places, bleu métall., faux bois, skaï bleu B.A. air conditionné, D.A. radio, glaces teintées. Tél. M. Hauteur : 474-08-07 ou 40-32

ROLLS-ROYCE PHANTOM 6
8 pl., état et prix exceptionnels. JEAN CHARLES, 525-38-83.

JAGUAR
XJ12, climatiseur, marron, 1974.
XJ6 4,2 l., B.A., 33.000 km., 1976.
XJ6 4,2 l., B.A., marron, 1974.
XJ6 4,2 l., B.A., gris métal 1972.
DAIMLER SOVER. 4,2 l., 1973.

Bentley série T, 65.000 km., 1970.

JAGUAR NEUVES DISPONIB.

BARAL S.A.
49, bd République, La Garenne.
781-94-98 - 781-91-81.

achat

ACHÈTE COMPTANT
R 5 - R 12 - 104 - 504
FIAT 125 - 131 - 132
677 - 30 - 82.

divers

MERCEDES 300 SEL, 3,5 l. bleu métal 2 tons ttes options
ROVER 3500 BA-DA cuir.. 73
AUDI 80 GL automatique.. 74
R17TL, automatique, cuir.. 73
BMW 2000 Touring 73
Tél. : 228-18-70.

Centre Occasion Confiance
RESTELLINI et FILS
604 - 504 - 304 - 104
Crédit leasing garantie totale.
Location courte et longue durée.
55, avenue Gallieni (R.N. 4)
94 JOINVILLE - 886-33-30.

MERCEDES-BENZ

AUTO-LUX Concessionnaire
69, rue de Tolbiac, PARIS-13e.
Tél. : 583-05-20 lignes groupées.
74 450 SLC gris métal., cuir.
8/76 280 SE climat. ttes options.
73 280 SE beige B.A.
72 280 SE gris métal, t.o. B.A.
73 280 E B.M., bleu.
74 240 D, beige.
73 230 6 cyl., 56 000 km.
76 Granada Ghia bleu métal.
73 Mustang Cabr. bleu métal.

PAX - MAZDA
Nouvelles 6 et 7 CV
480 F Moyenne mensuelle
737 F Moyenne mensuelle
Nouveau coupé 2 + 2
GARANTIE PAX 2 ANS
133, rue de Rome-17e. 924-76-83.

SOPDA concessionnaire
MERCEDES
NEUF et OCCASION
32bis Route de la Reine
92-Boulogne 603-50.50

GARAGE de PARIS
4, avenue Marcel-Cachin, 92 CHATILLON

CENTRE OCCAS. CONFIANCE

1) VÉHICULES de DIRECTION
604 1977, boîte manuelle et boîte automatique
504 TI 1977, boîte automatique
504 GLD 1977
304 SL 1977
104 coupé ZL 1977
104 coupé ZS 1977
104 GL 1976
104 SL 1977
GARANTIE SIX MOIS
Pièces et main-d'œuvre

2) GD. CHOIX d'OCCASIONS TOUTES MARQUES
Révisées. Garantie « Griffe du Lion », pièces et main-d'œuvre. TOUTES POSSIB. DE FINANCEMENT ET DE REPRISE.

253-71-70

VENDUES AVEC GARANTIE
MINI 850, 76, gold, 11 000 km
ALEGRO automatique 77, blanche, intérieur bleu, 5 800 km.
PRINCESS 2200, 77, blanche, tt noir, vel. bleu, DABM 21 000 km
DELAIZEMENT S.A.,
5, rue de Bretagne, 92 Levallois.
Tél. : 270-10-19 - 737-64-40.

500 F CPT + CRÉDIT
Assur. et créd. immédiats
GARANTIE 6 MOIS
R4 TL 74, 40.000 km - R5 TL 72
R5 TL 74 mar. mét. - R12 TS 74
Rodéo 76 - R16 TS 72 - R6 70
R5 Alpine 77 - R17 TL 72 - R16 TX 77 - Alpine 310 V6 77 - 104 76
304 S 74 - 504 inj. 72 - Dyane 6, 74 - 2 CV 70 - GS 71 - 72 - 73
SM toutes options injection 73
Ford Escort 72 - Austin 850, 70
Jaguar XJ6 6/72 except. B.A.
MOTO YAHAMA 350, 75
NBREUX AUTRES MODELES FRANÇAISES - ETRANGERES
POSSIBILITE D'ECHANGE ou REMBOURSE sous 5 JOURS
ERARD AUTOMOBILES
AGENT RENAULT
30, rue ERARD
Métro Reuilly-Diderot
345-83-76 ou NAT. 96-05
REPRISES DE TS VEHICULES AU PLUS HAUT COURS

ETOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES-BENZ
VOITURES NEUVES DE DIRECTION DISPONIBLES
450 SEL - SLC
280 SE - SLC
250 1977, vert-métal., 2.000 km.
280 E 1976, ivoire, 20.000 km.
280 S 1973, ivoire
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées
ALFA DUETTO 1974, bleue
DS 23, 74, Pallas, bleu métal.
Ford Capri 75, 2.600, rouge
Lancia Fulvia 71, grise
504 1975, ivoire
Permanence commerciale
LE SAMEDI MATIN
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

box-parking

ODÉON
RUE CASIMIR-DELAVIGNE
PARKINGS EN SOUS-SOL
A VENDRE
755-98-57 ou 227-91-45.

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
Leyland
à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel
GARAGE FOCH • 35 rue Paul Valéry Paris16 • 727-31-02

L.POTACHE
concessionnaire
AUSTIN-TRIUMPH-JAGUAR-ROVER
Allegro 1100
19.165 F. T.T.C. avec 520 F. de moyenne par mois.
le meilleur rapport qualité prix
56 Rue Fondary – 15e 579-81-51
25bis Rue Boulard–11e 306-35-50

MERCEDES
Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie.



SFAM-France
Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008
Tél. 292 02 50

L'immobilier

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach. urgent STUDIO, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e. Tél. 873-23-55.

ACHETE DIRECT COMPTANT URGENT, 2 à 3 pièces PARIS avec ou sans travaux. Préfér. près FACULTE. Tél. 873-20-67.

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 P., tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL. Tél. 265-90-05

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

Ve VAL-DE-GRACE
dans petit immeuble
Habitable 4e trimestre 77
— Studios et 2 pièces.
— 4 pièces en duplex.

XVe Me CHARLES-MICHELS
— Studios 200.000
— 3 pièces 410.000
Habitables 3e trimestre 77

XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces 227.000
— 4 pièces 108 m2 + terrasse. Prix 575.000
Habitables 2e trimestre 77

Me MAIRIE MONTREUIL
— Sél. + 3 chbres .. 257.000
Cave et parking comp.
Habitables immédiatement

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland, 225-93-69.

Le Clos des Vignes
73-75, rue des Vignoles, Paris (20e), un petit immeuble pierre de taille massive, marbre, isolation phonique, thermique, 3, 4, 5 pièces et quelques studios. Prix ferme et définitifs. Livraison 4e trimestre 1977, on visite tous les jours de 14 à 19 h., fermé mardi et mercredi. TREVAL, 277-62-23.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
STUDIOS/2 P. et 5/6 P. Jard.
Appt témoin s/pl. après-midi
P. DOUX 500-16-62

BOULOGNE Mº Marcel-SEMBAT
7-9, rue des Quatre-Cheminées
Du STUDIO au 4 PIECES
Prix fermes et avantageux
Livraison prévue fin 77
Dréval, 15, r. Tronchet. 265-35-07.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES, 18, r. La Michodière, Mº Opéra. Seuls frais 380 F. - 742-78-93.

locations non meublées Offre

Paris

16e, square La Fontaine, appt. 3 P., cuis., S. de B., wc, chbre bonne, 1.800 F + charg. mens. Téléphone : 073-26-03.

BUTTES CHAUMONT
Dans imm. neuf, cft électrique, studio avec cuisine équipée, S. de B., 700 F + ch., parking au sous-sol, 150 F charges compr. Téléphone : 261-01-36.

13e - PLACE D'ITALIE
Immeuble récent, confort.
SANS COMMISSION,
2 Pièces, 51 m2, loyer 1.034 F, charges 235 F, parking 150 F.
S'adresser au gardien,
205, bd Vincent-Auriol (XIIIe).
Téléphone : 589-44-67.

PORTE D'AUTEUIL. — Neuf, standing, studio, tt cft, parking, 1.250 F charg. compr. 742-99-09.

XIe, Dans imm. moderne, 2 P., cft, jamais habité, 3e ét. sur cour-jard., clair et dégagé. Tél. Park. 1.250 F + charg. Tél., le matin, S E G E C O : 522-69-92.

MIROMESNIL, 296-27-98, 08-23, Gd 5 P., état nf, 4e étage, tout cft, gde classe, soleil : 4.950 F.

SUR PARC MONTSOURIS
Part. à Part. cède atelier, avec mezzanine + ch., 6e ét. (asc.), 1 balc., 2 terrasses, tél., loyer 1.200 F + reprise équipement mobil., décor. usage prof. poss. R.-V. : 589-44-14.

Région parisienne

ST-CLOUD, près gare, grand stdg, parc, vue, gd 3 P., neuf, tél., dble box, 2.400 F + charg. Tél. : 766-51-08, Poste 303.

SAINT-CLOUD. Près gare grand standing, luxueux studio, 20 m2, neuf, 650 F + charges. Téléphone : 766-51-08, P. 303.

locations meublées Offre

Paris

HOTEL DE VILLE, 225-73-26, petite chambre meublée pour étudiant, soleil, coin cuisine, eau chaude, chauffage, 350 F, charges comprises.

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue Saint-Charles, 75015 Paris
loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studio et apparts. Téléph. : 577-54-04.

locations non meublées Demande

Paris

Jeune Fille, sérieuse, cherche studio ou 2 pces. Prix modéré, quartiers Sud Paris de préfér. Ecr. nº 6.485, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Directeur de société étrangère recherche gd appart. ou hôtel particulier, de préfér. Neuilly-Saint-James, minim., 4 chbres, 2 S. de B., jardin privatif ou terrasse. Long bail. Téléphone : 225-31-71.

Directeur général de Société internationale recherche villa confortable, à GARCHES, ou proche alentour, construction neuve, 4 chambres, salon, S. à M., gar., jardin privatif, long bail. Tél. : H. B. : 261-56-12.

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

hôtels-partic.

DENFERT
Sur terrain de 800 m2
440 m2 habitables.
Construction en très bon état.
Sur rendez-vous : 567-26-35.

fonds de commerce

Bail à céder près plateau Beaubourg. Tél. : 272-75-40.

Cabinet immobilier. Bon C.A. Ecrire ou se prés. TANGUY IMMOBILIER, 93, av. de la République, 93300 Aubervilliers.

Cause départ vends fonds tapisserie-décoration-atelier dans 11e. Bonne clientèle. 700-57-03.

immeubles

Près Gaumont-Palace et Métro 7 Studios + 2 Deux-Pièces entièrement rénovés vendus en bloc. Confort, soleil, calme, bel immeub. briques. GROS rapport. LE Pptaire 531-85-56 - 250-21-85.

RECHERCHONS
IMMEUBLES DE BUREAUX PARIS
INTRA MUROS EXCLUSIVEM.
Position centrale.
Budget 10 à 50 millions de frs.
Adresser dossier à :
SOGE SERVICE
A. Marcandier,
42, avenue R.-Poincaré
75116 Paris - Tél. 553-38-22.

pavillons

10 KM VERSAILLES
Domaine des Templiers, pavillon sur 246 m2 terr, sur sous-sol compl., gar. 2 voit., 146 m2 hab. 6 p. pr., cuis. complèt. équip. Prix 400.000 F dont 35.000 F C.F. Tél. : 050-27-22.

A vendre Pavillon, entrée + 110 m2 habitables rez-de-ch. et 1er étg., s. de bns, garage, cave, buanderie. Sur 300 m2 jardin. Très calme. Versailles. Partic. à partic. Agence s'abstenir. 954-23-69 : 9 h.-12 h., 14 h.-18 h.

locaux commerciaux

BOIS DU NORD
Ets SERFATI (France)
route du Bassin-Carnot
14600 HONFLEUR
Pour cessation d'activité
LE 20 JUIN 1977
nous vendons
ensemble ou séparément
STOCK
FONDS DE COMMERCE
HANGARS
BUREAUX
MATERIEL DE LEVAGE
VOITURES
Renseignements sur demande
Tél. : 89-02-25 (3 lignes group.) - Télex : 170657 F.

19e A VENDRE ou à LOUER direct par propriétaire app. commercial ou profession. 75 m2, possibilité de bureaux, calme, clair, ensoleillé, 2 lignes téléphoniques. Loyer mensuel : 2.300 F. Pour tous renseignements tél. : 426-18-42.

Local tte propriété 720m2, plain-pied, 300 m. périphérique Est. 1 million. — Téléph. 500-11-21.

ST-GRATIEN EXCELLENT PLACEMENT
Superbe local lib., ét. nf. 400 m2. 60 m2 bur. S/terr. 1.100 m2. 36 m façade 750.000 à déb. - 989-31-74.

RUE MOUFFETARD
RESTAURANT - NIGHT-CLUB
Murs commerciaux occupés
BON PLACEMENT
RAPPORT INTERESSANT
Renseignements et visites :
Tél. : 227-91-45 ou 755-98-57.

l'agenda du Monde

Antiquités

Achète
GALLE, DAUM
AFFICHES, TABLEAUX
MEUBLES 1900-1930
Tél. : 588-40-03 de 14 h. à 20 h.

Artisans

TRANSFORMATION et aménag. d'appartements, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff., carrelage, peint., élect. menuis., meubles cuisine sur mesure. Crédit possible sur 3, 5, 7, 12 ANS, intérêt : 5,50 %. Devis gratuit, exécution rapide. Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

PLOMBERIE
sanitaire, travail soigné et rapide. Téléph. : 606-97-73.

Bateaux

Vds mousqu. club 75 parf. état. Equ. 3e cat, 6 vies, 757-05-59.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS (4e). Téléph. 033 - 00 - 83.

Superbe émeraude 5 carats Colombie « Muzo » val. invest. céd. par. part. 20 % ss val. exp. Ecr. nº 869, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cours

Comptabilité - E.P.E.C.
Ecole privée 272-06-78,13-30.
74, rue du Temple, 75003 PARIS.
— C.A.P. - B.E.P. - B.P. —
Aptitude probatoire D.E.C.S.

BRESILIEN p. Brésilienne diplômée. Tél. 589-47-29 ch. 303.

APPRENEZ L'ITALIEN dans une ambiance italienne avec des professeurs italiens. WEEK-END LINGUISTIQUE AGORA. Tél. : 500-15-53.

Cours particul. et petits groupes conversation av. PROFESSEUR ANGLAIS, week-end linguistiq. AGORA. Tél. : 500-15-53.

DACTYLOGRAPHIE-STENO méthode accélérée. T. 757-86-86.

Etudiants américains sérieux donn. cours. Tél. : NAT. 61-65.

Déménagement

Dpts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale. 12, r. Valadon, Paris-7e. T. 555-25-48/22-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, r. Saint-Florentin, Paris-8e. Téléphone : 260-34-80.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location-vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location-test, livraison, 10, r. de Rome, 75008 PARIS.
Téléphone : 522-30-90 522-21-74.

ACHETE violons, violoncelles, flûtes et harpes. TEL. : 202-83-12.

PIANOS neufs dep. 6 300, créd., oc. 3 500 queue 6 000. Loc Daudé 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

Jeux

A VENDRE
BILLARD FRANÇ. 3 BOULES
BABY-FOOT
ELECTROPHONE 80 SELECT.
MEUBLE RUSTIQUE.
JEUCAFRANCE
T. (1) 050-29-19 ou (54) 72-35-45.

Moquettes

30 à 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. T. : 757-19-19.

Rencontres

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs » COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16.

SEUL (E) VOUS NE POUVEZ RIEN
— Une rencontre réussie,
— un mariage heureux,
— un équilibre retrouvé.
CLAIRE vous écoutera

C.R.M. UNIONS
65, rue du Faubourg-St-Honoré.
TEL. : 266-61-09.

Messieurs, pour agrandir le cercle de vos relations, participez à nos réunions amicales, matin. dansantes, jour. champ., contact accueil. T. : 747-13-67.

Spécialités

Jeune viticult. en CORBIERES vend directement son vin. Le cubitainer de 22 l. : 105 F. (soit 3,50 la bout.) Tél. 324-31-29.

Sécurité

« K.-O. ! »
24 HEURES SUR 24 HEURES.
gardiennage, service de sécurité, gardes du corps. T. 285-58-91.

Stages

STAGES EN CATALOGNE
poterie - tissage - vannerie - émaux - dessin peinture - Ateliers d'Arts Jujols 66360.

STAGES EN PROVENCE
dessin, peinture
travail artisanal du bois.
Les Compagnons du XXe siècle.
84210 VENASQUE.

Vacances, Tourisme, Loisirs

BAIE DE ST-TROPEZ
CLUB DE VACANCES
PR TOUS RENSEIGNEMENTS
GOLFE BLEU
252, faubourg Saint-Honoré,
PARIS-8e. Téléph. : 622-18-23.

VENDEE SABLES-d'OLONNES
Part. loue belle villa indépend., jdin d'agrém., 5 ch., c., séjour, tt cft, juin 4 000 F, juil. 5 000 F 1-15 sept. 2 000 F. (51) 32-26-02.

CORSE b. mer, juillet villa cft 6 pers. Tél. 90-70-70-93 Zafrilla, CHATEAU COURLHEZON 84.

VACANCES AU DANEMARK ? Cherch. : appt à Paris (2 cples) période 27 juin-11 juillet env. Proposons : mais. au b. de la mer, à 50 km Copenhague et/ou appart. à 20 km de Copenhague. Ecr. Karen Kobberoe, Nygaardsterrasserne 254 E, 3520 Farum DANEMARK.

A louer : Haute-Savoie chalet tout confort, juin et/ou juillet. TEL. : 583-57-50.

HAUTE-SAVOIE. Loue chalet pr 2 à 8 pers. meublé tout confort, mai, juin, sept. Prix à débattre. Tél. (50) 98-35-16, heures repas, possibilité de louer à la quinz.

ANGLETERRE séj. équestres ou en famille, échanges, organisé par professeur. - T. 359-35-25.

CLUBHOTEL LOCATION
657-12-76
vous propose des studios 4 à 6 pers. tout cft, entièrement équipés, lingerie, matériel de cuisine, etc.
En montagne :
— Chamrousse
— Tignes
— Les Deux-Alpes
— Courchevel
— Méribel
— Val-Thorens
— La Clusaz
— Megève
Sur la Côte d'Azur :
— Cannes
— Saint-Tropez
Immeubles avec piscine
LOCATION A LA SEMAINE
à partir de 350 F en montagne et 550 F à la mer.
Juin - Juillet - Août - Septembre - Octobre.
TEL. : 657-12-76.

AOUT CH. VILLA 11 personnes 5/6 chambres, confort, jardin. PROVENCE-COTE D'AZUR. Ecr. nº 6 484, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Près Grasse vieux mas nature arbres, calme, 2 ch., cft, mai, juin, sept., oct. 532-22-64, repas.

J. H. 30 ans, ch. coéquipier(e) pour vacances étranger [illegible] 77. TEL. : 365-14-80.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

هكذا في الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,06

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	39,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

ILE SAINT-LOUIS
...IGINAL STUDIO, CARACT. ...ut plafond, poutres, S. de B., ...chen. équipée, calme. Prix : ...000 F. Téléphone : 727-84-76.

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
Pièces séparées 20 + 20 m2 ...me étage, ascens., chff. cal. Profession libérale possible. 350.000 F. - 331-89-46.

VICTOR-HUGO
... et 7e étage, splend. duplex, ... + chbre 55 m2 + 70 m2 ...rrasse, box. Tél. : 567-22-88.

BUTTES-CHAUMONT
3 P., tt cft, vue, 250.000 F. ...s., Vendredi 6, 14 h. à 19 h., AV. SIMON-BOLIVAR (19e).

17e S/VERDURE IMM. DE ...AND. Gds studios tt confort. 627-78-84. S/pl. 13 h.-19 h., 34, rue EMILE-LEVEL.

...e MARCADET - Dans bel immeub. Duplex 120 m2. Prix : 440.000 F 357-52-74 et 805-57-41

RUE WASHINGTON
P. 180 m2. 5e ét. Profession libér. GRAND BALCON. DORESSAY - LIT. 43-94

JOLIE MAISON « SUR UN TOIT »
...PLEX dble récept. 2 chbr. 110 m2. TERRAS. 145 m2. ...ès ensoleillé - Vue except. ...000. - DORESSAY, 548-43-94.

...D DIDEROT - Près métro P. Double liv. + chbre, conft. 315.000 F. - 280-37-37.

...ACE DES VOSGES (près), ...ns immeuble de caractère ...stauré, PETIT GRENIER ...ménagé en STUDIO. Location ...cile. — 531-85-56 et 250-21-85.

..., dans très bel imm. 1955 : gds appts lumineux, 140 et ...0 m², 6 et 8 P., plans excell. ; magnif. stud. 51 m², dern. ét. ...RIX SANS CONCURRENCE. DAN. 63-98, après 18 heures.

CHAMPS-ELYSEES (même) ...r propriétaire, reste 4 TRES ...EAUX STUDIOS tt conft, tél., ...age élevé. Hres bur. 734-99-75.

...JE OCTAVE-FEUILLET, très ...xueux, 165m², triple récept., 3 ..., 2 bns, parf. état. 250-19-53.

...agnifique imm. XVIIe siècle. ...uplex, 10 p., 5 sal. de bains. ...ur privée. 1.100.000 F. Visites ...us les jours, de 9 h. à 19 h. : rue Vieille-du-Temple (4e).

...EAUMUR. Splendide duplex, ...m², tt cft, hauteur sous pla...d 4 m., ensoleillé. 470.000 F. ...nseign. tél. 633-19-47 ou 06-05.

...ns bel immeuble restauré, ...u 2 PIECES, cuisine améri...ne, peu commun, avec 2 ...ZZANINES, poutres, boise..., confort. Belle rénovation. 250 - 21 - 85 531 - 85 - 56

... r. de Montreuil, 1er ét., part. 2 p. nf, 56m², park., cave, tél. ...000 F. 247-12-34, p. 20-05, h.b.

PLACE DE LA TRINITE ...n. p. de t., gd et superbe 5 tt cft, pl. soleil, prof. libér. ...RTIN, Dr Droit, 742-99-09.

... D'AUTEUIL. Imm. moderne STAND., APPART. 180 M2 ...ueusement équipé. Entouré verdure. Balcons. 723-71-88.

...RNES, 6, r. Marcel-Renault, imm. 7 p., dépend. + 2 ch. service. Prix 840.000 F. — ...ite jeudi, 14 h. 30 à 16 h. 30. COURTOIS, 265-49-85.

RUE DE LA
POMPE
2, 3 ET 4 PIECES
GRAND STANDING
BALCONS-TERRASSES
VUE JARDIN - SOLEIL
...hambres service. Parkings.
P.I.I 766-52-90 Poste 283

MAGENTA
...aire vend dans imm. pierre ...taille, asc., 4e étg., bel appt ...m², tt conft, exceptionnel, ...000 F. Sur place mercredi, ...di, vendredi, 14 h.-18 h. 30, ... boul. Magenta, PARIS-10. Tél. : 205-40-76, 206-15-30.

...s Vincennes, près R.E.R. ..., plein soleil, vue pano...nique, vaste 4 p., cuis., tout ... asc., 348.000 F. - 345-82-72.

...ion-Faidherbe. Grand 2 pces, ...rée, cuis., wc, s. bs, chauff. ...tral, 192.000 F - 346-63-85.

Pour investisseurs « Rénové locatif à haut rendement » Dans beaux immeubles à PARIS ... confort, vide-ordures, as...enseur, interphone, jardin. Studio, 2 pièces, duplex ...ble charge de copropriété. ...sibilité d'investir avec plan ... compte d'épargne logement. Prix direct propriétaire ...ENS. GROUPE VRIDAUD ... rue de la Paix, 75002 Paris, ... 261-52-25, 9 h.-19 h., même ...edi. Vis. possible le Week-end sur rendez-vous.

AUTEUIL 100 m²
...e livg + 2 chbres, cuis., ..., 2 wc, imm. récent, 5e étg., ...n soleil, balcons, 1 box. 567-22-88.

... Place des Vosges (près) ...meuble caractère, superbe ...lex + terrasses 250 m² envi..., tout confort - 278-09-40.

...IS VINCENNES - 2' R.E.R. ...ièces, grand standing, box. 345.000 F - 607-57-15.

... Fg St-Antoine, duplex 170m² ...traordin. livg atel. 100m²+3 ... Gros travx faits. Prix inté...sant - 589-20-97, apr. 18 h.

...te des Ternes. 140 m², séj. ...e, 3 chb., bs, toilette, cuis. ...tallée, chbre service, gd cft. Immeuble 1930 - 567-22-88.

...E MAILLOT. Pierre de taille. ...d et cour, soleil, 5 p., tout ... belle récept. Chbre de service - 229-26-37, matin.

...RAIS. Part. vd ds bel imm. ...IIIe vaste 6 p., ht plafond, ...ntrées, 180 m² env. 277-87-65.

Près VOLTAIRE. Calme, résid. gd standing, vaste séjour+3 ch. +2 bs. 104 m² + 12 m² balcon, 6e étg., dressg, plac., b. cuis., possibilité parking - 033-57-57.

MARAIS
SQUARE DU TEMPLE
BEAU LIV.+CHBRE, refait nf. BEAUCOUP DE CARACTERE URGENT - 225-75-42.

PL. A.-MAX - Exceptionnel, sur square, 3 p., cuis., wc, cab. toil. dche. Martin, Dr droit. 742-99-09

R. DES FRANCS-BOURGEOIS Studio tt cft, kitchen., douches, tél., bon état. Tél. matin seul. 325-82-66 - Agence s'abstenir.

CHAUSSÉE-D'ANTIN
Très bel Appt compl. rénové ds imm. 1850, env. 140 m2, 5 p. pr., s. bns, s. eau, 2 wc, belle cuis. moderne équip. Tr. belle entrée. 650.000 F - Téléph. : 526-11-97 ou 824-72-37, bureau.

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 m2 A 250 m2
Dans un cadre prestigieux, avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visite :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

Mo POMPE 4 pièces - 130 m2 Cuis., s. bains + chbre de service. — 754-46-26.

BD VOLTAIRE Bel appt 5 pces Tt cft, avec balcon. Poss. prof. libérale. 520.000 F. - 357-86-35.

AV. PARMENTIER 4 pces tt cft 85 m2 env. Balc. Imm. p. de t. 380.000 F. — Tél. : 357-86-35.

9e 6e étage. 2 pièces. Tt conft caract. + petite p. 50 m². Calme. Plein soleil. Belle vue. 165.000 F. Tél. 526-58-98. h. rep.

17e Part. vd studio tt confort. ensoleillement exceptionn. Calme. Téléph. Terrasse. Cave. Prix 140.000 F. - T. (90) 98-32-80.

Paris Rive gauche

LES OLYMPIADES. Très beau 2 p., cuis. équip., s. de bains, tél., parkg. 230.000. TUR. 97-81.

VAL-DE-GRACE - Luxueux **STUDIO** Entrée, cuisine équip., bains, w.-c., penderies. 32 m2. Etat neuf. Vue. Soleil. 160.000 F - 924-86-78

XVe Séjour, chbres, tt confort. Standing. Tél. S/pl. 4, 5, 6, de 14 à 18 h., 23, rue du LAOS.

CLUNY Voie piétonnière
PETIT IMM. début XVIe siècle
3-4 P. DUPLEX
LOGGIA - Soleil - Jardin
Tél. au 633-85-30

FAUBG SAINT-GERMAIN
7-8 P. Magnifique DUPLEX VUE s/hôtel XVIIIe et feuillage. Bcoup de charme. DORESSAY - 548-43-94

PANTHEON 2 pces, ent., cuis., salle de bains, w.-c. 2e ét. Bon imm. — 371-35-68.

Mo RASPAIL - Imm. récent **4-5 P.** 115 m2. 2e étage. Tél. 6.800 F/m2
Prévoir travaux aménagement
Exclusivité - 705-22-40

13e 3 pièces, cuis., tout conft 6e ét. Immeuble récent. 75 m2. - Prix : 300.000 F 628-75-58 LE MATIN

15e RECENT - VRAI 4 PCES Gde cuis. équip. Terrasse. Tél. Park. 480.000 F. -577-74-38.

BD SAINT-GERMAIN
PARIS (6e) Part. vend studio tout cft, plein sud. Vue dégagée. Beau living 22 m2, cuisine séparée, bains, poutres, caractère. Tél. Cave. 250.000 F. Tél. : 033-07-74 après 19 hres.

6e DUROC. CHARMANT 2 P. tout confort, poutre. Soleil. Imm. caract. rénové + possib. grenier séj. 2 chbr. - 293-62-16.

METRO ODEON Imm. ravalé
2 PIECES Entrée - Cuis. CALME
PRIX INTERESSANT
16, RUE GREGOIRE-DE-TOURS MERC., JEUDI, 14 h. 30-17 h. 30.

CENSIER Duplex possible 2 PCES + 1 PCE -2e et 1er étage 54 m2 - Tél. Soleil. Confort. — 331-81-11

6e RUE SEGUIER - S/cour 18e s., duplex plein sud 115 m2, tt conft, parfait état. 325-82-66 matin seulement AGENCE S'ABSTENIR

VUE SEINE Pont-Neuf Vert-Galant Duplex, séj.+ch., gde cuis., bns. Terrasse. Impec. 11, r. Dauphine jeudi-vendr., 14-18 h. - 033-57-57.

SORT DE L'ORDINAIRE
PASTEUR
2 PIECES dans jardin intérieur avec grands arbres. Ensoleillé. Très calme. Imm. 71. RESIDENTIEL 783-96-33

GUYNEMER-LUXEMBOURG 150 m², LUXUEUSES RECEPT. SUR JARDINS - ODE. 42-70.

ECOLE MILITAIRE
PLUSIEURS STUDIOS
de différentes surfaces sur rue et cour-jardin, immeuble 1930 en cours de restauration, tout conft par imm. Garage poss. Visite : lundi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 13, rue CHEVERT (7e).

14e - Très beau 5 p., récent, balc., verd., 6e étg., asc., park. ALGRAIN - 285-00-59, 09-54.

DENFERT - Studio, cuisine, bains, 78.000 F 331-30-08.

MAZARINE - ODE. 42-70. 110m², 4-5 p., CHARME, CALME ETG. élevé. SOLEIL. CARACT.

SPECIAL PLACEMENT
Bel imm. atel. artiste et 3-4 p. occupé. Px intéressant. 227-71-44

RUE DE VERNEUIL
R.-de-ch., entr., séj. + chbre, tout cft, état neuf, poss. prof. lib. 380.000 - 770-73-77 matin.

PARIS-5e
Grand 2 pièces, bel immeuble rénové, ascenseur, téléphone. Visite jeudi, vendredi, de 14 à 19 h., 23, rue de Bièvre, ou sur rendez-vous : 277-62-23.

ST-MICHEL. Dans imm. en rénovation, 4e étage, sans asc., STUDIO de RECEPT. 50 m² car. Except. Tél. 260-26-29, le matin.

Bd ARAGO. Imm. P. de T., 5e etg. ss asc., 3 p., tt cft, tél., cave, soleil, 360.000 F. 033-06-03.

PANTHEON. Imm. P. de T., 5e étg. ss asc., 3 p., caract., tt cft, tél., 340.000 F - 326-23-91.

4, RUE DE TOURNON
Appt de grande classe 245 m² S/RUE et GDE COUR CALME, boiseries, dans bel hôtel 18e s. Parking. Visite jeudi, 14 h. à 17 h. ou BURON, 742-02-44.

RUE D'ASSAS - Beau studio, 190.000 F - Tél. Bel immeuble. PROMOTIC - 325-15-76.

PORT-ROYAL - Ravissant studio, tout confort, calme, tél., ascens. 180.000 F. - URGENT. PROMOTIC - 325-10-74.

CHERCHE-MIDI - Jolie vue, 2 charmants appts, séj. 1 chb., tt cft, 1er, 3e étg. 285.000 F. TRANSEIL - 325-18-56.

MONTPARNASSE
LA GANDARA
A vendre, prix fermes, du studio au 5 pièces, avec terrasse et jardin. Livraison septembre 78. Renseignements sur place, 3 et 3 bis, rue A.-Bourdel (T. 544-72-95), ou sur rendez-vous GESLAT (584-11-14).

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

NEUILLY CHATEAU SUR PARC
Luxueux 3-4 p., moderne, 90 m2. Grand balcon - terrasse. - Soleil. MICHEL & REYL — 265-90-05.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
Près gare rive gauche
2 P. Grand caractère, poutres, cuisine aménagée, téléph. Gd cft. 150.000 F. - Tél. matin CARRES ST-LOUIS : 950-48-99.

LEVALLOIS - 6 PCES
138 m2 Imm. standing, 1967. Tt conft. - Parking. Chbre serv. possib. Excell. ét. Px 590.000 à discuter. - Crédit. Tél. au 627-78-52

20 % AU-DESSOUS DU PRIX « VISION 80 » LA DEFENSE. Cause départ, 2-3 pces, loggia, soleil. Téléph. 245.000 F. Crédit maximum. BERNARD, 603-94-57.

BOULOGNE (PRES BOIS)
Magnifiq. living double + 2 ch. et 2 s. de bns, 90 m², gde terrasse, pl. Sud. Park. Px intéres. Visite jeudi, de 15 h. à 18 h., 26, rue Denfert-Rochereau. PROMOTIC, 325-15-89.

ORSAY
Part. vd 2 pces, cuis., s. bains. Refait, bien situé. Très urgent. 85.000 F - Téléph. : 010-13-65

NEUILLY-SUR-SEINE
Propriétaire vend directement Studios et 2 P., prix intéressant. Téléph. : 293-66-66, le matin pr rendez-vous, s/place du 4 au 7, de 15 h à 18 h : 4, r. Boutard.

6 P. + TERRASSE
SEVRES VILLE-D'AVRAY
4 chbres, 2 bains, cuis. équip. Tr. bel imm. Vue panoramique. 725.000 F - Tél. : 577-46-10

SURESNES - 3 Pièces
Tout cft, 64 m2, tél., s/jardin. Imm. 1966, excellent état. Prix : 255.000 F. Crédit. 627-78-52

3 P. + TERRASSE
BOULOGNE
Séjour, 2 chambres, 340.000 F. ORPI 577-46-10

ST-GRATIEN. Excel. placement récent, superbe studio + cuis., bns, 33 m². 85.000 F. 989-31-74.

au lieu de chercher au hasard votre appartement... consultez
Information Logement
525.25.25
Publiscope
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Centre Étoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25
Centre Nation
45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

PANTHEON
Part. vd beau studio 25 m², cuis., s. de bs, tél., très clair, calme. Pr visiter, tél. 325-37-45.

MONTPARNASSE
50 mètres métro GAIETE
Imm. P. de T., 3e étage, gd séj., chbre, s. bs, cuis., entr., 80m². DIRECT PROPRIETAIRE 9 h. à 12 h. Tél. : 257-25-57.

VAVIN - Bel appt 58 m², séjr + chbre s/verdure, rénové avec goût - Prix à discuter. PROMOTIC - 325-10-74.

VAVIN - Petit atelier calme, très clair. Pour peintre ou sculpteur ou à aménager en studio - 833-02-56.

CH.-de-MARS. Lumineux duplex 7 p., 150m². Très bon plan familial log., balc., terr. 277-63-37.

Tour MONTPARNASSE. Duplex livg, 2 chb., calme, soleil. 53, av. Maine. Jeudi 13 h. 30-15 h. 30.

ST-MICHEL. Part. à Part. Vd studio spacieux, 4e ét. s/cour, tél. très calme, très clair, bel imm. T. 350-49-38 apr. 20 h. 30.

13e ARRDT - AV. D'IVRY
Charmant Appt, séj. + chambre 50 m2, tout cft, tél., 13e étage. parking. - Prix : 235.000 F. Téléphone : 766-04-17 (P. 260).

CONTRESCARPE
Pierre de taille, 2e ét. rue. Petit 3 P. 18, rue Rollin, mercredi 4, de 14 h à 19 h - 331-81-11

41, RUE MADAME
6 PIECES - 200 M2
Belle galerie, office, cuisine, 3 bains, parfait état. PLEIN SOLEIL, IMMEUBLE STANDG. Visite mercredi, jeudi, 14-18 h.

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne, Paris-15e,
— 2 Pièces : 331.000 F, 4 Pièces : 646.000 F.
Appartement modèle sur place, ts les jrs de 14 h. à 19 h. 30.
JOR et Cie : Tél. 766-25-32

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
SUR LA PLACE, bel imm. P. de T., av. asc., 5 P., 140 m2, 2 serv. tt cft. Tél. : 567-72-11.

GOBELINS
2 Pièces, 57 m2, tt cft, tél., bon état, calme. Téléph. : 331-89-46.

HOTEL PARTICULIER
300 M2 + JARDIN. Refait neuf.
Moins de 4.000 F le M2
4, R. AUGUSTE-VITU, 17-20 h.

LEVALLOIS Centre. Magnifique studio, cuis., bains, 25 m², soleil, 5e ét., sans ascens. Placement idéal. — 567 - 22 - 88.

ANTONY. Bel appartem. 62 m², 3 pces, confort, impecc, balcon, cave, parking privé. 188.000 F. PESCHARD, 666-08-27.

VAUCRESSON. Luxueux appart. 130 m² habitables + 20 m² balcon, séj. 52 m², 2 chbres, cuisine équipée, bns, dche, prox. gare, commerces. Calme. Px 700.000 cpt. 500.000 crédit vendeur 6 % sur 5 ans. — J.M.B., 970-79-79.

NEUILLY. Immeuble bourgeois, gd conft, hall, double réception, 3 ch., cuis. office, 2 bns, tél., chbre serv. Exclusif. 622-46-90.

VERSAILLES. Appt splendide, dernier étage, vue panoramiq., proxim. gares. Liaison : la Défense et Montparnasse. 146 m² habit. + 98 m² terrasse, séjour, 4 ch., 2 bains, cuisine, box en sous-sol. Parking. Px 900.000 F. J.M.B., 970-79-79.

Mo ANTONY Part. vd gd studio. Tt confort. - Tél. Sud. Soleil. Calme. — 033-69-86.

Région parisienne

VINCENNES Près bois Imm. 1965
Appt en DUPLEX 5e et 6e ét. 130 m2. LIV. 4 chbres, s. bains, w.-c., cuisine aménagée, salon, s. d'eau, w.-c. Terrasse 100 m2 aménagée
RESTAURE par décorateur 650.000 F. - Tél. : 254-39-91 S/place samedi 9 h. - 18 h., 5, av. Paul-Déroulède.

VILLE-D'AVRAY
Résidence très gd standing
5 PIECES Calme et verdure 139 m2 + 22 m2 balcon Box. 950.000 T.T.C. - Tél. matin CARRES ST-LOUIS : 950-48-99.

Province

La mer à 110 minutes de Paris par l'autoroute ou le turbotrain
Le Parc de la Chaumière
à Trouville sur Mer
appartements et studios
D.FEAU
132, bd Haussmann 75008 Paris — **261.80.40**
Place du Casino 14360 Trouville — **(31) 88.58.68**

BORD DU LÉMAN
A ÉVIAN
PLACEMENT IDÉAL
dans imm. grand standing, vue directe sur LAC et la SUISSE, magnif. STUDIOS ET 2 PIECES tout confort à partir de 89.000 F. Renseignements, photos et documentation.
AVIS 68, boulevard Sébastopol, 75003 PARIS. **277-78-50**

Collioure. Part. vend appt F 4, 76 m² + loggia, tout confort, ch. individ., grand garage. Prix 280.000 F. Ecr. 8.399/66 HAVAS 66004 PERPIGNAN, B. P. 442.

Banl. Bordeaux, résid., ds parc, stdg, cft, F 4 100 m² avec balc., dont séj. 30 m² + gar. 210.000. Ecr. n° 907, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etranger

PARTICUL. vend ANDALOUSIE SALOBRENA appartement 80m² équipé ds résidence, golf, plage, piscine, tennis. Prix 120.000 F. Ecrire HAVAS TOULON, 17.931.

viagers

VIAGER OCCUPE Marais grand 5 p. 3e ét., asc., soleil. Vue, bel immeuble Pierre de T. Petit comptant. T. : 325-10-62.

LIBRE La Garenne-Colombes sur 1 an, belle villa 7 pièces, 240 m2 habitable, jdin. 500 m2 30 000 comptant + 4 000 rente. ETUDE LODEL : 700-00-99.

Près SACRE-CŒUR. Beau 2 p. 62.000 + 700 F. Occupé 73 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

VAL DE LOIRE **LIBRE** 190 km PARIS
Très belle maison XVIe siècle. 250 m2 habitables, plain-pied, poutres d'époque, tt conft, gar. Jardin 7.900 m2. Cpt + rente sur 10 ans. **VERNEL** 526-01-50

bureaux

CESSION DIRECTE BAIL A USAGE DE BUREAUX
280 M2
PROXIMITE IMMEDIATE
CHAMPS-ÉLYSÉES
10 BUREAUX BON ETAT
+ GRANDE POSSIBILITE
ARCHIVAGE
5 lignes tél., cess. bail 100.000 F LOYER MENSUEL : 107.200 F Téléphone : 225-80-88 256-05-84 ou 359-99-29 TEL. HEURES BUREAU

DOMICILIATION TEL SECR. TELEX. Frais 100 F/mois. APEPAL, 228-56-60.

224-08-80
Domiciliat., courrier, secrét. permanence téléph., télex.

Cédons droit au bail 3-6-9-12 burx 53 m2 + park. ds imm. gd stand. Périphérie parisienne Tél. : 876-20-96.

PARIS-20e - 800 m2 bureaux + magasin cour d'accès 5 lignes tél., loyer très modéré. Tél. Sté A.S.E.I. 602-57-57.

A LOUER
RUEIL-MALMAISON
2 accès directs R.E.R. 3000 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2. Restaurant d'entreprise. Climatisation. Centre commercial. Directement propriétaire. Rens. Martine BRUNEAU. Tél. : 720-65-21.

VOS BUREAUX A 16' DE ST-LAZARE
A DES CONDITIONS TRÈS COMPÉTITIVES DE 163 à 9.700 M2 EN LOCATION
SARI
720 14 15

1 à 20 BURX. Tous quartier. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. - 293-45-55.

8e Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

OPERA 130 m2 5 p. principales
Toute propriété - Belle réception Tt conft. Impeccable. 6 lig. tél. DECOBERT - 742-28-86

GEORGE-V
Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf - 723-55-18.

villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

5 MINUTES DE VERSAILLES bien desservi, sur 856 m2, const. 71 de plain-pied compr. ent., séj. 37 m2 avec cheminée, c., équip., 3 chbres, 2 bns, W.-C., garage 2 voit., grenier aménageable, px 620 000 F, 045-29-09.

MARNES-LA COQUETTE villa impeccable 140 m2 habitables, séjour, 3 chambres, bureau, cuis., bains, terrain 550m2. Prox. gare; commerces, écoles. Px 900 000 F. J.M.B. 970-79-79.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE très belle maison en pierres rustiques 230 m2 habitables, rez-de chaussée, récept. 65 m2, bur. cuis., office, studio service, 1er ét., 5 ch., 2 bains, W.-C., terr. de 1 600 m2. Prix 900 000 F. J.M.B. 970-79-79.

VAUCRESSON PLATEAU maison avec travx, 8 p., terrain 1 000 m2. Prix : 760 000 F. J.M.B. 970-79-79.

RUEIL résidentiel 7 pièces + pav. gard., beau terr. 930 m2, 840 000 F. av. facil. T. 027-57-40.

CASABLANCA
Ravissante villa, quartier résidentiel Anfa, jardin, 3 chambres, tout conft. Ecr. à M. MEIERS, 17, rue de la Grange-Batelière, PARIS-9e.

VALLÉE de CHEVREUSE
Maison gd standing, 217 m² habit., 6 chb., 3 bs, 4 wc, terr., jdin 850 m². Tél. : 012-17-98.

propriétés

65 KM DE PARIS
6 KM DE NOAILLES
Propriété 2 maîtres impecc. 2 maisons 4 p., cuis., et 5 p., cuis., gd conf. Nbres dépend., 3 garages, boxes 900.000 F AV. 225.000 CPT - PARAGE 448-07-55

PROVENCE : choix de châteaux, mas, propriétés. La TUC B.P. 14 ORANGE (90) 34-35-93.

25 km Paris-Ouest
A vendre
32 HA DE BOIS
avec belle maison.
Ecrire à EUDICO, référ. 3080 1, rue Bourdaloue - 75009 Paris.

Pote 17 ha vignes, vergers pl. rap., mais. rust. pierre emplacement chasse magnif. LOT-SUD limit. T.-et-G. Georges PARIEL 46170 Castelnau-Montratier.

DOURDAN Part. vend, centre ville, rue calme, PROPRIETE DE CARACTERE XVIe siècle. 9 gdes pces, gar. Jardin. Poss. 3 appts indépend. Prix 650.000 F. - T. 490-09-78.

Saint-Nom-la-Bretèche - Très belle propriété constr. récente, luxueusement aménagée, liv. + 4 ch., 3 sanit. Gar. Mais. gard. Pavillon jeux. Jardin agrément 8.000 m2 env. - Tél. 227-00-52.

BANDOL (Var)
Mas provençal et bergerie Terrains boisés de 7.000 m2. ALGRAIN - 285-00-59.

AUTOROUTE DE L'OUEST
70 km de Paris
MAGNIFIQUE PROPRIETE
Constr. moellons 10 X 10 2 étg. s/4 nivx (asc. Otis). 9.700 m² clos, 2 rues, faç. 55 m., 2 entr. voitures, 1 ent. serv., sous-sol et caves, buanderie, ch. centr. et garage :
R.-de-CH. : entrée principale. grande salle de séjour, bureau. salle de jeux.
2e ENTREE : penderie, wc, lavabo.
3e ENTREE : cuisine.
1er ETAGE : 4 chb., bains, wc, penderie.
2e ETAGE : 2 grandes chbres, 6 fenêtres, très belle vue, colline Vitteuil La Roche.
Beau jardin d'agrément, piscine 12 X 6 alimentée par forage et pompe.
MAISON GARDIEN
3 chb., s. d'eau, wc, cuisine, 2 garages, chenil, hangars, potagers, basse-cour, volière (8 cases). Parc.
A 100 m. Seine. Route priv. et terrain pour amarrage bateau. Possib. 5 morcellem. Px 700.000 F. Tél. 479-30-18, 27, rte de la Roche-Guyon, 78-MOISSON.

PALAISEAU, belle propriété 76, 200 m2 habit., quartier calme, Séjour 50 m2, 6 chbres, 3 s.d.bs. Sur sous-sol complet - 928-33-68.

PROVENCE
PROCHE AVIGNON
vendons dans colline boisée chênes verts, pins, sources, 2 ha. clôtures, vue imprenable. Belle demeure provençale. 10 p., gd cft. dépendances nombreus. Px 1.100.000. Saint-Marc Agence, 10, rue Rappe, 84000 AVIGNON.

NORMANDIE 120 KM
BEAUMONT-LE-ROGER (près) MAISON CARACTERE s/6.000m² Grande cheminée, colombages. 425.000 F. TRU. 07-41 av. 12 h.

maisons de campagne

PET. MOULIN
entre forêt et rivière, à aménager. Poss. 4 pces + cuisine, Eau A.B., élect., s/ grand terr. de 8.900 m2. G.D. bon état.
PRIX 80.000 F
Possib. crédit 80 %, PROGECO, 88, av. Général-de-Gaulle, 03100 MONTLUÇON. Tél. : (15-70) 28-30-30.

châteaux

CHATEAU DE VAUBOYEN
(Communes de Jouy-en-Josas et Bièvres) à 15 km de Paris. Sur 13 hectares au bord de la Bièvre, splendide propriété avec nombreuses dépendances. Maison principale : 7 pièces (+ salle de bains, 2 cabinets de toilette, w.-c.) et chambres mansardées. Dépendances : 3 bâtiments (2 maisons gardien, chambres dont atelier artiste, 3 garages av. chambr. de serv.) 5 + F Monsieur Stokes, 266-57-14

MANOIR NORMAND
sur colline, 120 km de Paris, 30 km d'Evreux - 300 m2 et mais. annexe de 75 m2, 2 ha de bois bordés par la Risle. Prix exceptionnel : 1 million. Tél. entre 10 et 12 h : 624-03-09.

domaines

SOLOGNE
Région SALBRIS, propriété de 220 ha. bois - culture - chasse. 32 ha d'eau (4 étangs). Bâts solognots en U aménageables. Maison de maîtres, communs. CABINET LA SOLOGNE S.A. 41200 - ROMORANTIN 16 : 54-76-02-92.

terrains

Deauville
Le Domaine du Haut-Bois
Sur les hauteurs de Touques, à moins de 5 minutes des plages de Deauville et Trouville, il reste quelques terrains disponibles (à partir de 90 000 F) dans le cadre boisé d'un domaine privé et gardé, avec deux courts de tennis.
Vue exceptionnelle sur la mer et la Vallée de la Touques.
Chaque parcelle, d'environ 2 500 m², entièrement viabilisée, est réservée à la construction de maisons de style normand traditionnel.
D.FEAU
132, bd Haussmann 75008 Paris — **261-80-40**
Place du Casino 14360 Trouville — **(31) 88-58-68**

CROISSY-SUR-SEINE R.E.R.
BEAUX TERRAINS DE 800 M2 gde faç., entièrement viabilisés PRIX TTES TAXES COMPR. de 300.000 F à 340.000 F. AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

YVELINES/ESSONES 35' Paris 12 350 m2 avec permis constr. 1 seule constr. 22 F/m2. 484-32-73.

LA CELLE-SAINT-CLOUD terrain à bâtir 1 000 m2 environ A partir de 340 000 F le lot. J.M.B. 970-79-79.

SAINTE-MAXIME (VAR)
TERRAIN BOISE DE 27.060 M2 vue magnifique sur golfe Saint-Tropez, zone naturelle, constructible, route, eau, électricité, 15 F le m². STEIFF, 189, rue de Courcelles, 75017 PARIS. Tél. 754-84-67 - 727-21-01.

3,5 km R.E.R. **ST-GERMAIN**
Résident., bordure forêt 1070m2 I.D.Y. 973-39-52.

forêts

Vd Belle forêt. Situation exceptionnelle. T. (90) 98-32-80 ou écr. n° T 73.773 M, Régie P., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

25 km Paris-Ouest
à vendre
74 HA DE BOIS
AVEC PAVILLON ET ETANG
Très belle chasse. Division possible. - Ecrire Eudico, référence 3.080, 1, rue Bourdaloue, 75009 PARIS.

fermettes

PAYS D'AUGE - 25' Deauville 2 heures Paris - Belle fermet. pur normand, longue et basse S/clos 2.500 m2. 4 p. à restaurer, avec 25.000 F compt. Tél. 260-13-98 ou (16-31) 63-15-24.

20 km SUD ANGERS Part. vend bord RIVIERE, ferme à restaur. 4.000 m2. — Tél. : (41) 41-71-16.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉQUIPEMENT

URBANISME

Comment régler le contentieux entre l'État et les promoteurs ?

Les changements de la politique urbaine ont provoqué, depuis quelques années, des litiges entre l'Etat et les constructeurs : la puissance publique n'a pas craint, après l'annulation de permis de construire, les retournements spectaculaires qui ont conduit les constructeurs à réclamer des indemnités importantes.

Aujourd'hui, il faut payer la note... ou trouver un arrangement. M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, vient ainsi de créer autour de M. Michel Barton, conseiller d'Etat, une « commission des règlements amiables de l'urbanisme ».

L'addition de la rigueur

Premier dossier délicat : comment régulariser la situation des trois tours de 50 mètres de haut (deux cent trente appartements), construites quai de Jemmapes, à Paris, dans le dixième arrondissement, le long du canal Saint-Martin, et dont les permis de construire ont été annulés par le Conseil d'Etat en juin 1976, sur la requête de l'association S.O.S. Paris. La haute assemblée avait estimé que la dérogation de hauteur était illégale. Le promoteur, qui devait édifier trois autres tours, se retourne contre l'Etat, *au nom duquel* le permis a été délivré, et réclame des indemnités.

Les appartements sont en partie occupés et l'administration n'envisage pas l'hypothèse de la démolition, qui risquerait de lui coûter cher. Comment alors délivrer de nouveaux permis réguliers ? Il faudrait, à cet endroit précis, modifier le plan d'occupation des sols... pour légaliser les *trois tours*, puisque le POS n'autorise le long du canal qu'une hauteur de 25 mètres, au lieu de 31 au moment où le permis a été délivré.

Pour la suite du programme, il semble que l'administration s'apprête à autoriser des constructions plus basses, conformes au POS, mais qui contiendraient le même nombre de mètres carrés, grâce à l'utilisation maximale de *la densité autorisée*. On peut s'interroger sur l'aspect qu'auraient de tels immeubles.

Passe-droit caractérisé

La commission Barton, composée de deux inspecteurs généraux de l'équipement et d'un représentant de la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, *devra répondre* à deux questions : peut-on régulariser ce qui est construit ? Les promoteurs ont-ils droit à une indemnité ? De M. Barton, conseiller d'Etat, indépendant du pouvoir politique, on attend une *« solution rigoureusement juridique »*.

Mais en cette matière, la rigueur juridique est difficile à *cerner. Quand un permis de* construire est annulé, c'est bien entendu l'Etat qui est reconnu coupable d'avoir méconnu ses propres règlements et le constructeur *est théoriquement fondé* à se retourner vers lui pour faire valoir ses *« droits »*. Mais dans plusieurs cas, la jurisprudence a relevé une certaine *« complicité » du bénéficiaire du permis*, notamment en matière de dérogations : ici, le passe-droit était caractérisé puisque la hauteur autorisée dépassait de... 66 % le plafond réglementaire. *Certains estiment donc*, et notamment l'association S.O.S. Paris, que les exigences du promoteur (il réclame quelques dizaines de millions de francs) sont *infondées* et que *l'Etat* devrait prendre moins de gants avec lui.

La responsabilité de la puissance publique est plus clairement engagée dans l'affaire de la Cité fleurie. Après l'annulation d'un premier permis de construire pour un immeuble qui aurait remplacé des pavillons d'artistes, boulevard Arago, à Paris, dans le treizième arrondissement, le site a été classé, empêchant la délivrance d'un second permis. Le *promoteur réclame quelques* millions de dédommagement à l'Etat.

Une solution autre que purement financière pourrait sans doute être trouvée : rachat des ateliers *par un office d'H.L.M.* ; aide de la Ville — qui s'était largement engagée dans cette affaire — pour subventionner l'acquisition des ateliers par leurs occupants, etc. Le règlement de ce dossier ne pourra, en tout cas, *se faire sans* une concertation entre le maire de Paris et les ministres de la culture et de l'équipement...

Enfin, si l'on s'en tient aux dossiers parisiens, celui de l'ex-tour Apogée devrait, un jour prochain, arriver sur le bureau de *M. Barton. Fort d'un « accord préalable »* qui leur permettait de construire, place d'Italie, à Paris, dans le treizième arrondissement, une tour de bureaux de *176 mètres de haut*, les *promoteurs* réclament 330 millions de francs depuis qu'il a été décidé, après l'intervention du président de la République, que l'immeuble *ne devrait pas dépasser 108 mètres* de haut. Avant de discuter d'une éventuelle indemnité, qui sera vraisemblablement laissée, dans ce cas précis, à l'appréciation *des tribunaux, il reste* à définir la forme exacte de l'immeuble qui va être autorisé et notamment à obtenir l'accord du ministre de la culture sur l'architecture de la tour tronquée.

Après avoir parlé le langage de la fermeté et pris des positions restrictives par rapport aux promesses antérieures, l'Etat doit aujourd'hui payer le prix de sa rigueur nouvelle... ou faire des concessions.

Il pourrait être politiquement tentant de paraître ferme aux yeux de l'opinion face aux promoteurs, tout en sachant qu'il *faudra payer — peut-être, mais plus tard* — après avoir laissé les tribunaux trancher. En chargeant M. Barton de proposer des solutions juridiques et des arrangements financiers à ces dossiers délicats, M. Fourcade a choisi une voie étroite entre les exigences des promoteurs et l'incompréhension du public.

Au-delà du règlement de quelques dossiers épineux, il reste à éviter que des *situations* aussi complexes se créent à l'avenir. A quoi sert d'annuler un permis de construire si on sait par avance que l'immeuble ne sera *jamais démoli ? La menace* est tellement forte qu'elle est inapplicable.

Ne serait-il pas possible d'imaginer, au contraire, un système d'amendes dissuasives ? Pourquoi ne pas donner aux recours devant les tribunaux administratifs un effet suspensif des travaux en cours, afin d'éviter l'annulation de permis des années après la construction des immeubles ? Les promoteurs réclament des documents « garantis » par l'Etat. Les *associations sont parfois déçues* du peu d'efficacité réelle de leurs « victoires ». Chacun y trouverait son compte.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

A PROPOS DE...

Le stockage du pétrole retiré du tanker « Boehlen »

D'une marée noire à l'autre

Quarante tonnes de mazout ramassées sur les côtes de l'île de Sein après le naufrage (en octobre 1976) du pétrolier est-allemand « Boehlen » ont été enfouies samedi 30 avril, à l'aube, dans un champ de la commune de Toulven (Finistère). Cent vingt autres tonnes de déchets ont été déversées le 2 mai dans d'anciennes casemates situées à Plogoff à proximité de la pointe du Raz. Ces opérations sont vivement contestées par la population et les écologistes.

Que faire du pétrole du *Boehlen ?* Alors que les techniciens chargés de la récupération des 4 000 à 5 000 tonnes encore contenues dans l'épave du tanker, immergée par 100 mètres de fond, se heurtent à de *graves difficultés, les pouvoirs* publics ne savent que faire du *mazout, mêlé d'algues et de* galets, ramassé sur les plages. Quelque 400 tonnes sont à éliminer. Tous les essais d'incinération se sont révélés infructueux. La municipalité de Quimper, que préside M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, a *choisi un moyen expéditif, mais* critiquable. Elle a fait enterrer *environ une quarantaine de* tonnes de mazout dans un champ appartenant à la ville.

« Solidarité avec les Sénans »

Dans la soirée du 29 avril, deux engins de terrassement, dont l'arrivée n'avait pas été annoncée, ont été surpris en train de creuser une profonde tranchée dans un terrain de *la ferme municipale de* « Kerhuella », à la périphérie de *la ville. Aux fermiers intrigués*, les employés communaux ont répondu : *« Nous faisons un trou pour enfouir des détritus. »* Le lendemain, alors que le jour est à peine levé, arrivent trois camions-bennes. Ils transportent *plusieurs centaines de sacs*. Leur chargement est promptement *déversé dans l'excavation* et, avec la même hâte, recouvert de terre. Mais les sacs contiennent du pétrole dont la provenance est immédiatement établie : l'île de Sein. Des communes du Sud-Finistère avaient été sollicitées pour recevoir chez elles une partie du mazout provenant du naufrage du *Boehlen*. La plupart avaient refusé.

Quimper a cru devoir accepter, *« par solidarité avec les Sénans »*, a expliqué un adjoint au maire. *« La préfecture nous a demandé de régler un problème urgent, mais il n'y a pas de relation de cause à effet entre la venue de Mme Giscard d'Estaing, prévue ce mercredi 4 mai à l'île de Sein, et l'empressement des pouvoirs publics à nettoyer cette île. »*

La municipalité de Quimper affirme que le terrain choisi est glaiseux et qu'il n'y a donc pas de risque de pollution.

Tel n'est pas l'avis des habitants et des écologistes. Ils redoutent que les nappes souterraines, les puits et la rivière Odet, qui coule en contrebas du champ ne soient pollués *par des infiltrations*. La colère est d'autant plus vive, qu'il s'agit *d'un site classé et que l'opération* semble avoir été montée dans une semi-clandestinité. A Plogoff, au contraire, qui avait *manifesté une vive opposition* à l'éventuelle construction d'une centrale nucléaire, le maire socialiste a accepté que les déchets mazoutés soient déver*sés dans de vieux blockhaus*, qui seront ensuite recouverts par 700 *mètres* cubes de terre. Au lieu d'en souffrir, le site serait ainsi amélioré.

Aux yeux des Bretons, cette affaire illustre, une fois encore, la gravité des pollutions pétrolières dont ils sont les victimes. Car au moment où elles se produisent, il est impossible d'en mesurer les conséquences à long terme. La *cargaison du Boehlen constitue toujours une menace* pour le Finistère. La récupération et la destruction du mazout — si elles réussissent — aura coûté 130 millions de francs. Mais quand en sera-t-on vraiment débarrassé ?

JEAN DE ROSIÈRE.

PÊCHE

LA COMMISSION EUROPÉENNE ADRESSE UNE MISE EN DEMEURE A L'IRLANDE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des *Neuf*, réunis mardi 3 mai à Bruxelles, ont une fois de plus ouvert le dossier de la pêche. Il n'existe pas encore de réglementation interne complète définissant les droits de pêche dans la zone des 200 milles communautaires, si bien que chacun des Etats membres en fait à sa guise et que les incidents *se multiplient. M. de Guiringaud*, ministre français des affaires étrangères, a insisté pour qu'il soit mis fin à cette situation. Il a demandé qu'un conseil des *ministres extraordinaire* soit convoqué avant le 30 juin pour enfin adopter un régime interne *définitif*. La Commission, qui a donné son appui à cette initiative, *soumettra bientôt* aux gouvernements membres de nouvelles propositions.

Elle vient, d'autre part, d'engager la procédure d'infraction prévue à *l'article 109 du traité* de Rome contre l'Irlande, dont la marine a arraisonné, vendredi dernier, dix chalutiers néerlandais qui opéraient au large de ses côtes. *Les Irlandais, estimant* insuffisantes les mesures communautaires de conservation des ressources adoptées par les Neuf, ont décidé de les compléter par des mesures unilatérales : ils ont interdit de vastes périmètres au large de leurs côtes aux chalutiers de plus de 33 mètres.

Les Français, dont cent vingt unités sont ainsi touchées, les Néerlandais et les Allemands se sont immédiatement élevés contre cette interdiction, considérée comme illégale et discriminatoire par la Commission. On espérait qu'un arrangement amiable pourrait être trouvé avec les autorités de Dublin, jusqu'au moment où les dix bateaux néerlandais ont été arraisonnés.

La Commission demande aux Irlandais d'abolir la mesure contestée. Ils ont jusqu'au vendredi 6 mai pour faire valoir leurs observations. Si celles-ci ne donnent pas satisfaction à Bruxelles, la Commission les mettra en demeure de supprimer la mesure *incriminée en* leur adressant un « avis motivé ». Si Dublin refuse de s'incliner, la Commission saisira alors la Cour de justice de Luxembourg. — Ph. L.

● *Les scientifiques contre la chasse sous-marine.* — Plus d'un millier de scientifiques spécialisés en biologie et en écologie, dont plusieurs membres de l'Institut, la quasi-totalité des professeurs du muséum d'histoire naturelle et les directeurs des principales stations de biologie marine demandent *l'abrogation des compétitions* de chasse sous-marine. Un texte revêtu de leur signature a été transmis mardi 3 mai à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

TRANSPORTS

APRÈS L'INCENDIE DE PAUILLAC

La S.N.C.F. prévoit la mise en service durant l'été du deuxième exemplaire du Naviplane N-500

De notre correspondant

Bordeaux. — Le premier exemplaire du Naviplane N-500, construit par la SEDAM à Pauillac (Gironde) pour le compte de la S.N.C.F., a été détruit, le mardi soir 3 mai, à la suite d'un incendie. Le N-500 avait effectué ses premiers essais sur l'eau *le 19 avril dernier*. Il avait donné toute satisfaction et devait être livré à la S.N.C.F. à la fin du mois de juin.

L'incendie s'est déclaré à la suite du bris d'une ampoule de *24 volts tandis* qu'un ouvrier manipulait un solvant à bord de l'engin. Le feu *s'est très vite propagé* à l'intérieur du bâtiment qui a été totalement détruit en *moins d'une heure. Trois ouvriers* ont été légèrement intoxiqués.

Samedi, le Naviplane devait être présenté à M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et à la *presse. Le lundi 9 mai*, le prince Charles d'Angleterre, en visite officielle à Bordeaux, devait se rendre à Pauillac pour voir le Naviplane, qui devait effectuer la liaison Boulogne-Douvres *dès sa* mise en service (1).

Il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences exactes de cet accident, mais il est possible qu'il compromette définitivement les chances de survie de la SEDAM, qui employait une centaine de personnes et que le département de la Gironde avait maintenu en activité grâce à de gros efforts financiers (40 millions de francs qui devaient être *remboursés par la S.N.C.F.*).

L'affaire risque de prendre une autre dimension : en effet, il y a quelque temps, le syndicat des officiers C.G.T. avait publié un communiqué dans lequel il critiquait vivement les conditions de sécurité du N-500. Il lui reprochait d'être construit entièrement dans un alliage d'aluminium qui, *s'il a l'avantage d'être très léger*, se ramollit à partir de 260° C (la température d'un simple cigare est de 300° C. Le syndicat demandait donc que soit isolé le garage des soixante *voitures que* pouvait contenir le Naviplane, partie où les risques d'incendie *sont particulièrement grands*.

La S.N.C.F. avait répondu que la moquette des cabines des passagers (quatre cents) était ignifugée et que l'évacuation totale du *navire ne* prendrait pas plus de sept minutes, que les Anglais n'avaient rien prévu de spécial pour la sécurité des *navires* du même type et qu'il n'y avait eu *jusqu'à présent* qu'un seul début d'incendie sur un tel engin. En conséquence, il n'y avait *pas* lieu, selon elle, d'isoler le garage, ce qui aurait provoqué une charge *supplémentaire* de 2 à 3 tonnes dont il aurait fallu trouver la compensation sur les véhicules embarqués.

PIERRE CHERRUAU.

[La destruction du n° 1 de la série des deux Naviplane N-500 commandés par la S.N.C.F. ne devrait pas remettre en cause la fin de la construction du deuxième exemplaire. La mise en service de ce dernier — et dernier de la chaîne — est toujours prévue dans le courant de l'été. Le prix d'un N-500 est d'environ 38 millions de francs.]

(1) Le Naviplane, dont plusieurs exemplaires sont en service sur la Manche, est un engin de transport qui tient à la fois du bateau et de l'avion. Il est propulsé par des moteurs aériens et se déplace sur un coussin d'air.

ÉCONOMIE

EMPLOI

Le P.C.F. lance une « campagne nationale contre le chômage »

« Avoir un travail, c'est votre droit. Halte au chômage. Luttez avec les communistes. » : imprimée en lettres blanches sur fond rouge, cette affiche, diffusée à deux *cent trente mille* exemplaires, va recouvrir les murs de France, donnant ainsi le signal de la *« campagne nationale contre le chômage »* que lance le *P.C.F. pour mai et juin.*

Durant huit semaines, a expliqué M. Claude Poperen, membre du bureau politique, au cours d'une conférence de presse mardi 3 *mai* à Paris, les militants communistes vont multiplier les initiatives et les actions *« dans les entreprises, sur les marchés, dans les gares, sur les places publiques, aux ANPE, dans les quartiers populaires »*. Le mouvement de la jeunesse communiste orientera son effort *« vers les lycées, C.E.T., C.E.S., universités »*.

Affirmant que 1 450 000 personnes, dont 850 000 femmes, sont actuellement privées de travail, le P.C.F. demande que l'aide publique soit *portée immédiatement* à 50 % du SMIC et qu'elle soit attribuée aux jeunes à la recherche d'un premier emploi permanent. Il réclame également l'octroi de l'allocation d'aide sociale à l'enfance pour les enfants des chômeurs dont le salaire était le seul de la famille, avec, en outre, une bourse de vacances payée par l'Etat pour chaque enfant ; la gratuité des transports pour les chômeurs et leurs enfants scolarisés, les collectivités locales étant remboursées avec des crédits imputés au Fonds d'action *conjoncturel* ; l'extension aux familles de chômeurs de l'allocation logement ; aucune expulsion, saisie, coupure d'eau, de gaz, d'électricité à l'encontre des familles *touchées* par le chômage. Pour mettre rapidement en pratique ces dispositions, le P.C.F. demande la création d'une commission sociale spéciale dans chaque municipalité.

Au cours de cette conférence de presse, M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central, a indiqué que, *« dans le cadre des orientations du programme commun et des propositions formulées en vue de sa mise à jour et de son application, les commissions compétentes du parti communiste français ont établi les objectifs chiffrés de la politique de l'emploi »*.

« Cette politique, a-t-il poursuivi, *se donne pour but de réduire de 400 000 le nombre de chômeurs dès la première année* [de la nouvelle législature]. *Le chômage se résorbera ensuite progressivement dans le même temps où de nouveaux travailleurs — notamment des jeunes et des femmes — pourront trouver une activité professionnelle grâce à la création de 500 000 emplois nouveaux par an. »*

ON LUI ECRIRA.

(Dessin de KONK.)

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES ÉBOUEURS PARISIENS SE RÉUNISSENT EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les éboueurs parisiens devaient se prononcer ce mercredi 4 mai, dans l'après-midi, au cours d'une assemblée générale à la Bourse du travail, sur les dernières *propositions qui leur ont été faites* par M. Jean Tiberi, adjoint au maire de Paris.

D'autre part, le ministère de la *défense indique que le bilan des* opérations de ramassage par les militaires est positif. Dans la journée du 2 mai, *« les soldats avaient relevé 3 900 tonnes d'ordures, alors que le tonnage moyen journalier enlevé par les éboueurs parisiens le mois dernier se monte à 2 900 tonnes »*.

LE TRIBUNAL D'ALÈS ORDONNE LA RÉINTÉGRATION DU PERSONNEL SYNDIQUÉ DE L'ENTREPRISE FURNON.

Le tribunal d'Alès a ordonné, mardi 3 mai, la réintégration des cinquante-quatre ouvrières qui, voulant créer une section syndicale C.G.T. au sein des établissements Furnon, à Saint-Christol-lès-Alès (Gard), s'étaient vu interdire l'accès des ateliers par M. Gérard Furnon, P.-D.G. de l'entreprise, et par le personnel hostile à la création d'un syndicat (« le Monde » du 30 avril).

M. Furnon, qui a été condamné aux dépens, s'est incliné devant la décision du tribunal, et les ouvrières, qui étaient empêchées de travailler depuis deux semaines, ont repris leur emploi ce mercredi matin.

SOCIÉTÉ

« Contre la pollution des esprits »

Le Comité de liaison pour la dignité de la personne humaine (1) organisait, mardi 3 mai, à l'Assemblée nationale, une réunion sur le thème : « Contre la pollution des esprits ». Vaste thème, en principe, surtout pour ce comité groupant cent vingt-cinq associations féminines, familiales et sociales, et qui se propose, selon le mot de sa présidente, Mme Irène de Lipkowski, de faire de l'« écologie humaine ».

En pratique, dans ce débat, le thème est apparu bien limité : la pollution des esprits vue par ce comité se résume à un mot, le sexe, et à trois maux ou considérés comme tels, l'avortement, la prostitution et les déviances sexuelles. Singulière et limitative vision des choses...

Que des associations familiales s'inquiètent et s'indignent du déferlement de la pornographie, notamment cinématographique, rien de plus logique. Qu'un prêtre, l'abbé Talva, directeur du Nid, et donc « témoin concret de cette pollution, de cette profanation des corps et des esprits », dénonce la prostitution, et tout ce qui avilit l'homme, la femme, la jeunesse à travers tous les moyens dont disposent le monde de l'argent, rien de plus compréhensible. Qu'un historien, M. Pierre Chaunu, professeur à la Sorbonne, poursuive son combat idéologique contre ce qu'il a appelé « le massacre des innocents », c'est-à-dire l'avortement légalisé, qui, pour lui, consacre la désagrégation de la famille nucléaire et, partant, celle des sociétés occidentales — les phares, — en péril démographique, rien de plus admissible puisque c'est là son opinion.

L'inquiétude viendra plutôt à voir ainsi résumées toutes choses à une chose, le sexe, à se cantonner dans le pelvien, un peu comme si, malgré eux, les anti-pollueurs se défendaient ainsi d'être pollués. La violence, le culte de l'argent, l'injustice tolérée, le racisme, les idéologies de la domination ou de la supériorité d'une civilisation sur l'autre, l'intolérance, l'invitation à la chasse aux sorcières ou à la répression et tant d'autres thèmes ne participent-ils donc pas, eux aussi, de la pollution des esprits ? — P. G.

(1) 33, place Maubert, 75005 Paris.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

M. Boulin a rappelé à l'ordre une dizaine d'entreprises qui avaient trop augmenté les salaires de leur personnel

M. Robert Boulin, le ministre délégué à l'économie et aux finances, a révélé, mardi 3 mai, au cours d'une conférence de presse, qu'il venait d'écrire à *« dix ou quinze entreprises assez importantes »* pour leur rappeler qu'elles ne devaient pas augmenter les salaires de leur personnel d'un pourcentage supérieur à la hausse des prix de détail.

A la question qui était posée au ministre sur le caractère discriminatoire des mesures prises par le gouvernement à l'encontre de plusieurs entreprises bretonnes, qui se sont vu refuser l'accès à des marchés publics parce qu'elles n'avaient pas respecté les normes du plan Barre en matière de salaires (nos éditions d'hier), M. Boulin a répondu que *« ce procédé en valait un autre »*, ajoutant que l'Etat devait faire appliquer son plan anti-inflation. Mais, manifestement soucieux de ne pas grossir l'affaire, M. Boulin a ajouté que *« la discussion restait tout à fait ouverte »*, signifiant, semble-t-il par là, que, si elles revenaient sur leur décision d'augmentation des salaires, les entreprises bretonnes pourraient voir atténuer ou même supprimer la sanction qui les frappe.

Voici l'essentiel des autres précisions fournies par le ministre délégué à l'économie et aux finances :

● *Taxe professionnelle.* — Les modifications apportées par le gouvernement à la loi de juillet 1975, instituant une taxe professionnelle, en remplacement de la patente, seront soumises à l'Assemblée nationale en début ou au milieu de la semaine prochaine. Le débat sera *« important »*, a précisé, avec un sourire entendu, M. Boulin, qui a ajouté que le gouvernement serait ouvert à toutes propositions, pourvu que celles-ci n'entraînent pas de perte de recettes, qui devraient être couvertes par le gouvernement (lire page 8). *« Nous ne pouvons verser 2 ou 3 milliards chaque année »*, a déclaré M. Boulin. Le ministre a, toutefois, ajouté que, pour faire respecter la cohérence du texte, il ne fallait pas renoncer *a priori* à la procédure du vote bloqué. *« J'ai, dans le passé, usé et abusé de cette procédure*, a ajouté M. Boulin. *Elle a l'avantage de conserver aux textes leur cohérence. »*

● *Plus-values.* — *« Il n'est pas question de remettre en cause la partie de la loi sur les plus-values qui ne concerne pas les valeurs mobilières. »*

● *Prix.* — Le rythme de la hausse des prix se ralentira à partir de mai, mais l'augmentation globale sera cette année supérieure à ce qui avait été prévu. Les tarifs de l'essence seront, quant à eux, *« sûrement relevés avant les vacances d'été »*. Enfin, un plafonnement des marges des importateurs est à l'étude pour limiter les conséquences de la hausse des matières premières.

● *Budget de l'Etat pour 1978.* — Les plafonds de dépenses publiques pour l'année prochaine doivent être arrêtés par le gouvernement ce mercredi 4 mai.

● *Emprunt d'Etat de 6 milliards de francs.* — Il sera lancé le 23 mai au taux de 8,80 %. Il aura une durée de quinze ans et ne comportera aucun différé d'amortissement. Cet emprunt, rappelons-le, est assorti d'une garantie de change, avec une indexation sur le cours de l'unité de compte européenne, « panier » de dix monnaies de la C.E.E. Il bénéficie d'un abattement fiscal supplémentaire de 1 000 F sur les coupons perçus, qui s'ajoute aux 3 000 F réglementaires.

Le prochain débat sur la taxe professionnelle

(Suite de la première page.)

Le bouleversement a été d'autant plus profond qu'à cette réforme, que la justice et la modernisation de notre système fiscal imposaient absolument, le gouvernement avait ajouté, pour des motifs électoraux, un transfert important de la charge des petits commerçants sur les moyennes et grosses industries. Il s'agissait de calmer le courroux d'une clientèle électorale importante et qui s'estimait à tort ou à raison injustement défavorisée dans la course au progrès et à la modernisation en d'autres termes, de prolonger sur le plan fiscal les orientations protectrices de la loi Royer.

Devant le tollé général, le gouvernement avait dû reculer de façon asez piteuse puisque certains ministres de M. Barre avaient cru bon l'année dernière de faire porter à la D.G.I. (Direction générale des impôts) le poids de responsabilités. M. Barre lui-même n'avait que très mollement défendu la réforme.

Toujours est-il qu'en dépit des réflexions et travaux d'une commission d'étude spécialement créée l'année dernière pour étudier comment pourrait être modifié la nouvelle taxe professionnelle aucune véritable solution n'a pu être trouvée. Ce que le gouvernement propose maintenant l'Assemblée nationale c'est ni plus ni moins d'accepter la taxe professionnelle telle qu'elle est, assortie de quelques douceurs : les hausses qui découlent de la réforme ne pourront pas dépasser 90 % cette année par rapport au montant de la patente payée en 1975 ; l'augmentation des dépenses entre 1976 et 1977 inscrites au budget de la commune s'ajoutera pour chaque entreprise à ce pourcentage de 90 % maximum.

Enfin, pour éviter que l'Etat n'ait à verser une subvention comme l'année précédente pour compenser le manque à gagner qu'entraîne le plafonnement des augmentations, le gouvernement propose aux députés que soit créée une cotisation nationale de 7 % (ce pourcentage étant calculé dans chaque commune sur le total de l'impôt payé par chaque entreprise).

Mais, pour l'essentiel, la réforme reste en l'état. Le R.P.R. s'y est déclaré hostile. Paradoxe, M. Chirac était premier ministre lorsque fut votée cette réforme et, si celle-ci fut préparée presque exclusivement par M. Fourcade et ses services, on ne se souvient pas que le premier ministre de l'époque ait émis la moindre réserve à son égard...

Il serait d'ailleurs intéressant de savoir comment les opposants à la taxe professionnelle répondent à la question : la fiscalité locale est-elle trop lourde en France ? Si oui, comment l'alléger sans réduire les dépenses des communes ou sans alourdir la fiscalité d'Etat, ou sans redistribuer différemment le poids des impôts entre contribuables. Mais, après tout, ces qustions de bon sens ont peut-être devenues secondaires.

ALAIN VERNHOLES.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 1. - Tableaux anciens. Meubles.
S. 3. - Obj. scient. Bij. Arg. Poupées.
S. 4. - Livres.
S. 8. - Meubles. Objets d'art.
S. 15. - Tableaux. Bibelots.
S. 16. - Objets d'Extrême-Orient.

VENTES

S. 2. - Beaux livres anc. et mod.
S. 9. - Art de l'Inde.
S. 12. - Arts primitifs.

ÉNERGIE

LE « MIDDLE EAST ECONOMIC SURVEY » : peu de chances de parvenir à un compromis sur les prix du pétrole.

Le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, a terminé le 2 mai à Bagdad un voyage dans plusieurs pays pétroliers du Proche-Orient. Si le chef d'Etat a dit à plusieurs reprises son optimisme quant à un rétablissement de l'unité tarifaire au sein de l'OPEP, le *Middle East Economic Survey (M.E.E.S.)*, hebdomadaire publié à Nicosie et très proche des dirigeants pétroliers saoudiens, estime dans son numéro du 2 mai que *« les perspectives d'un compromis ne semblent pas plus brillantes aujourd'hui que lors de la conférence de Doha »*.

La situation est même infiniment plus compliquée maintenant, affirme le *M.E.E.S.*, car certains des membres de l'OPEP ont d'ores et déjà renoncé à appliquer la hausse supplémentaire de 5 % le 1er juillet. On pourrait donc voir apparaître un triple prix du pétrole en juillet, certains pays restant à 5 % (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis), d'autres à 10 % et quelques-uns augmentant leur prix de 15 % en 1977.

Selon le *Middle East Economic Survey*, il ne semble donc pas que l'Arabie Saoudite ait modifié sa position, contrairement à ce que laissait penser certaines déclarations du président Perez à son départ de Ryad.

AFFAIRES

DÉSAVOUÉ PAR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jacques Borel abandonne toute responsabilité dans son groupe

M. Jacques Borel, fondateur et P.-D.G. de la société Jacques-Borel International, premier groupe européen de restauration et d'hôtellerie avec un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs, a démissionné, le mardi 3 mai, de toutes ses fonctions au sein du groupe, à la demande du conseil d'administration. Ce dernier a demandé aux trois directeurs généraux, MM. Benjamin Cohen, Georges Garcin et Bernard Westercamp, d'assurer la continuité de la gestion. M. Westercamp assurera provisoirement la présidence du conseil d'administration de Jacques-Borel International jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le 30 juin 1977.

Depuis des années il avait donné de lui à ses divers publics (banquiers, analystes financiers, boursiers, actionnaires potentiels, gens du commun) une image volontairement agressive. Au service de son talent d'homme d'affaires, qui avait su, bien avant d'autres, découvrir de nouveaux créneaux, il mettait un physique de Mickey Rooney brun, toujours prêt à faire un pied de nez à ses détracteurs, un sens inné de la repartie cinglante même si elle était vulgaire, une gouaille et des dons comiques certains.

Faire rire des financiers n'est pas commode, mais, en temps de réussite triomphale, on y parvient, surtout lorsque, au-delà de la blague, derrière les légères lunettes cerclées d'or, un regard de joueur de poker veille. Pour avoir le premier découvert que l'américanisation de la restauration française était possible, que la concentration urbaine et le développement industriel offriraient à la restauration collective des appétits rapides et toujours renouvelés, que la civilisation de l'automobile jetterait au long des autoroutes une manne inépuisable de conducteurs pressés, M. Jacques Borel a pu impunément, pendant vingt ans, dire tout haut vertement ce que d'autres formulent discrètement avec prudence et avec bienséance : *« Je voulais pouvoir prendre des décisions, diriger des hommes, les mener à la bagarre et les faire gagner, sans dire : « M'sieur, » j'peux ? » Bouffer de la vache enragée m'excitait plutôt. Alors, j'ai décidé de fonder une boîte. »* Et encore : *« En 1980, je serai le premier en Europe. »*

En 1977, M. Jacques Borel n'est plus rien, même si son nom doit continuer à s'étaler en lettres rouges au fronton de tant d'hôtels et de restaurants. Comment en est-il arrivé là ?

Les règles du jeu capitaliste, il les avait d'emblée acceptées : *« Il faut cracher du profit »*, disait-il. Et encore : *« Pour réaliser tout ça, mes enfants font des sous. Par ici la bonne soupe ! »* Du profit, il en dégageait beaucoup et ce commerçant, cet organisateur, se doublait d'un financier plus qu'attentif au cours en Bourse de son action, intervenant personnellement s'il le fallait, car la fuite en avant qui lui avait si bien réussi était indispensable à la poursuite de son entreprise. Dix ans après son démarrage foudroyant, il avait demandé à d'autres, et tout d'abord au groupe américain Grace, puis aux investisseurs institutionnels (compagnies d'assurance, banques) les capitaux toujours plus importants dont il avait besoin, fournissant de son côté le savoir-faire, la réussite commerciale et... le profit. Cet appétit dévorant a trouvé ses limites avec l'hôtellerie, secteur qui devait connaître très vite, la crise aidant, de grosses difficultés. C'était un pari risqué. Le rachat de Sofitel, que lui confiait Paribas, fut une mavaise affaire. N'aurait-il pas dit lui-même à M. Jacques de Fouchier : *« Vous m'avez proposé un mariage, mais quand j'ai épousé la fille j'ai découvert qu'elle avait eu un amant, qu'elle avait la tuberculose et que la dot était hypothéquée. Alors je ne suis pas heureux. Mais comme le mariage est conclu, on va rester mariés. »* Avait-il, à vrai dire, le moyen de rompre cette union ? Refusant toute sentimentalité, cela ne gênait pas M. Jacques Borel de n'inspirer aucune sympathie (*« Le problème n'est pas d'être aimé, mais d'être respecté et suivi »*), encore que, s'étant laissé emporter trop loin, il dut faire publiquement à M. de Fouchier des excuses.

Lorsque les résultats financiers s'amenuisent, et ajoutent l'effondrement d'une action qui n'inspire plus une totale confiance à la baisse générale de la Bourse, on aurait bien besoin d'avoir en face de soi des partenaires compréhensifs et amicaux. Et ce d'autant plus qu'on ne contrôle pas le capital (1) qu'on s'est engagé, non seulement à faire travailler, mais à faire largement produire.

M. Jacques Borel est aujourd'hui victime non seulement du jeu des affaires, dont il avait accepté les règles, dans toute leur rigueur, mais aussi de son tempérament de fonceur. Avec les banquiers français il a trouvé ses maîtres en dureté. Le groupe américain Grace, en 1975, s'était borné à se dégager en abandonnant la majorité du capital détenu. Les banques sont allées beaucoup plus loin : puisqu'il ne réalisait pas ses objectifs, elles l'ont traité comme lui-même, récemment, avait traité Louison Bobet. Il ne doit pas s'en étonner : *« Si on doit démolir complètement une position sociale parce que quelqu'un de responsable a failli, il faut le faire. »*

L'histoire du groupe Jacques Borel devient celle d'une entreprise comme une autre, et non plus l'histoire d'un homme. Il est trop tôt pour dire ce que l'entreprise deviendra. Quant à l'homme, qui fut toujours un *« battant »*, comment croire qu'il soit définitivement brisé ? A cinquante ans on est encore jeune, et les Etats-Unis ont connu de ces phénix des affaires qui repartent à zéro. En France, c'est moins courant. M. Jacques Borel, après avoir tiré les leçons de ses réelles erreurs, trouvera-t-il assez de ressort pour entreprendre à nouveau, ou bien se fondra-t-il dans la masse anonyme qui fréquente les « Wimpy » ?

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Les principaux actionnaires de Jacques Borel International, le holding qui contrôle le groupe, étaient, à la fin de 1976, les suivants : W.R. Grace, 15,3 % ; M. Jacques Borel, 7 % ; Groupe de l'Union européenne, 6,5 % ; Paribas, 5,5 % ; Caisse des dépôts et consignations, 5,3 % ; U.A.P., 2,9 %.

1,6 milliard de chiffre d'affaires seize mille personnes employées

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 1,6 milliards de francs, le groupe Jacques Borel International est devenu, en vingt ans, le premier hôtelier-restaurateur d'Europe.

Le groupe gère plus de 700 restaurants de collectivités (écoles, hôpitaux, entreprises, etc.) en Europe, dont près de la moitié en France, plus de 150 restaurants publics, qui vont du libre-service au restaurant « gastronomique », et 37 hôtels (totalisant plus de 5 000 chambres). La société Le ticket-restaurant émet chaque jour près de 300 000 tickets en France, et la formule a gagné le reste de l'Europe depuis un an.

La société d'ingénierie SOERIM a obtenu récemment des contrats pour une valeur supérieure à 600 millions de francs (Irak, U.R.S.S., Egypte). Le groupe Jacques Borel emploie près de 16 000 personnes (4 000 à la fin de 1974). Le groupe a été constitué par absorptions successives rémunérées le plus souvent par remise de titres.

1957. — M. Jacques Borel quitte I.B.M. pour ouvrir son premier restaurant libre-service, l'Auberge Express, rue La Boétie à Paris.

1959. — La société obtient le premier contrat de restauration de collectivité. La même année, une société d'ingénierie est créée — la SOERIM — pour réaliser les études des constructions (hôtels, restaurants, bureaux) pour le groupe et des clients extérieurs.

1960. — Création de la centrale d'achats, la SCAPA, qui fournira tous les hôtels-restaurants du groupe.

1962. — Création de la Société du ticket-restaurant.

1963. — Acquisition de la société Café Biard et de ses vingt restaurants parisiens, que Jacques Borel va transformer en Wimpy.

1968. — Le groupe américain W. R. Grace prend 51 % de la société.

1969. — Le groupe ouvre ses deux premiers restaurants d'autoroute, qui s'ajoutent aux cent quinze qu'il gère déjà en France. W. R. Grace porte à 65 % sa participation.

1970. — M. Jacques Borel s'attaque à l'étranger et crée Jacques Borel International.

1972. — Prise de contrôle de la plus importante société italienne de restauration de collectivité et, en France, de la première société française de restauration en centres commerciaux (Drugwest).

Mai 1972. — Introduction de l'action Jacques Borel à la Bourse de Paris. W. R. Grace ramène sa participation à 60,4 %.

Juillet 1972. — La Compagnie des hôtels Jacques Borel voit le jour, et le premier hôtel Jacques Borel ouvre ses portes.

1975. — La croissance du groupe ne semble plus connaître de limites. Tour à tour, il prend le contrôle de la chaîne d'hôtels Sofitel (seize hôtels) et de Thalassa International, s'allie avec le groupe belge G.B.-Inno-B.M. et les Brasseries de l'Artois. Les actions Jacques Borel, déjà cotées à la Bourse de Londres, sont introduites à Amsterdam, à Bruxelles et à Anvers. Le groupe américain W. R. Grace revend 41 % des actions qu'il possédait. A la fin de l'année, M. Marcel Aubert, P.-D.G. de Sofitel, se donne la mort.

1976. — Premières difficultés. Le groupe enregistre une perte globale de 50 millions de francs contre un bénéfice de 20 millions de francs en 1975 en raison « des difficultés rencontrées dans le secteur hôtelier ». L'action Borel baisse fortement en Bourse.

1977. — M. Jacques Borel démissionne.

BILLET

Un livre de André Harris et Alain de Sédouy

« GALERIE DE PATRONS »

Ce qu'il y a de mieux dans le patronat, c'est le patronat chrétien. Pas forcément celui qui communie et se rend aux offices du dimanche, mais celui qui a hérité, parfois à son propre insu, d'une certaine tradition du don de soi aux autres. Car le métier de patron est un sale métier. Voilà ce qui ressort clairement du livre d'André Harris et Alain de Sédouy, *les Patrons* (1). Bien sûr les revenus sont là, mais au prix d'un mode de vie qui s'apparente plus au bagne qu'à la *dolce vita*. Prisonnier de ses problèmes quotidiens, le chef d'entreprise semble gagner son paradis sur terre. L'argent qu'il en retire est pour sa famille qui, dans la plupart des cas, conteste son mode de vie au point que ses enfants veulent faire n'importe quoi... sauf, prendre la succession. Quant à l'entreprise, c'est outre un capital indisponible, une certaine quantité de salaires et d'emplois qu'il faut maintenir à n'importe quel prix.

Rien, dans tout cela, qui soit incompatible avec la représentation par la gauche de la lutte des classes. Il faut quelque part un butoir pour préserver l'équilibre économique et social. Retranché derrière ses comptes et ses carnets de commandes, le chef d'entreprise est là pour ça. Chaque société a besoin de ses souffre-douleur. Le fils d'ouvrier ne veut plus être ouvrier, et le patron en a *« ras l'bol »* d'être patron. Il n'y a plus guère que les fonctionnaires qui se trouvent bien. Peut-être pas définitivement, tant il est vrai que les patrons rejoignent les citoyens pour décrire les représentants de l'Etat comme des irresponsables.

Après leur « voyage à l'intérieur du parti communiste », André Harris et Alain de Sédouy ont voulu s'offrir une petite incursion dans ce monde qu'on croit si fermé du patronat. Faux tabou, mais pas encore démystifié (2). Ils auront vite découvert qu'on déjeune et qu'on dîne beaucoup, en milieu patronal. Au point qu'on n'a plus faim, et qu'on a mal au foie. On y passe son temps à convaincre, à s'expliquer, et l'on y accorde des rendez-vous à n'importe qui. En dehors de M. François Michelin, qui campe (pour combien de temps encore ?...) sur les positions silencieuses et hautaines de ses grands-parents, presque tous les autres savent aujourd'hui, comme le dit l'un d'entre eux, que *« le fait de ne pas pouvoir se libérer pour recevoir quelqu'un est considéré comme une preuve de mauvaise organisation »*.

La pénétration des visiteurs a dû être d'autant plus facile que visiblement, ils ont été guidés, dans leur périple, par des familiers de l'« establishment ». Parmi tous ces patrons, point de petits patrons. Rien que des « grands », ou presque, alors que l'économie française compte plus d'un million d'entreprises, dont 99 % emploient moins de cinq cents salariés et représentent près des deux tiers de l'emploi national. Faut-il considérer, comme certains le font, que seuls sont de vrais patrons ceux qui connaissent leur personnel et travaillent avec lui, c'est-à-dire ceux qui dirigent au maximum cinq cents personnes ? Les autres, au-delà, ne sont-ils pas plus des administrateurs qu'autre chose ? Même si l'on ajoute, dans les grandes firmes, les dirigeants qui ont eux-mêmes fondé leur groupe, combien, parmi les interlocuteurs de MM. Harris et Sédouy, résistent au crible ? Et n'est-il pas amusant, en l'occurrence, de constater que les grands patrons en question se considèrent presque tous comme des gestionnaires qui continueraient de gérer sans désemparer si la gauche arrivait au pouvoir (alors que la gauche, apparemment, ne leur en demande pas tant), cependant que les « petits », ceux dont on ne parle pas, et qui ne disent rien, seuf que le système actuel les brime (on le voit bien ici, où l'intérêt ne se porte que sur les vedettes, ou prétendues telles), font soudain l'objet de l'attention et de tous les soins des partis de gauche.

La galerie de portraits est un genre qui plaît, et qui permet de faire passer plus facilement que l'exposé classique des idées complexes. *Les Patrons*, vus par MM. Harris et Sédouy, sont des gens plutôt cultivés, agréables à entendre. La formule de l'interview leur laisse la parole. M. Ferdinand Béghin se montre tel qu'il est : un vieux lion que personne n'a encore réussi à mettre en cage ; M. Borel tel qu'il veut être : plus américain que les Américains et qui vient d'être démis... à l'américaine : M. Jean Saint Geours tel qu'on le connaît : pas patron pour deux sous : Mme Gomez telle qu'on la voit : « nature ». Pour une fois on découvre son mari. Pour les initiés des milieux patronaux, c'est le gadget du livre : un gadget intelligent. Le plus « patron chrétien » : Bertrand Lepoutre. Il donne envie de pleurer. Mais tout sont bien choisis, car tous donnent l'impression, au moins, d'être des patrons sûrs d'eux. Surtout M. Jacques Maisonrouge, qui trouve ici une fois de plus l'occasion de débiter sans être interrompu sa belle logique : *« I.B.M., über alles... »* en quelque sorte. Finalement cette brochette patronale est un peu trop de bonne compagnie. Elle ne montre pas ce qui fait, en réalité, la richesse du milieu patronal : sa formidable diversité. Mais, au-delà de ses imperfections, elle remet bien, et avec le talent de journalistes qui savent écrire, les idées en place.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) *Les Patrons*, d'André Harris et Alain de Sédouy. Ed. du Seuil ; prix : 49 F.

(2) Alors que le monde patronal avait fait l'objet de peu d'ouvrages depuis longtemps, plusieurs livres viennent de paraître sur ce sujet. Citons notamment *le Patronat*, par Bernard Brizay, Ed. du Seuil, qui fournit un utile complément de documentation au livre de MM. Harris et Sédouy.

● *Aux Etats-Unis, les commandes de produits manufacturés* ont augmenté de 5,2 % en mars, pour atteindre 112 milliards de dollars. Elles avaient progressé de 1,3 % en février, après avoir baissé de 2 % en janvier. Le résultat de mars est surtout dû à une forte hausse (8 %) des commandes de biens durables. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

Quelle sécurité économique mondiale ?

(Suite de la première page.)

La réponse dépend de l'école à laquelle on appartient. La première estime qu'au degré d'interconnexions où en sont arrivées les économies des pays riches, du fait de l'extension de leur commerce, des essais de solutions partielles sont voués à l'échec.

L'autre thèse défend l'idée selon laquelle le retour aux équilibres doit se manifester en partant du plus petit cercle de responsabilité autonome, celui de la nation, pour aller à travers une autre zone de déterminations en quête d'homogénéité, celle du Marché commun, vers la grande famille des pays industrialisés qui n'ont pas d'autres liens entre eux que d'appartenir au « club des riches ».

Des interférences politiques jouent très vite leur rôle dans ces points de vue. Le premier rejoint les idées des « atlantistes », qui ne seraient pas fâchés qu'un organisme quelconque, aussi souple que possible pour ne pas effaroucher les moyens et les petits pays, s'installe en permanence pour travailler entre les « sommets » à dégager des voies de coopération.

Le deuxième, fidèle à la conception d'une « Europe européenne » qui n'est plus seulement aujourd'hui celle des gaullistes, rejetant ces mécanismes trop contraignants, voudrait que l'on puisse balayer devant sa porte et faire des progrès vers l'union économique et monétaire à neuf avant de prendre des engagements réciproques qui impliqueraient les Etats-Unis d'Amérique.

La langueur et la « slumpflation »

Ce qui est sûr, c'est que les pays industrialisés non communistes vivent en ce moment, à des degrés divers, le même genre de maladie de langueur : des pays qui pourraient reprendre hardiment le flambeau de la croissance comme l'Allemagne ou les Etats-Unis se font prier parce qu'ils sentent trop proche le souffle chaud de l'inflation. Quant aux autres, comme la Grande-Bretagne et l'Italie, pour caractériser leur état, le mot même de « stagflation » est passé de *mode* : l'*Economist* a lancé celui de « slumpflation » qui *traduit la coexistence d'une forte* récession et d'une inflation à deux *chiffres*.

Il fut un temps où M. Ford invitait M. Helmut Schmidt à Washington, notamment pour lui faire expliquer comment il se tirait si bien des vicissitudes économiques de l'époque. M. Jimmy Carter *serait-il tenté encore* de demander au responsable des affaires allemandes la recette de son succès ?

Sans doute, au sein de l'aréopage qui se réunira à Londres le 7 mai, le représentant de la République fédérale allemande fera, de tous, la moins mauvaise figure. Mais le vent qui souffle outre-Rhin n'est plus aussi salubre qu'il y a *deux ou trois ans*, et la belle mécanique allemande présente ici *et là des taches de rouille*.

La plus grave est celle du chômage. En 1976, le million de sans-emploi a été dépassé, et les prévisions pour 1977 *sont* encore de l'ordre de 950 000. Le gouvernement de Bonn avait *lancé* l'an dernier un programme de 1,6 milliard de DM pour faciliter la mobilité des travailleurs. Il devait *toucher 200 000* chômeurs, mais on est aujourd'hui fort loin du compte. Autre mesure : *la réduction* du nombre des travailleurs étrangers. L'effectif est passé de 2,4 millions en 1973 à 1 850 000, mais les enfants des immigrés les plus anciens commencent déjà à arriver sur le marché du travail. Comme le note Claude Evain, délégué du C.N.P.F. pour les relations internationales, dans une étude sur notre voisine d'outre-Rhin (1), « *un fait déplaisant s'impose avec évidence : l'évolution actuelle et prévisible de l'économie allemande rend le plein emploi impossible pour des années encore* ».

La population allemande a commencé de baisser, il est vrai, avec *la chute récente du nombre des naissances*, mais, en même temps, *on prévoit pour les dix prochaines* années que le nombre des deman*deurs d'emploi va augmenter* du fait de la forte natalité de la fin des années *50* et *du début* des années 60. Dès 1977, cette augmentation sera *de 120 000. Mais* comme cette pression démographique ne sera que temporaire, beaucoup d'économistes estiment qu'il ne faut pas chercher à multiplier le nombre des emplois au détriment de la productivité, faute de quoi la compétitivité de l'économie allemande serait mortellement atteinte.

L'important chômage persistant a fait sortir de sa réserve, on le sait, M. Vetter, président de la *centrale* syndicale D.G.B., qui n'hésita pas à remettre en ques*tion, en janvier, l'économie* de marché, « *si celle-ci s'avère impuissante à rétablir l'emploi* ». Une entaille, pas encore grave puisque les syndicats ne se prononcent pas explicitement pour un autre système, mais préoccupante tout de même, dans le fameux « consensus » d'outre-Rhin. A quoi bon restaurer les marges de profit des entreprises, si les investissements réalisés *grâce à cela ne sont pas créateurs* d'emplois ?

Pourtant, on ne peut dire que les recettes de lord Keynes soient totalement oubliées en Allemagne, puisque le déficit du secteur public dans son ensemble représente 4 % du P.N.B., presque autant qu'en Grande-Bretagne et beaucoup plus qu'en France. De même, un programme d'investissements publics portant sur quatre ans devra réinjecter 16 milliards de DM dans le circuit économique.

Le « modèle » de Bonn sera *donc regardé lors du « sommet »* de Londres avec moins d'envie *que par le passé. En revanche*, les Allemands dépendent telle*ment du marché mondial qu'ils* seront particulièrement attentifs *à la manière dont* les Américains entendent mener leur politique économique. *Ils* regarderont aussi comment les Européens voisins espèrent se sortir des difficultés de l'heure et de quelle façon le dialogue *Nord-Sud* pourra reprendre.

En attendant le « nouvel ordre monétaire »

S'ils ne veulent pas dépasser le seuil d'inflation ou de chô*mage au-delà duquel* le « sauve-qui-peut » national, c'est-à-dire *le protectionnisme, se déclenchera* ici et là comme une sorte de réflexe, entraînant cette fois la vraie crise mondiale, les Etats du « sommet » de Londres devraient commencer d'accorder sérieusement leurs violons, puisque, plus que jamais, la politique économique des uns réagit sur les autres.

Comment y parvenir, dira-t-on, *puisque le système monétaire* international a complètement *éclaté ? Mais s'il a éclaté, n'est-ce* pas précisément parce que les disciplines nationales se sont relâchées à un point tel que l'ensemble ne pouvait tenir ? Que les Etats-Unis aient donné le mauvais exemple n'excuse pas ceux qui l'ont suivi. Il serait donc bien naïf d'attendre que des quelque cinquante plans de ré*forme du système monétaire* international ou des discussions *ridicules à propos des « changes* flottants » et des « parités fixes *mais ajustables », naisse* un jour prochain la vérité de l'Occident *monétaire et, comme par* enchantement, la fin de la crise.

La faillite du système monétaire international a rendu évidemment encore plus vulnérables les économies nationales, mais comme on ne voit pas comment reconstituer, dans l'état actuel des esprits, un « ordre » monétaire digne de ce nom, il faut parer au plus pressé, c'est-à-dire faire essaimer d'un pays à l'autre non pas les maléfices (chômage, inflation) pour s'en débarrasser sur le voisin, mais les règles de gestion les plus strictes, étant entendu que les mieux lotis à cet égard réamorceraient ensuite la pompe de la croissance.

Cette croissance, nul n'en ignore, ne peut plus suffire à elle seule aujourd'hui à extirper le chômage, et des politiques actives de l'emploi, volontaristes, devront être menées. Les chefs d'Etat et de gouvernement qui se réuniront bientôt à Londres confronteront, souhaitons-le, les expériences en cours et les projets sur ce chapitre essentiel.

Les pays *riches sont aujourd'hui* sans boussole. Ayant perdu *une commune référence monétaire*, ils ont créé les droits de tirage spéciaux. Comme l'écrit fort justement Jean-Gabriel Thomas (2) : « *Bâtir une monnaie internationale sur un « cocktail » de monnaies subjectives, c'est bâtir « en dur » sur les sables mouvants.* » Ayant perdu le secret de la croissance dans la stabilité, ils vont du *stop* au *go*, au gré des pressions de l'opinion. Rateront-ils aussi demain le dialogue déterminant pour la sécurité économique mondiale avec les pays du sud de la planète ?

PIERRE DROUIN.

Prochain article :

LES CHIENS DE FAIENCE

(1) *C.N.P.F. 77-Patronat, la revue des entreprises*, mars 1977.
(2) *Inflation et Nouvel Ordre monétaire*, P.U.F., 304 p., 49 F.

ÉCONOMIE

CONSOMMATION

BILLET

Un projet ambitieux... et limité

Il semble bien que, cette fois, le projet de loi sur la protection et l'information des consommateurs soit en bonne voie. Le conseil des ministres devait, en effet, l'approuver mercredi 4 mai. S'il ne l'avait pas été il y a quinze jours, pour être seulement « examiné » par le conseil, c'était « par courtoisie », l'ensemble des ministres intéressés (finances, industrie, commerce et artisanat, agriculture, justice) étant trop « neufs » dans leurs fonctions : ils n'avaient pas eu le temps de prendre connaissance à fond de ce texte préparé par leurs prédécesseurs.

A première lecture, il semble à la fois ambitieux et très limité (le Monde *du 11 février). Ambitieux, car il prétend remédier aux lacunes et aux inadaptations d'une législation faite de textes multiples et souvent vieillis ; car il étend considérablement la liberté d'intervention des pouvoirs publics en matière d'interdiction de fabrication et de commercialisation de produits et de services dangereux, en matière d'étiquetage informatif, de codification de produits ; car il organise la chasse aux clauses abusives des contrats et aggrave les amendes encourues pour publicité mensongère (jusqu'à 50 % de l'investissement publicitaire considéré).*

Très limité, car ce projet de loi est loin de constituer la « loi-cadre » que souhaitaient les organisations de défense des consommateurs et que son application dépendra essentiellement de la volonté politique de l'appliquer et de le rendre efficace. Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, le considère comme un des « textes fondamentaux » de son programme (le Monde *du 27 mai 1976). Tout en convenant qu'il ne s'agit en rien d'une loi-cadre, elle nous a confié qu'elle l'avait voulu tel, car il « est suffisamment souple et précis pour s'adapter sans risque d'être rapidement caduc à l'évolution de la consommation ». Quant à la volonté politique, elle ne doute pas de son existence, comptant pour cela en partie sur la pression de l'opinion publique.*

Tel qu'il est, ce texte répond à un besoin, et l'intention de Mme Scrivener de regrouper dans un « code de la consommation » l'ensemble de tous les textes épars est louable. Le projet de loi semble pour l'instant ne pas soulever l'opposition des « partenaires de la consommation », professionnels ou consommateurs. Il faudra sans doute attendre sa discussion au Parlement — le secrétaire d'Etat la voudrait aussi proche que possible — pour en juger vraiment. A cet égard, la discussion, à la mi-mai, du projet de loi sur le crédit à la consommation en donnera un bon exemple.

D'inspiration libérale, le projet de loi actuel a le gros avantage de constituer un outil qui manquait à la panoplie des pouvoirs publics, quelle que soit leur orientation politique dans un avenir plus ou moins proche.

J. D.

SÉCURITÉ SOCIALE

ULTIME NÉGOCIATION ENTRE LES CAISSES ET LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS DE FRANCE

Les représentants des caisses d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et la Fédération des médecins de France (F.M.F.) — seul syndicat médical signataire de l'avenant tarifaire de 1976 — devaient se réunir, mercredi 4 mai, pour mettre au point un accord sur l'évolution des honoraires durant l'année conventionnelle (mai 1977-mai 1978). Sauf surprise de dernière heure, un compromis devrait être dégagé, majorant globalement les honoraires d'environ 7 % pour cette période, soit ,2 % environ pour l'année civile 1977.

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) qui n'a pas ratifié l'avenant tarifaire de 1976 et, de ce fait, n'a pas participé aux discussions pour 1977, devait se prononcer sur son retour dans la convention. Après un entretien, mardi, au ministère de la santé avec Mme Veil et une réunion de ses instances dirigeantes, mercredi 4 mai, la C.S.M.F. devait annoncer sa décision. Une décision délicate puisqu'il s'agit de sauter dans un train dont les horaires ont déjà été programmés et de convaincre une base — les adhérents — qui risque de mal comprendre ce soudain revirement. Une décision d'autant plus délicate qu'au sein des états-majors de la C.S.M.F., deux tendances s'affichent de plus en plus nettement : l'une en faveur du compromis et de la sauvegarde de l'exercice libéral de la médecine, l'autre attirée par les succès et les projets de la gauche.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable Les rédacteurs du « Monde » sont convoqués, le mardi 17 mai 1977, à 15 h. 30, au siège de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), pour y tenir l'assemblée générale ordinaire.

A l'ordre du jour :

- Admission de nouveaux membres ;
- Comptes de l'exercice ;
- Rapport du conseil d'administration ;
- Elections de trois membres du conseil d'administration ;
- Questions diverses.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

Société anonyme
au capital de 82.500.000 F
Banque fondée en 1865
Siège social :
75, rue Paradis - 13006 Marseille
R.C. Marseille B 054.806.542
APE n° 8903

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social de la société à Marseille, le 28 avril, sous la présidence de M. Edouard de Cazalet, président et directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 faisant ressortir les bénéfices à 7 826 693,10 F.

Le dividende qui sera mis en paiement le 9 mai 1977 a été fixé à 5,50 F par action ancienne (actions numérotées de 1 à 1 250 000).

A ce dividende s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 2,75 F, portant ainsi le revenu global de chaque action ancienne à 8,25 F.

Le paiement se fera par estampillage des certificats nominatifs ou contre remise du coupon n° 30 pour les actions au porteur.

Le report à nouveau est de 1 447 090,13 F.

Toutes les résolutions ont été adoptées.

A l'issue de cette assemblée ordinaire s'est tenue une assemblée extraordinaire qui a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social jusqu'à un maximum de 150 millions de francs en une ou plusieurs fois, aux clauses et conditions qu'il avisera.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours du premier trimestre de l'année 1977 s'élève à 21.800.161 F contre 20.734.711 F pour le premier trimestre 1976.

Ce montant ne tient pas compte des sommes à recevoir au titre de la garantie en raison du blocage des loyers pour le premier trimestre.



Groupe Paluel-Marmont
PIERRE-INVESTISSEMENT
S.I.C.A.V.

L'assemblée générale ordinaire réunie le 28 avril 1977, à 11 h. 30, sous la présidence de M. Henri-Lucien Bonnet, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et fixé le montant global du dividende à 7,89 F dont : coupons 6,77 F et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux) 1,12 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mardi 17 mai 1977.

M. Henri-Lucien Bonnet, réélu administrateur pour six ans, a été de nouveau nommé Président-Directeur Général de la société par un conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Le bénéfice net de l'exercice 1976 atteint 52,8 millions de francs contre 34,4 millions de francs en 1975.

Le bénéfice net du groupe Routière Colas est de 71,5 millions de francs, après 130,5 millions d'amortissements. En 1975, le bénéfice net consolidé s'était élevé à 68,9 millions après 101,6 millions d'amortissements.

Cette progression des résultats, d'autant plus remarquable que les marges ont baissé en France, provient de l'expansion qui s'est poursuivie favorablement dans la plupart des vingt-trois territoires outre-mer et à l'étranger où le groupe est implanté.

Ses résultats placent Colas dans les toutes premières entreprises françaises de travaux publics.

En dépit de la contraction du volume des travaux routiers en France, le groupe Colas poursuit son développement et devrait atteindre en 1977 un niveau de résultats comparable à celui des deux années précédentes. Mais, pour assurer la continuité des progrès réalisés, c'est aussi sur les exercices suivants que la société porte son attention en recherchant certaines diversifications techniques et de nouvelles implantations à l'étranger.

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 avril 1977 et a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 22 juin. Il sera proposé la distribution d'un dividende augmenté de 6,5 % pour tenir compte des recommandations gouvernementales, passant ainsi de 13 F à 13,80 F, soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 20,70 F.

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra à la même date, ayant pour principal objet d'approuver l'augmentation du capital de 35 485 700 F à 78 068 500 F par incorporation de réserves : le nominal de l'action sera d'abord porté de 50 F à 100 F, puis il sera procédé à la distribution d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1977, pour dix actions anciennes.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le 26 avril, a examiné le bilan et les comptes au 31 décembre 1976 tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale.

Le montant des ventes et produits accessoires de l'exercice s'élève à 31 924 513 F contre 23 464 198 F en 1975. Le solde créditeur du compte d'exploitation est de 637 823 F, alors qu'en 1975 celui-ci faisait apparaître un solde débiteur de 60 228 F.

Le bénéfice net, après amortissements, provisions et impôts, ressort à 385 443 F contre une perte de 185 310 F pour l'exercice 1975.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 5 F par action, soit, avec un avoir fiscal de 2,50 F, un revenu global de 7,50 F par action, alors que pour l'exercice précédent le dividende s'élevait à 4 F correspondant à un revenu global de 6 F.

Enfin, il sera proposé à l'assemblée de désigner la société S.C.O.A. comme nouvel administrateur.

LES SICAV DE LA BANQUE ROTHSCHILD
AU 31 MARS 1977

	ROTHSCHILD EXPANSION		LAFFITTE RENDEMENT		LAFFITTE TOKYO	
	F	%	F	%	F	%
Actions étrangères	187.196.614,61	41,26	1.742.200	2,34	38.974.157,98	56,57
Actions françaises	23.834.202,20	5,26	15.727.402	21,09	—	—
Obligat. étrangères	17.874.645,47	3,95	14.237.945,79	19,08	—	—
Obligat. françaises	164.113.580,16	36,18	38.135.181,65	51,11	20.052.569	29,10
Liquidités	60 675 151,18	13,37	4.763.323,55	6,38	9.876.811,59	14,33
ACTIF NET	453.694.193,62	100	74.606.052,99	100	68.903.538,57	100
VALEUR LIQUID	248,28 (ex-coupon de 7,87)		96,19 (ex-coupon de 7,16)		178,50 (ex-coupon de 3,23)	

COFIMEG

Les recettes de la société au cours du premier trimestre 1977 se sont élevées à 24 980 000 F contre 22 760 000 F au cours de la période correspondante de 1976.

Il s'y ajoutera les sommes à recevoir de l'Etat au titre de la garantie accordée conventionnellement pour compenser les effets du blocage partiel des loyers à compter du 1er janvier 1977, sommes qui peuvent être estimées à environ 500 000 F pour le trimestre.

COMPAGNIE FRAISSINET

Le conseil d'administration, réuni le 27 avril 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Les comptes font ressortir un bénéfice de 7 241 598,16 F comprenant des plus-values à long terme pour un montant, net d'impôt, de 616 948,37 F.

Ce résultat forme avec le rapport à nouveau antérieur de 1 538 607,75 F, un total disponible de 8 780 205,91 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 juin 1977 d'affecter à la réserve de plus-values à long terme une somme de 616 948,37 F, de reporter à nouveau 2 191 304,04 F et de distribuer 5 971 953,50 F dont 1 271 492 F de précompte mobilier.

Chaque action recevra un dividende net de 3,50 F assorti d'un avoir fiscal de 1,75 F, soit un dividende global de 5,25 F identique à celui de l'exercice précédent.

ÉPARGNE - VALEUR
Société d'investissement à capital variable

Après mise en paiement le 31 mars 1977 du dividende global de l'exercice 1976 de 10,77 F (8,95 F + 1,82 F de crédit d'impôt), la valeur liquidative de l'action s'établissait à la même date à 153,64 F ; le capital de la société atteignait 1.158.990.750 F et l'actif net 1.780.700.000 F. Les produits courants de l'exercice 1977 étaient compris dans cette valeur pour un montant de 18.598.700 F.

La répartition de l'actif net au 31 mars 1977 était la suivante : Obligations françaises : 33,40 % ; actions françaises : 33,47 % ; obligations étrangères : 2,11 % ; actions étrangères : 29,09 %. Autres éléments d'actif net : 1,93 %.

ÉPARGNE OBLIGATIONS

Au 31 mars 1977, le capital de la société s'élevait à 1 577 895 820 F, contre 1 568 854 600 F à fin décembre 1976.

L'actif net était de 1 950 556 611 F (contre 2 054 030 022 F au 31 décembre 1976) et se répartissait comme suit :

- Obligations en francs, 91,71 % ;
- Actions françaises, 3,32 % ;
- Obligations en devises, 4,28 % ;
- Autres actifs 0,69 %.

La valeur liquidative de l'action ressortait à 123,62 F après mise en paiement le 31 mars 1977 d'un dividende de 10,98 F (soit, compte tenu d'un crédit d'impôt de 1,09 F, un revenu global de 12,07 F), contre 130,93 F à fin décembre 1976.

Le montant des revenus et du produit des sommes disponibles acquis depuis le 1er janvier 1977 représentait 2,72 F par action au 31 mars 1977.

SEFIMEG

Les recettes de loyers de la société se sont élevées, pour le premier trimestre 1977, à 20 396 000 F contre 18 949 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent. Il s'y ajoute 482 000 F de primes à la construction et 1 120 000 F de produits accessoires, ce qui porte les recettes totales du trimestre à 21 998 000 F contre 20 058 000 F au premier trimestre 1976, soit une progression de plus de 9 %.

La société percevra, en outre, les sommes dues par l'Etat au titre de la garantie accordée pour compenser les effets du blocage partiel des loyers depuis le 1er janvier 1977 et qui devraient être de l'ordre de 500 000 F.

AUTOMOBILES M. BERLIET

Chiffres d'affaires comparés (hors taxes)

	1976	1977
Prem. trim.	1.081.594.684	954.194.827
Dont export :		
Prem. trim.	457.518.947	313.452.495

Le chiffre d'affaires au 31 mars 1977 comprend les ventes de déchets et les transports sur ventes récupérés qui ne figuraient pas dans celui au 31 mars 1976. En outre, les commissions sur ventes ne sont plus déduites du chiffre d'affaires en 1977.

ÉPARGNE - CROISSANCE
Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits courants déjà acquis (8.545.000 F), l'actif net de la société était évalué au 31 mars 1977 à 280.749.800 F. La valeur liquidative de chacune des 579.898 actions en circulation à cette date s'établissait à 484,14 F.

Il est rappelé qu'il a été mis en distribution le 30 septembre 1976 un dividende net de 18,90 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 3,35 F soit un dividende global de 22,25 F pour l'exercice 1975-1976.

La répartition de l'actif net au 31 mars 1977 était la suivante : Obligations françaises : 29,75 % ; actions françaises : 17,75 % ; actions étrangères : 42,71 %. Autres éléments d'actif net : 9,79 %.

ÉPARGNE - INTER
Société d'investissement à capital variable

En tenant compte des produits déjà acquis (4.902.800 F), l'actif net de la société était évalué au 31 mars 1977 à 397.994.800 F. La valeur liquidative de chacune des 1.623.674 actions en circulation à cette date ressortait à 245,12 F, après mise en paiement le 31 mars d'un dividende net de 10,56 F par action auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,12 F, correspondant à un dividende global de 11,68 F pour l'exercice 1976.

La répartition de l'actif net au 31 mars 1977 était la suivante : Obligations françaises : 27,53 % ; obligations étrangères : 0,92 % ; actions étrangères : 57,81 %. Autres éléments d'actif net : 13,74 %.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCE EXTÉRIEUR

La Foire internationale de Casablanca

LES AUTORITÉS MAROCAINES METTENT L'ACCENT SUR LA « PRIORITÉ DE L'INDUSTRIALISATION »

De notre correspondant

Rabat. — Inaugurée le 28 avril par le premier ministre, M. Ahmed Osman, la vingt-septième Foire internationale de Casablanca, où sont représentés trente-quatre pays appartenant à quatre continents, s'est donné un air de Paris avec une « *tour* Eiffel » de 52 mètres dressée près du pavillon de la France. C'est l'une des principales attractions d'une exposition où les principaux pays de la Communauté économique européenne, les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et plusieurs pays socialistes, l'Arabie Saoudite ainsi que d'autres pays arabes, le Maghreb dans la plus large expression, de la Libye à la Mauritanie en passant par la Tunisie, mais en l'absence de l'Algérie, et plusieurs autres pays africains sont représentés.

Avec la participation de ses ministères à caractère économique et social et de ses principaux offices, le Maroc a donné pour thème à cette manifestation l'industrialisation et la promotion des échanges.

Ce choix se justifie par l'élan décisif qu'a reçu le secteur industriel du royaume au cours du plan de développement 1973-1977. C'est ce qu'a indiqué lors de la cérémonie d'inauguration le ministre marocain du commerce et de l'industrie, M. Abdellatif Ghissassi.

« *L'industrialisation*, a-t-il dit, *est devenue une priorité dans notre stratégie de développement parce qu'elle permet la valorisation de nos matières premières, l'utilisation de notre main-d'œuvre, la satisfaction de nos besoins en produits de première nécessité et la promotion de nos exportations d'articles manufacturés.* »

Neuf sucreries

Pour atteindre ces buts, l'effort d'investissement le plus large a été fait par l'Etat. Les investisseurs privés ont été encouragés par les améliorations apportées au code des investissements. Le prochain plan quinquennal entend poursuivre sur cette lancée.

Le royaume couvre déjà, avec ses neuf sucreries, dont la première a été implantée en 1963, 60 % de ses besoins. Les cultures de la betterave et de la canne à sucre ont été développées. Douze sucreries nouvelles sont prévues, qui doivent permettre la couverture totale des besoins intérieurs avant 1990. L'industrie du ciment produit 2,5 *millions de tonnes et* la construction de nouvelles *cimenteries doit permettre une* production d'environ 9 millions de tonnes en 1985. Quant à la valorisation des minerais, elle est liée principalement à la transformation de 30 % de la production nationale des phosphates (une des plus élevées du monde) et à la réalisation du complexe sidérurgique de Nador, qui aura une capacité annuelle de production d'un million de tonnes.

En brossant ce tableau, M. Ghissassi n'a pas omis de signaler un point sombre : le déficit croissant de la balance commerciale — 5 975 millions de dirhams en 1976, soit environ 6 600 millions de francs, — justifié, il est vrai, par une augmentation sensible des importations nécessaires au plan d'équipement et par un « *environnement international difficile, caractérisé par une plus grande détérioration des termes de l'échange des pays du tiers-monde* ». Malgré cet élément négatif, le Maroc, a indiqué le ministre du commerce et de l'industrie, a développé son commerce extérieur et équilibré sa balance des paiements grâce aux apports conjugués des recettes touristiques, des transferts des travailleurs émigrés et des concours financiers extérieurs. M. Ghissassi a fait observer que l'endettement du pays, par rapport à la valeur de ses exportations fournissant des recettes régulières en devises, continuait à rester dans des limites acceptables.

LOUIS GRAVIER.

Paris modifie le régime des subventions aux exportations

Le gouvernement français vient de *décider de modifier les dispositions* de la « garantie de risque économique » *accordée pour les exportations.* Deux éléments ont poussé à cette décision : la virulence des critiques des pays concurrents à l'encontre d'un système qui aboutit à faire payer aux contribuables 10 % des grands contrats à l'étranger ; l'effet inflationniste de ce mécanisme.

La garantie du risque économique *est une assurance couvrant, moyennant* le paiement d'une prime, la *hausse jugée « anormale » du prix* de revient d'un contrat d'exportation *de biens d'équipement conclu à prix* ferme et dont l'exécution nécessite plus d'une année. La période couverte est celle s'écoulant entre six mois avant l'entrée en vigueur du contrat (date supposée de l'offre) et la fin des travaux. Jusqu'à présent la prime était de 1 % du montant du contrat couvert. La hausse des coûts considérée comme normale (c'est-à-dire censée représenter la moyenne *des hausses des pays concurrents) et* restant à la charge de l'assuré à titre de franchise était de 6,5 % l'an. Le coût budgétaire de cette procédure : 2,5 milliards de francs en 1977 (7 milliards en 1980 si on l'avait maintenue telle quelle), et ses effets psychologiques (les entreprises étaient incitées à négliger la hausse de leurs coûts, puisqu'elle leur était remboursée) ont conduit le gouverne*ment à introduire deux modifications.*

Deux changements

● Les entreprises devront payer, le cas échéant, une surprime égale au tiers du taux de dépréciation du franc par rapport aux droits de tirage spéciaux (D.T.S.) du Fonds monétaire *(l'inverse en cas de valorisation* du franc).

● *Pour le calcul de l'indemnité* versée lors d'une hausse des coûts supérieure à 6,5 %, on n'utilisera plus l'indice de progression des salaires, mais l'indice des prix de l'INSEE majoré de 30 % de la différence entre ces deux indices.

Que penser de ces mesures ? La première vise surtout à apaiser les critiques formulées à Bruxelles et au GATT. Mais elle n'empêchera pas les exportateurs de cumuler l'essentiel des gains éventuels de change avec les indemnités prévues par cette procédure ; elle n'allégera donc guère le coût budgétaire de celle-ci. La seconde mesure est plus importante : *elle résulte de la volonté du premier* ministre de contraindre les entrepri*ses concernées à limiter la progres*sion de leurs salaires, *puisqu'elles ne* pourront plus se faire rembourser celle-ci aussi largement par l'Etat.

Au total, et à condition que l'on assiste à un ralentissement durable de l'inflation en France, cette modification pourrait entraîner une diminution de la part du montant des grands contrats à l'étranger qui est mise à la charge des contribuables. *Mais la croissance du volume des* exportations bénéficiant de cette pro*cédure continuera à gonfler l'ardoise* budgétaire.

Une occasion perdue

L'occasion était pourtant bonne de l'alléger. Car la garantie du risque économique, qui trouve son origine dans une loi de 1948, se trouve jusqu'au 30 juin prochain dans une période dérogatoire (l'application des *modifications de mars 1975 étant* suspendue). Celles-ci prévoyaient notamment de porter *la franchise à 9 %*. Les mesures qui viennent d'être prises laissent supposer que l'on ne mettra pas à profit cette circonstance pour modifier radicalement la procédure, mais qu'on renouvellera, au contraire, la période dérogatoire.

La pression d'entreprises sur l'Etat n'explique pas tout. Le gou*vernement estime sans doute normal* de donner aux industriels français les moyens de se battre à armes égales avec des concurrents qui bénéficient souvent d'aides diverses. Il sait aussi pouvoir compter sur l'absence d'opposition intérieure en la matière. Les leaders du parti socialiste sont, en effet, très divisés sur *la conduite à tenir.* Si certains sont scandalisés par une subvention qui *profite pour l'essentiel à de grandes* entreprises, la plupart, en revanche, la jugent indispensable pour la santé de notre commerce extérieur.

Il est pourtant permis d'en douter. Une telle procédure ne remédie en rien au talon d'Achille des exporta*tions : la faiblesse de leur part de* valeur ajoutée incorporée (salaires + profits). *L'absence de sélectivité* du système l'empêche en outre de peser dans le sens d'une amélioration des structures des industries de biens d'équipement et favorise des ventes fortement génératrices d'importations. — M. S.

ENTREPRISES

M. Edgar Faure souhaite que le personnel « se prépare graduellement » à l'autogestion

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a récemment exposé devant la commission des lois les grandes lignes de la proposition de loi sur des statuts nouveaux de l'entreprise qu'il avait déposée, avec plusieurs autres membres du comité d'études pour un nouveau contrat social, en juillet 1976. Estimant la législation actuelle sur la répartition des bénéfices insuffisante parce qu'elle *ne prend en compte* que les bénéfices comptabilisés et *ne permet pas aux travailleurs de* participer à la gestion de l'entreprise, M. Faure a écarté la nationalisation, qui « *ne permet pas nécessairement d'assurer un degré de participation plus poussé des salariés* ». Quant à l'autogestion, « *elle ne semble pas pouvoir être réalisée dans un avenir très proche, et il serait bon, en tout état de cause, que le personnel des entreprises s'y prépare graduellement* ».

Le nouveau président de la fédération radicale du Doubs estime que ses propositions vont dans le sens de cette préparation. Il s'agit, en premier lieu, d'instituer la « société anonyme à gestion participative », dans laquelle les salariés détiendraient le tiers des sièges des conseils d'administration et de surveillance et participeraient aux bénéfices. Ils seraient, en outre, « *intéressés aux réserves, qu'elles soient ou non apparentes, et recevraient, en cas de formation de plus-value, toutes les distributions provenant du capital initial* ». Minoritaires au conseil d'administration, les travailleurs pourraient opposer à ses décisions des contre-projets, le *conflit étant arbitré* par un « comité mixte permanent » *comprenant des représentants du* conseil et du collège des travailleurs, et des personnalités extérieures cooptées.

La proposition de M. Faure reprend ensuite le projet d'« entreprise des travailleurs associés » à faible capital, élaboré par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, prévoit de « moderniser » le statut des sociétés coopératives ouvrières de production, et intègre une proposition de loi de *M.* Ansquer, ancien ministre de la qualité de la vie, portant *statut de la « société de partenaires »* sans capital. Le président de l'Assemblée nationale a exprimé le souhait que sa proposition de loi soit examinée avant la fin de la législature, et si possible dès la présente session.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 MAI

Plus irrégulier

La tendance a été nettement plus irrégulière ce mardi à la Bourse de Paris, où, à l'issue d'une séance très peu active, l'indicateur instantané faisait état d'une progression moyenne des cours de 0,8 %.

Moins nombreuses que la veille, les hausses — souvent modestes — l'ont cependant emporté sur les baisses. Les unes et les autres ont été disséminées dans tous les compartiments. Seuls la construction électrique et les établissements de crédit ont franchement progressé. A l'inverse, la métallurgie a fléchi.

Les hausses les plus notables ont été enregistrées par J. Borel (+ 6 %), Téléphones Ericsson (+ 5,5 %) et U.F.B. (+ 4 %), tandis que Nobel Bozel (—6,3 %), Marine Wendel (—4,7 %) et Prénatal (— 4 %) subissaient les replis les plus importants.

Autour de la corbeille, l'atmosphère était plutôt morne et l'assistance clairsemée. L'on commentait sans passion l'intervention télévisée de M. Guéna (R.P.R.) à travers laquelle les boursiers s'employaient à chercher un signe de décrispation des rapports intermajoritaires. Sur les groupes de cotations, les ordres de soutien des organismes de placement collectifs se sont faits un peu moins nombreux. Compte tenu de la maigreur des transactions, il n'était guère besoin, il est vrai, de « gâcher des munitions »...

Aux valeurs étrangères, où la hausse, bien que modeste, fut générale, Pétrofina a poursuivi son mouvement de redressement.

Sur le marché de l'or, 150 lingots ont été échangés à 23 900 F (+ 50 F), et 2 500 napoléons ont été traités à 248,10 F après 248 F (— 1,50 F). Le volume des transactions a légèrement diminué à 5,81 millions F contre 7,47 millions F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/5	4/5
1 dollar (en yens) ..	278 275	278 40

LONDRES

Le marché est orienté à la hausse dans le calme. Reprise des pétroles et tassement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 148 15 contre 148 25

VALEURS	CLOTURE 3/5	COURS /5
War Loan 3 1/2 %	28 1/2	28 3/8
Beecham	436 ...	436 ...
British Petroleum	908 ...	896 ...
Shell	516 ...	514 1/2
Vickers	167 ...	169 ...
Imperial Chemical	366 ...	357 1/2
Courtaulds	125 ...	125 ...
De Beers	261 ...	258 1/2
*Western Holdings	12 1/4	11 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	232 ...	230 ...
*West Driefontein	16 1/2	16 5/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

BIGNIER SCHMID-LAURENT : 7,63 millions de francs contre 7,46 millions. Dividende global : 24 F contre 22,50 F.

FORGES DE GUEUGNON : 0,985 million de francs contre une perte de 2,8 millions. Dividende global : 6 F contre 3,75 F.

LE SECOURS I.A.R.D. : 6,37 millions de francs contre 1,04 million. Dividende global : 11,66 F pour 368 000 actions contre 10,95 F pour 320 000 actions.

LE SECOURS VIE : 3,25 millions de francs contre 1,91 million. Dividende global : 8,15 F contre 7,65 F.

PUBLICIS S.A. (consolidé) : 10,84 millions de francs contre une perte de 4,89 millions. Dividende global : 9 F contre 7,50 F.

COMPAGNIE METALLURGIQUE ET MINIERE : 0,38 million de francs contre une perte de 0,18 million. Dividende global : 7,50 F contre 6 F.

H. ERNAULT-SOMUA : perte nette pour 1976 de 4,49 millions de francs contre un bénéfice net de 0,88 million.

SACER : 12,9 millions de francs contre 5,57 millions. Reprise de la distribution pour un montant global de 3,60 F.

SOCIETE ANONYME DE MATERIEL DE CONSTRUCTION. — 5,95 millions de francs contre 2,79 millions. Dividende global de 9 F contre 6,75 F.

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES : 5,20 millions de francs contre 2,78 millions. Dividende global : 15,98 F contre 15 F.

CHRYSLER : relèvement du dividende trimestriel à 25 cents contre 15 cents pour chacun des deux trimestres précédents.

NEW-YORK

Le redressement se poursuit

Le mouvement de redressement amorcé cinq séances plus tôt s'est poursuivi mardi à Wall Street, l'indice Dow Jones progressant encore de 2,97 points à 934,19.

Le volume des échanges s'est nettement accru, passant de 17,97 millions de titres à 21,95 millions. Sur 1 880 valeurs traitées, 940 ont monté, 476 ont baissé et 464 sont restées stables.

La poursuite du mouvement de hausse a été principalement favorisée par les déclarations de M. Burns (président de la Réserve fédérale), selon lequel, grâce au plan de lutte contre l'inflation de M. Carter, l'expansion de l'économie américaine atteindra près de 6 % cette année. Le président de la Réserve fédérale a ajouté que la croissance de la masse monétaire (M 1) restait maintenue dans une fourchette de 4 1/2 à 6 1/2 %, d'ici le premier trimestre 1978.

En dépit de ces informations positives, la prudence est restée la règle autour du « Big Board », les ventes bénéficiaires — bien absorbées — étant, pour une large part, à l'origine du gonflement des transactions.

Indices Dow Jones : transports, 237,10 (+ 1,76) ; services publics, 110,21 (+ 0,87).

VALEURS	COURS 2/5	COURS 3/5
Alcoa	57 1/8	57 ...
A.T.T.	62 7/8	63 1/2
Boeing	49 3/4	50 3/8
Chase Manhattan Bank	29 7/8	30 ...
Du Pont de Nemours	126 ...	127 ...
Eastman Kodak	62 1/2	62 1/2
Exxon	52 1/4	52 1/2
Ford	56 ...	56 3/8
General Electric	54 1/8	54 ...
General Foods	31 5/8	32 ...
General Motors	69 1/4	69 5/8
Goodyear	19 3/4	19 1/2
I.B.M.	280 ...	281 1/4
I.T.T.	33 7/8	34 ...
Kennecott	28 3/8	28 5/8
Mobil Oil	67 7/8	67 ...
Pfizer	26 ...	26 ...
Schlumberger	64 ...	64 1/2
Texaco	26 7/8	27 ...
U.A.L. Inc.	21 1/4	22 ...
Union Carbide	53 3/4	54 ...
U.S. Steel	45 ...	45 1/4
Westinghouse	21 ...	21 1/8
Xerox	44 1/2	44 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	2 mai	3 mai
Valeurs françaises ..	82,7	82,9
Valeurs étrangères ..	100	101,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	53,4	53,8

BOURSE DE PARIS - 3 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	97	1 767
5 %	58 15	1 260

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	151 ..	155 ..
France (La)	275 ..	275 ..
Locabail Immob.	168 ..	159
Locafinancière	138 ..	138 50
Immobail	80 60	80 50
Cie Lyon Imm.	90 70	90 70

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/5	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 954	4 949	4 968
Canada ($ can. 1)	4 732	4 727	4 715
Allemagne (100 DM)	210 280	209 950	208 500
Autriche (100 sch.)	29 585	29 525	29 350
Belgique (100 F.)	13 742	13 722	13 650
Danemark (100 krd)	83 250	82 890	83
Espagne (100 pes.)	7 207	7 202	7 02
Grande Bretagne (£ 1)	8 519	8 512	8 570
Italie (1 000 lires)	5 590	5 583	5 550
Norvège (100 k.)	94 060	94 000	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	202 250	202 030	200 500
Portugal (100 esc.)	12 860	12 830	12 750
Suède (100 krs)	114 400	114 280	114
Suisse (100 fr.)	196 830	196 160	195 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/5
Or fin (kilo en barre)	23900	23880
Or fin (kilo en lingot)	23850	23900
Pièce française (20 fr.)	248 60	248 10
Pièce française (10 fr.)	205	204
Pièce suisse (20 fr.)	217	217 20
Union latine (20 fr.)	203	203 30
Souverain	228 10	224 .
Pièce de 20 dollars	1107 20	1114 40
Pièce de 10 dollars	574	580 .
Pièce de 5 dollars	347 50	... ..
Pièce de 50 Pesos	875 .	880 ..
Pièce de 10 florins	221 ..	222 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Un nouveau mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du 4 mai a adopté sur la proposition de M. Christian Bonnet un mouvement préfectoral qui complète celui, beaucoup plus important, approuvé par le conseil du 19 avril (*le Monde* du 21 avril). Ce complément permet de remplacer le directeur de cabinet de M. Haby, *M. Denieul*. Les départs de MM. Moreau, préfet de la région Auvergne, et Ascendes, préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, étaient attendus. Il reste encore à nommer un directeur des départements d'outre-mer, et l'on assure, au ministère de l'intérieur, qu'aucun autre mouvement important ne se produira avant les *élections*.

Région AUVERGNE : M. CLAUDIUS BROSSE

M. Claudius Brosse, préfet de la Sarthe, est nommé préfet du Puy-de-Dôme, préfet de la région Auvergne, en remplacement de M. Raoul Moreau, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1931 à Vienne (Isère), ancien élève de l'ENA, M. Claudius Brosse débute dans la carrière préfectorale en Algérie en 1959. Nommé l'année suivante chef de cabinet du préfet de Tizi-Ouzou, il suit ce dernier, M. Pierre Douail, lorsqu'il est nommé *en 1962 conseiller technique* au cabinet du nouveau premier ministre Georges Pompidou. Il y occupera jusqu'en 1968 des fonctions de chargé de mission. Il s'y consacre notamment aux questions relatives à l'information, aux sports et aux collectivités locales, et devient en 1967 administrateur de la SOFIRAD. En 1968, M. Brosse devient le plus jeune préfet de l'époque et est nommé en Lozère. En décembre 1971, il est préfet de la Drôme, et il est nommé en avril 1975 préfet de la Sarthe.]

SARTHE : M. HENRY-JEAN MANIÈRE

M. Henry-Jean Manière, ancien *secrétaire général* de la préfecture de Paris, est nommé préfet de la Sarthe, en remplacement de M. Claudius Brosse.

[Né le 11 septembre 1920 à Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or), M. Manière est contrôleur civil au Maroc en *1946*. Chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République de 1959 à 1962, il est ensuite sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, préfet des Hautes-Alpes, puis préfet délégué pour la police dans le Nord. M. Manière devient, le 1er avril 1974, directeur du personnel des écoles et du matériel de la police. Il est nommé, en septembre 1975, secrétaire général de la préfecture de Paris et il avait été placé en position hors-cadre le 16 mars 1977.]

Directeur du cabinet de M. Haby : M. GÉRARD PRIOUX

M. Gérard Prioux, *préfet* des Deux-Sèvres, est nommé directeur du cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation, en remplacement de M. Michel Denieul, nommé préfet de la région de Franche-Comté.

[Né en 1922 dans la Vienne, ancien élève de l'ENA, M. Prioux, après avoir été rappelé sous les drapeaux en Algérie, est successivement, à partir de 1956, chef de cabinet du préfet des Landes, de la Savoie, sous-préfet de Mantes et de Bonneville. Conseiller technique puis chef de cabinet de M. Frey, ministre de l'intérieur, en 1961, et membre du Conseil national de l'U.N.R., il est élu, en 1962, député U.N.R. de la dix-huitième circonscription de Seine-et-Oise (Mantes). Il est battu, en 1967, par le candidat communiste dans la septième circonscription des Yvelines. En *1968*, M. Prioux est nommé secrétaire général des Alpes-Maritimes. En 1971, il devient préfet des Hautes-Pyrénées et, en mars 1975, préfet des Deux-Sèvres.]

DEUX-SÈVRES : M. JACQUES GUÉRIN

M. Jacques Guérin, sous-préfet de Thionville, est nommé préfet des Deux-Sèvres, en remplacement de M. Gérard Prioux.

[Né en 1925 à Saint-Germain-et-Mons, en Dordogne, diplômé d'études supérieures de droit et de l'Ins*titut d'études politiques* de Paris, M. Guérin devient en 1952 chef de cabinet du préfet du Cantal. Il est ensuite sous-préfet de Blaye, de Segré, de Langon et directeur du cabinet du préfet de la région d'Aquitaine. En 1974, il est nommé sous-préfet de Bastia et en 1975 sous-préfet de Thionville.]

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : M. PIERRE EYDOUX

M. Pierre Eydoux, *sous-préfet* de Vienne, est *nommé* préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, en *remplacement* de M. Jean Massendes, placé en position hors cadre.

[Né en 1921 à Marseille, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Eydoux a occupé plusieurs postes en Afrique avant de *devenir*, en 1965, chargé de mission auprès du préfet de la région de Bourgogne. Il est, en 1966, administrateur civil au ministère des affaires culturelles. En 1971, il devient chef de cabinet de M. Robert Poujade, ministre délégué chargé de la protection de la nature et de l'environnement. En 1974, il est nommé sous-préfet de Vienne.]

MORT DU JOURNALISTE JACK GOUSSELAND

Le journaliste Jack Gousseland s'est donné la mort le mardi 4 mai, à 14 heures, en se jetant du septième étage de l'immeuble du *Point*, avenue d'*Iéna*, à *Paris*. Rédacteur dans la section « civilisation » de cet hebdomadaire, il assurait les *rubriques* de théâtre et de musique. Il était âgé de vingt-neuf ans.

[*Jack Gousseland fait des études* à Bordeaux. C'est là qu'il prend goût au journalisme en écrivant dans les pages consacrées à la jeunesse de *Sud-Ouest*. Il est passionné de théâtre. Chaque fois qu'il le peut, il « monte » à Paris. A Pâques, il va à Royan. L'été, ses vacances se passent à Avignon. La musique, le théâtre, le fascinent.

Il s'installe définitivement à Paris, suit les cours de Bernard Dort, participe à des émissions sur France-Culture, écrit à *Combat*, est engagé au *Point*.

Le journalisme lui permet d'avoir une vie sociale, mais le caractère éphémère de la profession ajoute à ses angoisses, à son manque de confiance. Il est jeune, intelligent, attachant, curieux de tout. Seuls ses amis peut-être savent qu'il poursuit désespérément tout ce qui peut l'arracher à ses doutes. — C. G.]

NOUVELLES BRÈVES

● *La sortie du film* la Question. — M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a décidé, mardi 3 mai, conformément à l'avis de la comission de contrôle (*le Monde* du 29 avril), d'interdire aux mineurs le film de Laurent Heynemann, *la Question*, tirée du récit d'Henri Alleg. Le ministre estime que ce film, par ses scènes de « *violence* », de « *torture* » et de « *manipulation mentale* », comporte « *des moments éprouvants pour des sensibilités non adultes* ».

LE MAIRE SOCIALISTE DE SAINT-PRIEST RETIRE TOUTE DÉLÉGATION DE SIGNATURE A TROIS ADJOINTS COMMUNISTES.

M. Louis Gireau, maire socialiste de Saint-Priest (Rhône), a annoncé, mardi 3 mai, qu'il retirait toute délégation de signature à chacun des trois adjoints communistes qui, avec neuf autres conseillers municipaux communistes, ont refusé de participer, le vendredi 29 avril, au vote du budget de la ville (*le Monde* du 4 mai). M. Gireau a également indiqué qu'il demandera, *lors de la prochaine réunion* du conseil municipal, le retrait des responsabilités de ces trois adjoints à la tête des commissions municipales qu'ils étaient chargés d'animer.

Dans une lettre adressée aux intéressés, le maire explique : « *Les deux mesures sont les conséquences directes de la rupture de solidarité de gestion dont le groupe communiste a pris la responsabilité à propos d'un vote fondamental qui aurait dû engager unanimement le conseil municipal d'union de la gauche devant la population.* »

A Washington
M. ROSSI CRITIQUE LE PROTECTIONNISME AMÉRICAIN

(De notre correspondant.)

WASHINGTON. — A l'occasion d'une visite aux Etats-Unis, M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, a dénoncé les « *tentations protectionnistes* » américaines. Certaines pratiques, a-t-il dit, « *constituent des obstacles très réels au développement des échanges* », comme les systèmes compliqués d'évaluation en *douane ou le pouvoir* laissé aux Etats de ne pas observer les décisions adoptées par le gouvernement fédéral. En revanche, M. Rossi a indiqué que « *la Communauté européenne apparaissait comme un des ensembles les moins protégés du monde* ».

Comme chaque ministre français en déplacement aux Etats-Unis, M. Rossi a évoqué l'affaire du Concorde qui, a-t-il dit, « *sera un test de la volonté des Etats-Unis d'assurer dans tous les secteurs les conditions de la libre concurrence internationale* ». Il a ajouté que « *l'importance politique* [du problème] *dépassait de très loin ses aspects techniques et que l'opinion publique française, comme celle de la Grande-Bretagne, ne comprendrait pas que l'accès du plus grand aéroport du monde soit finalement refusé au premier avion commercial supersonique* ». — H.P.

Le numéro du « Monde » daté 4 mai 1977 a été tiré à 577 714 exemplaires.

LE PARTI SOCIALISTE ET LES MÉDIAS

Une réponse de M. Defferre à M. Bastide

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a répondu mardi 3 mai à M. François-Régis Bastide. Au nom de la commission de travail sur les médias formée par le parti socialiste, dont il est le rapporteur, M. François-Régis Bastide s'était étonné des déclarations du maire de Marseille publiées dans « le Matin de Paris », sur la question du monopole de la radio-télévision et sur la suppression de la publicité du petit écran (« le Monde du 4 mai).

M. François-Régis Bastide, s'il est membre du parti socialiste, l'est depuis une date récente, en *tout cas postérieure* à la *signature* du programme commun, que je lui conseille de lire attentivement. S'il l'avait lu, il aurait vu, au chapitre V de la troisième partie, la phrase suivante : « *Les ressources de la société nationale proviendront de la redevance et d'une taxe sur les industries de la radio-télévision. La publicité des marques sera supprimée.* » C'est exactement ce que j'ai écrit. Aucun d'entre nous n'a le droit d'écrire autre chose tant que le programme commun n'a pas été modifié, s'il l'est. En diffusant le communiqué qu'il a envoyé à un certain nombre de journaux et d'agences, M. François-Régis Bastide a agi avec une grande légèreté. Il apprendra, s'il devient un militant, qu'il faut toujours se référer aux textes de base. *J'ajoute que la réponse qu'il* a cherché à me faire voie bas quand il écrit : « *Est-ce le directeur de journaux régionaux qui s'inquiète ?* » Je le rassure, qu'il ne s'inquiète ni pour moi-même ni pour le journal que je dirige. Je m'inquiète, par contre, de voir un *nouvel adhérent du* parti socialiste traiter d'une façon aussi médiocre un problème aussi important.

[Après avoir pris connaissance de la réponse de M. Gaston Defferre aux *déclarations* qu'il nous a faites le 3 mai au matin, par téléphone, M. François-Régis Bastide nous signale que, contrairement à ce qu'écrit le maire de Marseille, il n'a adressé aucun communiqué aux journaux et aux agences, mais qu'il a fait parvenir un texte de mise au point au « Matin de Paris » — qui ne l'a pas publié.

Dans cette réponse, *M. François-Régis Bastide* écrivait, en effet : « Est-ce le patron de journaux régionaux qui *s'inquiète ?* »

D'autre part, M. François-Régis Bastide nous fait savoir que son adhésion au parti socialiste remonte à janvier 1973, date à laquelle il a fondé, en compagnie de MM. Conchon, Manceron et Pingaud, la section socialiste des écrivains.]

POUR LA REVALORISATION DE LEUR FONCTION

Les « instits » sont dans la rue

« Haby t'avem pron vist defora, fai ta mala ! » (Haby, on t'a assez vu, fais ta malle !), proclament les affichettes d'une délégation occitane qui bat la semelle sous la pluie fine et glacée de ce mercredi 4 mai, à Paris, où sont rassemblés plusieurs milliers d'instituteurs et institutrices de toute la France à l'appel du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I., P.E.G.C.).

Les récentes déclarations de M. Haby contre les enseignants *coupables de politique n'ont visiblement* pas plu aux instituteurs. Comme pour braver le ministre, les manifestants chantent l'« Internationale » et scandent, sur l'air des lampions : « Haby c'est foutu, les instits sont dans la rue ! ».

La voiture haut-parleur placée en tête du cortège que conduisent *MM.* Guy Georges, *secrétaire général* du SNI-PEGC, et André Henry, secrétaire général de la Fédération de *l'éducation nationale*, diffuse une déclaration qui rappelle les différentes revendications matérielles des instituteurs et professeurs de collèges : augmentation des salaires, limitation du nombre d'élèves par classe, droit à la formation continue et retraite à cinquante-cinq ans pour tous...

Les instituteurs *proclament aussi* leur inquiétude face à la dévalorisation morale de leur profession. Le *mot* « *dignité* » *revient* souvent sur les calicots. « Ecole publique, le plus beau des services, le moins considéré », affirme l'un d'eux. « Autrefois, c'était une bonne profession, maintenant, c'est seulement la sécurité », explique un instituteur d'Aspères dans le Gard (deux cent dix-sept habitants), qui a une classe unique de seize élèves, dont près de la moitié d'étrangers. « Ce qui est déprimant, c'est qu'il n'y a pas de promotion. On est nommé directeur à deux ans de la retraite, quand tout est consommé. » Son collègue, plus désabusé, constate : « Il y a vingt ans, quand un enfant travaillait bien, on disait : tu feras instituteur. Maintenant, c'est le contraire. Si sa femme ne travaille pas, l'instituteur est considéré comme un pauvre type. Fini le prestige du savoir. On fait partie des meubles. » — H. C.

A B C D E F G

